DE CRÉER
LES JARDINS

L'ART

DE

CRÉER LES JARDINS.

AVIS

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Cet ouvrage a paru d'abord en six livraisons, contenant vingt-quatre planches in-folio de plans et de perspectives des jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre.

Le succès de la première édition ayant couvert les frais considérables de la levée des plans sur le terrain et des dessins lithographiques, a permis de publier cette nouvelle édition à un prix bien moindre, et à la portée de tous les amateurs de jardins.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,
Rue Racine, 4, place de l'Odéon.

L'ART
DE
CRÉER LES JARDINS,

CONTENANT

LES PRÉCEPTES GÉNÉRAUX DE CET ART; LEUR APPLICATION DÉVELOPPÉE SUR DES VUES PERSPECTIVES, COUPES ET ÉLÉVATIONS, PAR DES EXEMPLES CHOISIS DANS LES JARDINS LES PLUS CÉLÈBRES DE FRANCE ET D'ANGLETERRE; ET LE TRACÉ PRATIQUE DE TOUTE ESPÈCE DE JARDINS.

PAR N. VERGNAUD,
ARCHITECTE, A PARIS.

Nouvelle Edition.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
ÉDITEUR DES SUITES A BUFFON, DU COURS D'AGRICULTURE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, DE LA COLLECTION DES MANUELS, ETC.,
RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1839.

A mon Frère

Amand Vergnaud,

Auteur du Manuel de Perspective.

Remercîment public des soins qu'il a bien voulu donner à la révision du texte de mon ouvrage sur l'Art de créer les Jardins.

N. VERGNAUD, ARCHITECTE.

INTRODUCTION.

Profiter avec goût des beautés naturelles d'un site limité, ajouter à son étendue en s'emparant avec intelligence de toute la perspective du paysage environnant, pour composer l'un de ces ensembles dont la nature inépuisable nous offre partout des modèles d'une variété infinie, toujours d'un effet pittoresque et d'un aspect enchanteur; tel est l'art véritable de créer les jardins.

La poésie et la peinture tentent bien, l'une et l'autre, de reproduire la nature; mais si le style et la palette peuvent, quelques instans, charmer notre imagination et nos yeux par des copies fidèles, leur modèle éternel, la nature, toujours vivante, toujours nouvelle, peut seule nous captiver sans cesse; et c'est la nature elle-même que nous présente l'artiste créateur d'un jardin. Le poëte dans ses descriptions, le peintre dans ses tableaux, disposent à leur gré, avec toutes les richesses de la nature, de toutes les ressources de l'art; le ciel, la terre et les eaux obéissent à la pensée, au pinceau des hommes de génie qui puisent dans leurs souvenirs et dans leur imagination, le dessin et le coloris d'une composition dont l'ensemble et les détails viennent se prêter un mutuel appui. Qu'il est rare cependant de trouver une page, un tableau où se retrace dans sa naïveté la belle ordonnance d'un paysage: et c'est pourtant cette ordonnance qui fait le charme des jardins. Dans ce panorama naturel, l'horizon et les points de vue varient à chaque pas; les lointains et les masses sont d'avance déterminés par la nature du site: l'artiste ne peut que les faire concourir, avec les détails, à l'effet de l'ensemble.

Qu'on cesse donc de s'étonner que l'art difficile de composer un jardin ait été si peu compris et si rarement pratiqué par des constructeurs habitués à voir exécuter rapidement leur pensée pour l'élévation d'un bâtiment, tandis que le temps et la végétation peuvent seuls développer toutes les beautés conçues par le créateur d'un jardin, dont la disposition première est en quelque sorte un croquis sans couleur.

Les difficultés inhérentes à la composition des jardins ne sont pas les seuls obstacles au développement

de cet art : on ne comprit d'abord, sous le nom de jardin, qu'un enclos réservé aux légumes, aux fruits, aux fleurs; et c'est ainsi qu'Homère nous dépeint le verger d'Alcinoüs. Dans la Grèce, près de ces portiques où le divin Platon rassemblait ses disciples, des platanes majestueux étalaient leur verdure et leur ombrage hospitaliers : mariant avec art l'architecture et le paysage, les Grecs composèrent ces jardins qui embellissent encore de leurs ruines le berceau des beaux-arts et de la civilisation. Les Romains, qui empruntèrent à la Grèce et leurs premiers palais et leurs premiers jardins, surchargèrent bientôt ces jardins naturels de tout le luxe d'une opulence accrue des dépouilles des nations. Les jardins symétrisés réunirent, dans un cadre immense, les lignes et les décorations de l'architecture et de la sculpture; les arbres, les eaux et le terrain furent assujettis à la règle et au compas : quoique ce mauvais goût n'eût pas entraîné les poëtes et les orateurs de Rome, Virgile, Horace, Cicéron, qui même l'ont satirisé dans leurs immortels écrits, le mauvais goût prévalut; les Romains continuèrent à emprisonner la nature et à mêler, sans discernement, ses dépouilles mutilées aux marbres et à l'or transportés à grands frais de l'Orient et de l'Occident.

Imitateurs souvent heureux de l'architecture grecque et romaine, les architectes modernes, séduits par les grands noms d'Athènes et de Rome, ont copié sans discernement les jardins symétriques des anciens. Compassés en compartimens, les jardins français devinrent de véritables palais de verdure, avec leurs murs en charmilles, leurs portes, leurs fenêtres, leurs niches, leurs statues, leurs vases d'ifs et de buis; au cours naturel des eaux, à leurs masses tranquilles, à leurs cascades, à leurs jets accidentels, succédèrent des canaux et des bassins péniblement assujettis aux formes géométriques; des fossés bourbeux, de maigres filets d'eau répandirent, en s'élevant en jets dans les airs, les miasmes infects accumulés dans leurs prisons de plomb : loin d'obéir à la nature, ce fut un art de lui résister, de lutter sans cesse contre elle, de la vaincre, et l'on offrit à l'admiration publique les trophées inévitables de cette prétendue conquête de l'art, une nature défigurée, méconnaissable, esclave. Dirai-je ces formes bizarrement contournées par lesquelles on essaya d'échapper à la monotonie de la ligne droite et du cercle, sans autre résultat de ces efforts impuissans que l'architecture déchiquetée qui témoigne encore du mauvais goût de la cour de Louis XV et de son siècle?

La symétrie habituelle des lignes de l'architecture, et l'abus qu'on en a fait dans les jardins français, ont fait penser à quelques amateurs des jardins, dits anglais, qu'un peintre seul était capable de les dessiner; que le propriétaire, pour peu qu'il eût de goût, tracerait son jardin lui-même de la manière la plus convenable; que l'on ne pouvait espérer que du hasard les plus beaux effets de paysage, et qu'en définitive, puisqu'il s'agissait de jardins, c'était au jardinier qu'il fallait s'en rapporter pour leur composition, puisqu'on lui en abandonnait l'entretien et la culture. Nous avons même entendu avancer cet étrange paradoxe, que les sinuosités d'un jardin anglais ne pouvaient être plus naturellement et mieux tracées que par la marche incertaine d'un homme ivre!

Que l'on consulte le jardinier bon cultivateur sur le choix des arbres qui conviennent à la nature du sol; que l'on prenne les avis du peintre paysagiste sur les accidens de terrain, sur les vues et sur la perspective qui pourront en résulter : rien de mieux assurément; mais le jardinier n'a presque jamais reçu l'instruction première qui développe chez un artiste le goût du beau dans un paysage; il ignore les effets pittoresques des accidens du terrain et du jeu de la lumière et des ombres : mais le peintre veut absolument un cadre positif au tableau qu'il compose; c'est une nature vierge qu'il faut à ses pinceaux; il dédaigne de se rendre compte par des plans, des coupes, des élévations, de la création du paysage dont il sent le plus vivement toutes les beautés. C'est donc bien réellement l'architecte, dont les études embrassent et les beaux-arts et les sciences exactes, qui peut réunir les connaissances variées indispensables pour tracer et faire exécuter un jardin. C'est en effet à des architectes, Lenostre, Dufresny, Morel, Berthaut, Kent, Bridgman, Brown, Repton, que sont dus les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre; mais ces architectes connaissaient la nature, la culture et l'effet progressif de la végétation des arbres, des arbustes et des plantes qu'ils employaient soit isolément soit en massifs; ils savaient donner un nouveau charme à leur composition par la variation continuelle qu'apportent les saisons au feuillage

des arbres indigènes et exotiques dont ils groupaient savamment les formes sveltes, pyramidales ou majestueuses.

Ce ne sont pas de simples notions sur la forme des arbres et la couleur de leur feuillage qui suffisent maintenant à l'architecte qui veut se livrer à la composition des jardins, il faut qu'il possède des connaissances réelles en horticulture, afin que toutes ses plantations soient constamment dirigées dans le sens où il les a conçues, car il ne peut se faire comprendre du jardinier le plus instruit, s'il ignore les premiers élémens de la langue du jardinage.

Pénétré de cette vérité, et désireux de suivre les traces des grands architectes, créateurs de jardins, que je viens de citer, l'horticulture est devenue pour moi une récréation constante de mes travaux divers de construction dans Paris. Ce n'est pas seulement dans les serres et dans les pépinières que l'étude de la culture sera profitable à l'architecte, mais au milieu même des jardins les plus renommés de France et d'Angleterre, car là seulement on peut saisir ces grands effets de coloris et de végétation que le temps a développés, et comprendre à la fois la composition et l'exécution des détails et de l'ensemble d'un jardin.

L'ancien jardinier en chef de la Malmaison, Giraud dit *Larose*, a bien voulu m'accompagner dans quelques-unes de mes excursions en France, et m'aider dans la plantation de plusieurs des jardins que j'ai fait exécuter. Ses leçons de jardinage m'ont paru simples et instructives; ses préceptes généraux, peu nombreux, aussi faciles à comprendre qu'à exécuter, et toujours l'expérience m'en a démontré l'exactitude dans leur sens le plus étendu. C'est donc à lui que je suis redevable de mon initiation dans les secrets de l'horticulture, et je saisis avec empressement cette occasion de lui rendre toute la justice qu'il mérite, comme cultivateur, planteur et jardinier d'une instruction peu commune. Passionné pour l'art véritable de créer les jardins, il a aidé l'architecte Berthaut dans la plantation de plusieurs jardins royaux; il en a retenu ces belles et larges dispositions dont la hardiesse décèle sur-le-champ un parti pris franchement et un ensemble arrêté; il a même appris à dessiner, et c'est d'après un dessin perspectif de lui que je donnerai la lithographie représentant les serres actuellement détruites de la Malmaison. Malgré ses connaissances cependant, cet habile jardinier n'a jamais osé composer un jardin; mais il s'étonne, qu'abandonnant la composition des jardins à des propriétaires ou à des jardiniers inhabiles, les architectes ne veuillent pas se livrer aux faciles études du jardinage, qui les mettraient à même de reculer les limites d'un art malheureusement trop peu connu.

C'est pour tâcher de me rendre compte à moi-même de la théorie et de la pratique de cet art, dont je désirais rassembler les préceptes généraux épars dans quelques jardins français et anglais, que je suis allé visiter l'Angleterre pendant l'automne de 1831. En consultant à la Bibliothéque royale de Londres tous les ouvrages qui parlent des jardins, j'ai compris que les préceptes et les descriptions étaient insuffisans sans un dessin perspectif et sans un plan détaillé. C'est en Angleterre même que j'ai copié sur le terrain, avec toute l'exactitude de la *camera lucida*, les dessins des jardins paysagers anglais qui m'ont semblé les plus convenables pour faire comprendre les divers préceptes de la composition des jardins; j'ai dessiné, dans le même but, en France, ceux de nos jardins paysagers les plus renommés; j'ai joint à ces dessins perspectifs, crayonnés par nos meilleurs lithographes, les plans et les coupes indispensables au tracé et à l'exécution.

Afin de présenter avec une méthode qui en facilite l'étude, la théorie de l'art des jardins, j'ai adopté la classification qui m'a paru la plus simple, quant à l'étendue et quant à la nature du site; j'ai pensé que c'était le seul moyen d'étendre au plus grand nombre des jardins des préceptes qui doivent se modifier sans cesse, il est vrai, parce que la nature est inépuisable dans son infinie variété, mais qui n'en tendent pas moins tous au même but, celui de faire disparaître l'art par son accord parfait avec le sol et le paysage environnant.

Les jardins publics et les petits jardins de l'intérieur des villes seront l'objet d'un chapitre spécial,

parce qu'ils forment une classe réellement à part, et qu'ils sont soumis à des convenances qui n'existent que pour eux.

J'ai mis tous mes soins à rendre cet ouvrage facile à comprendre et à consulter par tous les amateurs et propriétaires de jardins. Ils pourront, à l'aide du dessin en perspective, se rendre compte du tracé plan; des papiers de retombe indiquent la variation d'effet perspectif résultant d'un tracé différent; j'ai eu soin d'indiquer tous les auteurs français et étrangers qui ont traité des jardins, afin qu'on y puisse recourir au besoin; enfin, je n'ai rien négligé de ce qui était en mon pouvoir pour remplir la tâche que je m'étais imposée, d'enseigner l'art véritable de créer des jardins. Si je suis resté au-dessous de cette tâche difficile, de plus habiles l'entreprendront et je me réjouirai de leurs succès.

ART

DE CRÉER LES JARDINS.

PREMIÈRE PARTIE.

Classification des Jardins d'après leur étendue et l'aspect général du site ; influence des climats, des saisons, de la lumière et des ombres ; effets et emploi des objets naturels.

CHAPITRE PREMIER.

Classification des Jardins d'après leur étendue et l'aspect général du site.

Pour exposer avec ordre les principes généraux de l'art des jardins, et surtout pour en faciliter l'application, il est nécessaire de fixer les idées par une classification. Nous adopterons celle qui résulte de l'étendue du terrain et de l'aspect général du site; elle nous a semblé la plus naturelle et la plus simple, car c'est ordinairement la fortune et les goûts du propriétaire qui déterminent les limites du terrain et le choix du pays où le jardin va se composer.

En admettant ainsi une classification et des subdivisions pour formuler en quelque sorte les préceptes par des exemples choisis dans les jardins les plus renommés de France et d'Angleterre, nous rappellerons sans cesse que ces limites, toutes de convention, n'ont rien d'absolu; qu'on peut les resserrer ou les étendre à volonté; mais qu'il faut toujours y subordonner avec intelligence une composition invariablement basée sur la nature du terrain où elle est tracée, et sur l'aspect général du paysage environnant.

§ Ier. Classification des Jardins, d'après leur étendue, en jardins, parcs, domaines.

> N'allez pas resserrer dans des cadres étroits
> Des rivières, des lacs, des montagnes, des bois ;
> On rit de ces jardins, absurde parodie
> Des traits que jette en grand la nature hardie,
> Où l'art, invraisemblable à la fois et grossier,
> Enferme en un arpent un pays tout entier.
>
> Delille, *Poëme des Jardins*.

Jardins. — Le mot *jardin*, dans son acception primitive, désignait un enclos de quelques arpens, où des légumes, des fruits et des fleurs étaient rassemblés et cultivés. Une source naturelle y donnait naissance au ruisseau d'une eau limpide qui traversait le jardin en ajoutant à la facilité de la culture.

C'est avec cette simplicité qu'Homère nous dépeint les jardins d'Alcinoüs, et qu'il nous intéresse à leur naïve description.

A la suite du jardin, dans le même enclos, vint le verger planté d'arbres fruitiers : son espace s'étendit d'autant, et se subdivisa en parterre, potager, verger, jardin d'agrément; les légumes, les arbres fruitiers, les fleurs et les arbustes furent ainsi répartis dans une enceinte commune; le jardin de quelques arpens s'accrut en étendue jusqu'à cinquante arpens. C'est à cette limite que nous bornerons les jardins particuliers destinés à la promenade, au repos, à la retraite des gens du monde; jardins dont les agrémens à la ville, au village et à la campagne, sont toujours subordonnés, nous ne saurions trop le répéter, à la nature du terrain et à l'aspect du site environnant.

Les jardins publics et les petits jardins de l'intérieur des villes formant une classe réellement à part, nous traiterons de leur composition dans un chapitre spécial.

Parcs. — Lorsque la maison de campagne devint un lieu de plaisir pour les gens riches de la ville et de la cour, les recherches du luxe s'introduisirent d'abord dans les bâtimens d'habitation; la culture s'étendit aux plantes exotiques pour lesquelles on construisit des serres chaudes; puis l'enceinte agrandie du jardin renferma des prairies, des eaux et des bois qui réunirent, aux plaisirs de la promenade, ceux de la pêche et de la chasse, et on lui donna le nom de *parc*.

Près du manoir principal, château du seigneur, se groupèrent les bâtimens connus sous le nom générique de servitudes, écuries, remises, basses-cours, compris, ainsi que le parterre, le potager, le verger, le jardin d'agrément, dans le parc qui renferma depuis cinquante jusqu'à mille arpens (1). C'est dans ces limites que nous considérerons les parcs, résidences ou retraites de l'opulence. La nature peut s'y montrer dans sa noble simplicité, sans exclure le grandiose du paysage, et même sans proscrire ce luxe et cette magnificence qui suivent à la campagne les grands de la terre, les princes et les rois, quand ils tentent d'échapper à la pompe monotone et fatigante de leurs palais et de leurs jardins publics.

Domaines. — Le parc d'un grand seigneur finit par enclaver dans son immense étendue les terres, les villages, les forêts, les étangs, les rivières, en un mot tout le pays qui composait sa baronie, son marquisat, son comté, sa principauté; et on lui donna le nom de *domaine*.

L'enceinte réservée du parc fut entretenue à grands frais et avec un soin particulier; dans les massifs, on prodigua et les plantes et les arbustes exotiques les plus rares; au milieu des fleurs, des pelouses d'un gazon toujours vert, des bois d'un feuillage sans cesse varié, on ménagea les vues des sites principaux du domaine dont la plaine, le vallon et la colline, ornés de fabriques, animés par des usines, couronnés par des forêts, se dessinèrent naturellement, avec l'hippodrome pour les courses, avec les chemins, les cours d'eau et les routes destinées à la promenade, à la navigation, à la pêche et à la chasse. L'enceinte générale du domaine, dans laquelle ces habitations et le parc formèrent un enclos réservé, s'étendit depuis mille jusqu'à cinq et six mille arpens. C'est dans ces limites que nous considérerons les domaines où peuvent se déployer toutes les ressources des arts de l'architecture et des jardins; ressources toujours immenses quand elles ont pour base et pour appui constant les richesses inépuisables et sans cesse variées de la nature.

Nous aurons donc ainsi trois grandes classes qui, suivant l'étendue du terrain, comprendront :

1°. Les jardins de l'étendue la plus petite jusqu'à cinquante arpens (2).

2°. Les parcs de cinquante à mille arpens (3).

3°. Les domaines de mille à six mille arpens et au delà (4).

Nous allons maintenant établir dans chacune de ces classes les divisions qui résultent de l'aspect général du site et du paysage environnant.

§ II. Division des Jardins d'après l'aspect général du site ; champêtre - riant, sauvage - mélancolique, agreste - rustique, majestueux - riche, pittoresque - accidenté.

Nous ne saurions trop le répéter, c'est uniquement pour fixer les idées et faciliter l'intelligence et l'application des préceptes généraux, que nous avons dû établir, d'après l'étendue et l'aspect général du site, une classification et une division des jardins. Dans cette division nous préciserons les caractères de sites qui semblent le plus fortement tranchés; et, malgré le soin que nous avons mis à rendre nos expressions claires et positives, nous entrerons dans quelques explications, afin de ne laisser aucun doute à cet égard, car nous n'ignorons pas que les sensations de l'homme sont au moins aussi variées que les sites qui les font naître.

Il est bien entendu que ces caractères spéciaux, que nous arrêtons ainsi suivant la division qui nous a paru la plus simple, n'ont rien d'absolu et peuvent se modifier à volonté par des nuances infinies; mais l'ensemble de la composition doit toujours reposer sur l'aspect de la nature, car c'est toujours elle qu'il faut consulter et suivre, sans jamais la contrarier, dans cette harmonie générale de ton à laquelle se rattachent sans effort les nuances les plus habilement contrastées.

Site champêtre-riant. — Au sortir de la ville, l'aspect des champs délasse notre vue fatiguée de l'amas continu des maisons; un air plus pur nous fait respirer plus librement; l'herbe des prés, le feuillage des bois, la voûte du ciel qui se réfléchit dans l'eau, tout dans la campagne imprime ordinairement à nos pensées, avec une teinte plus gaie, un cours plus paisible. Le site champêtre le plus ordinaire devient riant à nos yeux qui s'égarent avec plaisir dans l'espace, et s'arrêtent avec complaisance sur les moindres productions de la nature. De l'ombrage, de la verdure, un horizon d'une certaine étendue, suffisent, même sans accidens de terrain,

(1) L'arpent de France variait suivant les provinces ; son étendue moyenne peut être évaluée à 4 ares 20 centiares, l'arpent de Paris étant de 3 ares 41 centiares, et celui des eaux et forêts 5 ares 10 centiares.

(2) Jusqu'à 21 hectares.

(3) De 21 hectares à 420 hectares.

(4) De 420 hectares à 2,520 hectares et au delà.

pour composer un site champêtre, qui s'anime de tous les travaux du cultivateur. Ce site d'ailleurs peut être plus ou moins riche, plus ou moins riant, suivant le genre de culture, la disposition des eaux, des bois, des routes, des villes, des villages, des fabriques.

Site sauvage-mélancolique.—Une aride bruyère termine l'horizon resserré par des collines nues et sans verdure; quelques arbres rabougris végètent sur un sol pierreux où la ronce s'élève en buisson; le rocher s'y couvre de mousse; le filet d'eau qui s'en échappe est trop faible pour détruire la stérilité du roc qui perce la terre; les efforts impuissans de la culture sur ce terrain ingrat en attristent la solitude, que l'œil ne peut franchir. Le site sauvage-mélancolique resserre le cœur, énerve la pensée, tandis que l'âme s'élève par la majesté du désert. Un site d'ailleurs peut n'être pas sauvage et cependant paraître mélancolique, quand l'horizon est borné, avec de l'eau et beaucoup d'ombrages.

Site agreste-rustique.—Loin des cités, près d'un vallon dont la colline boisée abrite quelques habitations éparses qui forment un hameau isolé, les prés, les vergers, les champs, sont entrecoupés de bouquets de bois et de terrains incultes où se plaisent la bruyère, le sapin et le bouleau : les travaux du robuste paysan, les troupeaux obéissant à la voix du pâtre et au chien du berger, la charrue active du laboureur, le bruit du moulin qui se cache au milieu des arbres, et qu'alimente le ruisseau retenu en étang où s'ébattent en criant l'oie et le canard domestiques, animent la scène tour à tour. Au milieu du site agreste-rustique l'homme renaît, l'âme se retrempe en se reportant à la simplicité des temps antiques, et on oublie ces besoins factices qu'enfantent sans cesse le luxe et la civilisation.

Site majestueux-riche. — A travers l'éclaircie d'une antique forêt, la vue est en partie bornée par de hautes montagnes; le cours du fleuve apporte incessamment à la mer le tribut de ses ondes, et l'immensité de la plaine liquide s'étend jusqu'au ciel, dont elle n'est séparée que par la ligne de l'horizon. Une cité opulente, de nombreux villages, des masses imposantes d'architecture, toutes les richesses d'une campagne bien cultivée, tout le luxe de la civilisation, apparaissent dans le site majestueux-riche; l'œil y domine au loin la plaine, se perd dans la sombre profondeur des forêts, s'arrête sur la cime des montagnes, se repose sur la prairie couverte de troupeaux, et retrouve partout cette grandeur imposante, qui témoigne à la fois de la majesté sublime de la nature, de la puissance de l'homme et de son origine céleste.

Site pittoresque-accidenté. — L'âpre rocher de la montagne et son torrent impétueux, la colline boisée, et le ruisseau qui se précipite pour serpenter dans le vallon sur l'herbe émaillée de fleurs, le plateau où brille le miroir d'une eau tranquille, la plaine que fertilise la rivière, et les canaux qui transportent au loin les trésors de l'industrie, la plage où viennent se briser les flots de la mer, l'infinie variété de ces contrastes et de tous ceux de la nature sauvage et de la nature cultivée, de la rusticité du hameau et de l'opulence de la ville, constitue le site pittoresque-accidenté. C'est là que se reproduit sans cesse la magie du jeu de la lumière et des ombres, avec ses effets piquans du clair-obscur, dont si peu de paysagistes ont surpris le secret à la nature; un spectacle toujours nouveau y tient constamment l'âme éveillée, et l'imagination y puise sans cesse un nouvel aliment à sa mobilité.

Dans ces esquisses rapides d'un exemple particulier de chacun des sites, dont nous avons formé la division des jardins sous le rapport de l'aspect général, nous nous sommes emparé à dessein, non-seulement du terrain limité où devra se borner la composition, mais encore de tout le pays environnant avec l'horizon le plus étendu que l'œil puisse atteindre. C'est ainsi qu'en prenant sans cesse la nature pour guide et pour modèle, l'art doit rester inaperçu, soit qu'il n'ait à composer pour un jardin que les premiers plans, soit qu'il puisse s'étendre pour un parc, non plus seulement aux premiers, mais encore aux seconds plans, et même à quelques fonds peu lointains, soit enfin que dans un domaine la composition des devans et des lointains lui appartienne tout entière. Mais la composition la plus vaste elle-même n'a qu'un cadre déterminé; ce sont ces limites qu'il faut savoir franchir, et que le goût et l'intelligence d'un artiste peuvent seuls reculer à l'infini et confondre avec l'horizon naturel.

CHAPITRE II.

Influence des climats, des saisons, de la lumière et des ombres.

Le spectacle de la nature est le seul qui, par son éternelle variété, puisse constamment émouvoir le cœur de l'homme, et tels sont les charmes de la campagne, que c'est au milieu des Champs-Elysées, sous un ciel toujours pur, avec une verdure sans cesse renaissante, que l'antiquité plaçait la demeure des justes. Mais dans tous les climats, dans toute saison et à toute heure, la nature offre des tableaux si attrayans à nos yeux et d'une impression si vive sur notre âme, qu'au seul aspect de cet horizon où le ciel et la terre se confondent, il semble que nous puisions, avec un sentiment nouveau de notre origine céleste, et l'oubli de nos maux et l'espoir d'une nouvelle vie. Aussi chez tous les peuples civilisés, le séjour de la campagne est-il un délassement général que recherche surtout l'habitant des villes, et dont il poursuit l'image jusque dans leurs murs, en s'y

créant un jardin embelli de quelque verdure et d'un rayon de soleil. Le goût des fleurs, à la ville comme à la campagne, est un goût général chez les femmes; et soit qu'elles se plaisent à se parer de leurs riantes couleurs, soit qu'elles s'adonnent à leur culture, toutes les femmes aiment le parfum et l'éclat des fleurs; elles savent toutes en marier les nuances infinies avec ce tact exquis, apanage exclusif de leur sexe, qui partout les constitue les meilleurs juges de la beauté d'une fleur, de la grâce d'un parterre, des agrémens d'un jardin.

§ III. Climats.

L'influence du climat ne se borne pas à la végétation du sol, elle commande aux habitudes des naturels du pays et s'étend à leurs mœurs; c'est donc à l'une et aux autres qu'il faut se conformer avant tout dans la création d'un jardin.

Dans nos climats tempérés, le soleil et la promenade, la fraîcheur et le repos, sont tour à tour agréables suivant l'heure et la saison; mais sous un soleil toujours brûlant, on évite ses rayons avec autant d'empressement qu'on les recherche dans un climat froid et glacé. Pendant le jour, l'habitant des pays chauds demande à ses jardins l'ombrage impénétrable des arbres, la brise matinale et le murmure rafraîchissant des eaux. Une terrasse ornée de fleurs, une salle de verdure, un léger pavillon, offrent un but à sa promenade en lui laissant dans ces lieux de repos la jouissance de la fraîcheur des nuits et de l'azur de la voûte étoilée.

L'architecte judicieux, après avoir étudié un climat étranger, disposera toujours ses jardins en harmonie avec la végétation du sol et les habitudes du pays; il y créera ces tableaux naturels que le bon goût accueille et apprécie partout où les agrémens de la vie et les jouissances du sentiment sont comptés pour quelque chose.

Ayant développé l'application des préceptes généraux de l'art de créer les jardins, par des exemples choisis de préférence en France et en Angleterre, nous entrerons dans quelques détails sur la différence de climats de ces deux pays.

Le voyageur français, qui parcourt les jardins d'Angleterre, est étonné surtout de la fraîcheur des gazons et de l'opacité des feuillages qui, de toutes parts, arrêtent et captivent sa vue. Il ne conçoit qu'alors cette intensité de verdure des tableaux anglais qui reproduisent fidèlement la nature d'un pays dans lequel une vapeur humide semble toujours, même au milieu du plus beau jour, recouvrir et féconder la terre.

Là même dans l'été, l'horizon le plus pur
D'un rideau nébuleux voile encor son azur:
Par un soleil plus doux les plantes épargnées
D'une pluie insensible en tout temps sont baignées;
Sa secrète influence en nourrit la fraîcheur,
L'herbe tendre y renaît sous la main du faucheur,
Et l'Anglais sérieux, à son ciel chargé d'ombres,
Doit des gazons plus gais et des pensers plus sombres.

DELILLE.

Ce n'est pas seulement à cette vapeur constante qui leur épargne l'ardeur dévorante d'un coup de soleil, que les gazons, les plantes et les arbustes doivent leur éclatante verdure et cette puissance de végétation qui étonnent les yeux des étrangers; c'est encore à des saisons moins prononcées et moins rigoureuses, à un hiver moins brusque et généralement d'un froid moins âpre que celui même du midi de la France, où l'alternative du soleil et d'une gelée passagère achève de frapper de mort la plante et l'arbuste dont un froid plus rigoureux, mais progressif, aurait épargné le tissu délicat.

En Angleterre, et jusqu'en Ecosse, on trouve le laurier-amande celui du Portugal, les grategus-glabra, les alaternes, les philaria; les hous des espèces les plus variées y étalent leurs jets vigoureux, ou forment au-dessous des grands arbres des massifs éclatans d'une verdure éternelle. L'hiver n'y attaque presque jamais ceux de ces arbustes qui sont délicats, tandis qu'en France, si l'on n'a pas le soin de les abriter convenablement, ils sont frappés en partie par de brusques et rudes gelées auxquelles ils ont de la peine à survivre.

Mais si les gazons et quelques plantes profitent de ce brouillard, voile habituel d'un soleil moins ardent et d'un hiver moins âpre, les produits délicieux de la vigne et du figuier, le melon, et tous les fruits qui, pour développer leur saveur, ont besoin d'un soleil, d'un ciel et d'un air chaud, y languissent étiolés et n'y parviennent à maturité qu'à force de soins, à l'aide de serres et de moyens factices.

L'aristocratie anglaise, propriétaire inamovible, à raison de fiefs et du droit d'aînesse, des domaines les plus riches et les plus étendus, y conserve avec orgueil ces arbres séculaires, témoins gigantesques de la grandeur antique d'une noble maison. Mais ces arbres, révérés des Gaulois, et jadis honorés du culte des druides, deviennent de plus en plus rares en France, où la division d'un partage égal et le développement continuel d'une active industrie, morcellent et reconstruisent sans cesse, au profit du trésor public et de l'agriculture, ces vastes propriétés, apanage autrefois exclusif de la noblesse féodale.

La chaleur du soleil, plus douce en France qu'en Espagne et en Italie, y mûrit en automne tous les fruits délicieux d'un climat tempéré; la verdure des arbres s'y dore des nuances du soleil couchant; l'herbe des prairies, desséchée par le soleil d'été, y perd promptement sa fraîcheur du printemps; et les arbustes méridionaux que plusieurs années semblaient y avoir acclimatés, y périssent quelquefois par l'âpreté d'un seul hiver. Mais cette variété du feuillage, qui passe du vert tendre des prés au vert jaune des moissons et jusqu'aux nuances les plus foncées du vert sombre, du jaune et du rouge, a des charmes particuliers pour les admirateurs les plus exclusifs de la froide et monotone verdure des jardins d'Angleterre.

La France, du nord au midi, offre un admirable mélange des climats les plus agréables; les fleurs les plus suaves, les fruits les plus exquis s'y succèdent avec les saisons, et le beau ciel de la Touraine sera toujours renommé pour la pureté de son doux éclat et son influence salubre sur la santé.

Le partage continuel des propriétés foncières a fait naître en France un goût plus général des plaisirs de la campagne et du jardinage; les grandes villes s'y entourent de plus en plus de ces retraites champêtres où le commerce et l'industrie viennent se reposer de leurs travaux journaliers de la semaine : et si l'Angleterre offre un grand nombre de ces domaines magnifiques où l'immensité du terrain le dispute à la richesse et au grandiose de l'art des jardins qui s'y montre dans ses développemens les plus étendus, la France mérite chaque jour davantage, par ses progrès rapides en horticulture, le nom de jardin de l'Europe qui lui est acquis à juste titre et de temps immémorial.

§ IV. Saisons.

Chaque saison à la campagne, avec ses occupations et ses plaisirs, ramène toujours la variété du paysage qui, indépendamment de la lumière et des ombres, prend le ton particulier et l'aspect général du ciel. Disposez donc vos jardins de manière à créer sans cesse le tableau le plus agréable. Répartir convenablement la lumière et les ombres pour toutes les saisons et toutes les heures, est une des premières dispositions auxquelles doit s'attacher le créateur d'un jardin. Si, pour vaincre les chaleurs de l'été, vous bordez toutes vos allées de grands arbres, leur ombrage massif pendant l'automne, leur branchage opaque pendant l'hiver, et leur verdure nouvelle au printemps, vous priveront des rayons chaleureux et bienfaisans du soleil au moment où vous désirerez le plus leur influence active et douce à la fois. Si au contraire vous ne vous réservez aucune allée ombragée contre les ardeurs du soleil d'été, vous ne pouvez vous promener dans votre jardin dans cette saison où la campagne, offrant le plus de charmes, étale avec profusion les fleurs et les fruits, ces dons précieux de l'Eternel, que la mythologie, dans ses emblèmes toujours gracieux, offrait à notre culte sous les traits de Pomone et de Flore.

En Angleterre, où le brouillard modère et les chaleurs brûlantes du soleil d'été et les rigueurs piquantes de l'hiver, les promenades sont en général moins ombragées, afin que le soleil y pénètre aisément en toute saison. Mais en France il faut songer à se ménager un ombrage contre les ardeurs brûlantes de l'été, aussi bien que des clairières qui permettent de jouir en liberté des rayons du beau soleil d'automne, qui survit à l'hiver et renaît au printemps sans aucun voile dans les beaux jours. Que vos allées au nord et au levant s'abritent donc, en France, des ombrages dont l'été vous fait un besoin, tandis qu'au couchant et au midi des clairières suffisantes laisseront arriver le soleil des autres saisons. Cette disposition, très-facile dans les domaines, les parcs et les jardins d'une assez vaste étendue pour comporter un grand nombre d'allées, devient d'autant plus difficile, que le jardin se resserre dans un cercle plus étroit; en France, je l'ai vu cependant exécuter avec bonheur dans plusieurs jardins de quatre à cinq arpens au plus, avec deux allées distantes seulement d'une vingtaine de pas et suivant presque les mêmes contours, l'une près d'un gazon exposé au midi, et l'autre au milieu de masses d'arbres qui l'abritaient du nord. Quoique cette disposition semble, au premier abord, devoir rétrécir encore un terrain déjà très-resserré, il ne faut pas hésiter à l'employer toutes les fois que l'on n'a que ce seul moyen de se procurer de l'ombrage et du soleil dans toutes les saisons.

Printemps. — La nature entière semble renaître; les bourgeons des arbres vont s'épanouir en fleurs dont l'incarnat et la blancheur ressortiront sur la verdure qui pointe de toutes parts; la séve colore les jeunes pousses, la végétation active toutes les plantes, les jardins ont perdu leur nudité, et les forêts elles-mêmes vont reprendre leur majestueuse parure. Le printemps ranime et rajeunit le cœur de l'homme par les jouissances qu'il lui donne et par celles qu'il lui promet; le site le plus sauvage a perdu sa rudesse; l'hiver ne retient plus la végétation dans un funèbre engourdissement, et partout les oiseaux joyeux saluent de leurs chants le réveil de la nature.

Que tous les trésors du printemps viennent en foule s'étaler à ma vue qui s'arrête, avec complaisance, sur la blancheur éblouissante de ces fleurs qui promettent des fruits pour l'automne; je veux suivre de l'œil et les vergers qui couronnent la colline et ceux qui tapissent le fond du vallon. Entourez-moi de ces arbrisseaux dont les fleurs précoces annoncent les premières le retour du printemps; mariez-en les couleurs entre elles, et que leur bordure animée me dérobe la nudité de ces massifs paresseux qui n'ont point encore revêtu la livrée

du printemps. C'est le printemps que je veux avant tout, dans les fleurs, dans les plantes, dans les arbustes, dans les arbres; c'est le printemps qu'il faut me garantir encore, en le mettant à la portée des soins empressés du jardinier, à l'abri du retour capricieux d'un hiver de quelques jours.

L'eau bleuâtre du ruisseau contraste avec le tapis nouveau de la prairie; le sombre feuillage des arbres toujours verts rend plus gaie la verdure tendre des arbres dont les feuilles renaissent; la pousse tardive du mélèse et du pin viendra plus tard prolonger la durée du printemps.

Saison des innocentes amours, tu respires la gaieté, et tes tableaux rians, empreints d'une céleste harmonie, font battre le cœur de l'homme et réjouissent également les yeux de l'enfant et ceux du vieillard.

Dans les domaines et dans les parcs, loin de l'habitation et des fabriques principales, une nature plus libre de la main de l'homme étale une beauté moins apprêtée dans son printemps sauvage. Que l'arbre qui s'y couvre de fleurs le dispute alors de fierté, dans son port, aux géans de la forêt dont les pousses rougeâtres se marient agréablement avec l'azur du ciel et la première verdure des arbustes. La bruyère, la ronce, la mélisse, la fougère, vont prêter leurs vivantes couleurs et leurs ombres incertaines aux flancs arides du rocher; la nappe immobile et blanchâtre des eaux du lac va s'animer des plus doux reflets; voyez-la se colorer de toutes les nuances du printemps, de ces teintes agrestes et vierges prodiguées par les fleurs robustes qui tapissent en foule le sol de la forêt.

L'été. — A la tendre nuance du printemps succède la couleur vigoureuse de l'été, et l'intensité d'un feuillage plus épais nous protége contre les feux de la canicule. Abritée des rayons ardens du midi, une des allées les plus voisines de l'habitation conduit aux couverts aérés qui promettent de l'ombrage et de la fraîcheur.

Si de larges pelouses sont presque toujours nécessaires pour ménager des vues plus étendues de l'intérieur des appartemens, presque toujours aussi le couvert de quelques grands arbres y forme un groupe pittoresque et se lie naturellement à l'allée couverte qui va se perdre dans les massifs les plus épais. Cette disposition est surtout convenable en France, où les chaleurs de l'été sont souvent fortes et prolongées; c'est alors que l'on jouit pleinement de la fraîcheur des eaux qui baignent la lisière du bois ou la clairière de la forêt.

Après la première verdure des céréales est venue la couleur dorée des épis, qui, vers la fin de l'été, tomberont sous la faux du moissonneur: la terre des guérets va de nouveau se découvrir; si vous n'avez pas eu le soin de rompre l'uniformité par quelques arbres d'une riche végétation, sa précoce nudité affligera vos yeux; elle accusera d'autant plus votre stérile imprévoyance que les champs dépouillés seront moins sillonnés, dans leur monotone étendue, de quelques haies encore vertes.

C'est pour cette saison qu'il faut ouvrir de préférence au levant et au couchant de vastes clairières où puissent se jouer, à travers l'ombre et la lumière, les teintes vives et prononcées du lever et du coucher du soleil. Pendant les chaleurs de l'été, c'est le matin et le soir que la promenade est le plus agréable; alors, des lieux élevés, l'œil s'étend et cherche à reculer l'horizon où le soleil se montre dans un tableau vaporeux. Ménagez donc avec intelligence dans vos jardins la jouissance de ces délicieuses promenades de l'été, qui se prolongent jusqu'à la nuit. Le silence invite à la méditation, la nuit est calme, la voûte étoilée se reproduit dans une eau transparente, et la lune prête à tous ces objets une apparence fantastique. Mais son disque se voile, les nuages s'amoncèlent, la foudre gronde, quittez ces lieux de repos où vous étiez assis, regagnez d'abris en abris l'habitation où vous pourrez jouir encore des derniers effets de l'orage, et vous livrer enfin à un sommeil plus paisible dans un air plus rafraîchi.

L'automne. — La séve, épuisée par les grandes chaleurs de l'été, se ranime et tente un dernier effort; la fraîcheur des nuits, un soleil moins ardent sur la terre encore échauffée, une rosée plus abondante et des pluies moins rares la développent dans les tiges renaissantes; la couleur variée des fleurs et de la verdure brille d'un nouvel éclat. Prolongez, par le choix des plantes et des arbustes jetés avec art dans les massifs, les fleurs et la verdure qui vont disparaître aux approches de l'hiver. Profitez avec intelligence du terrain qui s'élève en amphithéâtre, pour dissimuler le front chauve de l'automne, en étalant successivement toutes les nuances des feuilles dont la chute se succède. Vous couvrirez ainsi le plus long-temps possible la nudité de l'hiver qui s'approche chaque jour.

Que le peintre puisse saisir partout les effets les plus piquans du coloris admirable de l'automne et le reproduire dans ses nombreux tableaux. La récolte des fruits commence : la pêche, la chasse, la vendange, donnent à la campagne de nouveaux attraits; les occupations et les plaisirs, plus nombreux et plus variés que jamais, s'y succèdent sans interruption. Si vous avez eu soin de disposer, à l'abri des premiers froids, les plantes dont la végétation plus robuste et la chute tardive des feuilles prolonge la durée de l'automne, elles vous achemineront agréablement vers la serre où de nouvelles fleurs vous attendent.

La séve est arrêtée, la végétation cesse; c'est le moment d'exécuter les changemens projetés, les plantations dont on veut jouir aux premiers beaux jours de l'année qui va recommencer. N'oubliez pas surtout que c'est

pendant l'automne que vous pouvez le mieux apprécier la richesse des eaux dont les sources, épuisées par l'été, attendent les pluies et la neige pour ne pas se tarir entièrement.

L'hiver. — Les brouillards et les gelées blanches ont achevé la chute des feuilles; que le soleil, s'il reparaît, rappelle encore le promeneur dans une allée exposée au midi; garnissez-la de plantes dont les feuilles et les fleurs bravent le mieux la neige et les frimas; masquez-en surtout les murs de clôture que les arbres et les arbustes dégarnis de feuilles laisseraient à nu jusqu'au printemps; abritez des vents du nord ces massifs d'arbres verts dont la verdure console de la disparition des bocages; qu'ils s'enfouissent les derniers sous la neige qui, de son blanc linceul, finira par ensevelir la nature entière.

Le flanc aride du rocher, balayé par les vents, montre à peine sa teinte grisâtre; une source se fraie un passage au travers des glaces; que la pervenche trouve un asile dans les creux abrités de la masse rocailleuse; que le cresson incline sa verte tige sur l'onde qui appelle encore les oiseaux de son plaintif murmure; qu'une serre convenablement disposée offre constamment des fleurs et de la verdure. C'est ainsi que, dans un domaine, dans un parc, dans un jardin, on peut se ménager des ressources agréables, et, suivant l'expression du poëte :

Recéler le printemps au milieu de l'hiver.

Boileau.

§ V. Ombres et lumières aux heures diverses de la journée.

L'ombre et la lumière indiquent toujours, par leurs nuances, le relief d'un dessin; mais l'entente de la lumière et la magie du clair-obscur peuvent seules animer un tableau.

Le soir et le matin, la lumière du soleil à l'horizon n'éclaire guères que les sommités des montagnes, la cime des arbres, le faîte des édifices, tandis que les ombres se massent et se prolongent presque indéfiniment. A mesure que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, la lumière s'étend, les ombres se raccourcissent; vers le milieu de la journée, les ombres reculent et s'éparpillent devant la lumière dont les nombreux faisceaux se groupent dans tout leur éclat, et pénètrent de toutes parts.

Ce sont ces effets généraux, avec les modifications de détail que peuvent y apporter le climat et les saisons, que doivent étudier avec le même soin le peintre paysagiste et l'architecte créateur d'un jardin. L'un et l'autre doivent saisir, d'après nature, l'effet lumineux qui convient le mieux au genre du tableau qu'ils composent, et disposer la scène en conséquence.

Le matin. — Les vapeurs de la rosée modèrent l'ardeur des rayons du soleil; les objets le plus vivement éclairés n'éblouissent pas la vue, et la lumière la plus large est en harmonie avec la vivacité de l'air. C'est donc la lumière qu'il faut étendre de manière à ce que l'aspect riant et la fraicheur d'une belle matinée gagnent également à l'amoindrissement bien calculé des ombres. Sur les devans, l'exposition des bâtimens au levant, les arbres les moins touffus et la verdure la plus gaie, l'eau rapide et transparente; dans les fonds, la lumière couronnant les sommités dont les bases étalent les masses d'ombre les plus majestueuses sur le terrain, les reflets le plus agréablement prolongés dans l'eau; telles sont les dispositions générales qu'animent volontiers les rayons du soleil levant.

Souvent le désir qu'ont les propriétaires de se mettre à couvert de la curiosité des voisins par une ceinture touffue d'arbres élevés, les prive de la vue du lever et du coucher du soleil. Cette privation, dans les jardins de petite étendue, est toujours sans ressource, tandis que dans les parcs et les domaines l'œil peut se ménager au loin de vastes clairières qui laissent arriver les rayons naissans du soleil.

Le brouillard ajoute quelquefois, surtout en Angleterre, aux scènes du lever du soleil, un épisode pittoresque, qu'il ne faut pas négliger, et qui ne peut se développer qu'à l'aide de vastes clairières où les arbres sont assez rares pour ne pas jeter sur l'ensemble d'un tableau, que la vapeur enveloppe d'un effet général de clair-obscur, une confusion désagréable. La lumière et les ombres ont alors des reflets sur le terrain et sur les eaux, ainsi que je l'ai vu à Blenheim, où les daims venaient se jouer auprès de moi pendant que je dessinais le bel effet de brouillard dont je donne la lithographie. (Pl. 2.)

Le milieu du jour. — Vers le milieu du jour, le soleil plus puissant chasse les ombres de toutes parts, et l'on n'a plus à craindre que l'excès éblouissant de sa lumière.

Les couverts ombragés de la haute-futaie, dans les terrains assez espacés, laissent circuler un air rafraîchissant, et préférable alors à l'ombrage épais des taillis dont la voûte moins élevée emprisonne une atmosphère brûlante. Les eaux où se projettent de belles masses d'arbres, qui les défendent en partie du soleil, sont plus agréables à la vue que le miroir éblouissant du lac où la lumière se réfléchit étincelante. L'ombre des bâtimens les plus élevés, les allées couvertes, les bocages, les grottes, les bords ombragés de la rivière, la caverne d'où s'échappe la source qui coule à l'abri du rocher; telles sont les ressources dont on doit habilement disposer pour combattre, pendant l'été, l'excès de la lumière et de la chaleur du milieu du jour. Plus les

fonds et les plans intermédiaires brillent d'une vive lumière, plus il faut agrandir l'ombre sur les devans, qui toujours alors sont suffisamment éclairés.

Le soir. — Le soleil s'affaiblit graduellement jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon; les ombres s'étendent et les lumières ne couronnent plus que les sommités, mais avec des tons plus chauds que ceux du matin. Toutes les nuances du tableau se colorent de la pourpre de la lumière et de l'or des nuages.

Profitez encore des derniers rayons du soleil, à l'aide d'une lumière plus largement étendue sur les plans intermédiaires où les eaux les plus découvertes éclaireront le plus long-temps la scène des reflets du soleil couchant.

L'effet du soleil couchant sur le château et les nombreuses tourelles de Blenheim (Pl. 3) m'a offert un tableau grandiose surprenant, et tellement en opposition avec l'effet de brouillard du matin dont je viens de parler, qu'à peine peut-on soupçonner que ces deux lithographies représentent le même palais.

§ VI. Clair de lune.

La lumière et les ombres se ressentent de l'éclat argenté de la lune; mais les arbres surtout se prononcent en masses, et semblent rapprocher et confondre, sur les devans, les lointains et les plans intermédiaires; les grandes nappes d'eau, les lumières factices, se distinguent seules dans les fonds et projettent indéfiniment leurs reflets gigantesques. Ce sont donc les eaux surtout dont il faut étendre la surface pour donner de la profondeur au tableau.

Ces vastes nappes d'eau ne peuvent exister que dans l'enceinte des domaines, et quelquefois dans celle des parcs; mais, dans les jardins mêmes on peut s'approprier, à l'aide d'éclaircies convenables, les effets les plus pittoresques, des amas d'eaux les plus étendus, de la rivière, du lac, de la mer. C'est ce que j'ai réussi à exécuter à Villeneuve-Saint-Géorges, où la Seine baigne le pied du coteau sur lequel j'ai restauré le château dont le jardin s'élève en amphithéâtre : son cours sinueux étend la vaste planimétrie de ses eaux à quelques lieues de distance et jusqu'à l'horizon où, d'une part se découvrent des montagnes lointaines, et de l'autre Paris se laisse deviner à la lueur rougeâtre et vacillante de ses feux nombreux. La douce lumière de la lune réfléchie par le cristal argenté des eaux de la Seine, dont les bords sont couverts de riches prairies parsémées de nombreux villages, accuse les différens plans de ce tableau délicieux que j'ai tâché de reproduire dans la lithographie de la planche 16.

CHAPITRE III.

Effets et emplois des objets naturels.

Il est nécessaire de se rendre compte des effets produits dans le paysage par les objets naturels qui s'y rattachent, afin de tirer le plus grand parti possible de leur emploi simultané dans la création d'un jardin. La configuration du terrain, les bois, les arbres, les arbustes, les arbrisseaux, les eaux, les rochers, les prairies, les bruyères, les fleurs, la végétation, ont des traits particuliers à la nature du site qui les a développés; ce sont ces traits d'une physionomie distincte qu'il faut consulter sans cesse, pour qu'aucun d'eux ne vienne à grimacer dans l'ensemble que l'on veut composer. Ainsi, dès que l'on apporte une modification à la configuration du terrain, qui est en quelque sorte l'esquisse en relief des traits généraux du dessin, il faut suivre le sentiment de cette modification dans les moindres détails de tous les objets naturels qui viendront s'y placer. C'est donc relativement à l'aspect général du site, et suivant la division que nous en avons établie au chapitre Ier., que nous allons étudier successivement les effets et l'emploi des objets naturels.

§ VII. Terrains.

La configuration du sol n'offre ordinairement une entière régularité que dans les jardins de la plus petite étendue; cette régularité n'existe que bien rarement dans les parcs, et jamais dans les domaines. Cependant les élémens, si je puis m'exprimer ainsi, du terrain le plus accidenté, sont toujours la *plaine*, la *montagne* et le *vallon*. Nous commencerons donc par examiner successivement ces élémens dans leurs rapports avec le jardin qu'ils peuvent servir à créer; c'est en les comparant entre eux que nous parviendrons à comprendre tout le parti qu'on peut tirer des accidens et des mouvemens de terrain dans toute espèce de site.

Plaine, surface plane et de niveau. — C'est à cette planimétrie que l'architecture symétrique des jardins anciens soumettait invariablement le sol destiné aux opérations géométriques de la règle et du compas; si la nature y résistait trop obstinément, on l'emprisonnait par des murs, des escaliers, des rampes toujours planes dans leur pente uniforme, qui réunissaient les compartimens de niveaux différens, en établissant à grands frais des communications entre ces terrasses monotones. L'art véritable de créer les jardins doit tendre au contraire à ne jamais dénaturer la configuration du terrain; dans la plaine unie et sans fin d'un pays plat, l'architecte habile peut dessiner un jardin agréable, en tirant parti de la disposition des massifs et des groupes

isolés, pour donner à la scène tout le mouvement et toute la variété qu'elle comporte; mais si l'on veut à grands frais élever des montagnes et creuser des vallons, la nature ne se prêtera jamais à ce burlesque travestissement

Roucher a dit avec raison pour signaler l'absurdité de ces essais contre nature :

> Sur un sillon qu'il creuse, il va jeter un pont;
> Il soulève la terre et croit avoir un mont;
> Cependant l'or s'épuise, et de son monticule
> L'obscur bourgeois descend, et pauvre et ridicule.

Si le site environnant n'offre aucun accident pittoresque, de village, de forêt, d'eaux tranquilles ou courantes, alors, pour ne pas attrister l'œil de la nudité du même horizon, le créateur du jardin devra indiquer avec soin différens plans par des massifs variés de forme, par des groupes convenablement disposés, dont il devra étudier les contours avec d'autant plus de soin qu'il n'a pas d'autre moyen de rompre la monotonie d'un niveau constant. C'est alors que les saillies et les anfractuosités irrégulières des massifs et des groupes peuvent aider à masquer, par leur variété, l'insipide platitude du terrain.

Que la plaine soit située sur un plateau élevé ou dans un bas-fond, il faut profiter des moindres accidens qui l'interrompent ou qui la terminent, pour se ménager les charmes d'un nouvel horizon; c'est alors que le pli le plus léger du terrain ne doit pas être négligé, car, employé avec habileté, il emprunte facilement les charmes de la montagne ou du vallon, et le site peut devenir riant, mélancolique, ou majestueux et riche suivant la culture, la stérilité ou la fertilité de la plaine qui l'environne.

Montagne, surface convexe et variée. — Le rideau le moins élevé, la simple butte, le mamelon, le coteau, la colline, la montagne, le pic au sommet inaccessible, offrent, dans leurs surfaces variées à l'infini, de continuelles ressources pour asseoir les plans intermédiaires, et reculer ou rapprocher l'horizon pour ainsi dire à volonté. Il suffit qu'un site soit montueux pour que les points de vue puissent s'y multiplier, et ce serait le dépouiller de son plus grand charme, la variété, que de le réduire à une terrasse élevée, s'étendant de toutes parts à perte de vue sur un seul horizon d'un même panorama.

C'était pourtant ainsi que l'on terrassait les jardins symétriques, assis dans les terrains montueux, et, par une étrange contradiction, on semblait n'avoir recherché le site le plus pittoresque que pour le défigurer systématiquement.

Le convexité d'un terrain mamelonné se trouve souvent rompue par les aspérités de petites roches nombreuses; Fontainebleau et Morfontaine nous en offrent des exemples (Voy. Pl. 5 et 9).

Quelquefois le monticule se couronne de grès, ainsi que cela a lieu à Baville près Longjumeau; non loin d'une vallée se trouvent deux simples buttes de ce genre; les pins d'Écosse qu'on y a semés y sont d'une belle venue, et leur verdure pyramidale se marie agréablement à la forme conique du mamelon et aux tons grisâtres des grès.

En France, les parcs royaux de Meudon, Saint-Cloud, Marly, Saint-Germain, occupent le terrain montueux des coteaux qui bordent la vallée de la Seine, près de la capitale, et les jardins de Saint-Leu, la Malmaison, la Jonchère, sont situés sur des collines.

En Angleterre le château royal de Windsor, le parc de Richmond, celui du marquis de Bath, de Chatsworth, doivent leur plus grand charme aux collines sur lesquelles ils se trouvent.

En Italie, la vue des jardins Pitti domine le palais et la ville de Florence, et tel est toujours l'agrément des sites montueux qu'il serait impossible d'énumérer tous les jardins anciens et modernes, qui partout leur doivent la plus grande partie de leur célébrité.

Une vue très-étendue ne fatigue par sa monotonie, que lorsque de toutes parts un horizon également lointain se dessine uniformément à la même hauteur, sans que l'œil puisse se reposer sur un plan intermédiaire; cependant le jeu de la lumière et des ombres présente souvent les objets sous un aspect nouveau dans le même encadrement; d'un lieu trop élevé, l'œil est obligé de plonger trop bas pour embrasser sans vertige l'abyme qui n'a d'autre limite que l'horizon, quand cet horizon s'étend de toutes parts à perte de vue; mais une échappée de ce genre, habilement ménagée, fait trouver un nouveau plaisir aux masses des plans intermédiaires, aux détails des premiers plans sur lesquels l'œil vient se reposer, et en quelque sorte se rassurer.

L'artiste habile usera sobrement des ressources nombreuses qu'offre partout un terrain montagneux; il se gardera des oppositions trop brusques et des effets saccadés, misérable jeu de théâtre que repousse la nature, toujours harmonieuse, dans ses contrastes les plus prononcés.

On peut imiter quelques plis, quelques accidens de terrain, parfois même un monticule pour donner du mouvement à la scène et l'animer de la vie du paysage environnant, encore faut-il, à force de soins et de vérité, bannir de l'esprit du spectateur toute idée d'imitation; mais il n'est pas au pouvoir de l'homme de transporter et ces chaines de montagnes et ces pics inaccessibles qui ont bravé les siècles; ce serait folie de le tenter, car l'imitation ne pourrait avoir lieu que sur une échelle tellement au-dessous de nature, qu'elle en deviendrait forcément burlesque.

VALLON; SURFACE CONCAVE ET VARIÉE. — Les bas-fonds, le ravin, le vallon le plus étroit, la vallée la plus spacieuse, présentent toujours quelque ressource à l'artiste pour la création des tableaux gracieux, à horizon peu étendu. Un paysage de ce genre peut suffire à la composition d'un jardin, il n'est jamais déplacé ni dans un parc ni dans un domaine, mais un encadrement de bon goût est ici de toute nécessité; il faut proscrire avec le plus grand soin ces coulisses guindées d'un aspect théâtral, qui se découpent avec dureté sur le ciel et sur un fond sans relief. Les contours des devans, simples et gracieux, doivent s'harmoniser avec des plans intermédiaires peu nombreux, qui feront valoir les fonds sans les rapprocher brusquement et sans les masquer.

Il ne faudra jamais oublier de disposer les eaux qui abondent ordinairement dans les bas-fonds, de manière à varier la scène le plus possible par des reflets habilement ménagés, et à l'animer de leur mobilité. Les inégalités du terrain, les pentes qui les lient, les courans qui les traversent, donnent naturellement du mouvement au tableau quand on ne s'étudie pas à les contrarier; c'est un des plus grands charmes de l'enceinte du parc de Marlboroug. A Morfontaine, quelques accidens de rochers et la raideur des pentes donnent au site un aspect que n'a point celui de Blenheim.

Les bas-fonds, à l'abri du vent, offrent aux plantes délicates une végétation plus facile et une fraîcheur que leur refusent ordinairement le sol de la plaine et celui de la montagne. On peut imiter quelques bas-fonds, parfois même un ravin, pour rompre soit la planimétrie, soit la convexité du sol; mais ce n'est pas dans un jardin de médiocre étendue qu'il faut y songer, car on risquerait alors, sur une échelle aussi petite, de creuser péniblement une ridicule excavation, où les eaux pluviales, se précipitant sans issues, ne formeraient qu'un cloaque fangeux en y déposant un infect limon. La vallée, comme la montagne, ne peut plaire sur une échelle moindre que nature, et le créateur d'un jardin ne doit jamais l'oublier.

Lorsqu'en s'élevant à une grande hauteur au-dessus du sol on peut jouir d'une vue que dérobe l'horizon naturel d'un bas-fond, alors, comme on l'a fait à Méréville, qu'un édifice s'élance et transporte le spectateur dans ce nouvel horizon; mais encore faut-il que cet édifice soit un ornement qui embellisse le jardin et jamais un hors-d'œuvre qui le dépare.

TERRAIN VARIÉ; PLAINE, MONTAGNE, VALLON. — Ce que nous venons de dire sur le parti que l'on peut tirer de chacune des formes, plane, convexe et concave, considérées en quelque sorte comme les élémens de la configuration d'un terrain, doit suffire pour donner une idée des ressources innombrables que présente un sol varié. Le parc, dont l'heureuse situation s'étend à la fois sur la colline et dans la vallée, peut réunir à tous les avantages particuliers de la plaine, de la montagne et du vallon, le mérite de la plus agréable variété; mais il faut alors que, dans sa composition, l'artiste ne perde jamais un seul instant de vue l'harmonie de l'ensemble; que les formes diverses du sol se lient l'une à l'autre et se développent naturellement sans se heurter; enfin que les détails, sans contraster brusquement, se fassent valoir par de piquantes oppositions, en concourant tous à l'effet général du tableau. Le niveau du terrain, sa convexité, sa concavité, doivent se modifier ou se dissimuler et disparaître même au besoin; il ne faut pas hésiter à les sacrifier quand elles sont inutiles, car elles nuisent à l'harmonie de l'ensemble toutes les fois qu'elles n'y contribuent pas.

DÉVELOPPEMENT DES MOUVEMENS NATURELS DU SOL. — De tout ce que nous venons de dire sur la configuration diverse des terrains, il suit, et nous ne saurions trop le répéter, que partout l'art véritable de créer les jardins consiste toujours à développer et jamais à contrarier les mouvemens naturels du sol. S'il est ridicule d'entasser à grands frais dans un riant vallon les accidens sauvages de la montagne, il serait absurde autant qu'impossible d'aplanir la montagne et de la transformer en vallée; mais si l'on ne doit jamais tenter de donner au sol une configuration en contradiction manifeste avec la nature, on peut toujours en développer les mouvemens, et même y créer quelques légers accidens qui pourront en rompre naturellement la monotone uniformité.

C'est donc une grande erreur, et cependant elle est généralement répandue, de croire que l'art véritable de créer les jardins exige des mouvemens de terre très-dispendieux. Mais il est vrai que souvent cette dépense devient nécessaire pour rétablir dans sa forme naturelle le sol que l'art symétrique des jardins réguliers avait systématiquement défiguré, et, il faut le dire hautement, en France aujourd'hui, ce sont là presque partout d'inévitables nécessités. C'est ainsi qu'au château de Beauregard (Pl. 15), les bâtimens d'une ferme construite sur des terrains rapportés à grands frais s'accouplaient bizarrement à l'habitation principale, l'obstruaient et lui masquaient entièrement le midi. Je fis disparaître cette ferme, depuis long-temps inutile à l'exploitation, et il me fallut alors rétablir la forme primitive du sol, en déblayant les terres rapportées pour les remettre à la place naturelle d'où on les avait si malheureusement sorties.

Les travaux de déblais et de remblais sont quelquefois aussi nécessaires dans un terrain qui n'a pas été symétriquement défiguré, pour niveler quelques inégalités raboteuses du sol, adoucir quelques pentes, combler des fossés inutiles, enlever des amas de terres ou de pierres, etc.; mais ces travaux deviennent inutiles quand des plantations doivent occuper et faire disparaître, par conséquent, ces inégalités désagréables; toutes les fois même qu'un accident de terre, qu'une butte, qu'un ravin, ne contrarient pas le caractère général du site, il

faut bien se garder de les faire disparaître, car, dès qu'ils peuvent entrer dans la composition de l'ensemble, ils sont susceptibles, par une disposition bien entendue, d'ajouter à l'effet général.

Avant de risquer un mouvement de terre, il faut être sûr qu'il en résultera réellement un bien positif pour l'ensemble, car la moindre bévue en ce genre est onéreuse au propriétaire et nuisible à la réputation de l'artiste, à qui d'ailleurs on sait rarement gré de ces dépenses obscurément enfouies; presque toujours même on vient à lui en contester le mérite et l'opportunité, aussitôt que le travail a disparu pour faire place aux agrémens naturels dont on jouit, sans s'en rendre compte, sans se rappeler les désagremens qu'ils remplacent, mais en n'oubliant jamais l'argent qu'on a dépensé. Aussi l'emploi des déblais nécessaires doit-il toujours être arrêté d'avance, et immédiatement fait en remblais utiles, pour éviter toute perte de main-d'œuvre et tous faux-frais.

§ VIII. Arbres, arbustes et arbrisseaux.

N. B. Voir dans la troisième partie les catalogues raisonnés de l'emploi des arbres, arbustes et arbrisseaux.

L'ombrage, la verdure, les couleurs variées des tiges, des feuillages, des fleurs et des fruits, telles sont les ressources naturelles que prodiguent à l'artiste les arbres, les arbustes et les arbrisseaux. Majestueuses forêts, bois mystérieux, clairières lumineuses, taillis épais, groupes hospitaliers, abris solitaires, vous fûtes de tout temps et vous serez toujours le plus bel ornement de nos domaines, de nos parcs et de nos jardins. Mais, dans votre éternelle parure, la main de l'homme, lente et faible à créer, est prompte et forte à détruire; pour ne pas s'égarer, pour ne rien mutiler, qu'elle se laisse guider par le doigt puissant de la nature, que partout elle respecte son empreinte divine. La cognée imprévoyante est mortelle aux forêts, mais la serpe intelligente rajeunit les bois, dégage les clairières, renouvelle les taillis, dispose les groupes avec grâce, émonde les sujets isolés, et la séve obéissante produit au gré de l'homme le feuillage, les fleurs et les fruits.

Il faut au moins une année à l'arbrisseau le plus hâtif pour qu'il devienne adulte; l'arbuste, dont la croissance est la plus rapide, exige plus d'un lustre pour se développer; la plupart des arbres ne sont dans leur force qu'après un quart de siècle, et le siècle lui-même suffit à peine pour donner au chêne toute sa majesté: en un instant la serpette coupe un arbrisseau, la serpe détruit un arbuste, la cognée fait tomber un arbre, et la hache renverse en une heure le géant de la forêt, celui de qui, suivant l'expression sublime de Lafontaine,

> La tête au ciel était voisine,
> Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Que ces réflexions, sans cesse présentes à la pensée de l'artiste créateur d'un jardin, arrêtent long-temps sa main avant de détruire, et qu'un arbre d'une belle venue ne soit jamais sacrifié sans les motifs les plus impérieux.

Forêts. — Les cimes majestueuses de quelques chênes séculaires percent çà et là un dôme immense et ondoyant de verdure; l'œil s'égare dans les sombres profondeurs que le feuillage dérobe aux rayons du soleil, et l'âme plongée dans le recueillement se défend à peine d'une sainte terreur; tel était le désert imposant de la forêt où le druide trouvait à la fois et son temple et son culte; depuis long-temps ces antiques forêts ont disparu profanées par la main de l'homme; et dans nos bois les plus étendus, les moins mutilés, et auxquels de nos jours on se plait à prodiguer le nom de forêts, à peine si l'on trouve encore quelques chênes vieux, disséminés parmi la futaie et les taillis.

Une forêt se trouve rarement enclavée en entier dans le plus vaste domaine; mais les bois d'un domaine et même ceux d'un parc peuvent s'agrandir en se reliant à la forêt voisine, et c'est un admirable point de vue pour un jardin que la masse imposante d'une forêt à l'horizon.

Si la forêt dépend du domaine, contentez-vous de la percer de grandes routes; sa lisière, nettement prononcée et dessinée à grands traits, ne doit offrir aucun détail qui puisse nuire au grandiose des masses; les routes, aussi directes que possible et largement tracées à perte de vue, rassureront les promeneurs que la crainte de s'égarer empêcherait de s'engager dans les chemins voisins de l'habitation. Ces routes conduiront à la ville, au village, à des ruines intéressantes, ou déboucheront sur le site le plus riant de la campagne environnante.

Les ruines du château de Pierrefonds sont un des ornemens de la forêt de Compiègne; l'eau des étangs, l'isolement des maisons qui forment un hameau au pied de ces ruines, la richesse de la végétation, contribuent à la beauté de la scène et aux impressions puissantes qu'elle fait naitre.

L'image de la forêt ne peut se reproduire convenablement dans un parc qu'à l'aide de vastes groupes d'arbres antiques jetés, comme ils le sont à Blenheim, au milieu d'une solitude mystérieuse, dont le bruissement du vent et le cri des oiseaux forestiers interrompent seuls le calme et le silence.

Bois, clairières et taillis. — Sous un dôme de feuillage moins élevé, le bois moins étendu et moins sau-

vage que la forêt, en rappelle cependant l'aspect imposant et mystérieux dans ses masses les plus touffues. Tels étaient les bois sacrés où la civilisation de la Grèce et de Rome se plaisait à bâtir ses temples et surtout ceux consacrés aux divinités infernales; là, aucune variété de feuillage, aucune éclaircie, ne venaient animer d'une lumière plus vive le jour pâle et douteux de ces masses d'une sombre verdure, qui disposaient l'âme à la méditation, au recueillement et à la crainte.

Le bois, ses massifs et ses clairières sont presque indispensables à l'agrément d'un domaine; la grandeur d'un bois contribue souvent à la beauté d'un parc; un bouquet de bois devient aussi l'ornement d'un jardin, et il n'est guères déplacé que dans les jardins de ville et dans ceux d'une faible étendue.

Le bois se marie naturellement au site qui l'a vu naître, et cette harmonie, l'artiste doit l'étudier sans cesse pour ne jamais la contrarier ni par ses plantations ni par ses abatis. Il est bien rare que la futaie et même le taillis ne présentent pas quelques éclaircies, quelques groupes élancés qui rompent l'uniformité du massif; l'artiste doit profiter avec soin de ces indications naturelles, développer le jeu magique de la lumière et des ombres. Dans les clairières habilement dessinées, faire ressortir l'élégance d'un groupe, la variété du feuillage; tels sont les moyens d'égayer, sans la troubler, la solitude habituelle des bois. Un massif peut être rendu impénétrable pour masquer une clôture ou un voisinage peu agréable à l'œil; une éclaircie peut s'agrandir pour ménager une échappée de vue; un groupe peut être disposé de manière à produire un effet plus pittoresque; mais partout l'art doit s'unir si intimement à la nature, que nulle part on ne puisse les séparer.

Les bois qui couronnent les hauteurs offrent en général plus d'agrémens que ceux qui garnissent les fonds; les échappées de vue y sont plus nombreuses et plus variées, les promenades moins tristes et moins humides.

L'artiste ne doit négliger aucune de ces ressources du site où le bois est planté; des chemins largement dessinés, des allées tracées avec soin, ajouteront de nouveaux charmes aux beautés naturelles des lointains et des premiers plans.

A Saint-Leu, le bois couronne de toutes parts les sommités du parc; le soleil semble y retarder sa course, parce que le matin ses rayons n'y arrivent qu'après avoir franchi la hauteur de la ceinture boisée dont ils ne peuvent pénétrer l'épaisseur : combien de jouissances nouvelles y procurerait une vaste clairière où viendraient se jouer les premiers rayons du soleil levant! (*Voy.* Planche 13 et papier de retombe.) Mais il ne faut pas dégarnir entièrement les hauteurs de manière à en laisser voir à nu les sommités au delà du bois; ce serait maladroitement diminuer l'étendue de la scène qui paraît d'autant plus vaste qu'on n'y voit pas de limite; ce serait gâter l'horizon qui se perd toujours agréablement dans le feuillage.

Quand le sol du bois ne présente que peu d'inégalités, quelques arbres d'un vert sombre dans les bas-fonds, quelques arbres d'un vert clair sur les hauteurs, massant davantage les ombres et la lumière, prononceront plus hardiment le relief du tableau, tandis qu'une sage répartition des massifs, des clairières et des groupes agrandira la scène. Mais la prodigue variété du feuillage, les contrastes trop nombreux des massifs, des clairières et des groupes, s'entre-coupant et se divisant à l'infini, rétréciraient inévitablement le terrain, en paraissant se disputer l'espace qui les renferme, pour y éparpiller de maigres filets d'ombre et de lumière.

Les collines boisées paraissent d'autant plus élevées, et leurs arbres d'autant plus grands, que leurs ombres sont plus vastes; ces ombres paraissent s'étendre d'autant plus loin qu'elles se projettent plus librement. A Chatsworth, la bande assombrie de gazon qui existe au pied de la tour de la montagne, limite la grandeur des ombres et la hauteur des arbres : une vaste clairière près de la grande cascade eût coupé avantageusement la ceinture uniforme du bois; la montagne en paraîtrait plus vaste, les arbres plus élevés, et le soleil pourrait colorer les rochers et le gazon (Pl. 7).

La lisière du bois doit offrir, dans ses inégalités, des lignes plutôt brusquement rompues qu'adoucies et raccordées par un contour continu; les rentrans doivent être plutôt profonds que larges, les saillies plutôt avancées qu'étendues; le bois paraît ainsi s'agrandir à la fois de la profondeur des rentrans et de la saillie des masses les plus avancées. Mais il faut prendre garde que ces inégalités, trop nombreuses et trop également répétées, ne reproduisent un contour uniforme.

On peut rompre la ligne continue d'une lisière de bois, soit par des plantations en saillies, soit par de simples abattis en rentrant; ce dernier mode est en général préférable à raison de la difficulté d'éviter la disparate entre les nouvelles plantations et le bois tout venu. Mais soit que l'on plante, soit que l'on abatte, il sera bon de disposer ou de réserver quelques groupes et même quelques sujets isolés qui se prononceront vigoureusement en avant, sans cesser de se relier à la masse boisée dont ils varieront naturellement les contours.

Bosquets, bocages, élysées. — Le bosquet et le bocage sont des bouquets de bois, en quelque sorte cultivés; l'élysée est une clairière dont la pelouse, plantée d'arbres à haute tige, est ombragée par le dôme élevé de leur feuillage. Le tracé régulier des jardins symétriques emprisonnait le bosquet d'un mur de charmille, taillait en salle de verdure le bocage compassé, alignait en quinconce les arbres de l'élysée, et toujours captives, les eaux stationnaient dans des bassins géométriques, s'élevaient ou retombaient en jets et en cascades métho-

diquement étagés. Le bosquet et le bocage doivent être au contraire irrégulièrement plantés et ouverts de toutes parts; le dessous des arbres, futaie et taillis, doit être presque partout assez aéré pour s'émailler de fleurs agrestes; les eaux doivent y circuler librement à travers les gazons et les cailloux; les sentiers sinueux y serpenter en tous sens, et leurs bordures fleuries se garnir d'arbustes et d'arbrisseaux cultivés. Les formes onduleuses du terrain sont celles qui se prêtent le mieux à ce genre de plantations qui convient également au domaine, au parc, au jardin, et qui ne serait déplacé que dans le site sauvage ou rustique. Quelque futaie massée avec goût, çà et là, domine élégamment le taillis, parfois un peu épais, et ses continuelles éclaircies; les nuances du feuillage, les formes du branchage, doivent être plutôt assorties que variées; les arbres touffus par le bas doivent y paraître plutôt rares que nombreux; les eaux y sont presque indispensables pour entretenir la fraîcheur, et des vues habilement ménagées sous la feuillée en retracent le cours par un brillant reflet.

Ne serrez pas trop les plantations nouvelles, de peur qu'elles ne poussent grêles et trop dégarnies par le bas avant d'être parvenues à leur croissance. Si vous êtes impatiens de jouir, jetez dans les intervalles quelques arbres que vous arracherez plus tard, mais plantez-les au moins de manière qu'ils ne puissent pas gêner la venue de ceux qui doivent être conservés.

Quand on veut transformer en bosquets un bois déjà venu, il faut pour ainsi dire deviner les accidens du terrain caché sous le fourré, ménager la futaie et le taillis, n'abattre que le moins possible et seulement assez pour débrouiller cette espèce de chaos; puis éclaircir peu à peu, dessiner les sentiers, pratiquer quelques vues; aérer le dessous des arbres pour que les troncs puissent se garnir de branches, ce qui demande toujours un ou deux printemps; l'artiste sera d'ailleurs bien récompensé de ce travail pénible et de tous les soins qu'il exige, par la prompte jouissance de ses bosquets en pleine venue et créés ainsi comme par enchantement.

Les arbres de l'élysée, plantés irrégulièrement, doivent conserver assez de distance entre eux pour que le paysage n'y soit jamais masqué, et que l'air, continuellement renouvelé, y entretienne la verdure des gazons. Cette disposition a le double avantage d'agrandir à la fois le champ de la pelouse et celui de la vue.

Massifs boisés et massifs en terre de bruyère.—Si les massifs ne se relient pas immédiatement au bois, il faut les en séparer complétement et les rendre plus distincts encore par la variété du feuillage, des fleurs et des fruits des arbres, des arbustes et des arbrisseaux dont ils sont plantés.

L'étendue des massifs dépend naturellement de celle du jardin, leur disposition est subordonnée à la place qu'ils occupent et à l'effet qu'ils sont destinés à produire; en général, les lignes de leurs contours doivent être plus brisées encore que celles des bois, et leur piquante irrégularité fait presque toujours leur plus grand charme. On emploie indistinctement les massifs à procurer de frais ombrages, à rompre le niveau de la plaine ou la symétrie d'une ligne continue, à créer des plans intermédiaires, à faire disparaître, même en terrain varié, la monotonie d'une pelouse continue, à masquer une clôture ou un voisinage désagréable, à vaincre les difficultés de certains raccords de terrain, à déguiser les angles sous lesquels certaines lignes se couperaient désagréablement, enfin à reculer et à rapprocher à volonté l'horizon: suivant ces destinations diverses, les massifs doivent être différemment composés et plantés; et malgré les ressources nombreuses que présente le port et feuillage de toutes les espèces d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux, plus le jardin est petit, plus il est difficile de varier les massifs, et plus il faut d'art pour qu'ils ne soient ni trop lourds, ni trop grêles, et qu'ils paraissent toujours naturels.

A proximité de l'habitation ou des promenades les plus fréquentées, abrités des vents du nord par des massifs boisés auxquels ils viennent se relier autant que possible en amphithéâtre, des massifs élégans de plantes exotiques sont plantés dans la terre de bruyère, et étalent la riche variété de leurs feuillages et de leurs fleurs.

Ces massifs en terre de bruyère offrent de grandes ressources pour orner le voisinage de l'habitation, déguiser la nudité des clôtures, masquer les angles des murs, etc., etc.; mais ils sont en général trop frêles, et n'ont jamais assez d'élévation pour être isolés au milieu de vastes espaces dans lesquels ils disparaîtraient inaperçus. Ils sont aussi trop délicats pour être abandonnés dans les sites incultes et sauvages; cependant ils peuvent orner la lisière cultivée d'un bois, garnir le pied d'un groupe d'arbres antiques. Ils sont d'un usage habituel pour dissimuler les hivers et embellir les jardins de ville.

Groupes.—En parlant des bois et des massifs, nous avons déjà traité de la disposition des groupes qui s'y relient, et de la nature des arbres qui doivent alors les composer; il nous reste à nous occuper des groupes isolés, les uns étendant jusqu'à terre leurs rameaux touffus, les autres élançant dans les airs leur dôme de verdure.

Les groupes touffus, mêlés d'arbres à haute tige, d'arbustes, d'arbrisseaux, de plantes grimpantes, ne diffèrent que par leur moindre étendue et leur moindre opacité des massifs qu'ils peuvent remplacer au besoin, surtout dans les jardins de ville. La variété infinie de ces groupes se prête merveilleusement à animer la scène. C'est là que les nuances tendres, sombres, argentées, rougeâtres du feuillage, peuvent se marier agréablement

aux fleurs et aux fruits de toutes les couleurs : c'est là qu'on peut laisser et les branches mortes chargées de plantes grimpantes et l'arbre étouffé par le lierre ; mais n'allez pas, à l'exemple de Kent, enterrer, comme il le fit à Kensington, des arbres morts, tout exprès pour les couronner de plantes parasites ; imitez sans recherche les accidens de la nature, profitez avec goût du hasard qui vous les offre, mais ne fatiguez pas la vue de continuels écarts et gardez-vous surtout de la bizarrerie.

Les groupes éclaircis plantés irrégulièrement d'arbres à haute tige, autant que possible de même espèce et d'une belle venue, ne s'embranchent qu'à leurs cimes qui s'unissent, et laissent une libre circulation aux promeneurs abrités sous leur ombrage. Ces groupes doivent être disposés de telle manière qu'on puisse les regarder avec plaisir de tous les côtés ; comme ils permettent à la vue de s'étendre sous leur feuillage, ils sont par cela même bien placés à peu de distance des habitations ou des fabriques, au milieu d'une vaste clairière qui dégage la sommité d'un mont, sur le penchant d'une colline, et principalement au bord des eaux.

Le groupe de ce genre, qui m'a paru le plus remarquable, est celui qui existe sur le bord du torrent de Dervent à Chatsworth (Planche 7). Il semble que la nature elle-même ait pris plaisir à faire croître un majestueux ombrage dans ce vaste vallon.

Le groupe circulaire de la grande pelouse des écuries, à Chantilly, serait d'un bel effet sans la symétrie compassée de sa plantation, symétrie qui de tous côtés offre l'uniformité d'un seul et même aspect. Cet exemple doit prouver avec quel soin, bien loin de la rechercher, on doit éviter la régularité d'un groupe isolé.

A Blenheim, quelques groupes superbes viennent seuls animer une étendue de mille arpens.

Morfontaine nous offre plusieurs beaux exemples (Pl. 5) de groupes d'arbres verts à troncs nus et élancés ; le ton sombre de leur épais feuillage semble promettre un ombrage impénétrable.

Trois ou quatre arbres peuvent fournir un groupe, et, dans un jardin, on prend ordinairement des arbres à fleurs pour le former ; dans un parc, dans un domaine, on emploie plus volontiers les arbres forestiers ; mais en général, ce sont plutôt les arbres d'un port remarquable qui font les beaux groupes, que les troncs nombreux. Les groupes d'ailleurs peuvent varier de dimension presqu'à l'infini, sans aucune autre condition que celle de rester constamment en rapport avec la nature et l'étendue du site.

Arbres isolés. — Détaché du massif et du groupe auxquels cependant il se relie parfois, un arbre jeté avec abandon sur la pelouse qu'il ombrage doit son plus grand agrément à cet isolement même ; ce serait donc en détruire le charme que de multiplier les arbres isolés ; ce serait nuire à l'effet que de les disposer d'une manière confuse et monotone.

L'arbre isolé peut être également bien placé dans le jardin, dans le parc et dans le domaine, quel que soit le site ; seulement, l'arbre doit être d'autant plus majestueux qu'il est plus en vue, dans un vide plus vaste. On préférera, dans le jardin, l'arbre portant de belles fleurs, comme le tulipier, le catalpa ; sa disposition d'ailleurs et son emplacement, dans un jardin aussi bien que dans un parc et dans un domaine, sont indiqués par la nature du site environnant.

Je n'ai vu nulle part d'arbres isolés mieux disposés et d'un plus bel effet qu'à Blenheim ; là, sur un tronc gigantesque s'attache de tous côtés un branchage que la main de l'homme n'a jamais mutilé, et dont la rameuse verdure embrasse la moitié d'un arpent ; là, non loin d'un massif auquel il se relie avec abandon, un chêne antique de la plus belle structure, du port le plus imposant, domine majestueusement cent arpens de gazon qu'il semble protéger de ses rameaux étendus (Pl. 3). Il a cru seul dans cet espace immense, et jamais dans la forêt il n'eût pu se développer en tous sens avec autant de bonheur ; si on l'eût isolé par la destruction de la futaie voisine, son branchage eût commencé plus près de la cime. C'est pourtant le moyen le plus ordinaire d'obtenir de suite un bel arbre isolé que de sacrifier ses voisins, tant est lente la croissance d'un arbre pour la vie d'un homme ; mais il faut aussi songer à l'avenir et planter ces arbres isolés qui charmeront à leur tour de leur masse pittoresque nos arrière-neveux.

Buissons, haies et clotures. — Le buisson qui, touffu à partir de terre, a peu d'étendue et encore moins de hauteur, peut plaire dans un site agreste ou sauvage, à raison même de son abandon et de sa rusticité ; il faut donc toujours le laisser croître en toute liberté et se contenter de l'appuyer à quelque plantation, de peur qu'un isolement trop complet ne le rende grêle et mesquin. Mais façonner les buissons en boules, en pyramides, en figures d'animaux, en chimères fantastiques, ces absurdes mutilations ont toujours été d'un goût dépravé, même dans l'ordonnance la plus compassée du jardin le plus symétrique.

Dans ces jardins réguliers, où l'on se plaisait à reproduire en feuillage toutes les formes architecturales, la charmille, le tilleul, l'if, le frêne et tous les bois dont la ramure se reproduit sous le ciseau, se façonnaient en berceaux, en arcades, en palissades, en rideaux, en murs de soubassement et de clôture ; des labyrinthes méthodiquement inextricables enfermaient d'une double muraille de verdure les zones uniformes de leurs monotones allées concentriques ; l'air circulait difficilement à travers ces épais compartimens de feuillage taillés géométriquement en salons, en berceaux, et l'on y respirait à peine, emprisonné de tous côtés par

une nature annuellement mutilée. Quelquefois, cependant, les berceaux symétriques étaient aérés et servaient de passages ombragés; c'est ainsi que Napoléon fit exécuter à Compiègne un berceau de près d'une lieue de longueur pour communiquer avec la forêt à travers un jardin nouvellement planté et sans ombrage encore; de nombreuses plantes grimpantes, transplantées en pots avec le plus grand soin, ombrageaient le berceau dès la même année.

Les haies sont, à défaut d'eaux, les clôtures les plus naturelles du jardin; bien entretenues, elles sont préférables aux murs, parce que, non moins difficiles à escalader que de hautes murailles en pierre, elles n'empêchent ni le soleil d'arriver, ni l'air de circuler, ni la vue de s'étendre en tous sens. En Angleterre, dans la plupart des comtés, des haies nombreuses morcellent les herbages et les champs cultivés; il en est de même en France, dans plusieurs départemens, et cette subdivision à l'infini ôte peut-être aux champs leur plus grand charme, celui d'une étendue immense, sans autres limites que celles indiquées par la nature en tout pays, les bois, les montagnes et l'horizon.

Cependant, en Angleterre, ces haies continuelles étant en général les seules clôtures, et disparaissant sous la verdure qui les réunit en un vaste jardin, semblent prêter un agrément particulier aux environs des villes et des villages.

Combinaisons variées d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux, de port et de feuillage différens. — Dans les massifs, il faut avoir soin d'étager les arbres de manière que les plus élevés occupent le centre, les moins élevés se rapprochant des bordures: il en est de même des arbustes et des arbrisseaux à fleurs qui garnissent les devans, et dont les touffes les plus épaisses doivent se rejeter le plus en arrière.

Les arbres des formes les plus différentes peuvent toujours se mélanger d'une manière agréable quand on sait adroitement ménager les transitions par des intermédiaires convenables. Cependant, il vaut mieux masser entre eux les arbres touffus d'une forme régulière et tranchée, comme les conifères, par exemple, que d'en barioler gauchement toute espèce de massif; et ce ne serait tirer aucun parti d'un arbre élégant, à feuillage léger, que de l'enfouir au centre des masses les plus touffues. Eviter les disparates par un assortiment gracieux de formes qui se lient l'une à l'autre sans aucune solution choquante de continuité, ménager les oppositions, les graduer au besoin sans jamais les prodiguer, et surtout sans brusquer les contrastes; tels sont les principes qui doivent guider l'artiste dans toutes les combinaisons qu'il voudra tenter.

Le feuillage varie en général suivant les arbres, et sur le même arbre les saisons le nuancent différemment. Ces ressources sont précieuses pour l'artiste qui peut ainsi disposer d'une foule de teintes, depuis le vert le plus tendre jusqu'au vert le plus sombre, depuis le jaune rougeâtre jusqu'au pourpre foncé. C'est dans l'automne que se montre toute la richesse des tons du feuillage, et c'est la saison la plus favorable pour observer avec quel charme la nature les marie en masses harmonieuses et toujours variées sans la moindre bigarrure. On peut rompre la verdure uniforme du printemps et de l'été, en jetant dans les massifs quelques arbres dont les feuillages ont en toute saison les tons dorés et rougeâtres de l'automne; on peut tirer parti des nuances même de la verdure pour donner de la profondeur à la scène, les masses du vert le plus tendre paraissant toujours s'éloigner, tandis que celles d'un vert plus foncé semblent se rapprocher; mais il faut consulter sans cesse la nature pour cette dégradation perspective de tons, entiers sur les devans, rompus dans les plans intermédiaires, vaporeux dans les fonds, et qui s'éteignent à l'horizon dans des masses confuses d'ombre ou de lumière. Il ne faut pas oublier non plus de faire entrer dans cette combinaison de teintes la durée variable du feuillage qui les fournit, et les nuances qu'y déterminent les saisons; le feuillage persistant subissant lui-même cette modification du vert tendre printanier au vert sombre et rougeâtre de l'automne.

Quant aux combinaisons qui résultent du mélange des fleurs et des fruits, il faut éviter également la bigarrure et les brusques contrastes, sans fuir les oppositions, sans les rechercher, suivant constamment un guide qui ne peut jamais égarer, la nature, ce modèle inépuisable et éternellement varié de toutes les harmonies et de tous les arts d'imitation.

§ IX. Eaux.

Tranquilles et réfléchissant la voûte du ciel, agitées et brillantes de reflets lumineux, qu'elles s'écoulent paisibles avec un doux murmure, qu'elles courent en bouillonnant, bondissent ou retombent en cascades, partout les eaux prêtent de nouveaux charmes au site du paysage qu'elles animent, et sont, après la verdure, l'élément le plus indispensable peut-être des jardins. Les sources, les fontaines, le ruisseau, la nappe d'eau, conviennent également à tous les jardins; l'étang, le ruisseau torrentueux et la petite rivière trouvent à se placer dans les limites d'un parc; le lac, le torrent, la rivière, ont besoin, pour se développer, de la plus grande étendue du domaine, qui offre même quelquefois un passage suffisant au cours majestueux du fleuve; mais dans le jardin le moins étendu, comme dans le plus vaste domaine, il ne faut jamais négliger de se mé-

nager la vue des masses et du cours d'eau du paysage environnant, et surtout, quand on le peut, celle de la mer, la seule peut-être qui convienne indistinctement à toute espèce de site.

L'onde la plus paisible s'agite au moindre souffle du vent; l'on doit profiter de cette mobilité naturelle pour animer la scène; mais en tirant toujours parti des ressources qu'offre en ce genre la nature du terrain, l'artiste ne doit jamais oublier que l'eau, même dormante, a besoin d'un écoulement insensible qui la renouvelle, pour ne pas devenir infecte en croupissant, et que, dans nos climats, une habitation de toutes parts entourée d'eaux est rarement saine et sans inconvéniens graves. Le temps n'est plus où de hautes murailles crénelées, avec de larges fossés pleins d'eau, étaient la défense nécessaire du moindre castel; et la civilisation nous a trop habitués aux douceurs de la vie pour que la vanité même hésite à leur sacrifier l'aspect féodal d'un incommode donjon.

Mer. — C'est un spectacle toujours imposant que celui de la mer : soit que ses vagues agitées se soulèvent écumantes, retombent, bondissent et se roulent avec un fracas épouvantable, soit que ses flots tranquilles couvrent mollement le rivage, l'immensité de la mer semble rivaliser sans cesse l'immensité du ciel, dont elle n'est séparée que par une ligne d'horizon. Dessinez donc à grands traits des devans dignes d'une scène dont les fonds sont si majestueux; ce n'est pas à travers l'étroite percée d'un obscur massif, c'est au grand jour que cette vue magnifique doit s'étendre sous les yeux du spectateur, rassuré par la solidité d'un terrain où des arbres séculaires s'élèvent en groupes gigantesques. Que l'artiste, créateur d'un jardin sur les bords de la mer, étudie donc avec plus de soin encore que partout ailleurs la configuration de son terrain; loin de la tourmenter, qu'il l'affranchisse des légers accidens, qu'il l'agrandisse de toutes parts; qu'en présence de la nature, le souvenir des chefs-d'œuvre de notre Claude Lorrain lui révèle le génie de ses immortelles compositions. Il serait maladroit et choquant de conserver une flaque d'eau en présence de la vaste mer; mais le ruisseau, la rivière, le torrent, le fleuve, qui courent y apporter le tribut de leurs ondes n'y sont pas déplacés; convenablement disposés, ils s'encadrent bien dans le tableau. Proscrivez seulement ces accessoires oiseux, ces détails parasites qui, ne contribuant pas à l'effet de l'ensemble, y nuisent nécessairement. Unité dans les masses, harmonie et grandeur même dans les détails, que rien enfin ne vienne troubler, par un contraste bizarre et mesquin, l'impression forte et sublime qu'apporte habituellement à la pensée de l'homme l'immensité des mers!

Fleuves et grandes rivières. — Si le domaine est traversé par l'un de ces cours d'eau larges et rapides, à navigation animée, dont la nature elle-même a frayé le lit peu sinueux suivant la pente du terrain, contentez-vous d'ombrager ceux de ses bords que la perspective rapprocherait en bandes étroites qui, parallèles à l'horizon, l'en tiendraient constamment à la même distance; dégagez au contraire les rives qui semblent le plus s'écarter pour développer en fuyant la nappe d'eau la plus continue. Emparez-vous hardiment des bords que vous voulez ombrager, et faites acte manifeste de propriété, sur l'un et sur l'autre, par des plantations qui les embrassent tous les deux dans un massif d'arbres de la même essence; c'est un artifice auquel il faut recourir pour agrandir en apparence le domaine, quand un large cours d'eau le limite au lieu de le traverser.

Dans les parcs et dans les jardins d'où la vue peut s'étendre sur le cours majestueux d'un fleuve ou d'une grande rivière, cherchez à montrer le cours le plus développé en nappe continue, mais tâchez de masquer celui que la perspective rétrécit parallèlement à l'horizon, car alors vous n'auriez plus sous les yeux que l'apparence d'un maigre filet d'eau suivant une ligne droite toujours à égale distance de l'horizon et du spectateur. C'est une faute assez commune, quand l'habitation est parallèle au cours des eaux, de s'en ménager la vue à l'extrémité d'une vaste pelouse; il faudrait au contraire la masquer précisément à ces points où le lit le plus large d'un fleuve ne peut jamais paraître que très-étroit, pour la réserver à ceux où il se développe en fuyant d'une manière continue jusqu'à l'horizon. Il est bien entendu que les premiers plans seront largement dessinés et toujours en harmonie avec ces fonds riches et majestueux, où se développent d'immenses reflets qu'il serait maladroit d'affaiblir par les facettes brillantes de petites flaques d'eau; mais le ruisseau qui cache sa source dans les massifs peut s'en échapper pourvu qu'il paraisse courir vers le fleuve, naturellement alimenté par les eaux des nombreux versans qui dominent ordinairement son cours.

Du jardin de Villeneuve-Saint-Georges, où la nature a disposé le terrain en amphithéâtre, dans un site majestueux, riche, où l'on peut voir à ses pieds la Seine, dont on n'est séparé que par le village, mais parallèlement au château, le fleuve se rétrécit en perspective, précisément au point le plus rapproché du spectateur : j'ai donc cherché à masquer cet aspect d'apparence mesquine, pour ménager la vue développée du cours du fleuve qui fait voir Paris jusqu'à l'horizon, et qui a fourni l'effet du clair de lune dont nous donnons la lithographie. (Voir, Pl. 15 et 16, le plan et l'élévation.)

Torrens. — C'est toujours dans un pays montagneux que les eaux torrentueuses précipitent leur cours bruyant, soit qu'elles tombent en cascades et rejaillissent écumeuses sur le flanc aride du rocher, soit qu'elles sillonnent d'un ravin inégal le versant de la colline, soit qu'elles creusent leur lit profond dans le vallon rétréci par des monts escarpés, soit qu'elles s'engouffrent dans un précipice, et que se frayant une issue souterraine,

elles reparaissent bouillonnantes, roulent, s'étendent et s'écoulent enfin paisiblement dans la plaine. Les ruisseaux et les sources alimentent ordinairement un peu le cours du torrent qui, gonflé brusquement par la fonte des neiges, ou par les pluies d'orage, déborde et ravage la campagne de ses fortes inondations; souvent aussi l'été tarit les ruisseaux, les sources qui s'y jettent, et le torrent disparaît dans son lit desséché par la canicule. On doit parer à ce double inconvénient des eaux torrentueuses, quand elles traversent un jardin, soit en les maintenant dans un lit plus large dont on approfondit le milieu, et ménageant au besoin des issues convenables à leur prompt écoulement, soit en disposant à différens points de leurs chutes de vastes réservoirs que les sécheresses ne pourront plus tarir.

La scène solitaire des longues montagnes du *Derwent* (1) est animée par le cours rapide d'un torrent qui laisse voir à nu le haut des rochers d'où il se précipite en cascade : à *Madloch-Bath*, le torrent furieux roule et retombe en cascades continues, sans cesse brisées contre des fragmens de roche, qu'il recouvre sans cesse de son écume presque aussi rougeâtre que la teinte de ses eaux.

L'imitation du torrent est d'autant plus difficile, qu'elle exige à la fois un terrain montagneux fortement accidenté et un cours d'eau d'une rapidité et d'un volume suffisans pour en franchir brusquement les divers obstacles; il est donc bien rare que l'artiste soit à même de tenter cette imitation de grandeur naturelle; quant au ruisseau torrentueux, qu'il le dirige dans un ravin constamment recouvert de l'onde écumeuse de ses petites cascades continues.

Rivières et cours d'eau.

> A défaut des courans formés par la nature,
> L'art pourra vous prêter son heureuse imposture;
> Sans doute; mais cet art veut un œil exercé :
> Que les flots bien conduits, que leur cours bien tracé,
> M'offrent de la rivière un portrait véritable;
> Son lit, ses eaux, ses bords, que tout soit vraisemblable.
>
> Delille.

La rivière est d'autant moins sinueuse qu'elle est moins encaissée, et que son cours plus rapide s'étend dans un lit moins resserré : ses eaux, très-variables de profondeur, sont en général d'autant plus limpides qu'elles coulent sur un sable caillouteux, ou qu'elles dorment paisibles au niveau du gazon de la prairie. Ce serait donc une fausse imitation du cours le plus sinueux, mais toujours continu de la rivière, qu'une suite de canaux tourmentés par des retours brusques qui, les repliant continuellement sur eux-mêmes, serpenteraient ainsi, forcément tordus, avec l'apparence inévitable d'une solution de continuité, et disgracieusement tortillés en courtes et subites sinuosités, plus nombreuses cent fois en un jardin de quelques arpens qu'elles ne le sont naturellement dans le cours entier d'une rivière qui traverse plusieurs lieues de pays. Une faute qui ne manque jamais à ces malencontreux pastiches, est d'affiler en coin aigu une langue de terre très-étroite formant l'un des bords d'un détour forcé, et de ne pas arrondir suffisamment le bord opposé, ou de ne pas en criquer la rive, en élargissant à ses dépens le lit de la rivière, ainsi que cela a toujours lieu par l'effet naturel du courant, dans les détours quelquefois brusques d'une rivière même peu rapide.

Quand les eaux se divisent pour former une île, il est rare que les deux courans qui l'entourent soient de même force et de même largeur, et presque toujours le lit ordinaire de la rivière, en aval de l'île, se trouve ensuite élargi par la réunion des deux courans. Si l'une des rives est concave, la rive opposée, à moins d'une crique plus ou moins large formée par le courant détourné, est habituellement convexe. Les bords opposés n'ont pas le même escarpement pour peu qu'il y ait d'accidens dans la configuration du terrain; leurs talus ne sont pas non plus constamment uniformes, à moins que le courant insensible de la rivière à plein bord n'arase constamment le gazon de la prairie sans pouvoir se gonfler accidentellement par des crues subites. Cette disposition, d'un aspect agréable dans une large vallée et dans la plaine, est celle que l'on imite le plus facilement et à moins de frais; si la nature du terrain force à laisser la rivière un peu encaissée, soit pour empêcher les infiltrations, soit pour éviter des dépenses de nivellement, il faut alors conserver aux rives le talus naturel des terres pour ne pas être obligé de les piloter.

Le cours des rivières, ordinairement faibles et peu profondes à leur source, s'accroît en volume, se développe et s'élargit à mesure qu'il s'étend; c'est presque toujours après un rapide détour ou une chute, que les eaux se forment en masse dans une vallée spacieuse; quelquefois ensuite le vallon se resserre et les eaux plus rapides courent dans un lit plus étroit; mais, pour imiter avec bonheur ces grands effets d'une nature pittoresque, il faut étudier consciencieusement la configuration du terrain et ne négliger aucune des ressources qui peuvent présenter la différence des pentes et du niveau des eaux. C'est ainsi qu'à *Blenheim*,

(1) Dans le *Derbyshire*.

les eaux de la rivière, resserrées d'abord sous un pont et formant ensuite au centre du vallon un lac que leur courant semble traverser, se resserrent de nouveau dans un lit plus étroit d'où elles retombent en cascades, pour s'écouler plus rapides entre des rives de plus en plus rapprochées. Il existait devant le château (Pl. I) un large et profond ravin qui le séparait brusquement des pelouses et des bois qui s'étendent dans la vallée, et avec lesquels il n'y avait d'autre communication que celle d'un pont sans eau, monument hors d'œuvre dont l'arche du milieu rivaliserait par sa hauteur et par sa largeur le célèbre *Rialto* jeté sur le grand canal de Venise. Brown, appelé pour refaire les jardins de Blenheim, s'empare d'une rivière étroite, la *Glyme*, qui coule peu abondante près de là; mais, pour déguiser son faible cours et aussi pour motiver le grand effet qu'il médite, il l'enveloppe, à sa prise d'eau, d'un massif d'arbres en pente, la divise par sept petites arches basses d'un pont de peu d'apparence, à partir duquel elle s'étend dans le vallon formant tout d'abord une petite baie semée d'îles et de bâtimens que les arbres masquent par intervalles; puis, semblant suivre la pente plus raide du terrain entre ses rives plus régulières, elle embrasse de ses courans inégaux l'île Élisabeth plantée de peupliers et d'arbustes qui se marient aux arbres des deux bords, pour se réunir, plus large, en aval de l'île, sous le pont à la grande arche, dont elle motive ainsi la construction monumentale. Après ce pont, ses eaux s'étendent en nappes au centre du vallon et se resserrent en se divisant en deux branches dont l'une semble égarer ses sinuosités jusqu'aux limites du vallon, et dont l'autre, traversant la vallée, arrose le jardin qu'elle borde d'un côté, et baigne les bois touffus qui couvrent le versant de la colline opposée. Réunies de nouveau sous un pont de fer, les eaux retombent en cascades d'une hauteur de dix-huit pieds, dans un lit plus étroit et assez large encore pour former un îlot planté d'arbres verts, tandis que sur les bords de la rivière, dont le cours suit les sinuosités et la pente du vallon, de vieux chênes que plusieurs siècles ont respectés, mêlent les reflets de leur cime à ceux du ciel; un pont moderne, près duquel se groupent de jeunes arbres au feuillage verdoyant, traverse en cet endroit délicieux le cours d'eau qui se jette enfin en petites cascades dans l'*Evendole*, sous un pont de plusieurs arches; l'*Evendole*, animant toutes les prairies qui l'environnent, laisse à découvert un pays charmant, fuit à droite et conduit à Isis, lieu chéri des poëtes anglais.

Telles sont les eaux justement célèbres de Blenheim; leurs rives hardies n'effraient plus l'œil de l'idée d'un précipice sur le bord duquel cependant un château s'était trouvé jeté, isolé, sans eaux, et maintenant, grâces au génie de Brown, ce château domine une rivière majestueuse, et se relie aux prairies et aux bois de la vallée et des collines qui l'environnent.

Le volume d'eau n'est pas toujours assez considérable, dans l'imitation des rivières, pour surmonter aisément les obstacles que le terrain apporte à son courant, soit que des pentes trop raides l'écoulent trop rapidement, soit qu'une entière planimétrie le retienne et l'absorbe; pour vaincre ces difficultés, il faut avant tout se conformer à la nature du site, et proscrire tous les moyens artificiels qui seraient en désaccord avec elle. Dans un pays accidenté, agreste ou sauvage, des rochers peuvent motiver et les chutes d'eau et les différences de niveau des rivières supérieure et inférieure, mais au milieu d'un pays de plaines, ces rochers seraient un contre-sens aussi ridicule qu'une différence sensible de niveau; si le cours d'eau peut alimenter la moindre usine, quel que soit d'ailleurs le site, la retenue d'eau, sa chute et les différences de niveau se trouvent motivées; cette roue hydraulique, d'ailleurs, ne fournît-elle que de faibles irrigations, animerait la scène.

Parfois, c'est à l'aide d'un pont, d'un massif d'arbres, qui en dissimulent la chute peu naturelle, que l'on masque les différences de niveau, souvent nécessaires pour faire valoir et relever l'habitation principale, ou pour donner un écoulement forcé à des eaux qui sans cet artifice resteraient stagnantes, mais toujours inexcusables quand elles sont sans motif. Tels sont les moyens employés à *Longleate* (1); du haut des collines par lesquelles j'entrai dans ce domaine, la rivière se présente parallèlement au vaste horizon qui se déploie sous les yeux du spectateur; d'abord, cette rivière me parut bien maigre dans une vallée aussi large avec une plaine si étendue et si découverte, dont cependant elle animait seule la vaste scène, mais en approchant je rendis justice au talent de Brown qui, en créant cette rivière factice et ménageant aux eaux une assez forte chute au-dessous d'un pont, s'est réservé un lac inférieur qui relève le château qui n'en est qu'à peu de distance (Pl. 19).

A Saint-Leu, la rivière donne de la gaieté à la scène; mais on n'a su tirer aucun autre parti des chutes, que celui de les diriger en cascades à travers des rochers mal exécutés, et hors d'œuvre dans un site riant, gracieux et assez riche : mieux eût valu un cours tranquille et continu, développant une vaste nappe d'eau, dans ce pays qu'aucune autre rivière ne traverse même au loin, que ces rochers étrangement transplantés pour obtenir de faibles cascades, et ce petit étang pratiqué dans le bas du terrain (Pl. 14).

(1) Dans le *Wiltshire*.

En général, le premier soin de l'artiste doit être de jauger exactement le volume d'eau, et de n'en disposer que suivant son importance, et toujours en harmonie avec l'aspect du site environnant; c'est le seul moyen d'éviter les contre-sens nombreux où l'on ne peut manquer de tomber, dès que l'art s'écarte de l'imitation scrupuleuse de son éternel modèle, la nature; dans les jardins symétriques, les eaux emprisonnées passaient dans leurs compartimens étagés de niveaux différens, à l'aide de maçonnerie dont le caprice seul de l'artiste variait l'architecture. A Chantilly, le grand canal déverse encore ses eaux par une coquille enchâssée dans son milieu, et l'on conçoit, qu'avec ces moyens hydrauliques, les différences de niveau des eaux n'offraient guères d'obstacles; mais il faut d'autres soins pour imiter la nature, et l'on ne doit jamais oublier qu'il n'y a rien de plus ridicule que ces moyens factices et cette maladresse d'imitation, qui paraît d'ailleurs d'autant plus grotesque qu'elle est sur une échelle discordante et hors de toute proportion avec la nature.

Ruisseaux.—Plus rapide en général que la rivière, dont il ne diffère souvent que par la petitesse de son volume et la brièveté de son cours, le ruisseau frémit agréablement sous la feuillée; ses bords saccadés bruissent sur les cailloux; il glisse à travers le sable et l'herbe fleurie, il fuit et serpente sur le gravier, en mêlant à l'émail des prés l'azur de ses anneaux onduleux et l'éclat de ses nappes de cristal. La source la moins abondante, la plus chétive fontaine, le plus maigre filet d'eau, qui sourde et se perd inaperçu, peuvent suffire, quand ils sont dirigés convenablement, pour alimenter le ruisseau solitaire dont la fraîcheur fertilise le sol, dont la limpidité réjouit la vue, et dont le murmure est si doux à l'oreille. Ne négligez donc jamais la plus faible ressource en ce genre, car elle est toujours précieuse par son agrément et par son utilité, aussi bien dans le plus riche domaine que dans le jardin le plus pauvre.

Au château de Franconville (1), le milieu du bois a été creusé en un petit vallon étroit et profond; la côte la plus élevée est sillonnée d'un ruisseau alimenté par des sources qui épanchent çà et là leurs ondes fraîches et limpides; quelques pierres rocailleuses, trouvées en creusant le vallon, y ont été laissées pour présenter à l'eau de faibles obstacles qu'elle tourne, en murmurant, séparée d'un sentier qui la borde par un étroit gazon. Le sentier formé par la tourbe, recouvert de gravier et du sable le plus fin, semble céder, élastique, sous les pieds des promeneurs. La pervenche, la fougère, quelques arbres verts, ornent cette promenade délicieuse en toute saison, car l'hiver n'en glace jamais les eaux transparentes, et leurs nappes argentines brillent des reflets les plus variés; les sources et le ruisseau se réunissent enfin pour donner naissance à une petite rivière qui semble fuir à regret en caressant de ses replis sinueux le bois qu'elle environne.

Sources et fontaines. — Ce n'est qu'après la canicule et avant la saison des pluies que l'on peut constater positivement l'existence et la richesse des sources et des fontaines que possède un terrain : à toute autre époque, des eaux peuvent apparaître, sourdre et ruisseler même, qui tarissent à la moindre gelée d'hiver ou bien aux premières chaleurs de l'été. Ces eaux cependant, convenablement recueillies par des tranchées souterraines, tapissées de glaise, revêtues d'un lit de gravier, mises à l'abri des éboulemens de terre par une petite voûte pierreuse, sans aucune maçonnerie, peuvent être conduites et rassemblées en une fontaine permanente. Quelquefois, dans les terrains volcaniques, une source, continue dans son intermittence, sort en bouillonnant du sein de la terre pendant quelques instans, puis disparaît, engouffrée, pour jaillir de nouveau à heure fixe. Dans la plaine la plus sèche, au milieu du site le plus éloigné du moindre coteau, la sonde du puits artésien, perçant l'enveloppe marneuse des eaux souterraines, peut les faire jaillir et bouillonner à la surface du sol et produire une source abondante. Ne négligez aucun des moyens qui peuvent vous procurer de l'eau; mais n'étalez pas à découvert une maigre fontaine dans un bassin prétentieux, laissez-la deviner, à la verdure et à la fraîcheur de l'ombrage qui la défend des ardeurs du midi; ne prodiguez pas non plus en bassins multipliés qui faute d'écoulement deviendraient des marres et des crapaudières, les sources nombreuses que le terrain possède. Cette faute m'a paru remarquable dans les jardins du général Vandamme, sur le Mont-Cassel, département du Pas-de-Calais. Les eaux qui sourdent sur la hauteur, eussent pu, convenablement dirigées, se réunir en une vaste fontaine dont la surabondance se fût épanchée en ruisseau courant dans le ravin naturel très-profond qui traverse la propriété; on les a gaspillées au contraire en une foule de petits bassins symétriquement irréguliers où elles croupissent emprisonnées dans le plomb.

Placé sur la route du voyageur ou sur le bord d'une promenade, le bassin d'une fontaine doit toujours être simple; il peut l'être moins quand des souvenirs historiques se rattachent à la source; il doit rester rustique dans un site agreste. A Stowe, comté de Buckingham (2), au centre des jardins, une claire fontaine est ombragée d'arbres majestueux qui protégent les lauriers-amandes, les philaria, etc., qui décorent cet endroit écarté; la coupe hospitalière suspendue à sa chaîne invite le promeneur à se rafraîchir en goûtant l'onde limpide, qui plus loin s'épanche dans un ruisseau devenu bientôt une rivière qui se perd enfin dans un lac. En

(1) Département de l'Oise, 8 lieues de distance de Paris.

(2) Dans le *Buckinghamshire*, à 60 milles de Londres.

face de la rivière, à mi-côte de la colline, à Blenheim, la source qui alimentait les bains du pavillon de la belle Rosemonde a maintenant un bassin de pierre qui rappelle les souvenirs de cette jeune fille, que sa retraite dans un labyrinthe ne put soustraire aux jalouses fureurs de la femme de Henri II. Sur les sommités des Vosges, un tronc d'arbre laissé debout épand dans un tronc creux et renversé, formant bassin, l'onde limpide destinée à rafraîchir le voyageur qui en parcourt les routes boisées, arides et solitaires; aux eaux de Bade, de Seltz, et dans tout le voisinage de la Forêt-Noire, des fontaines de cette rusticité se trouvent en parfaite harmonie avec le site agreste et boisé qui les environne.

Lacs, étangs et nappes d'eau. — C'est toujours à proximité des hautes montagnes, rarement sur leur plateau même, souvent dans les plaines élevées que borde la chaîne accidentée de leurs sommets inégaux, et plus ordinairement dans l'enceinte formée à leur base par des monts secondaires, que se trouvent ces grands amas d'eaux dormantes que l'on appelle lacs; ces immenses réservoirs, dont la nature seule a développé l'imposante étendue et creusé les vastes profondeurs restent habituellement immobiles; mais s'ils ont ainsi le calme de la mer, sans en avoir le flux et le reflux, ils en ont aussi les tempêtes.

L'artiste imitateur d'un jardin, sur les bords d'un de ces lacs, doit agir comme il le ferait sur les bords de la mer; il aura soin surtout d'en ménager la vue la plus étendue, celle où l'horizon seul sépare les eaux du ciel, et il dessinera largement des devans en harmonie avec ces fonds imposans.

Creusés et agrandis par la main des hommes, de vastes étangs, bien disposés dans un terrain convenable, offrent sur une échelle assez grande une imitation satisfaisante des lacs naturels; mais il faut alors que tout contribue, par une illusion véritable, à justifier ce nom qu'on leur donne volontiers; que les gazons et la bruyère en pentes insensibles viennent se marier à la concavité continue des bords, que des rochers en justifient le brusque et rare escarpement, que le soleil y pénètre librement à toute heure, que son disque immense à son lever ou à son coucher paraisse sortir du sein des eaux ou s'y plonger, que la lumière environne de toutes parts les ombres et les reflets des rochers et des arbres, massés ou disséminés dans quelques parties seulement d'un contour bien développé; la profondeur du lac paraît d'autant plus grande, que les roseaux et les plantes aquatiques s'étendent moins, se montrent plus rapprochées du bord, plus rares quand la pente est plus raide, et qu'elles disparaissent auprès du plus faible escarpement.

Tels sont les lacs d'Ermenonville et de Morfontaine qui contribuent puissamment aux charmes de ces belles propriétés. Les rochers, la bruyère, le grand pin d'Écosse, vont bien à la sauvage mélancolie du lac d'Ermenonville; ils seraient déplacés dans un site champêtre, riant. Le lac de Morfontaine, dont la nappe est d'environ 150 arpens, a été créé par Joseph Bonaparte, dans un terrain marécageux dont l'enfoncement à mi-côte est en quelque sorte désert, tandis que, dans les parties basses, des prairies vastes et animées contrastent naturellement avec l'âpreté du reste de la scène; le rocher de grès qui forme l'île Moltou, est en parfaite harmonie d'ailleurs avec l'agreste rusticité du site.

A Stowe, l'aspect du lac moins étendu m'a semblé également convenable au caractère riche, majestueux, du site où il se trouve; en général, ces grandes nappes d'eau ne peuvent produire d'effet qu'autant qu'elles sont en parfaite harmonie avec la nature du site environnant.

On peut, pour augmenter la nappe apparente d'un lac, en masquer l'une des extrémités par un massif quelconque; mais il faut alors qu'un mont, un coteau assez éloigné pour que l'œil s'y perde, semble rétablir à l'horizon cette limite que vous avez dissimulée; il est indispensable aussi que, dans l'endroit même où l'eau va disparaître, cette eau soit assez profonde pour ne pas détruire l'illusion en rapprochant à contre-sens un rivage que vous vouliez faire fuir. Ce moyen produit d'autant plus d'effet, qu'un horizon bien dessiné satisfait l'œil qui se reporte sur les devans de la scène, tandis que l'imagination s'égare indéterminée et met volontiers l'immensité à la place de l'étendue dans la direction où cette étendue n'est pas limitée.

Les bords des étangs et des pièces d'eau sont, comme ceux des lacs, susceptibles d'une grande variété; mais moins il y a d'étendue d'eau, plus il serait ridicule de rechercher des contrastes multipliés; il suffit en général des légers accidens du terrain, de quelques lisières de bois pour développer, sans découpures, la concavité continue et cependant variée de la bordure convenable d'une nappe d'eau. Les criques, les baies plus ou moins prononcées, les caps, les presqu'îles, les langues de terre, les promontoires, les embouchures des fleuves et des rivières, sont les inégalités naturelles des bords d'un bras de mer ou d'un lac immense; mais il serait absurde d'en rechercher l'imitation, parce qu'elle serait inévitablement risible et choquante dans le contour d'un étang ou d'une pièce d'eau.

Une île, en eau dormante, a toujours une forme différente d'une île en eau courante, et cela tient à la nature même de leur formation; car les aspérités saillantes sont constamment détruites par la force des courans, et le contour de l'île prend en général une figure d'autant plus oblongue qu'ils ont plus de rapidité, la pointe se présentant le plus souvent en amont, quelquefois cependant en aval, suivant la direction des courans : l'eau dormante ne détermine aucune courbe continue de l'île en aucun sens, et par cette même

raison il serait peu naturel de l'échancrer en tous sens. Un courant traversant une nappe d'eau offre l'aspect le plus pittoresque et le plus varié; l'île se forme naturellement non loin de l'embouchure d'une rivière dans un lac dont les bords sont échancrés par les issues que s'y fraie une eau courante; et cependant, à l'entrée et à la sortie de la rivière, il ne peut y avoir d'angles aigus dans un terrain dont les courans façonnent sans cesse la courbure en l'étendant graduellement. Blenheim, Stow, Morfontaine, nous offrent en ce genre d'excellens modèles que nous avons cités avec plaisir; mais en tout pays, le seul modèle à suivre, celui qui ne trompe jamais et qu'on trouve partout d'autant plus admirable qu'on l'étudie avec plus de soin, le type du bon goût enfin, nous ne saurions trop le répéter dans le cours de cet ouvrage, c'est la nature.

Jets et chutes d'eau. — Les chutes naturelles sont : les cataractes dont les flots impétueux se précipitent d'une hauteur prodigieuse; les cascades, dont la nappe moins élevée est surtout d'un volume bien moindre; enfin les filets assez abondans pour que l'industrie humaine ait, avec succès, tenté de les exploiter comme moteurs de ses usines; mais les eaux, lorsqu'elles s'échappent du sein de la terre, sourdent seulement avec plus ou moins de continuité, bouillonnent quelquefois, ne jaillissent que bien rarement, et en aucun point du globe, même dans le voisinage des volcans, ne s'élèvent en jets de quelque hauteur. Aussi les jets d'eau, par cela même sans doute qu'ils ne sont pas naturels, étaient-ils l'ornement obligé des jardins symétriques artificiels. Là, contrainte à grands frais de monter jusqu'au niveau factice de sa prison habituelle, l'onde, comprimée de toutes parts, était refoulée par son propre poids dans des tuyaux étroits garnis de robinets dont l'ouverture momentanée pouvait seule lui permettre de s'élancer jaillissante par un faible orifice. Les jardins de Versailles offrent à profusion, en ce genre, toute espèce de modèles, que l'or et le marbre n'ont pu, malgré de coûteuses réparations, soustraire entièrement aux ravages du temps; çà et là des canaux rompus, des réservoirs à sec, attestent le peu de durée de ces travaux contre nature, et l'esclavage encore subsistant de leurs eaux corrompues accuse à la fois l'orgueil despotique qui l'ordonna, les folles prodigalités qui s'y enfouirent en épuisant le trésor de l'état, et le luxe imposteur des fantaisies royales.

Il ne faut pas cependant proscrire le jet d'eau; on peut, sans le prodiguer, l'employer comme ornement, surtout dans un jardin public; il y atteste convenablement la puissance de l'industrie humaine, et le jet volumineux, qui du bassin des Tuileries s'élance avec force jusqu'au sommet des plus hauts marronniers, ne manque pas d'une certaine majesté.

Le jet d'eau de Saint-Cloud n'est pas non plus un épisode dénué d'intérêt au milieu des masses d'arbres qui l'environnent : la gerbe du Palais-Royal me semble moins heureuse dans la multiplicité de ses jets un peu maigres; en général le jet d'eau a besoin, pour produire quelque effet, d'être assez volumineux pour fournir, à une grande élévation, cette masse qui paraît bouillonner suspendue, avant de retomber en nappes flottantes qui se déchirent en perles, se résolvent en rosée, et que la décomposition des rayons solaires vient revêtir des nuances brillantes de l'arc-en-ciel : c'est sans doute ce qui a fait dire à Delille :

> Ainsi, malgré Morel, dont l'éloquente voix
> De la simple nature a su plaider les droits,
> J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
> Part, s'échappe et jaillit avec force élancée :
> A l'aspect de ces flots, qu'un art audacieux
> Fait sortir de la terre et lance jusqu'aux cieux,
> L'homme se dit : C'est moi qui créai ce prodige;
> L'homme admire son art dans ce brillant prestige.

D'ailleurs il a eu soin d'ajouter :

> Qu'ils soient donc déployés chez les grands, chez les rois;
> Mais je le dis encor, loin du luxe bourgeois
> Dont le jet d'eau honteux, n'osant quitter la terre,
> S'élève à peine et meurt à deux pieds de terre.

Je ne citerai point ici les bizarreries et les enfantillages sans nombre auxquels s'amusaient les décorateurs des jardins symétriques; mais je ne puis cependant passer sous silence l'arbre de *Chatsworth*; il s'élève au milieu d'un bosquet circulaire; son branchage est étrange, ses feuilles ne le sont pas moins, et, quand on s'en approche pour les examiner, une multitude de jets déliés s'en élance couvrant de pluie le spectateur.

La planche 20 représente le jardin Pitti à Florence, avec un jet d'eau.

Merveilles de la nature, les cataractes ne peuvent s'imiter, et ce serait folie de le tenter; leur aspect majestueux exige, comme celui de la mer, des devans dessinés aussi largement que possible, et de plus une disposition particulière qui permette à l'œil du spectateur de saisir dans sa plus grande hauteur la nappe la plus volumineuse.

Quant aux cascades, il faut se contenter de celles du ruisseau, lorsque la nature n'a pas elle-même indiqué dans le site, et les réservoirs permanens, et les escarpemens de rochers, et les contrastes piquans, dans leur divine harmonie, de la végétation la plus active des plus beaux arbres, des plantes les plus riches et les plus variées, avec la stérilité complète du roc, ou l'uniformité de la mousse et des lichens. Si le terrain vous offre des ressources en ce genre, n'en négligez aucune; emparez-vous de toutes les eaux que recèlent les sommités et le flanc de la montagne, rassemblez-les en lac, en étang, en rivière, suivant que le comporteront leur volume et la disposition des lieux; ajoutez, si vous le pouvez, à la hauteur de l'escarpement du rocher, resserrez au besoin le cours d'eau avant sa chute, pour obtenir une cascade plus élevée d'une nappe plus volumineuse, qui se précipite écumeuse sur des débris rocailleux, roule torrentueuse dans un ravin, ou se développe et s'écoule paisible à travers la plaine. C'est ainsi que, loin de contrarier la nature, on la montre sous son plus bel aspect, en s'efforçant de la seconder et de suivre ses précieuses indications.

A Chatsworth, sur le plateau d'une montagne presqu'à pic, et dont le roc forme l'escarpement, on a ménagé un vaste étang qui fournit une assez forte cascade; malheureusement sa nappe est enveloppée d'arbres élevés qui la rapetissent si bien, qu'à travers le feuillage et de loin on n'aperçoit plus qu'un maigre filet d'eau: combien l'effet de cette cascade serait-il au contraire augmenté si l'on enlevait en partie le rideau des arbres pour mettre à découvert la chute entière de l'eau, et le rocher dont elle se précipite sur les débris rocailleux, où ses flots s'écoulent à travers la mousse et la fougère pour se perdre dans des gazons d'une fraîche verdure! Cette disposition serait d'autant plus convenable, que le Derwent, formé par les eaux des montagnes environnantes, roule non loin de là, dans le vallon, ses flots écumeux qui retombent en cascades nombreuses peu élevées, et d'un tout autre genre. Je ne puis parler de Chatsworth, l'un des sites les plus pittoresques des jardins anglais que j'ai visités, sans exprimer ma surprise et mon désappointement d'avoir retrouvé, au milieu de cet admirable paysage, le contre-sens inexplicable d'une imitation des artificielles cascades de Saint-Cloud, et des anciens tracés symétriques qu'on y a conservés en partie. (*Voyez* Pl. 7 et 8.)

Ne risquez jamais l'imitation de la moindre cascade dans un domaine ou dans un parc, si le site ne comporte pas les accidens naturels de rochers à pic qui en sont ordinairement le motif. A Méréville, d'énormes rochers, transportés à grands frais, n'ont aucuns joints apparens, et l'ouvrier n'a laissé nulle part la moindre trace du ciment qui les réunit; le temps et les eaux ont harmonisé les nuances de la pierre, et de près la cascade ne manque pas d'effet; mais, à quelque distance, cette chute d'eau à mi-côte devient mesquine, dominée, comme elle l'est par une colline qui en rapetisse et la hauteur et l'étendue.

Au petit Trianon, près Versailles, la chute d'eau n'a lieu que dans la partie inférieure du rocher, et cette disposition prouve le goût de l'artiste, qui a senti combien il serait peu naturel de faire tomber une cascade du haut d'un rocher qui élève sa tête au-dessus du monticule sur lequel il est implanté. Il était d'autant plus méritoire d'éviter cette faute que, lors de la création de ce jardin, l'ancienne manie d'emprisonner les eaux dans le plomb, et de leur créer d'absurdes niveaux factices, avait encore de nombreux admirateurs et une influence générale sur les habitudes des fonteniers.

On a reproché à Brown les cascades dont il a enrichi le lit torrentueux du Derwent (Pl. 7); je ne pourrais concevoir ce reproche qu'autant que ces chutes se présenteraient à la base immédiate des montagnes à pic; mais elles sont au milieu du vallon spacieux où roule le torrent sur un lit de cailloux; son cours fût resté presque constamment inaperçu, quoiqu'à découvert, si dans ce site agreste plutôt que sauvage, où se montrent çà et là quelques rochers, Brown n'eût prononcé des nappes suffisamment étendues; cette disposition judicieuse a le double but de motiver les cascades et d'animer la scène du murmure d'une onde agitée et des reflets de son cristal immobile. Si Brown n'eût établi qu'une seule cascade, sa chute, trop élevée et pas assez volumineuse, eût laissé apercevoir la construction du déversoir, tandis qu'en divisant en trois cascades assez éloignées la hauteur de chute, chacune d'elles est d'un bel effet et en harmonie avec la pente rapide du terrain.

Cette disposition est d'autant mieux entendue, d'ailleurs, que les difficultés et les frais d'exécution en étaient moindres.

Lors même que les chutes d'eau alimentent des usines, il faut en général en masquer autant que possible les digues artificielles, afin de cacher toujours l'art et de ne laisser voir que la nature. Si des besoins indispensables nécessitent la construction d'une machine pour élever et répartir les eaux, le mécanisme le plus simple, les conduits souterrains les plus durables, sont toujours ce qui convient le mieux. Dans le petit parc de Compiègne, qui n'a que 55 arpens, M. Berthaud n'avait pu étendre aucune nappe d'eau, le sol étant absolument aride; mais dès que l'on eut construit la machine à vapeur qui fournit l'eau pour le service du château, il en disposa les conduits de manière à alimenter des bassins de six à huit pieds de diamètre, demi-circulaires et en pierre, où les jardiniers peuvent puiser l'eau qui s'y verse par une tête d'hydre placée sur l'un des côtés d'un piédestal; des tuyaux en cuir s'ajustent au besoin à cet orifice pour arroser facilement dans les intervalles des bassins.

§ X. Rochers.

Les rochers, par la diversité de leurs masses et de leurs couleurs, offrent à l'artiste créateur d'un jardin les ressources naturelles les plus pittoresques. Soit en effet qu'ils détachent à nu sur le ciel la cime à pic ou la crête dentelée qui les relie à la chaîne des montagnes; soit que leurs anfractuosités escarpent le flanc stérile du mont qui repose sur leurs assises gigantesques, ou que leurs fissures étalent, à travers les débris, une végétation qui contraste avec l'âpre aridité de leur masse; soit que leurs blocs, façonnés de la main puissante du temps, se détachent suspendus en saillie menaçante, s'amoncèlent en piliers, se courbent en arceaux, s'enfoncent creusés en caverne ou voûtés en grotte; soit qu'ils se groupent mamelonnés sur le versant de la colline ou qu'ils apparaissent sillonnés par les eaux; soit que leurs fragmens isolés attestent la lenteur du travail des siècles pour niveler, sans secousses, le sol sur lequel ils sont restés debout, les rochers, comme accidens de perspective, peuvent entrer avantageusement dans la composition de toute espèce de jardin. La plus grande étendue du plus vaste domaine ne renferme jamais, à la vérité, ces amas d'immenses rochers qui, dans les Alpes, les Cordelières et les Pyrénées, semblent plus particulièrement révéler la charpente du globe; mais dans la composition du moindre jardin, ce serait une grande faute de n'en pas ménager la vue, imposante comme celle de la mer; c'est aussi de la même manière que les roches constitutives d'une haute montagne entrant dans la composition du tableau, la scène devra s'agrandir par le dessin large et sévère des premiers plans. Quant aux rochers qu'enferme l'enceinte d'un domaine ou d'un parc, qu'ils se présentent en amas ou par fragmens, se liant au sol ou s'en détachant, il faut les conserver, car il est rare qu'ils ne soient pas susceptibles d'un effet piquant. On les étudiera donc sous toutes les faces, ensemble et détails, pour reconnaître quel est le meilleur parti qu'on en peut tirer; leurs formes, leur gisement, l'aspect général du site, en décideront. Il en sera de même des rocs, des rocailles, que peut offrir le sol d'un jardin, pour peu qu'ils présentent un accident de quelque intérêt. Il va sans dire que l'imitation des rochers n'est tolérable que pour ces fragmens, et encore ne faut-il la risquer qu'avec la certitude de la marier au ton général et de manière à ne pas déparer l'harmonie de l'ensemble.

L'ordonnance compassée des jardins symétriques proscrivait absolument toute irrégularité naturelle; il fallait donc, ou faire disparaître à grands frais le roc qui gênait la planimétrie des terrasses, ou l'affubler d'un masque architectural, emprisonnant aussi parfois des roches factices dans un contour géométrique. C'est ainsi qu'à Versailles on voit encore, étagée en triple cascade, une enceinte demi-circulaire maçonnée en rocailles et en coquilles. C'est un abus non moins criant, il faut en convenir, d'empiler au hasard quelques quartiers de pierre brute dans le moindre carré de terrain, ainsi que le pratiquent vulgairement de prétendus arrangeurs de jardins à l'anglaise, qui s'imaginent faire merveille en figurant de si étrange manière le rocher et la grotte de rigueur; car, s'il est ridicule de dénaturer un site en le dépouillant à grands frais de ses accidens pittoresques, il ne l'est pas moins de lui imposer ces grotesques imitations d'un rocher auquel la nature du sol se refuse opiniâtrement.

Quelques pierres informes d'un faible bloc, quelques débris rocailleux d'un maigre volume, ne constituent pas même ces petites masses de rochers épars, dont on doit toujours tirer parti, comme détails, dans la composition d'un jardin. Lorsque le site est champêtre ou riche, ces roches isolées, mises entièrement à nu, sans aucune végétation, imprimeraient à la scène un caractère d'âpreté que sa nature ne comporte pas; mais jetés artistement à travers les ruisseaux ou sur les bords de la rivière, quelques fragmens de rochers pourront ajouter un accident pittoresque au cours de leurs eaux. Lorsque le site est agreste, mélancolique, la nudité stérile de quelques roches qui s'élèvent çà et là parmi les buissons, dans la bruyère, sur un sol aride, impriment à la scène un caractère de rusticité, de désert, en harmonie avec sa nature sauvage.

Un croquis parfaitement exact de dessin et de couleur est toujours nécessaire pour placer le moindre roc sous son aspect le plus favorable; mais dès que la masse du rocher se prononce assez pour former épisode, ce n'est plus seulement sa forme et sa couleur qu'il faut étudier, mais encore le jeu de la lumière, des ombres, des reflets qu'y apportent, aux différentes heures du jour, les objets environnans, les mousses et la végétation implantées dans les fissures du roc, les eaux qui en baignent la base ou qui suintent de ses parois. Cette étude devient souvent d'autant plus difficile, qu'elle doit être faite presque en devinant l'ensemble et les détails, car il ne faut rien changer à ce qui existe, ne pas abattre un buisson, un arbrisseau, un arbre, avant d'avoir compris, sous toutes ses faces, dans tous ses rapports avec le site environnant, le parti que l'on doit tirer du rocher que le sol présente.

On peut mettre à nu quelques parties du roc, en les débarrassant d'une végétation accidentelle, d'un ombrage disgracieux; on peut essayer d'en recouvrir quelques autres, lorsqu'après une étude approfondie du caractère du site on le juge avantageux à la disposition de l'ensemble, qu'on est sûr de l'effet et des moyens qu'on emploie pour le produire; mais il ne faut jamais tenter de tailler un fragment de rocher pour en changer

la forme, car l'art détruirait infailliblement cette irrégularité naturelle et fruste qui en fait le plus grand charme.

Lorsque la masse du rocher devient assez considérable pour que, sans la défigurer, l'empreinte de la main de l'homme y puisse impunément paraître, le sentier tracé à pic et serpentant au bord du précipice, le coin de terre fertilisé au milieu de ce rocailleux désert, le lit creusé aux eaux torrentueuses, la grotte péniblement excavée, le pont hardi qui réunit au-dessus de l'abyme les cimes du roc, en deviennent les accessoires convenables. Mais ces accessoires même, c'est d'après nature qu'il les faut étudier, afin que toujours ils contribuent au pittoresque de l'ensemble, ainsi qu'on peut le remarquer dans les vues nombreuses du Dauphiné, de la Suisse et des Pyrénées, que la lithographie a pris plaisir à reproduire depuis quelques années. Le Tyrol italien et l'Illyrie m'ont offert les plus beaux modèles en ce genre; c'est là que j'ai vu l'industrie humaine, toujours aux prises avec la stérilité du roc et ses difficultés sans cesse renaissantes, triompher de tous les obstacles, en créant à la fois, suspendus à la pointe des rochers, et le champ et les communications nécessaires à la culture : réunis par de longues conduites en bois que soutient une charpente de sapins à peine dégrossis, charpente d'une solidité et d'une audace inconcevables, de minces filets d'eau se transforment en chutes volumineuses qui, dans le fond des vallées, alimentent de nombreuses usines. A Cividale, les deux bords de l'Isonzo sont réunis par deux arches gigantesques, s'appuyant toutes deux sur un rocher qui s'élève fièrement du milieu du torrent; les eaux impétueuses roulent des blocs de granit; le fruste naturel de ce rocher antidiluvien continue à défier les siècles, tandis que les ravages du temps se font sentir dans la richesse même de cette antique architecture d'une hardiesse admirable.

Whately a donné une description très-exacte des rochers de *Madlock-Bath*, dans le *Derbyshire*, et il m'a paru, en les étudiant sur place, que leur vue eût été plus imposante si, au lieu de tourmenter les eaux du Derwent par de faibles chutes sans cesse répétées qui ne font de la rivière qu'un ruisseau torrentueux d'eau bourbeuse, on eût ménagé à la suite de quelques chutes, dans lesquelles l'eau se fût jouée à travers les rochers, une vaste nappe d'eau tranquille et limpide se précipitant en une seule cascade d'une grande hauteur et d'un immense volume.

L'entrée du vallon de Madlock-Bath, en voûte ou portail rustique, a été pratiquée dans l'un des blocs qui en ferment l'enceinte de ce côté; le vallon s'étend dans une longueur d'environ trois milles jusqu'au marais qui le termine, entre une chaîne de coteaux boisés où surgissent quelques rochers épars, et les pelouses escarpées que coupent les masses de roches baignées par le Derwent. Ces masses, d'une faible hauteur en quelques endroits, s'élèvent en quelques autres de deux à trois cents pieds au-dessus du niveau de la rivière; la couleur de la roche est d'un gris blanchâtre uniforme que relève la sombre verdure du lierre et des ifs. Quelques beaux arbres hardiment jetés, soit isolément soit en massifs, pour relier la pente des pelouses à l'escarpement des roches, eussent été là d'un bien autre effet; ils eussent imprimé à la scène le caractère *majestueux-riche* dont elle est susceptible, que la nature du site indiquait et qui ne m'y a pas semblé complétement développé.

Lorsque, faute d'eau, la stérilité du roc imprime à la scène un caractère spécial de sauvagerie et de désert, il faut suivre également cette indication de la nature, soit en découvrant à nu les blocs entassés qui se massent dans une gorge étroite, soit en reliant par des bruyères, par des buissons, par des taillis, par des massifs, par quelques grands arbres isolés, si le sol le permet, les roches mamelonnées qui percent çà et là l'herbe rare ou la mousse d'un aride coteau, soit en laissant à pic et dégagé le fragment de roche qui menace incessamment de sa chute la vallée au-dessus de laquelle il est suspendu, soit en réunissant par des blocs les quartiers de roche qu'un éboulement de la montagne en a violemment séparés, ou en les isolant plus complétement par une plantation rejetée un peu plus loin au milieu des débris quand ils ont conservé suffisamment de terre végétale.

Ermenonville, Fontainebleau, Morfontaine, Middleton, Chatsworth, offrent des modèles variés ence genre.

Toutes les fois qu'il devient possible d'enrichir une scène de rochers, par de l'eau, il faut s'empresser d'en saisir le contraste pittoresque. C'est ainsi qu'à Morfontaine, Joseph Bonaparte enrichit et vivifia le désert par un lac de cent arpens, qui semble prendre naissance dans les gorges étroites du roc qui l'environne; ce lac vient escarper l'île rocailleuse qu'il entoure, et baigner la belle prairie qui verdoie à l'issue du désert, heureux contraste que la nature indiquait et que l'art a développé. Mais en multipliant les arbres verts de manière à couvrir la presque totalité des monticules formés par des masses de grès, on a gâté la piquante âpreté du site. Le rocher où se trouve inscrit ce vers de Delille :

> La masse indestructible a fatigué le temps,

est aujourd'hui trop entouré d'arbres, et son aspect ne rappelle plus en rien cette grandeur imposante à laquelle le poëte a fait allusion.

C'est au reste une des applications les plus difficiles de l'art, que de ne pas gâter d'une touche trop crue ou d'une teinte trop adoucie, l'énergique harmonie des contrastes que la nature offre dans une scène de rochers,

où, mariant sans effort la riante verdure du gazon rafraîchi par les eaux souterraines avec la nudité du roc, et les tons vigoureux des mousses, elle n'en confond aucun détail avec les masses de verdure de la végétation environnante.

A Chatsword, aux lieux où la cascade commence, pourquoi ne pas avoir mis à nu quelques masses de rochers élevés? La verdure de la végétation les eût fait ressortir, riches des tons des arbres mêlés à ceux de la bruyère. Pourquoi n'avoir pas, en quelques endroits, rompu l'uniformité du couvert d'arbres qui couronne la montagne? La sommité du mont avec ses aspérités rocailleuses eût ajouté au pittoresque de la scène, et la cascade eût ressorti plus brillante par des reflets et des oppositions naturelles habilement développés. (*Voyez* Pl. 7.)

Le rocher suspendu au flanc de la montagne ne devient un épisode intéressant que s'il menace l'abri du voyageur, si la route que borde un précipice n'a pas d'autre issue que celle pratiquée au-dessous de cette masse effrayante de la saillie du roc; le danger d'un abîme se révèle de loin par le garde-fou rustique qui s'appuie à l'escarpement de ses bords, par le bruit de la cascade qui s'y précipite. Ce sont ces faibles contrastes d'un abîme sans fond, et de rochers à pic sans autre issue que le sentier qui le borde ou le pont hardi qui le traverse, qui ipmriment à la scène tout son prestige; sans la grandeur des masses, que deviendraient ces accessoires effrayans?.... une pitoyable parodie des grandes scènes de la nature.

Le chemin souterrain, dans les profondeurs du roc, emprunte son plus grand charme aux échappées de lumière que laissent percer les fissures du rocher; ce jour douteux disparaît à la lumière qui se précipite à flots par l'ouverture du rocher d'où l'on découvre la vue la plus étendue sur la plus riche campagne; telle est la route du Simplon. Entre deux monts de rochers à pic d'une effrayante hauteur, un chemin descend rapide et tortueux, inégal de largeur, se frayant un passage étroit entre des anfractuosités du roc, puis il débouche brusquement dans une vallée où se précipite à grand bruit une cascade, et le chemin reste encore adossé à l'un de ces murs de roche qui naguères l'emprisonnait entièrement; telle est la route des Échelles; je cite à dessein ces deux exemples des merveilles des Alpes, pour mieux faire comprendre toute l'absurdité de la prétention risible d'imiter de tels prodiges.

La manie des grottes, des cavernes, des chemins bordés de rochers, commence à passer de mode, il est vrai; mais n'a-t-elle pas été portée jusqu'à la fureur lorsque, abandonnant les jardins symétriques compassés, on se mit à contourner non moins péniblement leur irrégularité bizarre, en s'éloignant ainsi, et toujours à grands frais, de l'art véritable de créer les jardins, qui consiste à les tracer naturellement d'après les indications du sol et le caractère du site?

Que dire de ces blocs transportés, agglomérés, posés, cimentés, pour étaler, à prix d'or, une burlesque et passagère parodie du moindre rocher? Pourrait-on croire qu'à Fontainebleau, dans le petit parc dit anglais, au pied des murs du château, on se soit amusé à ces puériles imitations, quand il ne fallait qu'augmenter les limites de ce petit parc pour trouver dans la forêt, et ces masses prodigieuses de grès qui s'y rencontrent d'un effet naturel si pittoresque parmi des arbres séculaires, et ces roches mamelonnées dans les massifs des taillis de la colline?

Nulle part, soit en France soit en Angleterre, je n'ai rencontré, je dois le dire, une imitation de rocher qui m'ait paru réellement satisfaisante; ni le rocher du petit Trianon, ni la grotte de Stowe, ne m'ont fait la moindre illusion; quant aux bains d'Apollon à Versailles, ce sont des constructions où le ciseau du tailleur de pierres dessine régulièrement l'apparente irrégularité de chaque bloc. A Méréville, à la Folie-Saint-James, et dans quelques autres jardins où l'eau coule sur le rocher factice, la pierre a pris avec le temps une teinte qui en déguise les joints. Mais il est digne de remarque que partout où les ressources naturelles des rochers étaient offertes par un site pittoresque accidenté, ces ressources aient été négligées, tandis que partout où le sol les refusait, on ait tenté de les créer.

Une des plus grandes difficultés, dans l'imitation factice du rocher, est celle des accidens de la végétation propre à la nature même de ses débris rocailleux; et cependant que d'exemples d'arbres implantés dans une fissure de rocher! La graine semée par le vent a germé protégée par les détritus végétaux que le vent aussi y avait apportés, et par les débris calcaires que le temps a pulvérisés. Que d'études pour la moindre mousse, pour les plantes les plus communes, afin qu'elles soient bien celles que comporte la nature du rocher qu'on veut imiter! Comment empêcher cette végétation puissante qui va rapidement recouvrir l'aridité factice du rocher maçonné? Que de soins pour que rien ne vienne trahir un mensonge inutile, un hors-d'œuvre contre nature!

La carrière creusée dans le flanc d'une montagne, ses chemins souterrains. ses piliers inégaux, la route d'exploitation serpentant à travers des débris, des éboulemens de terrain, ne manquent pas non plus d'un pittoresque qui peut fournir un épisode intéressant, du même genre que les rochers; l'eau qui se rencontre

souvent dans ces excavations peut donner naissance au ruisseau qui arrosera le jardin; c'est une ressource précieuse qu'il ne faut jamais négliger quand on la rencontre, ainsi que cela a eu lieu à Bougival près Paris, dans un jardin dont les vues se trouvent dessinées. (Planche 21.)

§ XI. Prairies naturelles et artificielles; cultures et verdures incultes destinées à couvrir la nudité du sol; mousses et bruyères; gazons, fleurs et végétation.

L'herbe croît spontanément partout où se rencontre un peu de terre végétale, comme si la nature prenait plaisir à décorer, en les égayant d'un tapis de verdure, ces espaces nus que l'aridité complète du sol ne manquerait pas d'attrister. Laissez donc en tout lieu les vides incultes se couvrir de gazons, de genêts, de mousses, de bruyères, leur parure naturelle, émail verdoyant où l'œil, fatigué de l'éclat du ciel et des lumières étincelantes qui colorent les guérets, les eaux, les rochers et les bois, se repose toujours avec complaisance. Mais n'étendez pas démesurément ces vides absolus; n'oubliez pas que l'herbe onduleuse de la prairie, et le gazon velouté de la pelouse, sont d'une verdure uniforme qui deviendrait bientôt d'une accablante monotonie si rien n'en indiquait les différens plans. La nature coupe souvent la prairie d'un ruisseau qui serpente mollement en replis inégaux, se cache sous des massifs d'aulne et de saule; faites-le reparaître en chute bouillonnante au-dessous de l'usine pittoresque qu'il alimentera de ses eaux; dans les massifs boisés jetés à travers les pelouses unies, variez les feuillages, plantez quelques arbres isolés; que les prés du vallon s'entrecoupent avec les langues des terres cultivées du coteau, avec les accidens de terrain, avec les buissons des versans, avec le tracé des chemins, enfin ne négligez rien pour rompre, par des contrastes toujours harmonieux, la froide uniformité d'un vide sans limites ou d'une masse sans ciel et sans horizon.

Prairies naturelles. — C'est le plus ordinairement dans les vallées, au bord des eaux, que se forment les prés naturels; cependant ils peuvent s'établir et prospérer dans tous les lieux où le terrain conserve cette espèce de moiteur humide, que la rosée et le soleil rendent éminemment favorables à la végétation perpétuelle d'une herbe qui se renouvelle incessamment malgré la faux du cultivateur et sous la dent même des troupeaux. L'excès d'humidité et son manque absolu sont des causes de dépérissement pour les prés; pratiquez donc dans les bas-fonds des canaux d'écoulement pour les eaux, et dans les hauts lieux des canaux d'irrigation, si vous voulez y conserver des prairies naturelles. La faux et le rouleau ne doivent unir et lisser que les pelouses d'un jardin, ou celles qui environnent l'habitation du domaine ou du parc; là c'est un tapis de verdure cultivé soigneusement pour les pieds des promeneurs qui l'épaississent en le foulant; les sentiers y sont inutiles; le gazon peut être assez ras, assez uni, à force de soins, pour offrir en tout temps, sans humidité désagréable, un chemin velouté. Mais cet entretien continuel d'une verdure égale, du même ton et d'une excessive propreté deviendrait ridicule pour une prairie de quelque étendue qui doit s'émailler de ses fleurs naturelles, être inégalement broutée par le troupeau qui s'y joue en liberté, se colorer des nuances de la fenaison, et livrer passage soit au sentier, soit au chemin artistement tracés, qui doivent la traverser au besoin.

Ce serait aller contre les indications de la nature que d'aplanir et d'égaliser en tous sens l'herbe de la prairie; on doit se contenter de la débarrasser des herbes nuisibles non fourragères, et de l'entretenir fraîche et touffue par des eaux et des engrais convenablement distribués en temps utile, sans proscrire aucun des accidens du sol, sans éplucher une à une chaque tige d'herbe, afin de n'en avoir rigoureusement qu'une seule et même essence. Ce serait dessiner sur une échelle évidemment trop au-dessous de la nature, que de ne pas laisser à la prairie une certaine étendue; il faut bien se garder aussi de l'encadrer par des lignes systématiquement géométriques, qui la trancheraient désagréablement en compartimens inutiles, qui l'entrecouperaient en tous sens de carrés trop nombreux de diverses cultures.

Prairies artificielles. — Dans les lieux où les prés naturels seraient impossibles, si des eaux trop abondantes et sans écoulement praticable n'en rendent pas le sol entièrement marécageux, si la terre brûlante et sans irrigation praticable ne repousse pas toute autre végétation que celle des mousses et de la bruyère, les trèfles, les luzernes, les sainfoins, formeront, par une culture convenable, des prairies artificielles d'un aspect satisfaisant et varié par l'éclat des fleurs. Le mélange de ces graines avec celles du foin des prés procure un tapis émaillé d'une agréable verdure. Mais toutes les prairies artificielles ont besoin d'être semées, cultivées, récoltées, renouvelées et variées, avec le plus grand soin, suivant la nature du sol, pour entretenir leur constante végétation. Elles offriront d'ailleurs par leur fenaison des ressources précieuses à l'entretien des nombreux troupeaux qui pendant l'hiver ne trouveraient plus une pâture suffisante dans les prés, et qui sont partout nécessaires à l'engrais des herbages et des guérets.

Les Anglais introduisent avec raison toute espèce d'animaux sauvages et domestiques dans leurs domaines, dans leurs parcs et jusque dans les jardins qui ne sont pas d'une trop faible étendue; c'est un moyen naturel d'animer la scène, beaucoup trop négligé jusqu'à présent dans les jardins en France. Il suffit de quelques pré-

cautions bien simples, soit de gardiens, soit de barrières portatives, pour préserver les bois et les parterres des dégâts que pourraient occasioner ces animaux, qu'on relègue d'ailleurs, dans les domaines d'Angleterre, en dehors de l'enceinte du petit parc.

Cultures et verdures incultes destinées a recouvrir la nudité du sol. — La plus grande variété des cultures les plus ordinaires, dans un domaine ou dans un parc de quelque étendue, est une ressource précieuse pour recouvrir la nudité du sol; il est important seulement d'observer à cet égard qu'il faut en quelque sorte les naturaliser près des limites de l'enceinte, en se rapprochant de la culture des champs environnans. C'est un moyen d'agrandir l'espace, en laissant l'œil, affranchi de toutes clôtures par des massifs et des clairières habilement ménagées, découvrir l'horizon le plus lointain du paysage; dans un petit jardin, ou près de l'habitation principale et de quelque noblesse d'un domaine ou d'un parc, cette variété de la culture des champs ne serait plus à sa place; dans un site pittoresque accidenté, c'est la nature même du sol qui décèle la culture ou l'inculte verdure des terrains découverts; mais dans le site le plus champêtre, à moins que l'habitation du maître ne devienne une véritable ferme, la culture et les bâtimens d'exploitation rurale ne doivent être que des accessoires; la fenaison, la moisson, la vendange, ces épisodes, ces richesses naturelles de la vie rustique, ne doivent pas contraster durement par leur rapprochement trop brusque avec le luxe de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, non plus qu'avec celui des fleurs exotiques entretenues à grands frais dans les serres.

Dans les massifs de haute futaie, et partout où l'herbe ne s'entretient pas d'une belle verdure, soit par défaut d'air, soit par toute autre cause, les arbrisseaux à feuilles persistantes, et les plantes rampantes, sont les cultures naturelles dont on peut recouvrir la nudité du sol à découvert.

Cette verdure que l'on cultive sans trop de soins, dont on trouve de si beaux modèles à Kew, à Stowe, où les lauriers-amandes s'entrelacent en épais buissons, réussit très-facilement en Angleterre, grâce à l'humidité constante qui entretient la fraîcheur des arbrisseaux et des plantes; elle demande plus de soins en France, où elle exige quelques arrosages lorsque la sécheresse est trop forte et trop continue.

Le lierre, les pervenches, les genêts, les bruyères, les mousses, peuvent recouvrir facilement et sans culture toute espèce de sol et même les rochers qui ne sont pas d'un escarpement entièrement à pic.

Gazons. — On vante avec raison la finesse, la belle verdure, la propreté des tapis de gazons étendus près des habitations anglaises, et Delille a donné, dans les vers suivans, l'exacte description des travaux et des soins en tout genre que l'on donne à ces gazons :

> Soignez donc ce gazon, déployez sur son sein
> Sans cesse l'arrosoir ou la faux à la main,
> Désaltérez sa soif; tondez sa chevelure;
> Que le roulant cylindre en foule la verdure;
> Que toujours bien paré, bien uni, bien serré,
> De l'herbe usurpatrice avec soin délivré
> Du plus tendre duvet il garde la finesse,
> Et quelquefois aussi réparez sa vieillesse.

J'ai compté dans un jardin d'environ trois arpens, près de Londres, dix ouvriers occupés à arroser, à faucher, à rouler le gazon, encore fallait-il une grande adresse pour trancher à la faux les pousses tendres et menues d'un gazon de quelques lignes de hauteur. Ces soins d'entretien ne sont pas les seuls que l'on prenne en Angleterre pour obtenir un gazon touffu d'une excessive finesse; indépendamment du choix de la graine, on prépare d'avance le sol, pour la semer, par un lit de un à deux pouces en sable fin, recouvert de quelques pouces de terre végétale bien divisée, passée à la claye, légèrement roulée, immédiatement après le semis, et dès que l'herbe pointe ses premières pousses.

A Saint-James, au parc vert, dans les promenades publiques, à Hyde-Park, on ne prend pas aussi souvent tous ces soins d'entretien; ce sont de nombreux troupeaux d'herbivores qui tondent continuellement l'herbe d'assez près; les daims, les moutons, les troupeaux de toute espèce, circulent librement, sans s'effrayer des promeneurs, au milieu de ces pelouses immenses d'un gazon toujours vert (Pl. 24); la seule précaution qu'on y prenne, est de forcer les promeneurs, à l'aide de palissades mobiles que l'on appose dans les sentiers dès qu'ils paraissent trop journellement fréquentés, à ne pas tracer des chemins battus d'où l'herbe disparaisse entièrement.

Quant aux contours des gazons, au tracé de leurs pelouses, c'est le dessin général du jardin qui doit en décider; mais aucune ligne bizarre ou guindée ne doit en gêner l'air de liberté. Il faut pouvoir y circuler à l'aise, aussi bien à ciel découvert que sous les ombrages des clairières; partout l'eau et la lumière nécessaires

à toute végétation sont indispensables aux gazons pour entretenir leur perpétuelle verdure, et nous dirons avec Delille :

> N'allez pas des gazons prodiguer la parure
> Aux lieux où la chaleur dévore leur verdure ;
> La terre s'en attriste, et de ces prés flétris
> Les yeux avec regret parcourent les débris.

Fleurs et végétation. — Les fleurs sauvages des champs et des bois accroissent, par la culture, les nuances de leur couleur et l'arôme de leur odeur primitive. Ces fleurs cultivées exigent toutes quelque soin; on les disposera de préférence près de l'habitation, de manière à réjouir également la vue et l'odorat par la variété de leurs couleurs et de leurs parfums. Quelques plantes délicates se perdraient inaperçues dans les vides d'un parc, si le jardinier ne les réunissait en plates-bandes, en parterre, plus soigneusement entretenus que ces massifs de fleurs à hautes tiges, accessoires pleins de charmes qui peuvent concourir puissamment par leur disposition à l'harmonie générale de l'ensemble.

Les fleurs mesquinement éparpillées dans l'encadrement d'une pelouse de gazons, y seront d'un effet d'autant plus maigre que la pelouse aura plus d'étendue; mais si on les réunit en groupes disposés en amphithéâtres adossés à d'autres massifs, la sombre nuance du bois fera ressortir leurs brillantes couleurs, attirant l'œil sur l'ensemble et sur les détails enchanteurs qui ont immortalisé les pinceaux de Van-Spandonk.

Les touffes du dahlia et de la giroflée étaleront en bordures, en massifs, leur parure diaprée; la rose, cette reine des fleurs, resplendira de ses mille variétés, embaumant l'air de la suavité de son parfum, brillant en toute saison par sa famille des bengales et des remontantes, offrant dans ses fleurs et dans ses feuilles la plus grande richesse des tons les plus harmonieux.

Les pommes roses et bleuâtres de l'hortensia, son large feuillage, sa puissante végétation à l'ombre, donneront les moyens d'égayer et de fleurir le nord en couvrant la terre de ses masses de fleurs et de feuilles.

Toutes les fleurs à tige un peu élevée, les phlox, les asters, les chrysantemum, les amaranthes, les marguerites, les pivoines, les juliennes, les iris, les œillets, etc., etc., peuvent se grouper en masses plus ou moins profondes, pour se réunir à des massifs d'arbustes ou pour embellir les bordures des allées.

Suivant la nature des plantes, on les étagera entre elles de manière à les faire valoir les unes par les autres; quelques fleurs d'un grand éclat se détachant sur des masses de verdure pour ne pas écraser celles d'une nuance plus délicate, quelques tiges sveltes s'élançant des touffes les plus humbles, les fleurs se succédant les unes aux autres, sans discontinuité, dans toutes les saisons, pour couvrir en tout temps la terre de leur verdure et de l'émail de leurs nuances infinies. On cherchera même à former des arcs-en-ciel de couleur.

Les fleurs à tiges moins élevées, bulbeuses et autres, tulipes, renoncules, hyacinthes, anémones, campanules, primevères, etc., etc., pourront se mêler dans les massifs de fleurs à tige plus élevée, dont ils occupent les bords, ou se réunir en groupes distincts, suivant la fantaisie du fleuriste.

Le jardinier disposera le plus à sa portée, pour les mettre à l'abri des froids qui leur seraient mortels les fleurs plus délicates qui ne se cultivent pas en pleine terre, les géranium, les héliotropes, etc., etc.; cependant il sera bien d'en sacrifier quelques-unes, quitte à les renouveler chaque saison pour varier les parterres, et en général le jardin proprement dit des Français, ou le *pleasure ground* des Anglais.

(*Voir à la 3e. partie le catalogue alphabétique et raisonné des principales fleurs d'agrément.*)

ART

DE CRÉER LES JARDINS.

DEUXIÈME PARTIE.

Effets et emploi des objets de main-d'œuvre; bâtimens d'habitation et leurs dépendances; fabriques et accessoires de toute espèce; avenues, entrées, chemins, points de vue, clôtures.

CHAPITRE IV.

Effets et emploi des objets de main-d'œuvre.

C'est toujours en rapport avec le caractère particulier du site, que le créateur d'un jardin doit établir les objets de main-d'œuvre, ainsi qu'il a disposé les objets naturels; car les uns et les autres ne peuvent produire tout l'effet dont ils sont susceptibles, s'ils ne contribuent par leurs détails à l'harmonie générale de l'ensemble. Nous ne cesserons de le répéter, unité et harmonie de l'ensemble, telle est la pensée créatrice qui, dégagée des limites du terrain pour s'étendre de toutes parts jusqu'à l'horizon de la campagne environnante, doit impérieusement dominer la composition. Bien loin d'exclure aucune espèce de détails, cette pensée féconde les rassemble à leur véritable point de vue, et développe chacun d'eux suivant l'échelle la plus convenable. Il est bien rare, malheureusement, que les bâtimens d'habitation, leurs dépendances et tous ces accessoires, compris sous le nom générique d'objets de main-d'œuvre, soient ainsi créés d'un seul et même jet avec le jardin; presque toujours, au contraire, les bâtimens principaux établis d'avance, et que le propriétaire tient à conserver, se trouvent en désaccord avec les dispositions naturellement indiquées à la composition du jardin par son étendue et par le caractère du site. C'est à l'artiste alors à étudier le terrain en tous sens, sous tous les aspects, pour relier à l'ensemble les masses et leurs détails; ce n'est qu'à l'aide des raccordemens heureux d'un dessin facile qu'il peut éviter ces âpres contrastes dont la brusquerie théâtrale met à nu les mensonges disgracieux d'un art impuissant; mais il doit ménager avec soin toutes les oppositions dont la nature adoucit la piquante originalité par sa constante harmonie.

Le style des bâtimens et des fabriques est, après leur emplacement et les dimensions relatives au terrain, l'objet qui appelle l'attention spéciale de l'architecte. Le vrai type architectural d'un bâtiment est, sans contredit, celui qui, au premier aspect, en décèle la destination, et nous devons relever ici l'erreur que pourraient accréditer les lignes suivantes de Masson, dans son poëme des Jardins :

« Environnons, s'écria Alcandre, cette hauteur de remparts à l'ancienne manière normande, et dans
» l'intérieur de l'enclos construisons une ferme sous la forme d'une forteresse. La vaste grange défendra
» avec une fausse herse la porte où Cérès, entrant en triomphe, déchargera ses trésors abondans sur un
» plancher de cœur de chêne. Une tour en rotonde donnera un asile sûr aux pigeons et à leurs petits
» naissans; et chaque arc-boutant, dont l'orgueilleuse projection paraîtra une grosse masse de pierre, four-
» nira l'espace nécessaire aux étables et aux écuries; ainsi toutes les parties seront employées à l'usage
» champêtre et tromperont la vue par des formes hardies et antiques que l'imagination se plaît à fixer. »

Loin qu'un semblable pastiche augmentât l'unité d'ensemble et contribuât à la grandeur de la scène, il priverait d'une opposition toute naturelle et fort piquante celle des donjons dominant orgueilleusement les humbles dépendances de la châtellenie; sous le masque architectural enluminé par Masson, le tout se

rapetisserait grotesquement; il faut au contraire agrandir l'ensemble, en faisant ressortir le style et le luxe imposant de l'architecture du manoir féodal, par la simplicité de la ferme, du colombier, de la laiterie, etc.

La destination réelle d'un bâtiment ne doit jamais former une disparate choquante avec son aspect extérieur, et le prodigieux contraste d'un palais servant d'écurie n'appelle de hautes méditations qu'au milieu des ruines qui témoignent d'une dévastation générale et du bouleversement des empires; là c'est un spectacle sublime; ridicule partout ailleurs. Ainsi, loin de rechercher un contraste frappant entre l'aspect extérieur d'un bâtiment et sa destination réelle, non-seulement on se rapprochera le plus possible de son vrai type, la concordance de l'architecture extérieure avec la distribution intérieure, mais encore on disposera les bâtimens suivant la fortune et les goûts annoncés par le propriétaire, afin d'établir le tout en parfaite harmonie avec la nature du site, l'étendue et l'ensemble du jardin.

La simple habitation des champs du modeste bourgeois et de sa famille ne peut comporter la même architecture que ces maisons de plaisance où les grands de la terre viennent étaler, plus orgueilleusement peut-être qu'ils ne l'osaient à la ville, le luxe et les besoins d'une immense fortune. Mais dans le plus simple jardin comme dans le plus magnifique domaine, que l'habitation principale, ses dépendances et toute espèce de fabrique ou d'objets de main-d'œuvre, soient convenablement disposés, commodément distribués; que leur emplacement et leur architecture concourent par des lignes d'un facile raccordement à en indiquer la destination; enfin, que l'harmonie des détails révèle partout l'unité de l'ensemble.

On ne saurait trop étudier le caractère du site et l'aspect de la campagne environnante dans tous leurs rapports avec les goûts et la fortune du propriétaire, avant de tracer l'ensemble du jardin et d'y marquer l'emplacement de l'habitation; car cet emplacement entraîne dès lors celui de toutes les dépendances, et des fabriques qui doivent s'y rattacher naturellement en formant sans cesse de nouveaux épisodes qui se groupent pittoresquement au point de vue principal du tableau.

Avant de nous arrêter avec détails au choix de l'emplacement pour chacun des objets de main-d'œuvre qui peuvent entrer dans la composition d'un jardin, nous continuerons à indiquer les préceptes généraux qui sont d'une application rigoureuse pour la disposition, l'agencement, la *mise en scène*, si je puis m'exprimer ainsi, de toute espèce de fabrique; mais souvent nous nous bornerons à noter ce qu'il faut éviter, sans préciser la combinaison la plus heureuse parmi toutes celles qui peuvent résulter à l'infini d'une foule de circonstances qu'il nous serait difficile d'énumérer.

Chacun sait par expérience que l'on ne peut découvrir la profondeur d'un bâtiment dont une vue entièrement de face permet d'ailleurs de développer la façade, tandis qu'une vue entièrement de profil décèle la profondeur et dérobe la façade; l'édifice, dans l'un et l'autre cas où la vue est en quelque sorte incomplète, perd ainsi l'effet de perspective dont il serait susceptible par une vue accidentelle ou d'angle; car cette vue oblique, réunissant tous les avantages des vues de face et de profil, permet de saisir à la fois, sous l'aspect le plus satisfaisant, la façade et la profondeur. Il faut donc éviter, autant que possible, pour les bâtimens, les vues entièrement de face ou entièrement de profil, car elles sont d'autant moins heureuses qu'elles forment ou placage ou silhouette sur un fond auquel elles enlèvent sa magie perspective, et l'effet en est entièrement disgracieux quand elles y ajoutent la dureté d'une brusque découpure. Au petit Trianon, près Versailles, c'était sans doute une heureuse idée que de placer un hameau près d'un étang et assez loin du palais, mais il ne fallait pas la gâter par une exécution théâtrale, à coulisses plaquées, sans aucune profondeur de scène, pour ne rien dire du bariolage de son enluminure.

En général, c'est pour rompre la monotone répétition des mêmes lignes, c'est aussi pour faire sentir mieux les différens plans auxquels le terrain ne se prête pas toujours à donner leur valeur perspective, c'est encore pour varier les effets d'un soleil levant ou couchant, que les fabriques peuvent s'offrir comme ressources à l'artiste; mais qu'il en use avec circonspection, avec la plus grande sobriété, s'il veut conserver et l'unité d'ensemble et la grandeur de sa composition. Qu'il n'oublie jamais surtout que ces accessoires dispendieux deviennent des hors-d'œuvre nuisibles dès qu'ils cessent d'être convenablement motivés. C'est toujours des objets naturels qu'un jardin tire son véritable ornement, et les objets de main-d'œuvre l'embellissent rarement en proportion des dépenses qu'ils entraînent.

Les objets de main-d'œuvre, sans cesser de rester en rapport avec la nature du site, peuvent cependant en prononcer plus ou moins le caractère, le développer et le modifier même jusqu'à un certain point. Ainsi, par exemple, la noblesse de l'architecture, l'ordonnance des masses, la sévérité des détails, rendront plus imposant l'aspect d'un site majestueux riche, tandis qu'un style plus orné, prodigue de détails dans ses masses accusées moins largement, fera dominer la richesse de ce même site aux dépens de sa majesté, et qu'une élégante simplicité d'architecture, toujours de bon goût, dans toute espèce de site, lui prêtera des charmes plus attrayans peut-être que le faste de la grandeur et le luxe de la richesse.

A la rusticité du site, à son aspect mélancolique, s'allie naturellement une sévérité d'architecture qui, cependant, proscrit plutôt les ornemens de détails que l'élégante simplicité des masses. La sagesse de l'ordonnance est ici de première nécessité, et j'en citerai un exemple remarquable dans le domaine de Chatsworth, qui s'étend jusqu'aux montagnes de l'horizon (Pl. 8) : dans un pareil site, la moindre fabrique hors-d'œuvre en eût dénaturé le caractère. A Blenheim, une ferme avec le château, trois ponts et une colonne sont les seules fabriques jetées dans ce parc d'un style noble et sévère, tel que le site le comporte et que la convenance l'indiquait pour une dotation faite, par une grande nation, au guerrier qui avait soutenu vaillamment l'honneur de ses armes.

Dans un site riant, pittoresque, accidenté, les fabriques peuvent être plus nombreuses et d'un style moins austère; mais que leur répartition, leurs masses, leurs détails, enfin toutes les lignes de leur architecture, se présentent avec grâce par rapport aux plis du terrain, à ses diverses ondulations, enfin à toutes les lignes naturelles de la campagne environnante. Ce serait d'ailleurs étrangement s'écarter de cette unité d'ensemble que nous n'avons cessé de rappeler, et à laquelle doit concourir toute espèce de détails, que de bigarrer les fabriques du site le plus accidenté de tous les types d'architecture, et Delille a dit avec autant de goût que de raison :

> Bannissez des jardins tout cet amas confus
> D'édifices divers prodigués par la mode,
> Obélisque, rotonde, et kiosque et pagode.
> Les bâtimens romains, grecs, arabes, chinois,
> Chaos d'architecture, et sans but et sans choix,
> Dont la profusion stérilement profonde,
> Enferme en un jardin les quatre parts du monde.

Le moindre défaut de cette discordance déraisonnable est de dénaturer le caractère du site, quelle qu'en soit l'étendue; et cet amas confus de grotesques mensonges, sans cesse décelés par l'aspect de la campagne environnante, devient d'autant plus absurde qu'il est entassé dans un moindre espace. Chaque type d'architecture offre des ressources d'une variété infinie, non-seulement pour les édifices de formes et de dimensions différentes, mais encore pour les bâtimens de la même forme, des mêmes dimensions; c'est donc à l'artiste de reproduire ce type et presque le même motif au besoin, sans répétition, sans discordance, sans aucune superfluité d'ornemens, toujours en rapport avec la nature du site et la destination de chaque fabrique.

Ces règles générales, qu'indique le simple bon sens, ne peuvent être dédaignées impunément; en s'y soumettant, le goût s'épure, on reste dans la vérité, dans la beauté, dans la nature; dès qu'on tente de s'en affranchir, l'imagination se dérègle et conduit au mensonge, à la laideur, à la monstruosité.

Un propriétaire, je le sais, exige quelquefois, par un luxe mal entendu, un trop grand nombre de fabriques, mais il dépend toujours de l'artiste de les raccorder entre elles avec le terrain par une architecture bien entendue. Stowe est ainsi surchargé de monumens (Pl. 10 et Pl. 22); mais leur choix et leur disposition, qui n'étaient pas sans difficulté, témoignent des soins heureux que l'architecte y a donnés; si d'ailleurs il a cru devoir retracer le type græco-romain qui n'est pas exempt de bâtardise, au moins n'y a-t-il pas mêlé les architectures de toutes les nations, et l'effet général est satisfaisant, parce qu'il ne manque pas d'une certaine unité d'ensemble.

CHAPITRE V.

Bâtimens d'habitation et leurs dépendances.

La maison des champs des anciens, devenue pour les modernes *campagne*, *terre*, *rendez-vous de chasse*, *château de plaisance*, *palais d'été*, a toujours eu pour origine le besoin qu'éprouve l'habitant des villes de respirer un air plus pur et plus libre que celui qu'enferment leurs murailles. Le fracas des affaires, le tumulte de la foule, la bruyante activité de cette industrie qui paraît sans relâche occupée à créer le luxe, la fatigue et l'ennui de toutes les entraves dont la société surcharge le citadin, l'accablent parfois de leur continuité; c'est pour les fuir, pour s'y dérober, pour les oublier, s'il est possible, qu'il veut quitter la ville, et c'est à la campagne qu'il se réfugie. Il semble, en effet, qu'en présence de la nature l'âme va se retremper, que le corps lui-même doit puiser une nouvelle vie dans ces rayons onduleux d'un soleil qui se joue librement à travers l'étendue d'un horizon de verdure, au milieu du calme paisible des travaux de l'agriculture, du repos et de la solitude des champs.

Cette vie douce et champêtre, on craint de l'altérer, on ne veut d'abord la goûter qu'en famille, et le toit le plus humble suffit. Bientôt on y convie sans façon ses amis les plus intimes; la demeure s'agrandit hospi-

talière, et le jardin s'étend pour la promenade. Enfin l'on prétend réunir à la campagne, comme à la ville, tous les plaisirs d'une société nombreuse, et l'habitation exige ces dépendances qui deviennent les accessoires importans d'un domaine. C'est à cette progression ordinaire, dans l'établissement et dans les accroissemens successifs des maisons de campagne, qu'il faut attribuer un défaut d'unité, souvent irréparable, entre le caractère du site, la disposition des bâtimens et l'ensemble du jardin. Cela tient aussi parfois au morcellement mal entendu d'un domaine en parcs et en jardins d'une moindre étendue. Quoi qu'il en soit, le luxe architectural de vastes constructions frappe toujours de ridicule l'exiguité mesquine d'un jardin qu'ils écrasent de leur masse, tandis qu'il y a rarement disparate choquante entre les bâtimens de l'habitation la plus modeste et les promenades à perte de vue du jardin qui l'environne; ce contraste même produit un bon effet dans toute espèce de site, quand, au lieu d'en exagérer la piquante opposition, on sait l'adoucir en harmonisant le style de l'architecture avec l'élégance ou l'agreste simplicité du jardin.

§ XII. Habitation principale.

La fortune, les goûts, les habitudes du propriétaire, doivent être soigneusement consultés avant de rien décider pour l'ensemble de l'habitation ; car cette fixation, ainsi que nous l'avons déjà dit, entraîne en quelque sorte à sa suite les dépendances et autres accessoires de main-d'œuvre que seule elle détermine d'une manière presque absolue. L'architecte se conformera d'ailleurs scrupuleusement au degré d'importance que le propriétaire entend donner à l'habitation principale, afin de la disposer en harmonie avec le caractère du site, de la distribuer commodément et de la décorer avec goût. C'est ainsi qu'en s'attachant à l'unité d'ensemble, on est sûr d'éviter ces hors-d'œuvre dispendieux, sujets à compromettre les fortunes les plus solides, et que l'on peut prévoir et régler le tout avec convenance et économie. S'il y a désaccord entre le site, le jardin et les bâtimens, sans qu'aucun raccordement heureux soit praticable, il faut alors se résoudre au sacrifice le moins coûteux, pour ramener l'unité d'ensemble qu'on ne doit jamais hésiter à rétablir. Si l'emplacement de l'habitation est mal choisi, si les bâtimens en mauvais état exigent de grandes réparations en sous-œuvre, une nouvelle distribution, d'autres dépendances, l'architecte serait coupable de ne pas prévoir qu'une semblable restauration est ordinairement plus coûteuse qu'une reconstruction complète, tandis que, pour un raccordement heureux il suffit souvent de l'acquisition de quelques terrains limitrophes.

Le choix de l'emplacement est d'une telle importance pour l'habitation principale, qu'on ne doit rien négliger pour l'assurer convenablement. Les châteaux de Malmaison, de Morfontaine, de Saint-Leu, qu'on a conservés dans leurs positions primitives, sont actuellement mal situés, par rapport à leurs jardins qui se sont agrandis de toutes parts. Le château de Blenheim est un peu trop près du village, mais il est d'ailleurs par son style en rapport avec le caractère du site. Les châteaux de Chatsworth et de Longlead sont plus au centre du domaine, mais peut-être seraient-ils mieux placés à mi-côte, celui de Longlead surtout. Sans poursuivre l'examen critique et détaillé de ces mauvaises dispositions, malheureusement trop fréquentes, disons seulement ici que l'habitation est en général mal située : soit qu'elle se rapproche trop de l'eau ou de la voie publique; soit qu'elle s'isole dans un coin hors de toute échappée de vue agréable; soit qu'au fond d'un étroit vallon elle se trouve enclavée, humide et malsaine, dans un marais sans issue; soit qu'en un tertre élevé elle se trouve dépourvue d'eau, entièrement nue ou complétement masquée; soit enfin qu'à mi-côte elle se trouve adossée contre une pente trop raide et sans horizon.

A ces inconvéniens qu'il faut éviter, ajoutons, parmi les principaux avantages qu'on doit rechercher, une exposition à l'abri des vents nuisibles, des inondations ou de la sécheresse habituelle au pays : la facilité de jouir de la fraîcheur du nord dans les climats chauds, de la chaleur du midi dans les climats froids, du levant et du couchant dans un climat tempéré; la possibilité d'établir la façade principale à la meilleure exposition, en regard de l'horizon le plus agréable, de manière à produire elle-même le plus d'effet dans les divers points de vue des jardins et du paysage environnant.

Dans un terrain situé sur le penchant d'une colline dominant un riant vallon, l'emplacement de l'habitation est naturellement marqué à mi-côte : utilisez alors les sources les plus élevées pour en conduire l'eau dans toutes les parties de l'habitation qui en ont besoin, salle de bains, cuisines, etc. Voyez (Pl. 21) une disposition de ce genre, à Bougival, où le site m'offrait ces ressources dont j'ai cherché partout à profiter.

Il est bien entendu, pour toute espèce de restauration, soit qu'il faille raccorder l'habitation avec les jardins ou les jardins avec l'habitation, que ce raccordement a toujours pour but de rétablir leur unité d'ensemble et sa parfaite harmonie avec le caractère du site.

§ XIII. Bâtimens de servitude et d'exploitation rurale.

Si les bâtimens de servitude, ou dépendances, se rattachent forcément, comme l'indique leur dénomination, à l'habitation principale, il n'en est pas toujours ainsi des bâtimens d'exploitation rurale qui dépendent plus spécialement de l'étendue des terres, et qui peuvent même, dans certains cas, se réunir en corps de ferme indépendant.

Le maison de campagne que l'on habite pendant la belle saison seulement, n'a souvent pas d'autres servitudes que le logement du jardinier qui surveille la propriété pendant le reste de l'année; ce logement alors se place naturellement vers la porte d'entrée, sur le bord de la route, ou près du village, suivant les localités. Pour peu qu'on y veuille ajouter écurie et remise, la basse-cour complète un ensemble spécial auquel préside le jardinier en l'absence du maître.

Quand le jardin a plus d'étendue, si le propriétaire reste à sa campagne la plus grande partie de l'année, la basse-cour est souvent entourée d'étables, et on la sépare des remises et écuries qui se rattachent quelquefois plus immédiatement aux bâtimens de l'habitation principale : cette disposition d'ailleurs peut être commandée par l'amateur de chevaux qui veut des écuries plus vastes, construites avec plus de soin et une certaine recherche; il peut en être de même pour des vacheries, pour des bergeries, pour la basse-cour enfin; mais quand on veut y maintenir cette excessive propreté qui permet de la rapprocher de l'habitation, il est nécessaire de ménager une arrière-cour, ou des décharges pour les fumiers.

Dans un parc, dans un domaine, les dépendances du château sont en général considérables; les bâtimens de servitude se rattachent plus immédiatement aux bâtimens de maître, et les basses-cours forment parfois un corps de logis distinct. A Blenheim, à Stowe, à Saint-Leu, à Maison (*voyez* Pl. 10 et 13), les remises et écuries, selleries, buanderies, ne sont pas séparées du château, tandis qu'elles en sont éloignées à Chatsworth[1], à Longlead, à Chantilly. C'était l'usage autrefois de renfermer dans les cours du château un nombreux domestique prêt à défendre le châtelain contre toute surprise, et d'adosser au manoir principal de vastes dépendances où se réfugiaient les vassaux en cas d'invasion. C'était une nécessité de l'époque, et l'on ne doit pas s'étonner que cet usage ait survécu aux mœurs qui l'imposaient, malgré les incommodités qu'il traîne après lui, car la vanité moderne tiendra peut-être long-temps encore à singer l'orgueil et les habitudes de l'antique féodalité.

Les dépendances doivent s'éloigner un peu de l'habitation, pour qu'on ne soit pas importuné de leur bruit et incommodé de leur odeur, à la campagne, ainsi qu'on y est trop souvent condamné à la ville. Cette répartition des groupes principaux contribue d'ailleurs puissamment, quand elle est bien entendue, à l'harmonie de l'ensemble; seulement il faut qu'elle ne nuise jamais à la facilité de surveillance du maître et à la commodité du service des domestiques.

La magnificence royale des écuries de Versailles, qui n'est, comme l'indique le rapprochement bizarre de ces mots, que le luxe déplacé d'une architecture surchargée de contours tourmentés et d'ornemens de mauvais goût, n'a pas peu contribué à cet aspect monumental, que la vanité des grands, à l'instar de celle du maître, s'était efforcée de donner indistinctement à l'habitation et à ses moindres dépendances, dans la plupart des domaines des deux derniers siècles. A Chantilly, les écuries qui subsistent encore sont immenses, la voûte en est fort élevée; le manége, les remises, la vénerie, s'y réunissent, et pour cet ensemble architectural, la grande pelouse en face n'a rien de trop vaste; cette disposition d'ailleurs était assez bien entendue pour masquer l'aspect désagréable d'une partie de la ville, à trop grande proximité du château.

Dispositions sanitaires des écuries et des étables. — Si les ondulations bienfaisantes du soleil, ce principe fécond de la vie animale et végétative, se trouvent interceptées, et n'arrivent qu'imparfaitement entre des murailles, malheur aux animaux qu'on y renferme; ils périront étiolés, comme les plantes, faute d'air et de lumière. Cependant l'ignorance et les préjugés ont condamné long-temps l'homme et les animaux à n'avoir pour demeure habituelle, qu'une prison obscure, humide et malsaine. Ainsi l'attestent du moins les ruines de ces châteaux-forts, retraites inaccessibles où les nobles brigands du moyen-âge entassaient, renfermés dans leurs murs épais et presque sans ouvertures, leurs hommes d'armes, leurs esclaves et le bétail qu'ils butinaient impunément dans les campagnes : ces châteaux-forts ont disparu du sol français, et ce qui subsiste encore debout au milieu de leurs ruines a été converti en cachots, destination bien digne assurément de leur féodale origine. Mais la routine a maintenu, surtout pour les animaux, ces dispositions vicieuses de bâtimens sans air et presque sans lumière, tandis qu'il faut apporter pour les écuries et pour les étables, le même soin que pour l'habitation de l'homme, au choix d'une exposition salubre. Cette exposition varie d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, suivant les climats, les pays et les localités; en général elle doit assurer aux animaux un abri qui les préserve des trop grandes chaleurs aussi bien que des froids trop rigoureux; les rayons du soleil d'hiver y doivent arriver le plus facilement, la lumière y doit pénétrer en tout temps

de manière à chasser l'humidité, l'air doit y circuler abondamment et s'y renouveler au besoin. Il ne suffit pas de percées par le haut pour se débarrasser de l'air échauffé et des gaz aussi légers que lui, il est indispensable, surtout pour les bergeries, d'avoir des évents par le bas, afin de pousser dehors les miasmes plus pesans que l'air, et qui, sans cette précaution, ne tarderaient pas à infecter le sol. Il y faut surtout la plus grande propreté et n'y jamais mettre plus d'animaux que l'espace ne le comporte. A l'appui de ces considérations générales, et pour en faire mieux comprendre l'importance, sans multiplier les exemples particuliers, je citerai un fait qui m'a paru assez remarquable pour ne pas le passer sous silence.

En 1822, une effrayante épizootie se manifesta dans un domaine; plusieurs chevaux de luxe périrent dans les écuries du château; dans les étables de la ferme, sur 2,000 moutons, 1,800 succombèrent, et de 40 vaches il n'en resta plus que onze en vie. Appelé, comme architecte, pour quelques réparations sanitaires aux écuries et aux étables, je voulus, avant d'opérer, consulter l'école vétérinaire d'Alfort sur les assainissemens que je projetais, afin de les baser entièrement sur le système d'hygiène qui me serait indiqué par les professeurs de cette école célèbre.

Voici les changemens, les réparations, qui ont assaini ces écuries et ces étables où les maladies et la mortalité faisaient auparavant tant de ravages :

Les écuries étaient adossées au midi, jusqu'à la hauteur de leurs plafonds, à des terrains d'autant plus humides que des sources élevées y perdaient une partie de leurs eaux. Je fis enlever ces terres, pour dégarnir le mur à quelque distance, en établissant leur terre-plain à près d'un pied au-dessous du sol de l'écurie, en faisant de larges saignées pour l'écoulement des eaux. J'établis des percées suffisantes pour le renouvellement de l'air, et des pentes convenables conduisirent les urines en dehors, au milieu des fumiers réunis dans la fosse d'une cour bien aérée.

Les écuries et les vacheries de la ferme, présentant les mêmes inconvéniens, furent assainis de même. Mais les bergeries étant creusées dans le roc, cette réparation n'était plus applicable; en y entrant, une chaleur humide asphyxiait, et après avoir établi des cheminées dans le roc, pour déterminer quelques courans d'air, je fus bientôt convaincu qu'ils seraient insuffisans, et que je ne pouvais parvenir à établir un courant d'air assez fort et assez continu pour chasser les miasmes lourds et épais, qui, stationnant près du sol, l'infectaient ainsi que les parois inférieures de la bergerie. Il fallut donc abandonner ces anciennes bergeries, et j'en construisis de nouvelles, spacieuses, aérées, en recommandant de ne plus y laisser séjourner les fumiers cinq à six mois, ainsi que cela se pratique abusivement encore dans beaucoup de fermes. Parmi les soins de propreté, il ne faut pas oublier le balayage des toiles d'araignée, car le peu de mouches qu'elles détruisent n'est pas une compensation de la poussière et des saletés dont elles empoisonnent la nourriture des animaux.

Distribution des bâtimens d'un corps de ferme.—La réunion des bâtimens divers d'exploitation rurale, en corps de ferme, exige toujours une distribution spéciale: soit que le propriétaire s'en réserve le faire valoir, soit qu'il le laisse en location à un fermier, les bases de la construction sont, avant tout, la convenance et l'économie; dans le premier cas cependant, l'architecture, sans s'écarter de la simplicité convenable à sa destination agreste, peut recevoir quelques ornemens, et prendre une certaine élégance de style. La disposition générale, comprenant dans son ensemble des logemens pour les hommes, des écuries et des étables pour les animaux, des remises pour les voitures, des magasins pour les outils aratoires, des granges et celliers pour les récoltes, reste toujours soumise à ces deux conditions principales :

1°. Assurer la promptitude et la régularité du service en facilitant la surveillance, en économisant la main-d'œuvre, sans encombrement dangereux pour la salubrité et la sécurité de tous;

2°. Prévenir toutes les chances d'un incendie général, en restreignant un incendie partiel au moindre dommage, sans un isolement hors de surveillance et de la portée d'un secours immédiat.

Il n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire, de coordonner convenablement, d'une part la centralisation, et de l'autre l'isolement que semblent prescrire ces deux conditions. En effet, sur mille incendies, à peine s'il en est un qui soit développé spontanément par la fermentation des récoltes mal rentrées ou trop entassées; le reste, quelles qu'en soient les causes, distraction d'un fumeur, imprudence d'un éclairage de nuit sans lanterne fermée, malveillance, feu trop considérable ou mal éteint dans une cheminée de construction vicieuse, provient évidemment d'un défaut de surveillance. Il faut donc favoriser, par la distribution d'ensemble, une facile surveillance de jour et de nuit, ce qui n'empêche pas d'isoler convenablement la grange, de séparer suffisamment les remises, magasins, écuries, étables, de tous les bâtimens où la lumière et les feux sont d'absolue nécessité en toute saison : des réservoirs toujours pleins d'eau, des murs de refend solides, des cheminées en bonne maçonnerie, à distance suffisante de toute charpente en bois, en compléteront les détails.

Une disposition à laquelle on donne rarement toute l'attention qu'elle mérite, est celle de la cour aux

fumiers, et cependant elle est d'une haute importance pour la bonté des engrais et pour la salubrité. Si le soleil y détermine une fermentation trop active, et par suite l'évaporation des gaz qu'elle développe, le fumier ne produira qu'un engrais peu succulent : il en sera de même, si les courans des eaux de pluie ou de source s'y rassemblent de manière à laver, à moisir, à noyer le fumier; enfin la salubrité sera compromise, si les vents chauds chassent l'odeur et la vapeur de la fermentation putride dans l'intérieur des habitations des hommes et des animaux. L'exposition levant ou nord sera donc la plus convenable pour la fosse aux fumiers dans laquelle on devra toujours faire arriver, par la voie la plus courte, la litière, les excrémens et les urines des animaux qui doivent séjourner le moins possible dans les écuries et dans les étables. Quand cette disposition ne peut avoir lieu, et que ces fumiers sont exposés au midi ou bien au couchant, il faut leur prêter l'ombrage de grands arbres. Mais cette fosse à fumier, maintenue constamment *hors d'eau* par des rebords et des talus extérieurs suffisans, aura ses parois, le fonds incliné, construites de la même manière que celles d'une citerne inférieure et voisine, dans laquelle dégorgeront, par un conduit convenable, les liquides surabondans, après avoir traversé, au sortir des écuries et des étables, la masse des fumiers entassés dans la fosse.

Après avoir indiqué d'une manière générale, ainsi que nous venons de le faire, la distribution d'un corps de ferme, il nous semble inutile de rechercher les modifications infinies qui peuvent surgir, pour les détails, d'une foule de combinaisons entre les localités et le genre particulier de l'exploitation. Nous rappellerons seulement ici, de nouveau, que c'est une nécessité constamment indispensable de rattacher toute espèce de détails à la disposition générale d'ensemble.

§ XIV. Orangerie et serres.

Les plantes exotiques que nous voyons s'acclimater dans nos départemens méridionaux, par le choix d'un terrain et d'une exposition convenables, en les préservant des vents froids et humides, périraient, pendant l'hiver, dans les départemens du nord et même au centre de la France, si elles y restaient, en pleine terre, exposées aux rigueurs de ce froid qui pénètre à travers les enveloppes de paille, et vient glacer leurs organes vitaux de son âpreté piquante. L'orange, ce fruit dont la conquête parut si précieuse à l'antiquité, qu'elle la consacra par la fable du jardin des Hespérides, a donné le nom d'orangeries à tous les abris temporaires qui permettent de cultiver l'oranger dans les diverses contrées de l'Europe; cette dénomination s'est étendue à toutes les serres dont la température, ne s'abaissant pas, en hiver, au dessous de *cinq degrés centigrades* (4° Réaumur ou 41° Farenheit), permet d'y conserver les plantes auxquelles la moindre gelée serait mortelle. Pour cultiver des espèces plus délicates, pour développer, pour hâter la végétation en fleurs, en fruits, en primeurs, on a, indépendamment des couches et châssis vitrés, des serres tempérées et des serres chaudes. L'atmosphère des serres tempérées ne s'élève guères au-dessus de *quinze degrés centigrades* (12 Réaumur ou 59° Farenheit); celle des serres chaudes va jusqu'à *trente et trente-cinq degrés centigrades* (24° et 28° Réaumur ou 86° et 95° Farenheit), ce qui donne la facilité d'y cultiver certaines espèces que la nature ne fait croître que sous le soleil d'Afrique.

Quelques-uns des auteurs qui, les premiers, ont écrit pour affranchir les jardins des entraves géométriques du niveau, de la règle et du compas, ont été jusqu'à proscrire l'orangerie, par cela seul sans doute qu'elle était le compartiment obligé du parterre de quelque importance de tout jardin symétrique. Mais cette proscription serait aussi déraisonnable, nous ne craignons pas de le dire, que la recommandation d'une irrégularité bizarre et tourmentée, à laquelle on prétendrait assujétir le tracé de toute espèce de jardin, sans aucun égard pour les lignes naturelles du terrain et pour le caractère du site. De semblables exagérations, malheureusement trop communes, en théorie comme en pratique, ont plutôt nui que servi aux progrès de l'art véritable de créer les jardins; car cet art, docile à la nature qu'il veut imiter avant tout, s'efface humblement devant elle et n'a rien à proscrire, systématiquement, d'une manière absolue.

Masson, dans son poëme sur les jardins anglais, défend en quelque sorte, au troisième chant, la culture des plantes délicates; il permet, par concession pour la mode, de choisir une pente abritée contre le nord et le levant, dans laquelle on les relèguera et où l'on n'arrivera que par un sentier isolé : puis, dans le quatrième chant, il change entièrement d'avis, et place la scène d'une idylle au milieu d'une serre qu'il se plaît à décorer pompeusement. Delille a dit plus sensément :

> Mais j'aime à voir ces toits, ces abris transparens,
> Recéler des climats les tributs différens;
> Cet asile enhardir le jasmin d'Ibérie,
> La pervenche frileuse oublier sa patrie,
> Et le jaune ananas, par ces chaleurs trompé,
> Nous livrer de son fruit le trésor usurpé.

C'est au reste un luxe dispendieux que celui d'un jardin d'hiver à l'aide d'orangeries et de serres; et si la culture de quelques plantes non acclimatées, ou de terre de bruyère, n'entraîne que des frais de première mise et d'entretien, faciles à calculer pour l'amateur dont les revenus sont bornés, il ne faut pas dissimuler qu'en grand elle peut devenir ruineuse pour celui qui n'a pas beaucoup de fortune. Quant aux agrémens nombreux que cette culture délicate, qui plaît généralement aux dames, ne manque jamais de procurer, quand elle est bien dirigée, ils sont incontestables tant sous le rapport de la verdure, des fleurs, des fruits et des primeurs, en toute saison, que sous celui de la variété qu'ils jettent dans les massifs et dans le paysage de nos jardins de ville et de campagne. On comprend bien d'ailleurs, sans qu'il soit besoin de le dire, que les orangeries et les serres, toujours déplacées, dans les parties les plus agrestes du jardin, formeraient un contre-sens ridicule, si on les rencontrait isolées et perdues dans un site sauvage; elles se rapprochent naturellement des parties les plus cultivées, et sont en général voisines de l'habitation. Quand elles y sont contiguës, ainsi que cela se pratique plus ordinairement à la ville, et qu'elles prennent une grande extension à raison de l'opulence et du goût du propriétaire, on les dispose de plain-pied avec les appartemens, à la suite desquels elles forment un véritable jardin d'hiver. Telles sont les serres de M. Boursault, rue Blanche, à Paris; elles se développent sur une étendue de plus de 300 pieds (près de 100 mètres); on passe du salon à la salle de billard par une serre tempérée servant de galerie, et communiquant avec des serres chaudes de différens degrés, terminées par une vaste orangerie plus aérée, de forme assez élégante, et renfermant une collection magnifique de camelia; le jardin extérieur est tracé de manière que l'on puisse communiquer avec chacune des serres sans passer par les autres.

Une disposition semblable existe dans plusieurs maisons de campagne, et c'est à coup sûr la plus convenable pour un jardin d'hiver, où les divers degrés de température permettent de rassembler, de varier et de renouveler sans cesse la verdure, les fleurs et les fruits. A Chatsworth, une vaste serre de la même architecture que l'aile du château où elle se trouve placée, est dallée en marbre de Carrare; la voûte est en grande partie recouverte par des vitraux qui ajoutent à la clarté et à l'élégance de cette pièce, richement décorée de statues et ornée de fontaines jaillissantes.

Orangeries. — *Température au-dessus de 4° centigrades.*

L'exposition du couchant au midi est celle que l'orangerie exige invariablement: mais il ne suffit pas d'y construire les bâtimens destinés à abriter les plantes pendant l'hiver, il est nécessaire de les aérer, de les éclairer d'une manière convenable; il faut aussi réserver un emplacement consacré à l'exposition de ces plantes, en plein air, pendant la belle saison; il est surtout indispensable, afin de ne pas nuire à l'effet pittoresque du paysage, de relier le dessin de cette orangerie, fabrique et parterre, à l'ensemble du jardin. Cette dernière condition, la plus difficile de toutes, n'existait pas aussi impérieusement dans les jardins symétriques; l'orangerie, d'ailleurs, y était de rigueur pour garnir, pendant l'été, de ses orangers taillés en boule, la nudité des allées nivelées de son parterre à plates-bandes compassées. La disposition de l'orangerie de Versailles mérite cependant d'être remarquée, non-seulement à cause de ses développemens et des beaux sujets qu'elle renferme, mais encore par la manière heureuse dont le célèbre Lenôtre a su la rattacher aux jardins du palais, ainsi qu'à la grande pièce d'eau des Suisses, en dehors du parc et aux bois environnans. Cette orangerie forme une espèce de fer à cheval dont le ceintre est adossé contre une terrasse qui la préserve du nord; ses branches s'étendent en amphithéâtre, d'un côté sous le grand escalier, et de l'autre sous la rampe, par lesquels on monte à pied et en voiture à la terrasse du château; le parterre est dessiné dans l'enceinte de ce fer à cheval.

La difficulté de trouver un emplacement convenable aux bâtimens de l'orangerie, sans nuire à l'effet du paysage, a souvent déterminé les architectes à la disposer suivant un ensemble symétrique qu'ils reliaient aux bâtimens d'habitation, quand ils ne pouvaient réussir à la rattacher à l'ensemble du jardin. A Stowe, l'orangerie est attenante au château (*voyez* Pl. 10), et au parterre fleuriste, ainsi que cela se pratiquait au reste habituellement à l'époque où cette culture de luxe, à laquelle le parterre symétrique convenait si bien, était d'étiquette et de rigueur.

L'orangerie, quand on l'éloigne un peu de l'habitation, peut servir de fabrique pittoresque, masquant au besoin le voisinage des murs, des toits, des masures, et généralement de toute espèce de bâtiment d'un aspect désagréable; c'est ainsi qu'à Villeneuve-Saint-Georges, où la maison de plaisance avait presque sous ses fenêtres les toits disgracieux de l'église du village (*voyez* Pl. 15 et 16), j'ai masqué ces toits en décorant l'orangerie de pilastres doriques qui se rajustent avec le clocher dont ils paraissent le portique, en formant, des divers points de vue du jardin, un ensemble satisfaisant. Si l'orangerie s'appuie à quelques massifs d'arbres, très-convenables d'ailleurs pour l'abriter des vents humides et froids, il faut profiter de cette

disposition pour l'emplacement dans lequel on exposera les plantes, pendant l'été, en rangées curvilignes et en amphithéâtre agréable à l'œil.

En France, il est rare de trouver des orangeries assez élevées, suffisamment spacieuses, et ne manquant dès lors ni d'air ni de lumière; elles ressemblent trop souvent plutôt à des caveaux dans lesquels on ensevelit les plantes pendant la gelée, qu'à des jardins d'hiver; l'usage de ne les éclairer que sur le devant de leurs façades, encombrées de piliers massifs ou de lourds travaux, contribue sans doute à l'aspect sombre qu'elles présentent généralement. En Angleterre, l'usage contraire a prévalu; j'y ai vu avec plaisir presque toutes les orangeries éclairées d'en haut, et quelques-unes même par les côtés. Chez le duc de Pembroke, à Wilton, j'ai surtout admiré la belle lumière que les châssis d'en haut répandaient de toutes parts, en renvoyant des reflets dorés sur le feuillage et sur les fruits. Cette disposition d'éclairage par le haut, indispensable quand l'orangerie sert en même temps de serre tempérée, finira, je l'espère, par être adoptée généralement en France. Il suffit au reste de quelques poulies de renvoi pour ouvrir au besoin les vitraux des châssis, et d'une garniture de paillassons pour les protéger contre la neige et la grêle. Un soin qu'il faut toujours prendre pour faire arriver l'air et la lumière sur les plantes les plus basses, c'est que les châssis vitrés descendent le plus près possible du sol, au moins jusqu'à 4 à 5 décimètres (18 pouces), et qu'ils s'ouvrent en dehors. Quelques auteurs veulent même des orangeries entièrement en vitrage; à la Malmaison, des orangers avaient été mis en pleine terre, et pendant l'hiver, on les recouvrait de vitraux portatifs.

Serres. *Température pouvant s'élever de* 15° *centigrades jusqu'à* 30 *et* 35°.

Quelque douce et bienfaisante que puisse être la température artificielle d'une serre, quelque bien réglé, quelque convenable qu'en soit le degré de chaleur, sans lumière du soleil et sans renouvellement d'air, les plantes y périraient asphyxiées. On développe la chaleur des couches, sous châssis et en plein air, à l'aide d'un mélange de fumier et de feuilles sèches, avec le tan qui a servi à la préparation des peaux, à sa sortie des fosses, avec du fumier long en fermentation; mais on supplée à tous ces moyens insuffisans par une serre, par un fourneau, par un poêle, par un calorifère à sec ou à vapeur. Quel que soit d'ailleurs le moyen que l'on emploie pour chauffer une serre, sa disposition générale et les détails de sa construction sont toujours indispensablement subordonnés à la double condition de laisser en tout temps le plus large accès à la lumière du soleil, et de permettre le renouvellement de l'air, sans introduire directement l'air froid du dehors.

L'exposition du couchant au midi, que l'on choisit ordinairement dans nos climats, parce que c'est celle où le soleil a le plus de force, ne suffit pas toujours à profiter du moindre rayon de cet astre qui, l'hiver, ne se montre souvent que le matin et par éclaircies; aussi a-t-on reconnu que les serres de forme circulaire, à vitrage cylindrique, rachetant une calotte sphérique, ont ce grand avantage sur les serres de toute autre forme, que le jardinier peut donner aux plantes, en toute saison, le plus de soleil et de lumière possible, en garantissant au besoin par des paillassons les portions de la serre privées de soleil. Cependant la forme la plus ordinaire d'une serre est celle d'un rectangle n'ayant qu'un seul châssis de devant en vitrage; un mur et deux pignons en maçonnerie ferment le fond et les côtés; la toiture est même plus fréquemment en ardoises ou en tuiles, qu'en châssis vitrés (Pl. 23, *fig.* 1). Quelquefois les serres sont à deux pans (*voyez fig.* 9, Pl. 23). Aux pignons en maçonnerie, on peut substituer des châssis vitrés, ainsi que cela a lieu à Chiswick, chez le duc de Devonshire (Pl. 23, *fig.* 3), ou chez M. Boursault à Paris. La toiture ordinaire se remplace aussi par des châssis vitrés étagés. La serre alors peut se développer en largeur, comme celle de la Malmaison (Pl. 23, *fig.* 4). On construit aussi des serres en carré, vitré des quatre côtés, rachetant un dôme vitré, et des serres à vitrage cylindrique, rachetant une calotte sphérique également en vitrage; ce sont ces dernières auxquelles nous avons dit que nous donnions la préférence, à raison de la facilité qu'elles offrent de profiter du moindre rayon de soleil en toute saison (Pl. 23, *fig.* 5).

Quand on réunit, ainsi que cela se pratique habituellement, la serre chaude et la serre tempérée, on les sépare par des vitraux; quelquefois, ainsi que je l'ai vu chez M. Loddiges à Hackney, près Londres (Pl. 23, *fig.* 9), les serres sont adossées à un même mur. Une des serres de M. Loddiges a une élévation de 40 pieds environ, et les arbres qu'elle renferme y sont de cette hauteur; sa construction d'ailleurs m'a paru simple et économique; sur des colonnes en fonte de fer reposent des cintres ovoïdes en planches minces de sapin placées de champ, d'une largeur de 3 à 4 pouces, et sur lesquelles s'appuient des châssis vitrés mobiles, au nombre de sept sur la hauteur. Le dôme en vitraux remplace une toiture plane à pans; il me semble préférable à tous égards, car il se rapproche davantage de la forme hémisphérique qui, comme l'on sait, est la plus convenable à la concentration des rayons solaires. Un dôme de ce genre peut recouvrir

toute espèce de serre rectangulaire (Pl. 23, *fig.* 5 et 10), les châssis pouvant se mouvoir par des poulies de renvoi, ou se lever comme ceux de la Pl. 23, *fig.* 7.

Il va sans dire que l'élévation de la serre est naturellement subordonnée à celle des plantes qu'on y veut renfermer; mais en général, plus une serre a de hauteur et plus l'air y circule librement.

Au lieu de renouveler l'air simplement en ouvrant quelques châssis, ce qui n'est pas sans inconvéniens par les brouillards et les froids piquans, on peut l'introduire dans la serre, suffisamment chauffé de la manière suivante : l'air arrive du dehors, au-dessous du sol sur lequel reposent les plantes, dans une espèce de coffre où il prend la température de la serre; il s'y répand par des ouvertures ménagées exprès, tandis que l'air vicié de la serre se rend dans une cheminée qui, montant jusqu'au sommet de la serre, le dégorge ensuite au dehors (Pl. 23, *fig.* 8). On comprend avec quelle facilité ce courant d'air s'établit à volonté, renouvelant l'air vicié par la végétation. Ce moyen est celui employé à Kew, à l'école d'horticulture, chez M. Loddiges, et chez d'autres pépiniéristes de Londres et des environs. En France, les serres destinées au commerce des plantes reçoivent aussi de nombreux perfectionnemens, d'heureux développemens; nous citerons entre autres, celles de M. Soulanges Bodin à Fromont, de MM. Noisette, Fion et autres, à Paris et dans les environs.

Plus la serre est étendue, plus il devient difficile d'en chauffer également toutes les parties; on a beau multiplier les fourneaux, les poêles, leurs conduits de chaleur, ces dispositions ne suffisent pas toujours, et malgré la consommation dispendieuse du combustible, la température reste inégale et mal réglée. Le calorifère obvie à tous ces inconvéniens, il permet de brûler du charbon de terre au lieu de bois; mais comme il produit une chaleur trop sèche, au dire des cultivateurs, on le remplace à présent par un bouilloir à vapeur dont les conduits sont disposés de manière que leur inclinaison ramène constamment l'eau qui se reforme sur leurs parois, après avoir été vaporisée au bouilloir commun qui la vaporise de nouveau. Les serres de M. Loddiges sont chauffées par la vapeur de deux chaudières *k* (Pl. 23, *fig.* 9), renfermée dans deux conduites en fonte; l'une produit la température serre tempérée, et l'autre la température serre chaude.

On ne doit jamais engager les tuyaux de chaleur sous le tan de la couche, parce qu'elle deviendrait brûlante, sans échauffer suffisamment la serre; on dispose ces conduites sous les chemins, ou, ce qui vaut mieux, à découvert, entre les rangées de plantes. Quant aux portes de fourneaux, cendriers, etc., il est avantageux de les placer constamment en dehors de la serre, ou du moins de la partie occupée par les plantes, afin que ces plantes ne soient jamais incommodées de la poussière ou de la fumée, même accidentellement.

Le bon entretien des plantes exige, indépendamment de l'arrosage ordinaire, que leurs feuilles soient rafraîchies et humectées de temps à autre par la pluie fine de la petite pompe ou seringue à injection; il résulte de là que les bois employés aux châssis se tourmentent, se voilent, se gercent, et laissent pénétrer l'air extérieur, lors même que la peinture dont ils sont revêtus les préserve suffisamment de la pourriture. La substitution du fer forgé ou coulé, au bois, prévient cet inconvénient; l'oxidation du fer devient impossible par une peinture à trois couches appliquée sur un embreuvage au minium; les châssis en fer étant plus solides, à raison de leur rigidité, le vitrage tient mieux et n'est plus aussi sujet à se briser. L'objection du surcroit de combustible, parce que le calorique se perd plus vite à raison de ce que le fer est plus conducteur que le bois, ne mérite pas une réfutation sérieuse, car les surfaces, bois ou fer, en contact avec l'air extérieur, ne sont pas assez considérables pour ralentir ou accélérer le refroidissement. Si la dépense de première mise est plus forte pour les châssis en fer, ces châssis préviennent la plupart des frais habituels d'entretien, et, à raison de leur durée, ils se trouvent en définitive moins coûteux que des châssis en bois.

CHAPITRE VI.

Fabriques et accessoires de toute espèce.

Il ne suffit pas de raccorder la disposition et le style des fabriques avec la nature du site et le tracé du jardin; il faut encore que les fabriques soient motivées suffisamment et d'une manière convenable, pour produire tout l'effet dont elles sont susceptibles, en contribuant à l'harmonie générale et à la vérité de l'ensemble. Nous l'avons dit ailleurs, et nous devons le répéter, toute fabrique non motivée est un hors-d'œuvre nuisible; ce masque trompeur, tant bien ajusté soit-il, est d'autant plus dangereux, qu'il laisse, en tombant, son vernis mensonger s'attacher à tout ce qui l'entoure.

§ XV. Ponts, usines et moulins.

Ponts. — Ils sont jetés naturellement sur un cours d'eau, dans un vallon profond, sur un ravin, d'une roche à pic à une autre, partout enfin où ils établissent, directe et facile, une communication qu'un long détour rendrait incommode ou laisserait même impossible : mais creuser une allée, escarper un trou, approfondir quelque creux entre deux pierres rocailleuses pour y jeter un pont que l'on nommera pompeusement pont du vallon, pont du ravin, pont du rocher, ce sont des puérilités bonnes tout au plus dans ces jardins en cartons et en sucre peint, où le moulin tourne à l'aide du même sablier qui remue mécaniquement les pieds de l'âne, avec la tête du meunier, et les bras de la blanchisseuse du lavoir voisin.

Le bois, la pierre, la brique, les cordages, le fer coulé, le fer forgé en barres ou en fil d'archal, sont les matériaux qu'on emploie maintenant à la construction des ponts; quant à leurs formes, elles sont tellement variables, et sujettes à tant de modifications suivant les exigences des localités, la raison ou le caprice des constructeurs, qu'il serait impossible de les examiner toutes. Nous nous contenterons donc ici d'indiquer les espèces principales de ponts, et de citer quelques exemples des formes les plus simples employées ordinairement dans les jardins.

On distingue quatre espèces principales de ponts, sous les noms génériques de *dormans fixes ; volans de bateaux ou radeaux ; suspendus ; levis ou tournans.*

1°. Les ponts *dormans fixes* sont ceux dont le tablier immobile repose sur chevalets, piles, arches, culées. Parfois ils gissent inaperçus, d'une seule arche sous une chaussée, pour la préserver de quelques inondations accidentelles ; mais en général ils sont de plusieurs arches, d'égale ou d'inégale ouverture, à plein cintre, en anse de panier, voûte ogive, surbaissée, elliptique; quelquefois même, et les Romains nous ont laissé des modèles en ce genre, des arches superposées servent à la fois d'aqueducs et de ponts; les Romains ont aussi construit avec une pompe monumentale des ponts supportant des arcs de triomphe, et l'on trouve, en Italie surtout, beaucoup de *ponts couverts*, c'est-à-dire dont le tablier sert de plancher au bâtiment qui le recouvre.

2°. Les ponts *volans de bateaux ou radeaux* peuvent se jeter rapidement sur l'eau courante ou dormante et s'enlever de même. Leur tablier, en madriers légers, subit une flexion sous la charge des fardeaux qui passent dessus, et de plus il s'élève ou s'abaisse avec le niveau des eaux où flottent les bateaux, pontons, radeaux, sur lesquels il repose. Il est d'usage, pour faciliter l'abordage des rives, qu'un chevalet plus ou moins bas, suivant la baisse ou la crue des eaux, serve d'appui à la dernière travée : on est également forcé, pour ne point arrêter la navigation, de faire une travée mobile nommée portière, qui se replie au besoin, laissant une ouverture entièrement à découvert, à travers laquelle peuvent passer les bâtimens à mâts et à voiles.

3°. Le tablier des ponts *suspendus* s'établit à l'aide de cordages ou de chaînes métalliques. Ce genre de ponts, maintenant en grande faveur, est peut-être le plus anciennement connu; rustique et portatif, en échelle de corde, le pont peut être rapidement jeté sur un torrent, sur un ravin, d'une roche à l'autre; moins fragile et plus hardi, en fil de fer, il peut se suspendre au-dessus d'un courant large et rapide, d'un profond ravin, d'une immense fondrière; massif en fer, il peut servir de route pour la communication du sommet d'une montagne à une autre, traverser un détroit où la rapidité du courant et la profondeur des eaux ne permettrait d'établir aucune autre espèce de pont.

Afin de prévenir une oscillation trop grande, et surtout un mouvement latéral de bascule, aussi désagréable pour les piétons que dangereux pour les voitures, le tablier ne repose pas directement sur les cordages, câbles ou chaînes de suspension que l'on dispose maintenant en général de la manière suivante : entre les deux culées d'amarrage s'élève une pile couronnée de deux pieds droits réunis pour une voûte en forme d'arc de triomphe; c'est par-dessus ces deux pieds droits que les chaînes de suspension sont étendues sur des poulies, et le tablier est soutenu par des barres ou des fils métalliques placés verticalement des deux côtés à chacune des chaînes. Par cette disposition, le poids ou la pression verticale, en un point quelconque du pont, est réduit en un certain rapport, par sa distribution entre la longueur totale de la chaîne, et ne cause qu'une légère inflexion, en détruisant tout effet de pression latérale.

4°. Le tablier mobile des ponts *levis et tournans* établit ou intercepte le passage, à volonté, en s'abaissant, en s'élevant ou en tournant; ce genre de ponts, très en usage dans la fortification, est susceptible des formes les plus variées, et ne peut se jeter que sur des fossés ou des canaux de petite largeur, un tablier mobile d'une certaine dimension ne se manœuvrant jamais qu'avec beaucoup de peine.

Les ponts, quels que soient d'ailleurs leur forme, leurs dimensions, leur style, qui doivent rester constamment en harmonie, comme toutes les fabriques, avec la nature du site et le caractère particulier du jardin et de l'habitation principale, ne sauraient être motivés et étudiés avec trop de soins. S'il s'agit d'établir

une communication entre deux parties d'un jardin que sépare la voie publique, le pont, suivant la différence du niveau du sol, et le plus ou moins de largeur de la voie publique, pourra rester visible comme à Brunoy, dans le jardin Talma, ou former une longue galerie souterraine, ainsi que cela a lieu à Morfontaine. Quand il s'agit d'un pont monumental, comme à Blenheim, où la disposition d'une grande arche entre deux petites est assez convenable parce qu'elle exige des pentes moins rapides et donne du grandiose à la scène, on ne doit pas hésiter, ainsi que l'a fait Brow, à le motiver par une rivière (Pl. 2). Elle coule maintenant dans le vallon où ce pont avait été construit d'une manière beaucoup moins heureuse, parce qu'il manquait d'eau; car il ne suffit pas qu'un ravin soit long et escarpé pour motiver un pont, il faut encore qu'il se prolonge assez pour que le bon sens n'indique pas de préférence un léger coude et même un détour un peu long à la route. A Saint-Leu (Pl. 13), les limites du ravin sont inaperçues, ce qui motive le pont, et sa construction simple, en bois, est d'accord avec la nature champêtre du site. A Wilton, chez le duc de Pembroke, un pont couvert (Pl. 22) sert de salle de musique : une riche colonnade en soutient le toit, le pavé est dallé en pierres de taille, mais le style de son architecture empruntée à Palladio, n'est pas du même goût, greco-romain, que celle du château : l'allée qui conduit à ce pont couvert n'est pas destinée seulement aux piétons; elle a des rampes à balustrades et quelques marches d'escalier. A Stowe (Pl. 10), ce même pont couvert, de Palladio, est plus convenablement disposé et sert de passage aux voitures. A Chatsworth (Pl. 7), le pont, qui n'est pas en face de l'habitation, est jeté sur le torrent du Derwent, dans un site agreste rustique, avec lequel il s'harmonise convenablement. A Morfontaine, les ponts pouvant prendre des formes diverses, analogues au caractère pittoresque du site, et sans en mettre aucun en vue principale, on s'est contenté de jeter quelques ponts rustiques en bois dans les endroits écartés (Pl. 4). Il est probable, si ce parc eût été complétement terminé et revu avec soin par l'artiste qui l'a tracé, que d'un pont à l'autre on eût établi une chaussée ou pont sur rochers, que le caractère du site indique naturellement, tandis qu'à Méréville, et dans quelques autres lieux qui n'ont point cet aspect pittoresque accidenté, et dont le terrain ne contient même aucun rocher, c'est un hors-d'œuvre nuisible, parce qu'il est déplacé. Il existe au château de Rœux un pont en bois brut, de quatre-vingts pieds de longueur et de quarante pieds d'élévation au-dessus du sol; il est formé de quatre gros chênes s'accouplant pour former la voûte, et d'un effet convenable à ce site pittoresque. Un pont suspendu trouve son pilier naturel dans les rochers, quand on le jette d'un roc à un autre. A Neuilly, dans le jardin du roi des Français, un pont de fer suspendu a été récemment construit pour établir une communication avec l'ile qui s'étend au milieu de la Seine. Au Raincy, le pont dormant fixe, en fer et à compartimens, ne manque pas de style.

Les ponts uniquement destinés aux piétons n'ont pas besoin de la même solidité que ceux qui livrent passage aux voitures ; quelques piles en bois ou en pierres, un tablier léger en madriers, revêtu de planches, un garde-fou, suffisent pour établir de la manière la plus simple la communication que l'on juge nécessaire : si la rivière ou le ruisseau, sur lequel ils sont jetés, sert de limite à la propriété, on les dispose en ponts-levis ou tournans. Dans ce cas, on peut reporter sur chacune des rives la moitié du tablier, afin d'avoir toujours un pont à sa disposition ; s'il y a une pile entre les deux culées, le tablier peut être coupé par moitié dans sa longueur; s'il n'y a que deux culées sans pile intermédiaire, le tablier se coupe par moitié dans sa largeur. Le pont tournant le plus simple se construit avec un tronc d'arbre bien droit, équarri en dessus, traversé par un boulon vertical qui le fixe au poteau sur lequel il tourne par son milieu ; on réserve la masse lourde des racines pour servir de contrepoids, sur la rive où se range habituellement le pont; on dispose une culée facile sur l'autre rive, et l'on ajoute un léger garde-fou, pour peu que le pont soit de quelque longueur.

Dans un site agreste, l'arbre renversé sert de pont au ruisseau; deux pieux et une perche en constituent le rustique garde-fou; quelquefois c'est une arche maçonnée très-étroite, ou même quelques blocs de pierre, qui livrent passage aux piétons, les voitures passant à gué. Parfois des arbres greffés par approche forment avec leurs troncs le tablier d'un pont auquel leurs rameaux servent de garde-fous, et cet ensemble a presque toujours un aspect champêtre vraiment agréable.

Je ne terminerai pas ces exemples nombreux de ponts des formes les plus variées, sans citer, comme modèles gigantesques, le pont suspendu en fer qui, à *Kingtung*, en Chine, sert de route de communication du sommet d'une montagne à une autre, ceux également suspendus, en fer, sur le détroit de *Menai*, de *Hammer Smith*, sous lesquels passent les vaisseaux, et enfin le *Tunnel*, ou pont souterrain au-dessus duquel coule la Tamise portant des vaisseaux.

On ne doit jamais perdre de vue, en choisissant l'emplacement d'un pont dans un jardin, que non-seulement il doit établir la communication la plus directe et la plus facile d'une rive à l'autre, mais encore que son aspect doit animer la scène, et qu'en conséquence, du point de vue principal auquel il fait tableau,

le pont se présente toujours plus avantageusement de trois quarts, développant toutes ses formes, que de profil, et surtout de face. Je ne parle pas des ponts à formes tourmentées, que l'on jette obliquement, pour faire, dit-on, plus d'effet; ils sont toujours très-dispendieux et d'un gauche désagréable, quelque soin que l'on prenne pour en raccorder les courbes avec celles des chemins aboutissans.

Usines et moulins. — Les moteurs le plus anciennement et le plus universellement connus furent d'abord, les forces musculaires de l'homme et des animaux, puis l'eau, le vent, la vapeur. Il est digne de remarque que le plus puissant de tous ces moteurs, la vapeur, soit le dernier que l'industrie ait appliqué aux machines, aux moulins, aux usines. Le mécanisme et l'exploitation des usines de toute espèce restant entièrement hors du cadre de cet ouvrage, nous ne nous occuperons ici que de la disposition générale de ce genre de fabriques et de son effet dans le paysage. Il est bien entendu que, bannissant toute décoration mensongère, ainsi que nous l'avons constamment recommandé, nous admettons le mouvement des roues à eau, des ailes à vent, des pistons à vapeur, ou de la pompe à feu comme on l'a d'abord appelé en France.

L'eau est de première nécessité dans un jardin, surtout pour les arrosemens, et dans tous les lieux où elle manque à la superficie du sol, il est fort heureusement possible de l'y élever par des moyens artificiels. Si l'eau elle-même, un manége, un moulin à vent, sont quelquefois des moteurs insuffisans, on réussit infailliblement à l'aide de la vapeur. Tout le monde a entendu parler de la fameuse machine de Marly, dont les roues, tournant avec le courant de la Seine, élevaient ses eaux, par un mécanisme ingénieux, jusqu'au réservoir placé au point culminant de la montagne, d'où elles coulaient ensuite dans des tuyaux jusqu'à Versailles. A Vérone, des roues à godets, de 12 à 15 mètres, mues par le courant de l'Adige, élèvent les eaux au niveau des quais, d'où elles se distribuent dans toute la ville; un bélier hydraulique, à Arras, élève l'eau dans les abreuvoirs du quartier de cavalerie; au jardin Beaujon, à Paris, c'était un moulin à vent, suppléé, je crois, par un manége, qui élevait l'eau dans un réservoir, d'où elle se distribuait dans le reste du jardin; à Compiègne et au Raincy, ce même effet est produit par la vapeur, et la machine de Marly est remplacée maintenant par une pompe à feu.

Dès que le cours ou la chute d'eau suffit à faire tourner la roue d'un moulin, l'usine est motivée, et c'est un des accessoires qui animent le plus vivement la scène, en ajoutant du pittoresque à l'aspect du site, quel qu'il soit d'ailleurs; mais si la roue immobile reste plongée constamment dans la même eau dormante, ce mensonge contre nature, et qui refroidit l'imagination, la met en garde contre la réalité, qu'elle désenchante en faisant perdre au site lui-même son aspect enchanteur. La vue de trois quarts, laissant à découvert les roues à eau, est en général la plus favorable à l'effet de toute espèce d'usines; il faut donc, autant que possible, la réserver pour le point de vue principal. Quant au style de l'architecture, les spécialités des usines lui imposent un caractère particulier qui, dans la plupart des sites, forme un contraste piquant avec celui des autres bâtimens. Cependant, dans le site majestueux, riche, il faut éviter plutôt que rechercher ce contraste, surtout quand il peut aller jusqu'à la disparate avec la noblesse et l'élégance du reste de l'architecture. Les usines mues par la vapeur sont alors celles qui offrent le plus de ressource, parce qu'elles fournissent volontiers de grandes lignes et des masses imposantes. On ne doit proscrire, dans un jardin, d'autres usines que celles dont la fumée, l'odeur ou le bruit rendraient le voisinage incommode; dans un parc, dans un domaine, on peut les disposer loin de l'habitation principale, de manière à jouir de leur vue animée, sans en éprouver aucune espèce d'inconvénient; c'est ainsi qu'une clouterie importante orne, près de Clermont, le parc de M. le maréchal Gérard. Ainsi, partout, il faut savoir ménager les vues des usines que peut renfermer le jardin, en s'emparant habilement d'ailleurs de la vue de toutes les usines, de tous les moulins qui sont d'un bel effet dans le paysage environnant.

§ XVI. Lavoirs, abreuvoirs, fontaines, bains, laiteries, glacières.

Lavoirs. — La forme très-variable des lavoirs se prête volontiers aux lignes de toute espèce d'architecture. Cependant, dans les domaines d'un style noble et majestueux, il ne convient pas de les mettre en vue principale; leur emplacement alors se trouve indiqué près d'un massif, au bord de l'eau, et autant que possible à proximité des bâtimens de servitude. Dans un site champêtre, riant, accidenté, un lavoir anime la scène et produit toujours un bon effet; quel qu'en soit d'ailleurs le style, simple, élégant ou rustique, il doit harmoniser ses lignes avec celles de l'ensemble du jardin.

Les lavoirs publics de l'Italie ont fourni de gracieux tableaux à nos artistes, et leur élégante disposition peut servir de modèle en ce genre. Le lavoir public de la fontaine Fonfrède, à Toulouse, n'est pas le moindre embellissement de ce site délicieux, véritable jardin naturel orné d'une foule d'usines et de fabriques dont l'une des allées est la promenade qui conduit à l'embouchure du canal, avec des échappées de vue sur le cours de la Garonne, sur les masses imposantes des moulins du Basacle et du vieux château, avec l'horizon

bleuâtre et découpé des Pyrénées. Ce sont des piliers carrés d'une architecture svelte et d'un goût simple, qui supportent le toit de ce grand lavoir public abrité par un massif touffu d'arbres d'une belle végétation; les eaux courent en ruisseau au milieu du lavoir et retombent dans un bras de la Garonne.

L'eau courante est la meilleure de toutes pour laver le linge; celle des puits est souvent crue, séléniteuse, et ne dissolvant pas le savon; les eaux stagnantes ont presque toutes une odeur vaseuse, marécageuse. C'est donc toujours rendre service aux habitans des villages, comme à ceux des villes, lorsqu'il n'y a ni ruisseau, ni rivière où l'on puisse laver le linge, que de faire arriver des eaux courantes dans un lavoir public.

Abreuvoirs. — Tout ce que nous venons de dire pour les lavoirs, s'applique entièrement aux abreuvoirs. C'était un luxe seigneurial bien entendu que celui des lavoirs, abreuvoirs et fontaines publics, que l'on plaçait en dehors et à proximité des servitudes du château; c'est maintenant, dans toutes les communes de France, un objet de salubrité et d'utilité publique sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention d'administrateurs élus par leurs concitoyens.

Les rampes doivent être adoucies avec soin, auprès des eaux profondes surtout; on ajoute à la sécurité par des pieux enchaînés qui limitent l'abreuvoir dans les bas-fonds, ou lorsque les courans pourraient entraîner les animaux qui viennent y boire et s'y baigner.

Fontaines. — A l'entrée d'un parc, une fontaine, d'où s'écoule une eau limpide, rafraîchit et anime le paysage: le voyageur s'y arrête pour s'y reposer, et les villageois y viennent puiser à toute heure; l'artiste peut déployer l'élégance de l'architecture, la richesse même de la sculpture, quand cette fontaine devient, pour un pays qui avait besoin d'eau, un monument public qui perpétue la mémoire d'un bienfait.

A Saint-Leu, près de la grille d'entrée, le prince avait fait poser une fontaine qui nettoyait et rafraîchissait la rue par laquelle on arrive au château. A la maison de plaisance de Villeneuve-Saint-Georges, j'ai profité des eaux du parc pour établir, des deux côtés de la grille, deux têtes de lion, d'où l'eau s'écoule dans des cuvettes en pierre: on y vient puiser de l'eau; mais la pente des ruisseaux du village ne m'a pas permis d'employer l'eau surabondante au lavage des rues.

Ces fontaines servent aussi d'ornemens pour les bâtimens de servitude, laiteries, serres, ménageries, etc.; quand on n'a pas d'eau de source ou de rivière qui les alimente naturellement, et qu'on se sert de moyens hydrauliques pour l'y amener, on dispose çà et là quelques réservoirs bien simples destinés à contenir l'eau qui doit arroser les plantes et abreuver les animaux, ainsi qu'on l'a fait dans le parc de Compiègne. Ces simples fontaines sont préférables à tous les bassins réguliers ou irréguliers qu'on voudrait établir artificiellement, et qui exigent des frais considérables d'entretien, sans aucun agrément pour le paysage, où ils deviennent d'infectes crapaudières dès que l'eau ne s'y renouvelle pas constamment. Nous ne parlerons point ici des divers moyens qu'emploie l'art du fontainier pour élever l'eau par des puits artésiens, des corps de pompe, etc., etc.; ils sont généralement connus, et leurs détails ne rentrent pas dans le cadre de cet ouvrage.

Bains. — Homère, dont les divins écrits nous ont révélé les usages de la Grèce antique, ne parle pas d'autres bains que de ceux pris dans la rivière; ainsi les établissemens destinés aux bains sont, chez les Grecs, d'une date moins ancienne, et ce fut beaucoup plus tard que les Romains déployèrent, dans leurs thermes, cette grandeur imposante et ce luxe prodigieux dont on admire les vestiges dans les ruines de Baja. En Italie, et dans tous les pays où les Romains s'établirent, on retrouve ces thermes qui souvent ornaient des habitations particulières; Pline décrit les thermes qu'il avait fait construire à sa villa, et cette description, comme toutes celles de Vitruve et d'autres auteurs, montrent quelle importance les Romains attachaient aux bains qui faisaient en quelque sorte partie de leur gymnastique; ils y déployaient toute la pompe monumentale que ces souverains du monde avaient empruntée à la Grèce. Parmi les peuples modernes, les Orientaux seuls ont conservé quelque luxe dans les établissemens de bains, sans doute parce que leur religion en prescrit le fréquent usage.

La belle disposition des thermes des Romains, les bassins d'eaux chaudes ou froides qui permettent de se livrer à la natation en tout temps, pourraient servir de modèles aux constructions de ce genre dont on voudrait orner les jardins; mais ce luxe et ces usages ne sont pas dans nos mœurs. On se contente, dans l'intérieur des châteaux, d'une salle de bains éclairée par en haut, comme celle de Compiègne; et dans la plupart des maisons de plaisance, une chambre éloignée des appartemens, dans un rez-de-chaussée souvent humide, reçoit une baignoire où l'eau se porte à bras, sans aucun des avantages, sans aucune des jouissances que procurerait une salle de bains élégante et convenablement disposée.

Quand la salle de bains est isolée, et loin des bâtimens d'habitation, il faut avoir soin d'y ajouter une anti-chambre et un cabinet de toilette et de repos; on a ainsi le motif d'une fabrique élégante. En général, on devra l'éclairer par en haut, ou de manière que les regards indiscrets n'y puissent pénétrer; dans les

pays froids, on choisit volontiers l'exposition du midi pour la salle des bains; c'est au contraire celle du nord que l'on recherche dans les pays chauds.

Les bains de rivières peuvent se prendre sous une tente dressée dans le lit même de la rivière, et formant un pavillon élégant avec une salle de repos ou de concert au milieu.

Laiterie. — Dépendance obligée de la ferme, et je dirais presque de toute habitation à la campagne, la laiterie se dispose ordinairement au nord, dans les bâtimens de servitude et non loin des étables. On l'en sépare quelquefois cependant, pour la rapprocher d'un ruisseau rafraîchissant; elle forme alors, dans le bocage, une fabrique isolée, sous laquelle il serait assez convenable de placer la glacière, qui exige de l'ombrage, et cette même exposition au nord. La mode dont les caprices ont de fréquens retours vers les plaisirs simples et vrais, a long-temps en France favorisé le goût naturel des dames pour les occupations champêtres; les soins de la laiterie, à raison de l'excessive propreté qu'ils exigent, étaient un de leurs passe-temps les plus agréables; peu de jardins d'une étendue suffisante pour fournir en herbages la nourriture d'une vache ou deux, manquaient alors d'un bâtiment rustique destiné à la laiterie; il n'était pas rare de trouver une fabrique de ce genre comme ornement tout-à-fait hors-d'œuvre d'un jardin de la plus faible étendue; on ne voyait, il est vrai, dans cette laiterie, qu'un prétexte à l'étalage des marbres du pavé, du revêtement des murs, des tablettes, du bassin, et il n'y manquait que du laitage, tant la civilisation est ingénieuse à introduire un luxe dispendieux dans les accessoires les plus simples de la vie champêtre. Mieux vaut encore cependant, dans un jardin, cette affectation des goûts et des plaisirs de la campagne, que la manie monumentale et contre nature des obélisques, des pagodes, des colonnades et de toutes les fabriques laborieusement contournées, si en vogue sous Louis XV.

La laiterie de Rambouillet est une pièce éclairée par en haut, revêtue de marbre, et rafraîchie par une fontaine dont l'eau court dans un bassin; le logement d'un garde-chasse et quelques autres bâtimens de servitude environnent cette laiterie d'une élégante richesse; l'impératrice Joséphine se plaisait à y venir avec sa cour, boire le lait pur de belles vaches suisses, logées dans des étables voisines, et qu'on laissait paître dans les réserves du parc.

A Méréville on avait disposé d'avance la laiterie d'une ferme ornée que l'on projetait et qui n'a pas été construite. Cette laiterie, éclairée par le haut, avait son dallage, ses revêtemens et ses tablettes, jusqu'à hauteur d'appui, entièrement en marbre; sa forme était un carré long, terminé par une grotte d'où sortait la rivière qui traversait la laiterie; des niches étaient pratiquées pour des statues, et l'entrée était décorée d'un portique demi-circulaire d'ordre ionique.

A Ermenonville il existe encore une laiterie plus simple et plus convenable, surtout dans un site pittoresque accidenté.

Glacière. — Dans les domaines, les parcs, les jardins des maisons de plaisance, c'est presque toujours un accessoire obligé du luxe de table qu'une glacière où l'on retrouve l'été la glace qu'on y dépose l'hiver. Le gibier, le poisson, les légumes, s'y conservent mieux et plus long-temps que partout ailleurs, c'est un garde-manger vaste et bien aéré; la glace d'ailleurs est indispensable pour apprêter un grand nombre de mets d'une cuisine recherchée.

La construction d'une glacière se borne à enfouir sous terre un cône renversé de maçonnerie ou de charpente, avec une grille au fond et un puisard en dessous; ce cône est recouvert d'une calotte sphérique qu'on recharge d'un massif de terre abrité par de grands arbres voisins et plantés d'arbustes. Une double porte au nord en ferme l'entrée, et le tout doit être assez ombragé pour rester impénétrable aux rayons du soleil. Il est essentiel de remarquer, que dans les lieux humides, ces dispositions ne sont pas toujours suffisantes; on a besoin alors, non-seulement d'écarter la glace de la maçonnerie, mais encore de renfermer la glace dans une charpente qui laisse entre elle et la maçonnerie un espace assez considérable que l'on remplit de paille mêlée de poussier de charbon de bois.

La glacière ne doit pas être trop éloignée des cuisines, et nous avons déjà dit que ce serait une disposition convenable que celle qui la joindrait à la laiterie, formant ainsi une fabrique agréable au lieu d'un massif ingrat d'arbustes plantés au nord et sous un ombrage à l'abri du soleil.

A Morfontaine, on avait disposé au-dessus de la glacière un pavillon décoré avec goût (Pl. 4), et dont le toit s'apercevait à peine à travers l'épais feuillage qui l'environnait de toutes parts.

§ XVII. Habitations diverses de jardinier, pâtre, vigneron, garde-chasses, etc.; châlet, lodges, cottages, rendez-vous de chasse, etc.; ménageries, faisanderies, volières.

Habitations diverses de jardinier, patre, vigneron, garde-chasse, etc. — Ces demeures utiles offrent des ressources précieuses pour orner et animer la scène, dans un parc, dans un domaine; mais il faut toujours que leur disposition, masses et détails, se raccorde avec les lignes du dessin et s'harmonise avec le caractère de l'ensemble. Pour qu'elles soient convenablement motivées, il suffit qu'on aperçoive les exploitations qui assignent à chacun de ses habitans son travail journalier. En maçonnerie, en briques, en charpente, en torchis, en bois à peine dégrossi, ces habitations doivent conserver la plus grande simplicité, et sous leurs toits de tuile ou de chaume, abriter toute une famille; pour le bien-être de cette famille, un potager doit entourer sa demeure, et ces dispositions, rustiques dans un site sauvage, sont susceptibles d'élégance dans un site majestueux, riche. Ce sont quelquefois d'heureux motifs pour un contraste d'un effet agréable qu'il ne faut jamais négliger, sans le rechercher cependant par un désaccord contre nature, avec le caractère général du paysage environnant.

A la Malmaison, dans le grand parc, la maison du pâtre était heureusement située près de la vacherie et des bergeries; le public pouvait se promener dans ces lieux champêtres qu'embellissait un étang près duquel j'ai vu jadis de nombreuses sociétés venir chercher un repos dont le laitage faisait presque tous les frais. Maintenant il est délaissé, morcellé, ce parc naguères si florissant dont l'ouvrage de M. Delaborde nous a conservé les scènes principales, et le nom de l'impératrice Joséphine, attachera seul désormais quelque souvenir à ces lieux. Je ne sais quel charme attendrissant m'émeut toujours au seul nom de cette femme douce et bienfaisante sur un trône, comme elle l'avait été avant d'y monter, comme elle l'était encore après en être descendue; ses goûts la ramenaient sans cesse aux plaisirs charitables de la vie champêtre, et jamais le luxe d'un palais ne lui fit oublier la pauvreté d'une chaumière. Dors en paix dans ce village, riche de tes bienfaits, où la piété filiale éleva ta tombe, Joséphine; ton nom restera dans la mémoire de tous les amis de l'humanité, et désormais il est inséparable dans l'histoire de ceux de ton époux Napoléon et de ton fils Eugène.

A Ermenonville, l'habitation du bûcheron et du charbonnier était simple et pittoresque comme le site.

En général, c'est près des lieux où les appellent le travail et la surveillance qui leur sont confiés, qu'est naturellement fixé l'emplacement des habitations des ouvriers et des gardes; ces derniers doivent avoir des vues sur les percées de la forêt, à proximité des sites les plus giboyeux qui attirent de préférence les braconniers. La maison du pêcheur sera autant que possible située de manière à ce qu'il puisse découvrir la plus grande étendue des eaux; s'il faut un bac pour le passage d'un courant, son emplacement alors déterminera celui de l'habitation du pêcheur. Le vigneron sera logé au milieu du coteau recouvert de la vigne qu'il cultive; c'est dans la profondeur du bois qu'iront s'établir le bûcheron et le charbonnier; toutes ces demeures seront, dans le domaine, assez distantes les unes des autres pour servir de repaires aux promeneurs qui pourront y trouver un abri et l'occasion d'une visite bienfaisante. Le logement du fleuriste sera presque adhérent aux serres qu'il cultive spécialement; près du potager sera l'habitation du jardinier. Ces nombreux ouvriers, nécessaires à l'entretien et à l'exploitation d'un domaine, d'un parc, animeront la scène et donneront plus d'intérêt à la promenade. Dans un jardin de peu d'étendue, où souvent un seul jardinier suffit et sert de concierge, sa demeure sera, ainsi que nous l'avons dit, près de la porte et de la grille d'entrée.

Chalets, lodges, cottages, rendez-vous de chasse, etc. — Le nom générique de châlets s'applique, en Suisse, à toutes les habitations que nous venons de décrire; elles y sont en charpente de sapins à peine dégrossis; le toit s'avance habituellement en saillie sur une façade à pignon découpé, et protége de son auvent une espèce de balcon à grossière balustrade; le chaume, surchargé de lourdes pierres, y met la toiture presque plate à l'abri des coups de vent; c'est un genre de construction bien connu par toutes les vues de Suisse qu'on ne cesse de publier, et tout-à-fait convenable à ce pays montagneux, où le vent et la neige détruiraient promptement des toits plus élevés et d'une autre forme; aussi est-il employé indistinctement pour la cabane rustique du pâtre et pour tous les bâtimens plus spacieux du fermier. Soit que le châlet soit perché sur des hauteurs qui semblent inaccessibles, soit qu'à mi-côte il s'adosse au rocher, soit qu'au fond du vallon il se rapproche des bords du lac ou s'éloigne de ceux du torrent, sa forme pittoresque s'harmonise bien avec un site fortement accidenté; elle serait un contre-sens dans un pays de plaine.

Les *lodges* ou *cottages* des Anglais affectent plutôt la simplicité de la chaumière qu'ils ne l'ont réellement; ce sont de petites maisons avec des châssis de fenêtre peints en noir, en vert, en bleu; la distribution intérieure se borne à un parloir ou salon, une salle à manger et une cuisine par bas, avec une ou deux chambres à coucher par haut. Une plate-forme les élève au-dessus du sol et les préserve de son humidité: les

murs sont généralement en briques, et très-rarement en terre; les toits sont revêtus d'ardoise, de tuiles et presque jamais de chaume. L'architecture gothique, pour laquelle les Anglais semblent avoir un goût de prédilection, y est souvent prodiguée à profusion dans ses moindres détails. Leur air de propreté recherchée donne à la plupart de ces cottages un aspect satisfaisant; leur peinture soignée, et souvent noirâtre sur les châssis des fenêtres, forme, avec la verdure uniforme des arbres du pays, un contraste qui n'est pas sans agrément.

Rendez-vous de chasse. — On sait que Versailles ne fut d'abord qu'un rendez-vous de chasse, et la plupart des châteaux de plaisance des rois de France n'ont pas eu d'autre origine. Un simple pavillon, attenant à la maisonnette d'un garde-chasse, compose le plus souvent un rendez-vous de chasse que ne dédaignent pas de visiter les dames, et qui doit par conséquent être orné avec goût et d'une élégante simplicité. Une écurie en est l'accessoire souvent obligé, et le pavillon, dans un domaine considérable, prend d'autant plus d'accroissement qu'il est plus éloigné de l'habitation principale; c'est dans les sites boisés et les plus éloignés de tout hameau que se place naturellement le rendez-vous de chasse, et ce genre de constructions fournit dans l'épaisseur de la forêt, ou sur la lisière du bois, le motif d'une fabrique qui se prête volontiers à tous les styles d'architecture.

Ménageries, faisanderies, volières. — Dans les parcs, dans les domaines où le terrain, d'une grande étendue et d'une nature variée, permet de conserver vivans, en toute liberté, les animaux sauvages et domestiques, contentez-vous de préserver les parties cultivées des dégâts qu'ils y pourraient commettre; laissez le cerf, le daim, le chevreuil, courir et bondir, avec leurs jeunes familles, dans les clairières et sur les bordures de la forêt, au milieu des coteaux boisés; réservez même au sanglier sa bauge fangeuse au milieu du fourré des ronces du marécage; le lièvre, le lapin, le faisan, la perdrix, se cantonneront naturellement sur les lisières du bois; l'agile écureuil sautillera jusqu'au sommet des plus grands arbres, et tous vous égayeront de leurs courses, de leurs ruses, de leurs jeux. La fauvette, le pinson, le rossignol, vous réjouiront de leurs chants, si vous ne les troublez pas dans la saison des amours; le même nid servira plusieurs années au même couple, si vous le laissez élever en paix sa jeune couvée qui gazouillera, voltigeante dans les buissons et sur les moindres rameaux, autour de vous. Il en sera de même des oiseaux aquatiques et sauvages qui ne craindront plus, si vous ne les troublez pas, de se livrer en votre présence à leurs joyeux ébats sur les eaux courantes et tranquilles. Dans les pâturages, le taureau ruminera gravement au milieu des génisses; le bœuf, plus humble, se délassera des travaux de la charrue en paissant l'herbe abondante de la prairie; le mouton broutera le gazon plus rare des versans des coteaux, et la chèvre grimpante se pendra à la verdure qui couronne les sommités rocailleuses. Quelques cabanes en chaume, à défaut d'abris naturels, pourront servir de refuge aux animaux pendant les grandes pluies; mais ces cabanes doivent être en quelque sorte masquées, afin que le site porte le moins possible l'empreinte de la main de l'homme, surtout si, de champêtre, il devient agreste et sauvage. Telles sont les scènes naturelles que les Anglais ont introduites avec raison dans leurs parcs, pour les peupler, les animer, et si quelques abris temporaires sont parfois indispensables pour préserver les animaux domestiques de l'intempérie des saisons, ces abris y sont en quelque sorte inaperçus et de la plus grande simplicité. A Stowe, à Blenheim, des fermes sont disposées, moins pour renfermer les animaux, puisqu'ils paissent librement toute l'année, que pour serrer les charrues et les produits de la culture (*voyez* Pl. 1), la ferme de Blenheim; celle de Stowe est hors du petit parc, et ainsi que cela se pratique en Angleterre, dans le grand parc, toujours distinct et séparé du premier.

Quelquefois même, dans leurs petits parcs, les Anglais introduisent ces scènes champêtres d'animaux pâturant en liberté; seulement alors on prend soin, soit avec des barrières en bois ou en fer, soit avec des treillages en gaulis ou en fils de fer, de préserver les jeunes massifs de la dent de ces herbivores; on a cette même précaution dans les grands parcs pour les plantations nouvelles. Dans les jardins, un grillage inaperçu de fils de fer permet de consacrer aux animaux un endroit peu cultivé. Depuis quelques années on fabrique en fonte de fer des barrières portatives qui se démontent, se remontent avec la plus grande facilité, et qui peuvent s'appliquer à toute espèce de configuration du terrain. A *Londres*, à *Saint-James*, *Green*, *Hyde*, et *Régent-Parcks*, qui peuvent se comparer à nos promenades de Paris, les Tuileries, le Luxembourg, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, des troupes de daims et de chevreuils paissent en liberté, et semblent devenus moins sauvages par la fréquentation habituelle du public qui traverse en tous sens leurs pâturages.

Ces bestiaux, qu'on élève dans les parcs en Angleterre, y sont par troupeaux nombreux, et engraissent continuellement les herbages; on maintient ainsi la viande de boucherie à un prix modéré, qui permet à l'ouvrier anglais cette nourriture succulente dont il a le goût et l'habitude, et que nos journaliers, dans la plupart des départemens de la France, sont hors d'état de se procurer avec leur salaire. Ne serait-il donc pas, sous tous les rapports, avantageux de suivre cet exemple en France, dans nos parcs qui seraient ainsi

moins improductifs, plus animés et plus agréables à l'œil souvent affligé de leur complète solitude? Il est vrai que nos anciens jardins, symétriques dans leur grandeur compassée, ne comportaient pas des scènes naturelles de ce genre, et qu'on n'y pouvait guères tolérer des animaux libres au milieu d'une nature esclave; aussi emprisonnait-on sans pitié ces animaux dans des ménageries, le gibier dans des faisanderies, les oiseaux dans des volières, en ayant grand soin de mettre en toute évidence et de contourner le plus possible les formes bizarres de ces cages de fils de fer, peintes ou dorées.

Les étables où les animaux paissant en liberté, trouveront un refuge assuré contre les intempéries des saisons, peuvent rester isolées, d'une grande simplicité, et sans former un corps de ferme; c'est ainsi qu'on l'avait pratiqué à la Malmaison. Les bergeries, les vacheries, comme nous l'avons déjà remarqué, y étaient presque isolées dans la belle vallée où l'étang de Saint-Cucufa entretient la fraîcheur des herbages; quelques cabanes, près de la rivière, dans le petit parc, étaient jetées çà et là, servant de refuge aux oiseaux aquatiques qui animaient les eaux. On n'y avait point établi de ménageries, quoique cette réunion d'animaux puisse devenir une source d'instruction, quand on les compose surtout des espèces rares les plus intéressantes. Le Jardin des Plantes à Paris offre de nombreux exemples en ce genre, et non moins remarquables par leur élégance que par leur variété, pour toute espèce de ménagerie, faisanderie et volière, avec palissades, barrières et grillages de toute nature. On a publié les dessins de tous les détails et de l'ensemble du Jardin des Plantes de Paris; c'est un ouvrage précieux à consulter pour l'architecte de jardins.

A Chiswick, chez le duc de Devonshire, il existe une ménagerie entourée de fils de fer, et qui forme point de vue à l'un des angles du jardin; le fil de fer du treillage ne s'apercevant pas, il semble que les animaux soient en liberté. Au reste, ces ménageries exigent de grandes dépenses qui ne sont pas à la portée de tous les propriétaires, tandis que dans un jardin d'une certaine étendue on dispose à peu de frais une faisanderie et des volières. C'est ordinairement à l'aide de poules domestiques couveuses que l'on fait éclore les œufs du faisan doré, argenté, commun, et de la perdrix rouge, dans les départemens du Nord où elle ne se trouve pas naturellement; les petits éclos exigent des soins particuliers qu'on leur donne dans la faisanderie, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour trouver leur nourriture et courir en liberté dans le jardin, ce qui est une raison pour éloigner la faisanderie de l'habitation et la disposer dans quelque endroit écarté, à l'abri des vents du nord, et sur la lisière du bois. Dans les temps rudes de l'hiver, les faisandeaux, les perdreaux, reviennent seuls à la faisanderie et jusque dans la basse-cour, où l'on a le soin de leur jeter du grain.

Les volières, placées dans un endroit riant et gracieux, se rapprochent davantage de l'habitation; elles peuvent même être attenantes à la serre, surtout quand sa chaleur devient nécessaire aux espèces des climats chauds; mais elles doivent toujours conserver une forme svelte et légère, dissimulant le mieux possible la captivité de leurs habitans qui chantent cependant et s'agitent, voltigeant, sans pouvoir déployer leurs ailes rapides dans l'air, leur élément et leur spacieux domaine. Combien il est préférable de laisser à ces pauvres oiseaux toute leur liberté, et qu'il est facile, en ayant seulement soin de ne pas les effaroucher et de respecter leurs nids, de peupler son jardin des espèces les plus agréables par leur plumage ou leurs chants, soit qu'elles restent toute l'année ou ne soient que passagères dans la contrée, les pinsons, les bouvreuils, les chardonnerets, les mésanges, les fauvettes, les rouges-gorges, les rossignols, etc., etc.

§ XVIII. Temples, colonnades, tombeaux, ruines, grottes, pavillons et abris, treillages, vases, statues, jeux, bancs, siéges et accessoires de toute espèce.

En blâmant, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, les fabriques hors-d'œuvre, confusément entassées, distribuées sans discernement et parfois en contre-sens manifeste avec le climat, l'étendue, le caractère et l'ensemble du jardin, nous avons voulu proscrire l'abus d'un luxe ridicule, et régler en même temps l'emploi d'une décoration élégante, toujours de bon goût, quand elle est motivée par les convenances. L'architecture a ses formes indépendantes de la mode, qui lui sont propres dans chaque pays, à raison de son atmosphère, si je puis m'exprimer ainsi, et qui doivent être modifiées sous un autre ciel; le style égyptien, grec, romain, n'a pas été, certes, autre chose que le type successif de la civilisation à certaines époques; n'en retrouve-t-on pas les élémens, l'imitation et les modifications, en tous lieux, même à la Chine, et dans les Indes? C'est donc à l'architecte judicieux à décider des formes qui conviennent le mieux au pays et à ses habitudes, sans renoncer à l'élégance reconnue d'aucun type national ou étranger, antique ou moderne, mais aussi sans copier servilement, sans confondre tous les genres, sans les mettre ridiculement en présence, en entassant dans l'espace resserré d'un même jardin, des tombeaux égyptiens, des kiosques chinois, des pagodes indiennes, des colonnades grecques, des arcs romains, des chapelles gothiques, etc., etc., etc......
Si l'abandon empressé de ses habitudes et l'engouement pour toute mode étrangère est presque toujours

un indice de la décadence, de la démoralisation, de la faiblesse d'un peuple, presque toujours aussi c'est un indice non moins sûr de son peu de grandeur, de sa barbarie, de son énervement, que sa vaniteuse susceptibilité à repousser indistinctement tout usage étranger; le véritable orgueil national consiste à s'emparer de tous les usages adaptés à l'amélioration de la race humaine, de tous les progrès de l'industrie, de toutes les lumières de l'intelligence, pour les appliquer au bien-être physique et moral de l'universalité des citoyens.

Temples, colonnades. — Quel que soit le parti que l'on adopte pour les accessoires de toute espèce qui sont énoncés d'une manière générale en tête de ce chapitre, on ne perdra jamais de vue que cette décoration doit rester constamment en harmonie avec le caractère des scènes à l'ornement desquelles on veut la faire contribuer, et qu'elle emprunte son plus grand charme, celui de la vérité, à l'heureux choix d'un emplacement naturel et convenable sous tous les rapports. C'est ainsi qu'un temple grec ou romain, d'un style imposant, peut s'ajuster à mi-côte ou sur les hauteurs d'une colline boisée, dans un site majestueux qui recevra de cet ornement même un caractère de grandeur plus prononcé, tandis qu'un monument druidique demande l'ombrage des chênes séculaires d'une antique forêt. C'est dans ce sens que nous allons parcourir rapidement l'emploi de quelques fabriques, et le choix de leur emplacement.

A Stowe (*voyez* Pl. 10), un temple à la Concorde et à la Victoire, placé sur un tertre qui s'élève au milieu du vallon, forme un bel épisode, surtout au soleil couchant, qui dore sa colonnade dans le tableau de grand style où l'artiste a su l'encadrer. Un temple à la mémoire des grands hommes ne sera pas déplacé à proximité de ces couverts, dont les grands arbres et le tapis de verdure rappellent les Champs-Élysées des anciens; plus isolé dans la solitude du bois, pourra s'élever le temple consacré à l'étude et au culte des Muses; celui de l'Amitié marquera l'entrée du bocage, et la rotonde ouverte de tous côtés consacrera le culte de Flore au milieu du site le plus riant du parterre le plus gracieux. A Blenheim, la colonne érigée à Marlborough s'isole au centre d'un plateau; à Méréville, la colonne rustrale élevée aux fils Delaborde, qui périrent avec le célèbre Lapeyrouse, dominait la plaine de la Beauce.

Tombeaux, chapelles, ermitages, ex-voto. — Les monumens funéraires, qui demandent le recueillement plutôt que la curiosité des promeneurs, veulent un site mélancolique et à l'abri des regards indiscrets; ils ont aussi besoin d'être motivés, et Delille a dit avec raison :

> . . . . loin ce cercueil factice,
> Ces urnes sans douleur que plaça le caprice;
> Loin ces vains monumens d'un chien, d'un oiseau;
> C'est profaner le deuil, insulter au tombeau.

En France, où les propriétés se morcellent et changent fréquemment de maîtres, il serait peu convenable de disposer dans le parc, ainsi qu'on le fait en Angleterre, le caveau sépulcral de toute une famille, et quelquefois même, comme à Stowe (*voyez* Pl. 10), le cimetière de tous les gens de sa suite : ce serait exposer ces restes à être privés de la vénération religieuse qui leur est naturellement acquise dans un cimetière public. Le tombeau de Cook avait été simulé à Méréville par M. Delaborde qui, dans son enthousiasme pour le génie maritime, avait engagé deux de ses fils dans le voyage de découvertes où ils périrent avec Lapeyrouse. A Ermenonville, qu'habita J.-J. Rousseau, l'île des Peupliers renferme le tombeau de ce grand écrivain qui se plaisait pendant sa vie sous ces frais ombrages.

Les chapelles, les ermitages, les *ex-voto*, sont des monumens religieux, dont il ne faut pas changer la destination, dont il est inconvenant d'abuser par une vaine décoration, et, à moins de vieilles traditions qui les motivent, il est rare qu'ils ne soient pas déplacés. A Stowe, la chapelle gothique du parc (*voyez* Pl. 10) n'est que la décoration mal entendue d'un lieu de repos et d'une retraite mondaine; c'est dans le château même qu'existe la nef où se célèbre l'office divin. Ne valait-il pas mieux alors disposer la chapelle du parc à proximité du village, dont les habitans auraient pu se joindre à ceux du château pour les cérémonies du culte? Si quelque ermitage célèbre, quelque fontaine miraculeuse sous l'invocation de quelque saint, quelque *ex-voto* pieux, se trouvent dans le domaine, dans le parc, dans le jardin, respectant la croyance sans favoriser la superstition, ne détruisez pas ces reliques d'une foi qui n'est plus celle du siècle, et surtout ne les profanez jamais aux yeux des croyans.

Ruines. — Si l'on peut tirer un parti avantageux des ruines qui, conservant leur type d'architecture, rappellent des souvenirs ou des usages historiques, et nous reportent par leur décadence actuelle à leur grandeur passée, l'imitation de ces ruines, même sur une grande échelle, est un pastiche de mauvais goût, et qui ne doit jamais être tenté. Quelle illusion pouvez-vous espérer, si vous ne reproduisez fidèlement cette empreinte des siècles qui a répandu dans les masses et dans les détails une si prodigieuse variété de tons contrastés et pourtant fondus dans cette harmonie que le temps seul complète? Comment asseoir avec

quelque vérité d'imitation les ruines gigantesques de ces monastères du moyen-âge, avec leurs remparts éboulés et leurs triples et quadruples enceintes ; comment suspendre à des arceaux écroulés la tourelle et la fenêtre ogive d'observation de la châtelaine? comment imiter ces fissures de souterrains où pénètrent les racines des grands arbres qui s'étalent sur leurs débris? Dans les ruines même s, qui ne sont pas séculaires, et je citerai celles de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, il existe un fruste inimitable. Qu'on examine la tour de Montlhéry près Paris, le château de Pierrefonds près Compiègne, les châteaux des bords du Rhin, Kenilworth en Angleterre, pour ne point parler des ruines romaines, et l'on comprendra que l'art n'offre aucun moyen suffisant pour reproduire, par imitation, ces ruines que le temps a faites et marquées de son cachet particulier, de sa faux, pour nous servir d'une expression mythologique. Quels travaux, quelles dépenses, quels soins, pourront donner à l'ensemble cet air de vérité révélé dans le moindre détail, qui explique par le seul fût d'une colonne l'emplacement de toutes celles qui n'existent plus, qui par la pente des débris indique la disposition des masses, et par la forme des décombres le relief et l'épaisseur des murailles disparues? Mais quand bien même on viendrait à bout de reproduire le gissement et l'architecture d'une ruine, comment arriver aux nuances dont le temps a revêtu tous les matériaux debout ou amoncelés, entrelacés de plantes grimpantes, recouverts de mousse, plantés de grands arbres dont les racines enlacent les sommités des plus hautes murailles, et qui n'ont pu croître là, provenant d'une semence que le vent ou les oiseaux y ont apportée, que par une espèce de phénomène végétatif? Il faut donc se borner à s'approprier avec intelligence ces effets inimitables, soit qu'ils se trouvent accidentellement dans l'enceinte du domaine, soit qu'on puisse les apercevoir dans le paysage environnant; encore faut-il disposer à ce genre de tableaux un encadrement convenable et qu'un espace restreint ne saurait admettre.

Grottes, pavillons et abris. — Nous ne reviendrons point ici sur les souterrains ou grottes dont nous avons suffisamment indiqué le motif et la disposition au chapitre des rochers. Les pavillons, rotondes, kiosques, belvédères, qui sont destinés à faire jouir des points de vue les plus remarquables, se disposent ordinairement sur les tertres d'où l'on aperçoit l'horizon le plus étendu; ils doivent s'y présenter de manière à former eux-mêmes aussi un point de vue agréable pour toutes les parties du jardin où ils se montrent sous différens aspects. Leur architecture, d'ailleurs variable à l'infini, ne doit jamais cesser d'être en harmonie avec l'ensemble du jardin et le caractère du site. Cette condition, nous ne cesserons de le répéter, est essentielle pour tous les accessoires dont nous nous occupons ici. Quelquefois ils dominent un site pittoresque, comme ceux de Morfontaine (*voyez* Pl. 4); ils sont ordinairement moins élevés et atteignent à peine la cime des grands arbres, souvent même ils se perdent dans les massifs. En tout cas, il ne faut jamais prodiguer ces lieux de repos, ces abris, et surtout leur décoration en bois bruts, qui ne convient guères qu'à un site agreste.

Treillages, vases, statues, jeux, bancs, siéges et accessoires de toute espèce. — Les treillages de toute espèce, en espaliers, en berceaux, en pavillons qui abondaient dans les jardins symétriques, ne doivent se placer que près des bâtimens et y attenant, servant de communication, comme celui de Compiègne, ou disparaissant sous l'ombrage qu'ils donnent rapidement par l'entrelacement naturel du feuillage. Ils servent, à l'aide des plantes grimpantes qui les palissent, à masquer les murs des jardins de ville ; l'on voit un exemple de treillages palissant les murs, dans un jardin symétrique appartenant à M. Rougemont, au boulevard Bonne-Nouvelle. Quant aux treillages variés qui servent de palissades ou barrières, nous en avons déjà parlé en citant comme modèles ceux du Jardin des Plantes à Paris, et nous y reviendrons à l'article des clôtures. Les vases, les statues, que l'on alignait avec tant de soins comme bordures des allées symétriques auprès des massifs avec murs de charmille, ne se placent plus guères qu'auprès de l'habitation ; on comprend bien quel contre-sens cette multiplicité de vases et de statues ferait, dans un tableau naturel de la campagne, avec tout son horizon, au milieu des bois et des prés dans leur agreste simplicité. En général, ces objets de luxe, cette sculpture, ne peuvent trouver leur place qu'aux endroits où se montre la richesse de l'architecture ; non pas que l'on doive expulser de nos jardins les statues que la mythologie harmonieuse des Grecs et des Romains nous apprit à regarder comme les dieux et les déesses des champs, des fleurs, des fruits, mais encore faut-il leur assigner leur place mythologique dans des scènes d'un genre convenable.

Il en sera de même des différens jeux de gymnastique ou de simple récréation, qu'on plaçait autrefois dans les quinconces des jardins symétriques; s'ils peuvent servir de motif à une fabrique, ils s'écarteront un peu plus du voisinage de l'habitation.

Les bancs, les siéges, qui délassent des fatigues de la promenade, à ciel découvert, seront distribués de préférence dans les endroits les plus commodes et de la vue la plus agréable. La pierre et le bois, bruts ou travaillés, la fonte de fer, le fer creux, en sont les matériaux les plus habituels, quand ils ne sont pas simplement en gazons. Quelques-uns ont des dossiers formant abri contre la pluie; à Kensington j'ai vu un banc demi-circulaire et en menuiserie dont le dossier supporte une espèce de dais; cet ensemble peut con-

venir aux gens qui, craignant le froid et l'humidité, ont besoin, pour se reposer, d'avoir le dos appuyé et la tête abritée. En définitive, les détails mêmes de ces accessoires doivent toujours être en parfaite harmonie avec le caractère des fabriques et du site où ils sont placés.

CHAPITRE VII.

Avenues, entrées, chemins, points de vue, clôtures.

C'est encore avec la nature du site, avant tout, qu'il faut mettre d'accord les avenues, entrées, chemins, points de vue, clôtures, ainsi que nous y avons mis les divers objets naturels et de main-d'œuvre dont nous avons déjà parlé dans les chapitres précédens. Tous ces accessoires doivent être conçus, comme détails, dans un même sentiment de l'ensemble, s'y raccorder entre eux, s'y rattacher naturellement, et contribuer, dans une complète harmonie, à l'effet général de la composition. Ce principe immuable des beaux-arts, « *tout détail qui ne contribue pas à l'effet général devient un hors-d'œuvre nuisible* », ne doit jamais cesser d'être présent à la pensée du créateur d'un jardin, et nous le lui rappellerons constamment, au risque d'une répétition fastidieuse, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

§ XIX. Avenues, entrées et approches de l'habitation.

Avenues. Les anciennes avenues symétriques, à double, à quadruple rangée d'arbres, dont le milieu était toujours d'une largeur bien plus grande que celle des allées latérales, ne manquaient pas, il faut l'avouer, d'une apparence majestueuse et imposante au premier coup d'œil. Aussi le célèbre Lenôtre réussit-il promptement à décorer tous les châteaux de France et d'Angleterre de ces larges avenues dont la longueur semblait annoncer l'importance du domaine, et telle en fut la vogue, que de simples maisons de campagne eurent bientôt des avenues pouvant rivaliser d'étendue avec celles des demeures royales. L'imagination cependant faisait par avance et seule presque tous les frais de cette grandeur d'apparat, car l'habitation ne se montrait que comme un point blanchâtre à l'extrémité de cette immense avenue, dont la possession dispendieuse constituait quelquefois à elle seule une grande partie du domaine de son propriétaire, les terres adjacentes appartenant à d'autres particuliers. Ces avenues extérieures se reliaient ordinairement aux allées droites du parc, et le même château possédait quelquefois deux avenues en sens opposé, ou même plusieurs avenues dans des directions différentes. Le moindre inconvénient de cette disposition était de diviser la propriété en compartimens, coupés de longues allées symétriques qui déguisaient l'aspect naturel du site, en détruisant toute espèce de vue pittoresque, pour répéter en tous sens une ligne droite à l'infini. Tel est d'ailleurs l'effet ordinaire des routes tracées au cordeau, qu'elles semblent s'alonger en fuyant sous les pas du voyageur, qui parfois désespère d'en atteindre l'extrémité; et il n'est personne qui n'ait eu l'occasion d'éprouver l'espèce de découragement qui résulte de leur triste monotonie. Pendant mon séjour en Angleterre, le hasard me fit rencontrer, vers le milieu de l'avenue de Windsor, dont la longueur est de près de trois milles, un avocat de mes amis, au moment où il retournait sur ses pas, l'ennui de continuer cette avenue sans fin l'ayant emporté sur son désir de voir le parc; je lui fis reprendre courage quoiqu'il n'apportât pas le même intérêt que moi à la visite de ce parc célèbre, et cette avenue, qui l'avait rebuté dès l'abord parce qu'elle se présente en ligne droite à perte de vue, nous parut effectivement trois fois plus longue que le chemin de Bakewell à Chatsworth, distance beaucoup plus considérable cependant, mais qui semble abrégée par mille points de vue différens qu'offre ce chemin sinueux au bord du Derwent.

La ligne droite, au reste, n'est vraiment le plus court chemin d'un point à un autre qu'en pays de plaine, et l'on comprend bien, même dans ce cas, que pour une habitation située à une certaine distance de la grande route, une seule allée, se coupant à angle droit avec la route, produit un chemin plus long que celui d'une allée sinueuse prise de biais, puisque cette dernière forme ainsi le troisième côté d'un triangle dont les deux autres sont les lignes droites de la grande route et de l'allée qui la coupent perpendiculairement en face de l'habitation. Deux allées sinueuses et prises ainsi de biais, en sens inverse, offrent donc, dans tous les cas, l'avantage d'un trajet plus court, quel que soit le côté de la route par lequel on arrive. En pays de montagne, l'allée droite donne lieu à des difficultés souvent insurmontables; ce sont des fonds à combler, des tranchées à ouvrir, des eaux dont il faut assurer le cours; travaux toujours dispendieux, que l'on eût évités en échappant à la monotonie d'un alignement continu par la disposition d'allées sinueuses qui se prêtent volontiers aux diverses déclivités des pentes. C'est ainsi qu'en Angleterre on dépense beaucoup moins pour la construction et l'entretien de routes sinueuses, où l'on n'aperçoit d'ornière en

aucune saison, qu'en France pour des routes alignées qui deviennent souvent de véritables fondrières par les mauvais temps.

Loin donc de déformer le sol par un alignement contre nature, il faut profiter des divers reliefs du terrain pour dessiner une avenue qui présente sans cesse de nouveaux tableaux au voyageur, et non la bordure monotone d'une rangée d'arbres : qu'une échappée de vue, à mi-côte plutôt encore que sur une hauteur culminante, permette à l'œil de plonger dans les vallées, et de se reposer sur la prairie où paissent de nombreux troupeaux; qu'on puisse apercevoir ailleurs le moulin, dont le cours d'eau disparaît à travers le massif qui l'ombrage, ou la ferme entourée de vergers; laissez entrevoir tantôt le château, tantôt ses dépendances; sachez ménager une vue plus étendue qui développe l'ensemble du domaine; masquez, par la beauté d'arbres convenablement plantés, tous les lieux où la vue serait désagréablement bornée; ménagez à la fois le pittoresque de l'escarpement et la douceur des pentes, afin qu'on arrive sans fatigue à cette habitation, dont on a parcouru les alentours avec plaisir. La disposition d'une allée sinueuse de ce genre permet l'emploi de toutes les ressources naturelles du site qu'elle embellit; et n'est-elle pas mille fois préférable, sous tous les rapports, à la planimétrie d'une avenue droite, bordée d'une symétrique rangée d'arbres également espacés à perte de vue, défigurant partout la nature, et rappelant sans cesse le travail pénible et dispendieux de la main des hommes?

Dans l'ancien parc de Blenheim (Pl. 1), il existait, de la porte de Ditchley au château, une longue avenue droite dont il ne reste plus que quatre à cinq groupes d'arbres (j'en ai à dessein laissé un peu plus dans le plan pour mieux indiquer sa forme primitive) : certes, il était alors de toute impossibilité de discerner, de la porte de Ditchley au bout de cette longue allée, la masse imposante du château, tandis que maintenant on la voit se détacher parfaitement dans le lointain sur un ciel vaporeux. Une foule d'allées droites morcelaient autrefois ce domaine en compartimens égaux, sans liaison entre eux, sans échappée de vue, sans aucun tableau digne du paysagiste; aujourd'hui les pelouses, les collines, les vallons, que l'on traverse pour arriver au pied de ces tours altières, offrent partout, dans leurs plis onduleux, des scènes délicieuses et variées : des arbres séculaires, des ondes transparentes, ajoutent encore aux charmes naturels de ces beaux lieux et à la grandeur de l'édifice; ses vues habilement ménagées, de profil, de front, obliques, le présentent sous toutes les formes et en décèlent ainsi continuellement la majestueuse étendue.

Nous avons choisi cet exemple de Blenheim, parce qu'il offre l'application générale et facile du principe que nous avons établi, en développant tous les avantages d'une allée sinueuse conforme aux plis naturels du terrain, sur une allée plane et alignée, même pour avenue extérieure. Il est des cas cependant où cette règle souffre quelques exceptions par les difficultés d'une route publique dont on ne peut changer ni la direction, ni la bordure d'arbres ou de maisons : c'est ainsi que l'avenue principale du palais de Versailles, route publique bordée de maisons et de propriétés particulières, ne diminue en rien la majesté de ce château royal, parce que la largeur de cette avenue en ligne droite et de ses contre-allées est suffisante pour qu'on puisse distinguer de son extrémité, malgré sa longueur, les masses principales du vieux palais assis sur un tertre plus élevé que la place qui précède les grilles de la grande cour. L'avenue de Windsor, qui s'avance régulièrement dans un parc irrégulier, n'est pas non plus sans excuse, à raison du bas-fond dans lequel elle se trouve (Pl. 12), de la route publique qui sépare du grand parc le château et le petit parc, à raison surtout des propriétés particulières qui en bordent environ la moitié, et de l'élévation où sont situés le château et le grand parc. Aussi de la sommité de ce grand parc, près de la statue de Georges III, cette longue avenue, à quadruple rangée d'arbres, ne manque pas d'un certain effet, car elle relie entre elles les deux parties séparées du domaine : mais n'était-il pas convenable de ne pas la prolonger, ainsi qu'on l'a fait, dans la partie irrégulière du parc, puisque l'on est sans cesse tenté en cet endroit de la quitter pour couper court à travers les pelouses sans être obligé de gravir la colline?

Le tracé régulier des anciens parcs offre aussi de grandes difficultés; on peut être forcé parfois de laisser subsister une avenue, pour n'être pas obligé de restituer au sol, à force de travaux, sa configuration déformée par d'anciens nivellemens, quoiqu'il soit bien rare que ces lignes droites contre nature ne détruisent pas l'effet général. C'est ainsi qu'à Stowe on n'a pas rétabli les sinuosités que comportait le terrain dans l'avenue extérieure, et cette longue avenue, loin du château, nuit peut-être à l'ensemble; mais l'arc de triomphe, et les deux pavillons du petit parc qui se trouvent bien suivant l'axe du château, m'ont fait présumer que dans son tracé primitif le parc avait été symétrique et régulier.

On conçoit bien que la régularité de l'édifice principal puisse s'étendre à des terrasses, à des statues, à des rampes, enfin, à toutes les dépendances qui s'y trouvent contiguës; mais assujettir au compas et à la règle tous les alentours, c'est déformer la nature et en détruire le plus grand charme, sans rien ajouter à l'importance des bâtimens. On emploiera donc partout, de préférence aux avenues en lignes droites, les

avenues qui, se prêtant aux plis du terrain, développeront au profilt de l'ensemble toutes les ressources pittoresques du sol. Rien ne s'oppose à ce que ces avenues sinueuses soient bordées d'arbres, surtout celles extérieures, dans tous les endroits où ces arbres ne dérobent aucun point de vue agréable; mais leur plan tation doit elle-même se conformer au caractère du site, et il faut savoir l'interrompre pour faire place à de simples buissons, au rocher, au pont agreste, partout où cela sera plus en rapport avec la configuration et le naturel du sol, que des masses d'arbres continues.

Tout ce que nous venons de dire pour les avenues d'un domaine s'applique à plus forte raison à celles d'un parc, et, quant au jardin de peu d'étendue, ces avenues se réduisent à des chemins, des allées, de simples entrées, dont nous allons maintenant nous occuper.

Entrées et approches de l'habitation. L'entrée principale de l'enceinte, à laquelle aboutissait la grande avenue, dans le style symétrique des jardins réguliers, se plaçait sur l'axe de l'habitation principale; elle en rappelait l'architecture et se composait ordinairement d'une porte féodale flanquée de deux pavillons; es grilles qui les unissaient, le plus souvent en ligne droite, se cintraient quelquefois en demi-cercle rentrant en face du principal corps-de-logis : il n'était même pas rare de décorer l'entrée principale avec un arc triomphal, ainsi qu'on peut le voirencore dans plusieurs parcs de France et d'Angleterre.

Ces dispositions peuvent être conservées à l'extrémité des avenues sinueuses que nous avons indiquées; seulement rien ne force à placer l'entrée principale suivant l'axe de l'habitation. On la mettra donc de préférence dans l'endroit le plus fréquenté, le plus commode, enfin le plus convenable à l'effet d'ensemble; et son architecture, comme celle de tout le reste des bâtimens avec laquelle elle se raccordera, devra s'harmoniser avec le caractère du site. Cette entrée d'ailleurs étant visiblement un objet de main-d'œuvre, rien ne s'oppose à ce que l'art de l'architecture s'y développe dans sa symétrie, et la sculpture même pourra l'embellir, si l'importance de la propriété comporte, soit une porte triomphale, soit une grille flanquée de deux pavillons, soit toute autre décoration architecturale.

Une simple barrière en bois annoncera l'entrée de la ferme, ou de la petite maison des champs, retraite modeste du sage; une grille, supportée par des piliers isolés ou adossée contre les logemens du concierge et du jardinier fermera l'entrée de la maison de campagne. Quelquefois un pont servira d'entrée; mais ces entrées, qu'on peut varier presqu'à l'infini, devront toujours être motivées, et contribuer par leur parfait accord avec la nature du site, à l'harmonie générale de la composition, soit qu'elles permettent de découvrir l'habitation et le parc dans une vue d'ensemble, soit qu'elles ne laissent apercevoir que des vues accidentelles. Dans ce dernier cas, lorsque l'habitation se trouve entièrement masquée, quelques poteaux indicateurs devront assurer la route.

Si la nature des lieux comporte plusieurs entrées, et que le site varie pour chacune d'elles, ce qui peut arriver pour un domaine ou pour un parc d'une vaste étendue, il faudra se conformer à ce caractère particulier sans blesser ni les convenances ni les goûts du propriétaire : ces entrées pourront donc varier de forme et d'importance, mais elles devront toujours être soigneusement motivées et reliées à l'ensemble.

Les approches de l'habitation sont en général d'autant plus difficiles à traiter, que la disposition irrégulière des objets naturels contraste davantage avec la symétrie de l'architecture qui s'étend à quelques accessoires, tels que des escaliers, des terrasses, des rampes, des espaces vides entre les différens corps de bâtimens. Il devient alors quelquefois nécessaire de recourir à des bordures de fleurs, à des compartimens de verdure; mais jamais ces plates-bandes régulières ne doivent être tourmentées et déchiquetées dans le style *chicorée*, désignation aussi plaisante que caractéristique de l'architecture du temps de Louis XV. Quelques berceaux symétriques, donnant de l'ombrage et de la fraîcheur, peuvent également se raccorder avec l'architecture de l'habitation; mais là doivent cesser la règle et le compas, auxquels il faut soustraire, sous peine de mutilation, tous les objets naturels, et Roucher a dit avec raison, dans un poëme inédit :

> Au devant du manoir, jadis le froid parterre
> D'un dédale de buis dessina le coup d'œil :
> Les cyprés et les ifs, d'un feuillage de deuil,
> En globe, en vase, en mur, noircissaient les allées
> Sur d'arides sablons au cordeau nivelées.
> Le fer mutila tout, l'arbre, sans liberté,
> N'osa de ses rameaux étaler la beauté.

Afin de brusquer le moins possible la transition de l'architecture et des objets de main-d'œuvre avec l'irrégularité de la nature, les Anglais étendent à quelque distance ce qu'ils appellent le *pleasure ground*, ensemble de gazons tondus avec le plus grand soin, de massifs de plantes en terre de bruyère, de groupes

de fleurs et d'arbustes disposés souvent en amphithéâtre, dont les plus éloignés sont des espèces les plus robustes et qui exigent le moins de culture. Mais, dans les grands domaines, des soins aussi minutieux ne déparent jamais le côté vers lequel se trouvent les vues étendues d'un beau paysage; c'est ainsi qu'à Blenheim, cette horticulture est reléguée près du temple et de la volière, tandis que les pelouses de l'enceinte arrivent jusqu'aux palais, garnies des mêmes essences d'arbres.

Indépendamment du *pleasure ground*, qui ne leur paraît pas un lieu assez retiré, les amateurs de fleurs disposent dans un endroit qui leur sert de but de promenade, mais autant que possible près de l'orangerie ou des serres, une enceinte réservée où leurs collections de tulipes, jacinthes, anémones, dahlia, roses, crisanthèmes, etc., etc., se forment en compartimens séparés. Là, se livrant au culte de Flore, et n'admettant dans son temple que les initiés, le fleuriste en défend l'entrée à tout profane; c'est ainsi qu'à Stowe je n'ai pu, en l'absence du duc de Buckingham, pénétrer dans son parterre réservé. Un jardin de peu d'étendue, surtout à la ville, peut n'être souvent qu'un parterre régulier, et, s'il le faut, trouvons dans un parc l'emplacement convenable, en lieux écartés, d'un semblable parterre, mais ne cherchons point à étaler les collections à compartimens aux approches de l'habitation; disposons les fleurs et les arbustes, comme la nature les présente, dans les terrains qui leur conviennent, en groupes variés, assortis, massés en nuances distinctes, ou brillantes de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; laissons la marguerite parer de son émail éclatant la verdure du gazon, et le genêt égayer de son or les teintes sombres et violacées de la bruyère, car, ainsi que Delille l'a dit avec justesse, en parlant des fleurs :

> Aux froids compartimens, aux formes régulières,
> L'art n'assujettit point leurs tribus prisonnières;
> La nature au hasard, d'une prodigue main,
> De la terre émaillée en a paré le sein.

§ XX. Chemins, allées, sentiers.

Les principes que nous avons établis pour le tracé des avenues s'applique entièrement à celui des chemins, allées et sentiers, pour lesquels on devra toujours préférer, à la ligne droite ou brisée, la courbure naturelle indiquée par les plis du terrain. Ce ne seront jamais des courbes saccadées et trop courtes que l'on obtiendra par ce moyen; d'ailleurs on aura le plus grand soin d'en adoucir les contours, en prenant les raccords d'assez loin pour éviter, non-seulement toute espèce de jarrets, mais encore toute inflexion disgracieuse : il ne faudra pas craindre cependant d'employer la ligne droite, non pour en faire le plus court chemin d'un point à un autre en nivelant d'une manière dispendieuse les inégalités du sol, mais toutes les fois au contraire qu'elle pourra servir, à peu de frais, à développer mieux une route plus agréable par des points de vue plus variés. C'est ainsi que le sentier de communication entre deux routes, tracé au travers de la prairie par les pas du villageois, offre une courbe continue qui, dans quelques-unes de ses ondulations, diffère peu de la ligne droite, et Delille a dit avec justesse :

> Il est des plis heureux, des courbes naturelles,
> Dont les champs quelquefois nous offrent des modèles :
> La route de ces chars, la trace des troupeaux,
> Qui d'un pas négligeant regagnent les hameaux :
> La bergère indolente et qui, dans les prairies,
> Semble suivre au hasard ses tendres rêveries.

Nous ne prétendons pas d'ailleurs proscrire une allée droite, surtout quand elle se trouve déjà plantée dans un jardin symétrique que l'on restaure; ce serait en effet folie que de la détruire, si cette allée offre un lieu d'exercice vaste et aéré, un beau couvert, sous des arbres bien venans, sans gêner aucun point de vue; on doit seulement rattacher, par des raccords inaperçus, cette ligne droite aux courbes et à l'ensemble du tracé; il faut alors savoir profiter des tableaux que cette allée présente, en les démasquant habilement par la suppression de quelques arbres; mais quand par hasard elle renferme un de ces arbres si rares aujourd'hui, au tronc gigantesque, aux rameaux touffus d'une puissante végétation, que l'artiste redouble de soins et d'étude afin de le conserver intact dans sa majesté séculaire. Lorsque je fus appelé à Graud-Veaux, pour en restaurer l'ancien jardin symétrique, d'antiques marronniers, plantés en ligne droite, avaient seuls échappé à la hache. Cette allée était située non loin de l'habitation, longeant à cinquante pas environ un mur de clôture derrière lequel se trouvaient heureusement masquées de pauvres maisons du village. Je parvins à raccorder cette droite avec la courbe de l'allée de ceinture, et je découvris

d'ailleurs sous le feuillage de ces marronniers les trois plus beaux points de vue du parc. Nous n'étendrons pas davantage ces exemples de l'emploi accidentel de la ligne droite, car on sent bien que les règles de l'art de créer les jardins sont, comme celles de l'architecture, susceptibles d'exceptions qu'un livre ne peut pas toutes examiner, et qui parfois même semblent en opposition avec les principes généraux; mais le coup d'œil et le bon goût d'un véritable artiste ne manquent jamais de les deviner, et savent se créer ainsi des élémens de succès par les beautés nouvelles qu'ils développent et font ressortir.

Dès que le croquis d'ensemble a fixé l'emplacement de l'habitation et les masses principales, toujours en harmonie avec le caractère du site, on doit s'occuper de dessiner les avenues, chemins et allées, car les lignes de leurs contours assignant la véritable valeur de chacun des points de vue, ce sont elles seules qui peuvent en arrêter l'ensemble, ainsi que le détail des sentiers qui s'y rattachent ensuite naturellement, de manière à faire concourir le tout à l'effet général de la composition :

> Il veut, et des sentiers courent de toutes parts,
> Chercher, saisir, lier tous ces membres épars,
> Qui, surpris, enchantés du nœud qui les rassemble,
> Forment de cent détails un magnifique ensemble.
>
> DELILLE.

Le *chemin de ronde* ou *allée de ceinture*, qui, dans un jardin, suit assez généralement le pourtour de la propriété, doit être une courbe naturelle, facile, continue, et d'une largeur proportionnée à l'étendue de l'enceinte. Si c'est un chemin de voiture conduisant à l'habitation, il sera bon que deux voitures y puissent passer de front : cela devient même indispensable pour un parc, pour un domaine, et la courbe doit être alors développée sur une assez grande échelle pour que les chevaux y circulent librement sans être forcés de ralentir leur allure dans les tournans. Il est bien entendu que, comme l'avenue extérieure dont il forme le prolongement, ce chemin sera varié par l'aspect de différens points de vue manifestant de plus en plus l'approche de l'habitation; on évitera surtout l'abus de ces courbes péniblement repliées sur elles-mêmes, à peine tolérables dans les sentiers d'un bois, et que le mauvais goût avait prodiguées primitivement dans ces jardins, dits anglais, où tous les chemins serpentent en mille détours, labyrinthe étourdissant et d'autant plus ennuyeux qu'il est évidemment tortillé dans le seul dessein d'alonger une route monotone que l'on voudrait au contraire abréger.

L'embranchement des allées transversales, entre elles et avec le chemin de ronde, doit être naturel, facile et d'un raccordement heureux dans sa double courbure; on ne saurait prendre trop de soin pour adoucir les tournans et pour éviter dans les contours les plus sinueux jusqu'à l'apparence d'une pointe aiguë, d'une inflexion brusque et anguleuse. Les allées transversales, agréables promenades qui peuvent abréger, alonger, enfin varier le chemin, servent à développer, en les mettant à leur vrai point de vue, et les tableaux qu'a laissé seulement entrevoir le chemin de ronde, et tous ceux qui se trouvent complétement en dehors de son horizon. N'oubliez pas surtout de motiver les détours les plus apparens des allées de ceinture et des allées transversales de quelque importance; à cet égard, les eaux, les bois, les rochers, les ravins, les escarpemens d'un monticule ou d'un bas-fond, offriront, comme obstacles naturels, de grandes ressources en tout genre; quant aux sentiers étroits, aux courbes inégales et plus sinueuses, le moindre accident de terrain, quelque arbre d'une belle venue, un simple buisson, une fabrique, un banc de repos caché sous l'épaisseur du feuillage, tout pourra servir d'excuse au caprice de leurs fréquens détours. Il ne suffit pas que la diversité des vues qu'elle encadre engage à parcourir une allée principale, il faut, autant que possible, qu'elle offre pour but de promenade un tableau d'ensemble d'un assez vaste horizon.

Emparez-vous donc, à cet effet, du paysage environnant; vous en ferez ressortir les beautés naturelles en les raccordant habilement à celles de l'enceinte, et, demeurant ainsi maître des premiers plans, vous pourrez ménager un nouvel horizon au tableau d'ensemble de l'habitation et du jardin. A Marly-le-Roi, une plaine immense, bordée par la forêt, se trouve à l'extrémité du parc de M. Mauguin, et j'y avais réservé, dans le sens opposé à celui de cette ceinture boisée, la vue de la maison de plaisance et de l'horizon vaporeux des bords de la Seine (*voyez* Pl. 17 et 18); à force d'étudier le paysage environnant pour profiter des ressources qu'il offrirait, je m'aperçus qu'on pouvait jouir par-dessus le vallon de la forêt d'un plus vaste tableau, dont je réussis à m'emparer (Pl. 17, *angle* MON), celui de l'amphithéâtre magnifique de la ville de Saint-Germain, couronné par la terrasse célèbre de son palais, au pied duquel serpente la Seine traversée par le pont du Peck. La nature, il est vrai, ne présente pas toujours de semblables richesses à exploiter, et l'on est souvent réduit aux seules ressources de l'art, la perspective d'une belle fabrique, en harmonie de tons et de lignes avec le caractère du paysage environnant; mais alors étendez toujours le plus possible l'horizon, en franchissant, en dissimulant les limites de l'enceinte; n'en approchez jamais une

allée d'assez près pour que l'œil puisse les apercevoir, et masquez les murs par des arbres toujours verts. A Stowe, où le petit parc est entouré par le grand parc, l'allée de ceinture arrive en quelques endroits si près du saut de loup qui les sépare, que la vue de cette limite positive enlève tout le charme qui s'attacherait à un paysage plus étendu.

Les chemins, les allées, les sentiers, ne doivent jamais être multipliés sans nécessité, et de manière à trop découper la composition : cette disposition vicieuse, en morcelant les masses, rétrécirait le terrain de l'enceinte au lieu de l'étendre, comme le doit faire un dessin plus large et moins bariolé. Dans les pays montagneux, il ne faut pas non plus répéter niaisement, dans toutes les allées, les montées et les descentes continuelles des moindres plis du terrain; on doit au contraire adoucir les pentes et prolonger le plus possible les courbes naturelles qui s'approchent de la ligne droite, afin d'obtenir un chemin sensiblement de niveau sur une assez grande longueur; ce chemin alors servira en quelque sorte de repos; il fera d'ailleurs diversion à l'allée montueuse qui réunira par ses pentes inégales les sommités de la colline aux bas-fonds de la vallée. Si cette allée qui court sur les flancs du mont conservait encore trop de raideur ou présentait des tournans trop brusques, il faudrait au besoin ouvrir une tranchée pour ménager un chemin creux plus facile et d'une courbure moins tourmentée; mais ce travail coûteux, et d'une exécution souvent difficile, ne doit jamais avoir lieu qu'en cas d'absolue nécessité. Lorsque la pente d'une pelouse est tellement raide, qu'elle ne peut être conservée dans la largeur du chemin qui la traverse, même en l'adoucissant, nivelez au moyen d'un talus pratiqué dans la partie la plus haute de cette largeur, et le terrain, servant de talus naturel à la partie la plus basse, ne gênera en rien la vue.

Dans une forêt, dans un grand bois, tracez des chemins qui conduisent assez directement au but, ou dont les détours soient assez visiblement motivés pour que la fatigue et l'impatience ne l'emportent pas sur les charmes de la solitude; coupez-les de sentiers qui abrègent la route pour les piétons, et dont les pentes plus inégales n'ont même pas besoin d'être adoucies. Si vous n'avez aucune autre ressource, ménagez au moins quelques échappées de vue par des éclaircies, et que des poteaux indicateurs rassurent le voyageur contre la crainte de s'égarer dans l'épaisseur des bois, car leur silence et leur obscurité produisent habituellement sur l'habitant des villes une certaine impression de terreur qu'il ne faut pas ici trop accroître.

Les allées seront plus ou moins ombragées suivant le climat et suivant leur exposition; en Angleterre, où l'on a moins de soleil et plus de brouillards qu'en France, j'ai remarqué que les routes, les chemins, les allées, étaient généralement plus à découvert et d'un ombrage moins épais. Le parc Saint-James est planté moins serré que les Tuileries; Hyde-Park n'a que quelques beaux arbres épars sur ses pelouses immenses, tandis que les Champs-Élysées sont sous un couvert d'arbres : Kensington seul a conservé de sa disposition symétrique, fort peu altérée en certaines parties, quelques allées très-couvertes.

Les essences d'arbres qui conviennent le mieux au terrain sont celles que l'on doit employer de préférence pour la plantation des allées : c'étaient toujours les mêmes arbres qui bordaient la ligne droite d'une même allée, dans un jardin symétrique; mais l'on peut se dispenser de cette régularité pour la bordure des courbes d'une allée sinueuse, surtout lorsqu'elle est d'une certaine longueur; il faut éviter toutefois la fatigante diversité de nuances bizarrement tranchées, ou d'essences d'arbres trop disparates. Les arbres verts, et en général les espèces très-distinctes, sont celles qui se prêtent le moins au mélange dans les bordures. Si l'allée traverse une forêt, un bois, un taillis, un massif, ses bordures alors sont forcément de la même essence d'arbres et de la même croissance que le reste.

L'œil est tellement habitué aux rangées d'arbres des routes publiques, que dans un parc planté à neuf, si le propriétaire veut jouir promptement de l'ombrage, on peut, dans les allées adossées aux massifs, jeter à quelques pieds des bordures des rangées d'arbres à haute tige, mais de la même essence que les massifs, suivant le contour des allées; cette disposition évidente de l'art est d'autant moins choquante ici qu'elle accompagne un chemin où la main-d'œuvre est plus évidente : les arbres verts, appuyés de massifs mélangés dans ces mêmes essences, sont encore d'une grande ressource. A Compiègne, à la Malmaison et dans d'autres parcs, quelques allées avaient été plantées ainsi par Berthaut, pour donner plus rapidement l'ombrage qu'on désirait; on voit encore à la Malmaison, au bord de la petite rivière, l'une de ces allées, en cyprès de la Louisiane, dont le feuillage fin et élégant est d'un si beau ton au moment de la chute des feuilles.

Quant à la plantation des allées d'hiver et de toutes celles que l'on borde de fleurs et d'arbustes, nous n'entrerons pas ici dans des détails que connaissent tous les jardiniers. Nous rappellerons seulement qu'en France même, où les jours d'été sont quelquefois assez frais, le promeneur, qui recherche volontiers les allées couvertes pendant les grandes chaleurs, se plait alors dans celles découvertes au midi; il y trouve

cette chaleur lumineuse du soleil, si douce et si bienfaisante, dans un jardin, pendant les froids de l'automne et les gelées de l'hiver. Il ne faut donc pas oublier de tracer exprès quelques allées de ce genre, et lorsque la disposition des lieux le permet, il sera bon que ce soit une des allées principales.

Les *sentiers* se trouvent naturellement, soit à couvert, soit à découvert, bordés par les massifs ou les gazons qu'ils traversent; ce sont, ou des promenades agréables offrant dans leurs nombreux détours de jolies scènes intérieures, ou des communications abrégées, et dès lors on doit les rendre moins sinueux. Au château de Franconville-sur-Bois, appartenant aujourd'hui àM. Leroux, banquier, un sentier creux serpente dans le bois; sur un terrain élastique et moelleux qui semble caresser les pieds, en suivant le lit du ruisseau, parmi des rocs en partie recouverts de fougères, d'arbustes: quelques siéges semblent inviter au repos. A Kew, une allée creuse bordée de lauriers de toutes les espèces, est d'un effet enchanteur. C'est ainsi que de mille manières, à travers les bois, les prairies, les rochers, les sentiers peuvent varier sans cesse les plaisirs du promeneur.

§ XXI. Vues principales et accidentelles.

Un tableau ne produit tout son effet d'ensemble que de son vrai point de distance; mais, indépendamment de cette vue principale, il peut exister plusieurs vues accidentelles, et dans un jardin on ne doit dédaigner les ressources d'aucun de ces effets accessoires. C'est en explorant avec sagacité le sol de l'enceinte et le pays environnant, c'est en étudiant à la fois l'horizon, les lointains, les plans intermédiaires et les premiers plans de tout ce qui existe: en les envisageant sous tous les aspects, à toutes les distances, aux différentes heures du jour, en plan géométral, en relief perspectif, pour en tirer tout le parti possible, pour les modifier au besoin, que l'artiste pourra juger l'effet des vues principales et accidentelles dont le site du jardin qu'il compose est susceptible de s'embellir. Une recherche qui n'est pas à négliger, quoique moins importante, est celle de l'effet que reproduiront au dehors les dispositions générales du jardin, ses masses principales, la répartition des objets naturels et de ceux de main-d'œuvre, la forme des contours; cette recherche nécessite une méditation toujours attentive aux indications de la moindre déformation perspective, en parcourant les environs en tous sens, et à distance variée, jusqu'à celle où l'éloignement confond l'ensemble du jardin dans un même horizon.

Quand, après avoir ainsi compris et arrêté les vues principales à leur vraie distance, on aura de même fixé les vues accidentelles, il faudra se rendre compte de l'effet de tous ces points de vue les uns par rapport aux autres, ensemble et séparément, à toutes distances, afin de ne donner aux vues accidentelles que la valeur relative qui leur convient, et de les sacrifier, s'il est nécessaire, soit aux vues principales, soit à l'harmonie d'ensemble de toute la composition.

Autant que possible, les points de distance des vues principales devront se trouver, aux approches de l'habitation, soit dans les grandes allées, soit au bord des pelouses. L'emplacement de l'habitation, quand elle est à construire, se détermine même en partie par cette considération de la vue la plus agréable et la plus variée, à moins que dans un pays sauvage on ne veuille ajouter encore, par un triste isolement, au caractère mélancolique du site.

La vue du panorama le plus étendu, quoiqu'on ait en France la manie de la rechercher pour les appartemens d'une maison de campagne, n'est pas celle qui donne le plus de charmes à l'habitation, car cette vue permet rarement, dans l'enceinte du jardin, des premiers plans assez vastes pour que l'œil ne s'impatiente pas de n'avoir à se reposer, sans plans intermédiaires le plus souvent, que sur des lointains indécis, que tranche brusquement et de toutes parts un monotone horizon. Ces panoramas cependant doivent être ménagés comme vues accidentelles, pourvu que leur point de distance ne soit pas tellement élevé que l'œil n'y puisse plonger qu'à vol d'oiseau: en général leur effet sera d'autant plus agréable qu'elle succédera à la vue d'un coin de nature d'un horizon plus borné. C'est ainsi que les vues principales et accidentelles se prêteront un mutuel appui par leur agréable diversité. Je n'ai jamais compris d'ailleurs que l'habitude pût nous blaser aussi vite que le prétendent quelques personnes, sur les charmes d'un beau point de vue; mais il est vrai de dire que je ne prodigue pas indistinctement cette épithète de beau à chaque horizon d'un peu d'étendue; elle ne me semble en effet convenablement appliquée qu'au point de vue dont l'horizon, les lointains et les différens plans sont d'une ordonnance si parfaite, d'une répartition si heureuse, que leur ensemble s'embellit sans cesse par le jeu naturel de la lumière et des ombres.

Une difficulté qui se présente dans certains sites, et qu'on a de la peine à vaincre dans un pays plat et très-boisé, ou dans un jardin de peu d'étendue, est celle de trouver des lointains convenables à l'effet perspectif des vues principales; ménagez donc alors avec un soin particulier tous les fonds du paysage, profitez du moindre horizon, sachez l'agrandir en le démasquant, tâchez de le faire fuir davantage par

l'agencement des plans intermédiaires, et par des masses d'un ton vigoureux sur les premiers plans. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce précepte de Delille :

> Que vos arbres divers, adroitement plantés,
> Des plus vastes lointains vous livrent les beautés;
> Par elles de vos parcs augmentez l'étendue,
> Possédez par les yeux, jouissez par la vue.
> Eh! qui peut dédaigner ces aspects abondans
> En tableaux variés, en heureux accidens!

Après avoir imaginé des masses, en harmonie avec le caractère du site, après avoir songé, par une disposition heureuse des pleins et des vides, à répartir les points de distance dans le tracé qui coordonne le mieux à l'effet les vues principales et accidentelles, on s'occupera de donner un corps à ces idées avant de les réaliser sur le terrain, en s'en rendant compte par leurs dessins perspectifs, à l'aide d'un plan général et de tous les détails de coupe et d'élévation qui peuvent s'y rapporter. Si l'on veut être sûr des points de vue qu'on a l'intention de produire, on ne se contentera pas d'un croquis plus ou moins arrêté; on fera d'abord un dessin parfaitement exact, indiquant les masses et les détails, non-seulement de tout ce qui existe visiblement, mais encore de tout ce qui reste caché et qui pourrait être démasqué; puis une ébauche coloriée sur nature donnera à tous les objets le relief et la vie; enfin, des papiers de retombe serviront à modifier le tableau, à l'ajuster différemment, à changer sa composition, jusqu'à ce qu'il ne laisse plus rien à désirer. C'est ainsi que l'on doit toujours procéder, et les planches de cet ouvrage renferment de nombreux exemples de ces changemens avantageux : je citerai particulièrement celui de Villeneuve-Saint-Georges (Pl. 16), où des bâtimens nombreux, des murs soutenant de hautes terrasses, de longues allées droites d'un couvert impénétrable, masquaient de leur aspect horrible les plus jolis lointains derrière le village.

Si l'on est forcé d'abattre du bois pour se ménager des lointains, on laissera d'abord sur pied les plus beaux arbres, en n'éclaircissant même les autres qu'autant qu'il sera nécessaire pour découvrir l'effet du point de vue projeté; on sera sûr ainsi de ne sacrifier que des arbres entièrement inutiles, lorsqu'on en viendra à compléter l'abattage indispensable, et l'on se ménagera la ressource précieuse des groupes et des arbres isolés pour l'agencement des plans intermédiaires. Les clairières ne servent pas seulement à dégager l'horizon des lointains, mais encore à faire arriver le soleil dans les allées d'un bois, pour les égayer, dans certaines parties trop sombres, en leur donnant l'air et la lumière qui leur manqueraient partout sans cela. On imitera d'ailleurs pour ces éclaircies, et sans les multiplier maladroitement, l'exemple de la nature qui, dans une forêt, laisse çà et là des terrains vides où le genêt et la bruyère ont pris la place du bois, soit que le roc à fleur de terre s'oppose à sa végétation, soit que les racines d'un vieux tronc abattu, frappées de stérilité par les ans ou par la coignée, ne puissent plus pousser de rejetons.

Dans un pays plat, sans accidens, sans mouvemens de terrain, où le même horizon termine de toutes parts une plaine immense, on ne doit ni cacher tout-à-fait ce bas horizon, ni mettre entièrement à nu sa monotonie : c'est alors qu'il faut du goût et de l'habileté pour savoir à propos, tantôt le masquer, tantôt le découvrir, tantôt enfin le laisser pressentir, suivant le besoin des vues principales et accidentelles que l'artiste compose en quelque sorte ici de toutes pièces avec les objets naturels et de main-d'œuvre que le site a mis à sa disposition. C'est alors que de larges percées, au levant et au couchant, développeront les plus beaux effets de la lumière dorée du soleil, en contraste avec la nuance grisâtre des ombres indéfiniment prolongées.

Les vues plongeantes ou à vol d'oiseau dans un site montagneux, au sommet d'une éminence isolée, jettent souvent un peu de confusion sur les plans intermédiaires, parce que leur déformation perspective est alors plus apparente que celle des lointains; il faudra donc avoir soin d'éviter les lignes droites et les brusques enfoncemens que leur couleur crayeuse semble redresser en murailles verticales; on recherchera, par la même raison, toutes les courbes qui, diversement coloriées, s'éloignent lentement, trahissant dans leur fuite onduleuse les replis secrets des rampes descendantes, et décelant ainsi les divers reliefs des masses dont on n'aperçoit que les sommités. Ces vues descendantes, dont nous avons pris un exemple de nature agreste à Chatsworth (Pl. 8), sont celles qui se rapprochent le plus d'un panorama. Elles ont moins de charmes que celles qui relient, par des pentes plus douces, les hauteurs des premiers plans avec les bas-fonds des lointains, en accusant davantage les flancs de la montagne et les mamelons de sa base. A Saint-Leu, on eût pu, du haut du parc et dans le bois, jouir d'une vue ainsi largement développée. Le papier de retombe (Pl. 13) indique cet effet, d'autant plus attrayant, que des groupes de hêtres et de chênes pouvaient être réservés sur les premiers plans, dont les pelouses se seraient rattachées à celles du reste du parc et à la verdure des lointains. Cette clairière, au reste, était nécessaire en tout cas, n'eût-elle eu, comme nous l'avons dit

ailleurs, que l'avantage de laisser arriver le soleil levant dans le bas du parc, qu'elle animerait en colorant d'une lumière dorée le gazon et le pied des arbres.

Les vues montantes, ou de bas en haut, présentent, comme déformations perspectives, les mêmes difficultés que les vues descendantes; elles ont bien parfois le grand inconvénient de former rideau lorsqu'on est trop adossé à la montagne, ou que sa base s'escarpe brusquement; mais elles laissent plus généralement libre le choix de la distance, et l'on doit en profiter pour l'éloigner du pied de la colline de manière à mieux développer l'ensemble et les détails. On peut voir différens effets de ce genre, du bas de la route de Paris à Saint-Germain, sur les hauteurs des jardins de la Jonchère. A ces vues, qui descendent ou montent trop rapidement de la ligne de terre à l'horizon, on préférera toujours, dès que le site le permettra, les vues plus agréablement profilées qui se développent, sans raccourcis, des flancs de la montagne et de ses mamelons, ou des pentes de la vallée et de leurs saillans, jusqu'à l'horizon de la plaine.

Dans tous les cas, et quel que soit le genre des vues formées par la nature du site, ou composées d'après ses indications, on ne peut leur donner toute leur valeur qu'en ayant sans cesse présentes à la pensée les règles de la perspective: c'est ainsi qu'on pourra rapprocher par des arbres plus élevés et par les tons plus chauds du feuillage les plans intermédiaires qui paraîtraient un peu trop éloignés sans cela; un taillis plus bas et d'un vert plus tendre éloignera au contraire les masses qui, sans cet artifice, tendraient à se rapprocher; on donnera, par ce moyen, plus de fonds au paysage dont on reculera l'horizon par des nuances plus vaporeuses dans les lointains, en réservant pour les devans les tons les plus vigoureux et les plus entiers. Mais il faut bien se garder d'épuiser ces faibles ressources par des changemens continuels de lignes et de tons, car l'artifice deviendrait trop grossier pour ne pas effaroucher les yeux le moins exercés, comme le font les anciennes perspectives peintes sur les murs des jardins symétriques. Ces prétendus *trompe-l'œil*, dont le moindre défaut est une fausse enluminure qui étale des lointains impossibles, en jurant de tons avec chacun des objets environnans, n'ont jamais trompé que le propriétaire dans l'effet qu'il avait eu la bonhomie de s'en promettre. Cet emploi de la peinture n'est pas même excusable dans un jardin de ville, où elle déguise, moins bien que des arbustes ou des plantes grimpantes, la nudité d'un grand mur.

Après les vues principales et accidentelles viendront les scènes d'intérieur motivées par les objets de main-d'œuvre, et qui s'harmoniseront avec le coin de nature où l'on jugera convenable de les ajuster. A Stowe, dans l'enfoncement du bocage, un temple consacré aux grands hommes qu'a produits l'Angleterre, a été élevé par lord Buckingham: l'île des peupliers, à Ermenonville, est ornée du tombeau de J.-J. Rousseau.

§ XXII. Clôtures, potagers et vergers.

Clôtures. Les murs, les palissades, les barrières, les haies, les canaux, les fossés, ont été, de tout temps, les clôtures factices des jardins auxquels une rivière ou un ruisseau ne servait pas de clôtures naturelles. Il est à remarquer que les hautes murailles, qui excluent impérieusement la vue de la nature et la perspective du paysage environnant, étaient de préférence, et presque les seules admses dans les anciens jardins symétriques; et l'on n'eût certes pas osé donner le nom de parc à une enceinte qui n'eût pas été entourée de murs. L'origine de ces clos, de ces renfermés, est due sans doute aux habitudes féodales, qui firent si long-temps une nécessité au possesseur du plus chétif manoir de s'y claquemurer pour se mettre à l'abri d'un coup de main, et de la brutalité de ses nobles voisins, vivant comme lui de brigandages, et pillant indistinctement tous les lieux où ils pouvaient pénétrer. Lorsque la poudre à canon rendit les armes égales et que, percée à jour sous ses armures de fer, expira la féodalité, l'orgueil des nobles survécut, et l'on cita, comme preuve à l'appui de l'antiquité de sa race, les vieux créneaux d'une tour démantelée. Plus tard la vanité des ennoblis ne manqua pas d'attacher de grands priviléges à la possession d'un castel, et l'on flanqua de tourelles les murs d'enceinte du moindre jardin, à l'instar de ceux des parcs royaux. Cet usage d'enclore de murs les jardins, dit Horace Walpole, se perpétua à l'exclusion du naturel et de la perspective, et fut le plus grand obstacle à la création du jardin paysagiste.

« Le coup de maître, dit-il, le pas qui conduisit à tout ce qui a suivi (la première pensée est je crois de » Bridgman), ce fut la destruction des enceintes murées et l'invention des fossés; essai hasardé qui parut » si étonnant alors, qu'on l'exprima par une exclamation (*ah! ah!*) pour marquer la surprise de trouver » soudainement une brèche imprévue (*haha*), à la promenade.

» Voici pour quelles raisons, continue-t-il, j'appelle la suppression des clôtures, le grand pas, le pas dé» cisif. On n'eut pas plutôt fait cette espèce d'enchantement si simple, qu'on se mit à niveler, à tondre, à » rouler nos gazons. Les dehors contigus d'un parc sans clôture durent s'accorder avec les dedans, et à son » tour le jardin dut être délivré de sa régularité originaire pour pouvoir s'assortir au site agreste du dehors. » Le fossé était la marque spéciale d'un jardin; mais pour qu'il ne parût pas trop une ligne de séparation

» entre l'agreste et le peigné, on s'avisa de faire entrer les dehors dans une espèce de plan général : et » quand la nature y fut admise avec quelque embellissement, chaque pas qu'on fit découvrit de nouvelles » beautés, et inspira des idées nouvelles. C'est alors que parut Kent, assez peintre pour sentir les charmes » d'un paysage, assez hardi et ferme dans ses opinions pour oser donner des préceptes, et né avec assez de » génie pour voir un grand système dans le crépuscule de nos essais imparfaits ; il franchit la clôture et » vit que toute la nature est jardin. »

Nous avons cité tout ce passage de Walpole, parce qu'il nous semble caractériser l'influence qu'a nécessairement eue, sur l'art de créer les jardins, la suppression des murs de clôture : que ce soit à Bridgman, à Kent ou à tout autre qu'on soit redevable de cette suppression, toujours est-il qu'en Angleterre de simples clôtures en haies vives les remplacent généralement, ce qui fait, des villages anglais, de véritables jardins en harmonie avec le paysage environnant; cet aspect est d'autant plus agréable, que les murs anciens des grandes propriétés ont été supprimés en partie, partout où ils pouvaient être un obstacle au développement d'un point de vue. Au contraire, en France, le moindre village est tailladé dans tous les sens par une agglomération de murailles blanchâtres dont les lignes, bizarrement contournées, morcellent le terrain d'une manière fâcheuse pour la vue. Cette manie de s'enclore de murs est si bien celle de la plupart des propriétaires, dans presque tous nos départemens, qu'on retrouve ces murs de clôture jusqu'au milieu des bois et dans les parties exposées au nord, où ils ne peuvent avoir pour excuse la culture d'arbres à fruit en espaliers ; cette culture spéciale doit être reléguée d'ailleurs dans les potagers, dans les vergers, où l'abri de murs exposés au midi protége les espèces les plus délicates, et contribue à la pleine maturité des fruits les plus savoureux. Pourquoi donc renfermer un jardin, comme une prison, entre quatre murs qui ne permettent pas à nos yeux d'en franchir l'enceinte, et de jouir du spectacle de toute la nature environnante, ainsi qu'on en jouit dans un jardin anglais ? Qu'on cesse d'objecter qu'en France le respect pour la propriété est moindre qu'en Angleterre, car, auprès de Paris et de nos grandes villes, des champs entiers sont cultivés, sans aucune espèce de clôture, en fleurs, en légumes, en fruits de toute espèce, religieusement respectés par les passans ! Au reste, les haies vives avec fossés sont, ainsi que de larges canaux d'eau vive, sans jamais gêner la vue, des clôtures plus infranchissables peut-être que des barrières, des palissades et des murs.

Les fossés (*sauts de loup*), quand on en vint à se permettre une échappée de vue en dehors des allées nivelées du jardin symétrique, étaient coupés larges et profonds, carrément ou en rectangles dont chaque côté était revêtu d'un mur. Cette maçonnerie visible établissait encore une ligne bien prononcée de démarcation entre l'intérieur du jardin et les dehors, tandis qu'on eût pu l'effacer par un talus gazonné dont la verdure se fût unie à celle des terrains voisins. Au besoin, et pour défense, on pouvait planter une haie vive au pied du talus (Pl. 23, *fig.* 15).

Chaque terrain d'ailleurs indique la clôture la plus convenable, et qui gêne le moins la vue ; l'eau vive est la plus précieuse des ressources en ce genre, car c'est une limite si naturelle, qu'elle reste inaperçue; un simple fossé près d'un tertre en rendra l'abord inaccessible, et la haie vive disparaîtra, habilement plantée, au versant du mamelon. La palissade en bois pourra se masquer par des arbustes, par des plantes grimpantes et d'une verdure continuelle, autant que possible. Les houx, les philaria, les troënes, les lauriers, etc., etc., sont d'autant plus convenables à couvrir des palissades de leur verdure, qu'ils repoussent plus touffus sous le fer de la serpe et du ciseau. On emploie, en Angleterre, toutes ces espèces de clôtures pour séparer le petit parc du grand parc, et elles y servent de barrière à cette foule de daims et d'autres animaux qui restent en liberté dans le domaine. Quand on veut protéger contre leur dent destructive un massif de jeunes arbustes, on l'entoure de quelques montans en fer qui servent de supports à des fils de fer ; quelquefois même on se contente de tendre quelques cordes sur des pieux enfoncés en terre, car le moindre obstacle de ce genre suffit pour arrêter les animaux, tandis qu'ils franchissent volontiers un fossé, une haie, un mur de peu de hauteur. Ces barrières, en bois ou en fer, et peintes ordinairement en vert, varient de mille manières, suivant la solidité et l'écartement des grillages dont quelques-uns sont si serrés que le lièvre et le lapin même ne peuvent se glisser à travers. Quelques-unes de ces barrières sont portatives, comme celles d'un parc pour les moutons ; on les supprime si l'on préfère animer la scène par la vue du berger et de son chien, ou d'un pâtre et des sons joyeux de sa musette.

En général on préférera les clôtures les moins apparentes et les plus convenables au caractère du site et à la nature du terrain ; quant aux barrières qui sont posées à dessein sur le bord d'un précipice ou d'un escarpement dangereux, et à toutes celles qui servent de bornes pour préserver les approches de l'habitation du dégât des voitures, on les revêtira exprès d'une couleur visible, et qui cependant s'harmonise avec celle des bâtimens et de la verdure. On les peint ordinairement à cet effet d'une nuance uniforme, grisâtre, jaunâtre ou verdâtre, et nous devons ici nous élever contre le mauvais goût qui les barriole de couleurs éclatantes, de tons criards, bleus et rouges, noirs et blancs, comme l'enseigne d'un mauvais cabaret de village.

La charpente de ces barrières doit être solide avant tout, d'un assemblage simple, d'un entretien facile; bien loin de chercher à les multiplier, on ne les emploiera jamais sans une évidente nécessité. Ainsi, pour un parc dont les allées doivent s'ouvrir et se développer largement, elles ne sont motivées suffisamment que par un escarpement dangereux, par la rive d'une eau profonde et de niveau avec le sol, ou comme indications d'un tournant difficile, tandis que pour un jardin cultivé, elles peuvent, aux approches de l'habitation, entourer, dans une allée étroite, quelques massifs de fleurs ou d'arbustes, afin de les protéger contre les roues des voitures; mais, dans aucun cas, elles ne doivent être d'une forme tourmentée, d'un dessin trop ouvragé, en désaccord avec la nature des objets environnans ou l'aspect de l'ensemble; dans un site pittoresque accidenté, de simples barrières en bois brut conviendront toujours mieux que des barrières trop façonnées.

Potagers et vergers.

Plantez donc pour cueillir ; que la grappe pendante,
La pêche veloutée et la poire fondante,
Tapissant de vos murs l'insipide blancheur,
D'un jus délicieux vous offrent la fraicheur.
Que sur l'oignon du Nil, et sur la verte oseille,
En globes de rubis descende la groseille ;
Que l'arbre offre à vos mains la pomme au fruit vermeil,
Et l'abricot doré par les feux du soleil.
A côté de vos fleurs, aimez à voir éclore,
Et le choux panaché que la pompe colore,
Et les navets sucrés. . . . .

Delille.

Le villageois n'a guères d'autre jardin que le potager attenant à sa chaumière; il en borde les étroites allées de quelques fleurs, et réserve l'allée principale pour les arbres fruitiers, entremêlés de touffes de rosiers et de lilas. L'alignement des plates-bandes au cordeau, leurs subdivisions en compartimens réguliers, leur nivellement, sont en quelque sorte nécessaires ici pour faciliter la culture et répartir convenablement le travail, en abrégeant les soins nombreux qu'exigent en particulier le semis, le repiquage, le sarclage et l'arrosage de chaque espèce de légume. Le potager sera donc, comme le parterre symétrique consacré aux collections des florimanes, placé dans quelqu'endroit écarté, ni trop près ni trop loin de l'habitation. On aura soin de lui consacrer un très-bon sol végétal, et autant que possible de niveau, où les arrosages soient faciles, où le soleil du midi arrive en toute saison, car toutes ces conditions sont indispensables à la fertilité du potager. Si l'on ne trouve un terrain convenable qu'auprès de l'habitation, on n'oubliera pas de masquer, par des massifs adroitement ménagés, les murs, les espaliers, les carrés de légumes et toutes les lignes droites, de manière à ce que leur aspect symétrique ne nuise pas à l'effet du paysage.

La culture des plantes potagères et des arbres fruitiers était en grand honneur chez les Romains : ce peuple guerrier regardait comme une précieuse conquête celle des fruits étrangers qui pouvaient se naturaliser; il se plaisait aux travaux qui servent à développer la végétation, à l'activer, enfin à féconder la terre pour varier, multiplier, améliorer ses productions. Ne dédaignons donc pas des soins que le peuple roi trouvait dignes de lui, et sachons augmenter, de toutes les conquêtes de l'industrie, les trésors naturels de nos potagers. Souvent dans un jardin d'une assez grande étendue, dans un parc même, un seul endroit convient parfaitement à ce genre de culture; il ne faut pas hésiter alors à s'emparer de cet emplacement unique, et c'est à l'habileté de l'artiste à le distribuer d'une manière convenable, en harmonie avec le reste de la composition, et sans en gêner ni les points de vue ni le dessin d'ensemble. Dans un domaine, il est rare que l'on ne trouve pas plusieurs emplacemens convenables au potager; mais encore faut-il choisir alors, et ne pas prendre celui qui s'éloignerait trop du logement du jardinier et des dépendances de l'habitation principale, car, outre ces richesses dont on aime parfois à parcourir l'étalage varié dans les plates-bandes et sur les espaliers, le potager recèle ordinairement quelques fleurs d'une végétation d'autant plus belle, qu'elles profitent des engrais, des arrosages et des soins continuels qu'on donne aux légumes et aux fruits.

L'étendue d'un potager doit être en proportion avec celle du jardin : comme sa culture est dispendieuse, il suffit qu'elle fournisse l'approvisionnement en fruits et la consommation journalière en légumes; en général, même aux environs des grandes villes, la vente des fruits et des légumes n'est avantageuse qu'aux maraîchers qui font leur unique occupation de cette culture et de ce genre de commerce. L'un des plus grands potagers que je connaisse, est celui du château de Montgeron; c'est un rectangle, de la contenance de plus de quatorze arpens, entouré de murs de ses quatre côtés : indépendamment de cette clôture d'en-

ceinte, deux murs de refend pour les espaliers le divisent dans sa longueur, et sont recoupés par quatre autres murs de refend dans sa largeur. Ces murs de refend, à espaliers, sont convenablement interrompus pour laisser circuler l'air, pour faire arriver partout les rayons solaires, en permettant toute exposition particulière, indépendante de l'exposition de l'ensemble qui est presqu'en plein midi.

Le verger où l'on établit la culture spéciale des arbres fruitiers en plein vent n'a pas besoin de murs, même au midi, comme le potager, auquel on le réunit assez fréquemment. L'exposition au levant et au couchant peut ne pas lui être moins favorable que celle du midi, suivant les localités, pourvu que le soleil y arrive librement, sans que les ombres et les racines des massifs trop voisins puissent lui nuire. D'ailleurs, il suffit que le sol en soit bon et productif, sans qu'il ait besoin d'être de niveau et d'une grande richesse de terre végétale; je crois donc qu'au lieu de réserver au verger un coin séparé dans l'enceinte, on fera bien de le répartir, en harmonie avec l'ensemble, en divers endroits du jardin. Par cette disposition, les fleurs de ses arbres émailleront agréablement la première verdure du printemps, et le coloris des fruits se mariera très-bien aux nuances plus riches du feuillage d'automne.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

ART

DE CRÉER LES JARDINS.

TROISIÈME PARTIE.

Choix et étude du site et des environs ; plan général, nivellement, vues perspectives, profils, coupes et élévations ; tracé pratique et exécution, comprenant l'emploi, la modification et le remaniement des objets naturels et de main-d'œuvre ; exemples choisis dans les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre ; jardins publics et jardins de ville ; catalogue raisonné d'arbres, d'arbutes, plantes, etc.

CHAPITRE VIII.

Choix et étude du site et des environs.

L'application, sur le terrain, des préceptes généraux développés dans les deux premières parties de cet ouvrage, devenant notre objet principal dans cette troisième partie, toute de pratique, il nous sera difficile d'éviter des répétitions, dont nous ne voudrions pas au reste, quand même nous le pourrions, faire grâce au lecteur, car elles sont nécessaires pour démontrer que l'accord de la théorie et de la pratique peut seul concilier l'agrément, la convenance et les intérêts du propriétaire.

§ XXIII. Choix du site ; acquisition.

Le choix du site, quand on a toute liberté à cet égard, n'est qu'une affaire de goût; mais les goûts de l'homme, comme ses sensations, variant à l'infini, sans se prononcer quelquefois autrement que par des contrastes, il n'est pas hors de doute que l'on doive toujours rechercher, dans l'aspect général du site, le caractère le plus en harmonie avec la disposition manifeste d'esprit du propriétaire qui veut le disposer en jardin. On sait, en effet, que l'aspect d'un paysage riant plaît souvent à l'homme mélancolique, qu'un site triste et sauvage convient parfois à l'homme d'humeur gaie; mais qu'en général un site champêtre et pittoresque est celui que, par opposition à l'intérieur des villes, on recherche le plus généralement à la campagne. Dans tous les cas, on aurait tort de ne pas consulter d'avance, quand on le peut, sur l'emplacement d'un jardin, l'architecte qu'on veut appeler à le créer, car cet artiste est seul capable d'indiquer positivement les ressources et les obstacles que présente le terrain pour se modifier en jardin conforme aux goûts et aux habitudes de celui qui le possède ou qui en a la jouissance. Il est bien rare, au reste, que le choix du site soit laissé entièrement à la disposition même du propriétaire; un héritage, des affections de famille, des liens d'intérêt, les convenances sociales, en décident le plus souvent. Dans ce cas, l'architecte n'a plus qu'à tirer le meilleur parti possible du terrain qu'on lui abandonne, en obtenant assez la confiance du propriétaire pour l'éclairer sur ses véritables intérêts dans des vues de convenance et d'économie; il saura d'ailleurs modifier au besoin le caractère du site, plutôt que de contrarier un goût prononcé de la part de celui qui veut, en définitive, son jardin pour sa jouissance personnelle, et non pour l'agrément des étrangers.

S'il arrive que l'on soit appelé à choisir l'emplacement d'un jardin, sans que le futur propriétaire ait, à cet égard, manifesté des idées bien arrêtées ou un désir particulier, on devra préférer l'exposition au midi à toute autre, les coteaux boisés, les vallons fertiles, et toujours des eaux abondantes, ce qui permet,

en général, un aspect riant et des échappées de vues pittoresques, au milieu d'une culture variée, parce que le sol accidenté, sans être ingrat, ne manque ni de bonnes terres, ni de bruyères et de rochers.

Nous avons parlé jusqu'ici de l'aspect général du site comme paysage, et l'on comprend qu'ainsi, dans un même site, il se trouve une infinité de positions diverses, de terrains plus ou moins vastes, d'expositions variées; en un mot, de propriétés différentes plus ou moins bien établies. Par exemple, en France, les environs de Meudon, de Marly, de Montmorency, offrent, comme ceux de Windsor, de Richemond, en Angleterre, une foule de propriétés plus ou moins bien situées, et dont l'étendue plus ou moins grande est plus ou moins convenable aux goûts et à la fortune de leurs possesseurs. Maintenant il ne s'agit donc plus, quand on est fixé sur le choix du site qu'on désire habiter, que d'y faire une acquisition convenable. Ici, nous ne craignons pas de le dire, l'architecte peut seul guider utilement un acquéreur : après avoir pris connaissance de ses goûts, de ses habitudes, du genre de vie qu'il veut mener, du ton sur lequel il veut monter sa maison, l'artiste discutera les avantages et les inconvéniens de chaque acquisition proposée; il présentera l'aperçu de la dépense et du temps nécessaire, non-seulement pour les constructions et réparations de bâtimens, mais encore pour les mouvemens de terre et les plantations, ne déterminant un choix que par le motif le plus impérieux et le mieux entendu, celui de pouvoir, dans le plus bref délai et avec le moins de frais possible, obtenir une habitation de bon goût et des jardins d'une jouissance délicieuse. Malheureusement on se guide la plupart du temps par des considérations toutes différentes; le bon marché présumé, l'appât du gain, l'amour-propre, engagent à dédaigner les conseils judicieux d'un architecte habile; on ne l'appelle le plus souvent que pour réparer, par son talent, le tort qu'on a eu de mal choisir; heureux encore l'artiste quand on ne l'accuse pas, pour excuser une spéculation fausse ou malentendue, des dépenses ruineuses qu'entraîne après elle une mauvaise acquisition !

Une faute que l'on commet journellement, c'est de préférer une habitation toute bâtie, en terrain peu convenable, nu, ou mal planté, à des plantations d'une belle venue; comme s'il n'était pas toujours facile, en quelques mois, de construire une habitation délicieuse, tandis qu'il faut des années pour voir se garnir les massifs, les taillis, pour obtenir un peu d'ombrage enfin, et qu'il faut près d'un siècle à la reproduction de beaux arbres et du bois de haute futaie. Un tel manque de réflexion n'est guères pardonnable cependant à l'homme d'un âge mûr, car c'est alors que, se retirant des affaires, on doit être le plus pressé de se reposer, le plus avide de jouir de suite, à la campagne, de cette aisance qu'on s'est procurée par le travail de sa jeunesse.

§ XXIV. Recherches sur la nature du sol, et sur les eaux.

Après l'étude du site et de la campagne environnante, viennent immédiatement les recherches sur la nature du sol et sur les eaux : ces recherches nombreuses sont d'autant plus importantes qu'elles doivent servir de base aux dispositions d'ensemble du plan général. Comment en effet déterminer, sans une étude spéciale à cet égard, l'emplacement des massifs principaux, des grandes pelouses, des cultures variées, du potager qui réclame un terrain fertile et des arrosages fréquens? Comment reconnaître le volume des eaux, en ménager les pentes, en former les bassins, en assurer la distribution, la répartition, enfin une irrigation continue, plus encore pour l'assainissement et la fertilité de toute la propriété, que pour le plaisir des yeux?

Ce serait donc une grande imprudence que de se contenter, comme on le fait trop souvent, des renseignemens superficiels qu'on aurait recueillis des cultivateurs et des ouvriers du pays ; pour connaître à fond la nature d'un sol, il faut non-seulement interroger l'âge, la vigueur et l'essence des plantations qui s'y trouvent, mais encore fouiller le terrain en divers endroits par des sondes de quatre à cinq pieds, et même, au besoin, de plusieurs mètres de profondeur. On s'assurera ainsi du gisement des couches supérieures et inférieures, car si les premières suffisent à la végétation des plantes et des arbrisseaux, les dernières sont nécessaires à la bonne venue des arbres à racines pivotantes, et toutes contribuent, par leur contexture, soit à la conservation, soit à la prompte déperdition des eaux de pluie ou d'arrosage. Nous n'entrerons pas d'ailleurs ici dans la nomenclature des compositions diverses de toute espèce de sol, non plus que dans celle des moyens de les améliorer par des mélanges et des engrais variés, car cette étude de chimie végétale et d'agriculture pratique, pour laquelle il existe un grand nombre de traités spéciaux, nous éloignerait trop de notre but principal, l'art véritable de créer les jardins.

Les eaux qui se forment au sommet des montagnes, passent à travers les terres où elles se creusent des conduits, puis se rassemblent dans les vallons où elles apparaissent ordinairement à découvert, formant des lacs, des ruisseaux, des rivières, suivant la nature et la déclivité du sol; mais souvent aussi les sources ne

sont pas apparentes ; elles se trouvent enfouies à de grandes profondeurs : on n'y parvient alors, à force de recherches, qu'à l'aide de moyens plus ou moins ingénieux, parmi lesquels nous citerons ici de préférence celui des puits artésiens, dont le perfectionnement rend actuellement de grands services en France à des contrées jusqu'alors privées d'eau. On peut aujourd'hui perforer ces puits à douze ou quinze cents pieds de profondeur, jusqu'à ce que l'on arrive, en perçant les bancs de craie, aux nappes d'eaux souterraines qui se font jour par cette étroite ouverture, en devenant jaillissantes ou du moins bouillonnantes au niveau du sol. Autrefois on se contentait des eaux des sources à découvert; les villes, les villages, les anciens châteaux, quand ils n'étaient pas à proximité d'eaux abondantes, les recevaient par des aqueducs ou par des canaux souterrains. Quand on ne trouvait pas d'eau au niveau du sol, on cherchait à les rassembler par des tranchées plus ou moins profondes, qui suffisent souvent, en travers des mamelons, en pays montueux, quand on perce jusqu'à la glaise; on établissait des réservoirs, on excavait des puits pour atteindre les sources souterraines, et l'on construisait des citernes pour conserver l'eau de pluie. Ces moyens, de tout temps employés, sont encore les plus économiques, et l'on doit d'autant moins les dédaigner, que, si le jeu des pompes ordinaires est fort restreint, les machines à vapeur permettent de puiser l'eau à toute profondeur et de l'élever à toute hauteur.

CHAPITRE IX.

Plan général, nivellement, vues perspectives, coupes et élévations.

On comprend qu'il faut avoir un plan général et détaillé non-seulement de la propriété telle qu'elle est, mais encore de la campagne environnante jusqu'à l'horizon qu'embrassera le jardin, avant de songer à l'exécution du moindre projet des changemens et des améliorations qu'ont fait naître l'étude du site et les recherches sur la nature du sol et sur les eaux. Ce n'est qu'à l'aide de cette vue générale et de quelques profils habilement repérés, que l'artiste, se rendant un compte exact de toutes les modifications qu'entraînent ses projets, pourra les résumer d'un seul coup d'œil, les méditer à l'aise, et, après mûre réflexion, fondre le tout, d'un seul jet, dans un nouveau plan général d'ensemble. Notre intention ne peut être et n'est pas de répéter ici les détails géodésiques des opérations diverses de la levée des plans, arpentage, nivellemens, profils, perspectives, coupes, élévations, etc., etc., mais bien de faire sentir l'importance de ce travail sur le papier, travail qu'on néglige trop souvent, et qui cependant peut seul épargner, en main-d'œuvre sur le terrain, des bévues quelquefois irréparables et des remaniemens toujours fort dispendieux.

§ XXV. Nécessité d'un plan général.

En admettant qu'un artiste habile ait un coup d'œil prompt et infaillible, une vivacité d'imagination égale à la rectitude de son jugement, assez de génie enfin pour combiner immédiatement, sans aucune retouche, l'ensemble et les détails de toute sa composition, encore lui faudra-t-il pour se faire comprendre des autres, et avant l'exécution, dessiner un plan général d'ensemble, soit sur le terrain, soit sur le papier. Mais le terrain se prête rarement tout d'abord à ce tracé définitif; il faut l'y préparer pour une série d'ébauches imparfaites, destinées seulement à masser les mouvemens de terre; ces grossières indications ne deviennent que lentement et graduellement de véritables esquisses, qui plus tard assureront la disposition générale et complète des objets naturels et de main-d'œuvre; qu'arrivera-t-il donc si, dans le cours d'un travail qui exige de telles opérations préalables, l'artiste vient à mourir, emportant avec lui dans la tombe le secret de ses savantes combinaisons? Quel autre artiste pourra ou voudra suivre, dans le même sentiment, avec les mêmes idées, dans tous ses détails, un ensemble encore invisible qui ne se révèle que par une ébauche informe ou par des esquisses à peine arrêtées? Le papier seul reçoit convenablement pour ne plus les perdre, et la pensée première de l'artiste et les phases diverses de la composition, avec tous les développemens qu'elle comporte pour son tracé et son exécution; c'est d'ailleurs le seul moyen de reconnaître et de préciser les dépenses qu'elle exigera, de les restreindre au besoin en les effectuant année par année, avec certitude de n'exécuter aucun travail qui, sans craindre le moindre maniement imprévu, ne reste utile en totalité, parce qu'il vient toujours concourir à l'achèvement et au perfectionnement de l'ensemble. C'est ainsi qu'en fixant ses idées sur le papier on peut les étudier sous toutes les formes, les étendre en tous sens, et les rattacher jusque dans leurs moindres détails à la pensée créatrice qui ne doit jamais cesser un instant de dominer la composition tout entière.

La nécessité d'un plan général d'ensemble, sur le papier, est donc bien démontrée dans tous les cas; car, lors même que sans regarder à la dépense on aurait toute confiance dans un architecte, quel artiste conscien-

cieux oserait entreprendre un travail de quelque importance, sans le soumettre, dans son ensemble et dans ses détails, à celui qui le lui a commandé, qui doit en jouir et le payer? Mais on m'objectera peut-être que tout le monde ne sait pas lire dans un plan; que mieux ce plan est dessiné, lavé, colorié, séduisant enfin pour les yeux, plus il faut s'en méfier, parce que son exécution ou la réalité répond rarement à sa brillante enluminure, et qu'en général le dessin le plus complet en ce genre n'est vraiment intelligible que pour un artiste. A cela je répondrai que rien n'est plus facile, et j'en appelle au lecteur qui a sous les yeux les planches de cet ouvrage, que de lire couramment dans le plan ou vue à vol d'oiseau d'un jardin, lorsque l'architecte y a tracé les massifs, les arbres, les eaux, les rochers, les bâtimens, les plis du terrain, mis respectivement en relief par des ombres, des clairs et des demi-teintes; lorsque des lignes ponctuées servent de repère à la perspective des divers points de vue reproduits séparément dans des tableaux, ou des papiers de retombe, indiquant, avec le paysage tel qu'il existait, les métamorphoses qu'il est destiné à subir par l'exécution du plan d'ensemble. Une description courte et méthodique suppléera au besoin à l'insuffisance du dessin, pour les moyens d'exécution et les tracés sur le terrain; enfin, l'artiste pourra convaincre au besoin le propriétaire de la fidélité de ses plans, soit en dessinant en sa présence, soit en calquant avec la chambre obscure ou la chambre claire, la perspective d'un paysage nature qu'il a sous les yeux, et dans lequel il indiquera, séance tenante, par un papier de retombe, le changement qu'il y projette. Quelle que soit, au reste, la nécessité d'un plan d'ensemble pour toute espèce de travaux, je ne prétends pas nier que des jardins n'aient été conçus et exécutés sur le terrain même, sans esquisse préalable sur le papier; mais que de soins alors et de dépenses pour arriver péniblement à ce résultat qu'il est si facile d'obtenir par des plans et des profils bien entendus, en se contentant d'un simple croquis pour de très-petits jardins!

§ XXVI. Nivellement, vues, perspectives, profils, coupes et élévations.

Le nivellement exige un levé géométral fort exact, avec indication de repères fixes, et des lignes suivant lesquelles sont faits les différens profils, coupes et élévations qui le complètent. Il ne suffit pas d'une échelle de proportion et des désignations habituelles des géomètres et des arpenteurs; il ne suffit même pas de coupes nombreuses bien entendues, en divers sens, pour que le plan général puisse servir à l'architecte chargé de créer un jardin; il y faut encore relater la nature du sol, les recherches sur les eaux, sur leurs gisemens apparens ou cachés, sur l'âge, la vigueur et l'essence des plantations, sur les matériaux à proximité, sur l'état des constructions existantes et des fabriques du voisinage, enfin sur le caractère du site et sur son horizon tout entier. Ces détails, au reste, ne peuvent être étudiés avec fruit que par l'artiste lui-même, sur le terrain, pour qu'il soit à même d'apprécier leur valeur relative à sa composition; et comment s'assurer, sans cela, que des pentes trop raides, ou des accidens du sol, ne gêneront pas le cours projeté des eaux; que rien ne formera d'obstacle aux points de vue qui doivent contribuer chacun à l'effet général du paysage? Ce serait donc une faute que de ne pas appeler l'artiste à juger par lui-même la propriété telle qu'elle existe avant de lui demander un plan général d'ensemble pour y créer un jardin; car, malgré son habileté, malgré l'exactitude des renseignemens de toute espèce qu'on devra lui fournir, il est presque impossible, s'il n'a pas une connaissance *de visu* du pays, qu'il atteigne complétement le but auquel nous avons dit qu'il devait tendre constamment, celui d'obtenir, dans le plus bref délai et avec le moins de frais possible, l'habitation la plus commode et les jardins les plus agréables, s'encadrant avec goût dans le paysage de la campagne environnante.

CHAPITRE X.

Emploi, modification et remaniement des objets naturels et de main-d'œuvre; tracé pratique, et exécution.

L'étude de l'emploi des modifications et du remaniement des objets naturels et de main-d'œuvre, quoique comprise, comme aperçu sommaire de la dépense, dans le plan général d'ensemble, réclame maintenant de nouveau, comme base spéciale d'un devis détaillé, la plus scrupuleuse attention de la part de l'architecte. Sans perdre jamais de vue le caractère général de la composition en harmonie constante avec l'aspect du pays, sans négliger le moindre détail relatif aux goûts, aux habitudes, à la fortune du propriétaire, l'artiste doit assigner d'une manière invariable, à chaque objet, le remaniement le moins dispendieux et l'emploi le plus convenable. C'est donc avec le plus grand ordre qu'il devra procéder, pour que, chaque chose arrivant successivement à sa place, le tout soit coordonné le plus rapidement possible, de manière à ne jamais nuire à l'effet d'ensemble que la disposition des masses a d'avance assuré. Les niveaux de repère sont essentiels à fixer de prime abord pour établir les calculs des déblais et remblais, pour distribuer, sans confusion, sans

perte de temps ni de main-d'œuvre, les ateliers de terrassement de manière à ménager partout les conduits souterrains des eaux, la pente des chemins, enfin tous les objets naturels et de main-d'œuvre qui existent, soit qu'ils doivent être conservés en place sans aucun changement, soient qu'ils aient à subir un déplacement et des modifications plus ou moins importantes. Ce n'est qu'à l'aide de ses niveaux de repères qu'on peut établir convenablement tous les autres points de repère pour l'embranchement des chemins, pour la direction des points de vue principaux, pour les percées dans les bois, pour les fondations des diverses constructions; repères aussi indispensables au dessin du plan général d'ensemble qu'au tracé jalonné sur le terrain.

§ XXVII. Tracé pratique et exécution.

Nous avons dit par quelle série de recherches et d'études continuelles on parvient à jeter sur le papier un ensemble satisfaisant; nous avons insisté sur la sage lenteur avec laquelle on doit procéder à l'établissement d'un plan général, en allant continuellement, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à l'effet, des masses aux détails, et revenant sans cesse des détails aux masses pour établir l'harmonie du tout; nous avons montré comment, à l'aide de repères, on jalonne facilement sur le terrain le tracé qu'indiquent les dessins; il faut maintenant encore, avant de commencer l'exécution, que l'artiste vérifie non-seulement ce tracé jalonné, mais que, l'embrassant d'un seul coup d'œil, de quelque hauteur, il le rectifie et le modifie au besoin en reportant ces corrections sur le dessin. Qu'on ne s'y trompe pas, cette révision soigneuse de l'ensemble et de toutes les parties qui le composent, quelque longue et minutieuse qu'elle puisse sembler, est de la plus grande importance; elle peut seule assurer le succès d'une rapide exécution par la répartition exacte de la besogne entre les divers chefs d'ateliers de manœuvres, terrassiers, maçons, forestiers, jardiniers et ouvriers de toute espèce qu'il faut savoir employer ensemble ou séparément, suivant que l'exige une bonne et rapide conduite des travaux!

Nous ne développerons point ici les divers modes d'exécution des constructions architecturales, ce qui serait tout-à-fait en dehors du plan de notre ouvrage; mais il est bien entendu qu'on devra tenir compte, dans les travaux de terrassement pour lesquels nous allons donner quelques détails importans, des déblais et remblais que nécessitent les fondations de toute espèce de bâtimens.

On ne saurait veiller avec une attention trop soutenue à la direction et à la conduite des travaux de terrassement, car ces travaux sont la base fondamentale de la création des jardins, et le moindre remaniement en ce genre entraîne toujours une grande perte de temps et d'argent; aussi, dans le plan général d'ensemble, a-t-on dû soigneusement prévoir l'emploi immédiat, en remblais, des déblais les plus voisins, en ayant égard au *faisonnement* différent des sols divers. Il pourrait devenir préjudiciable aux intérêts du propriétaire d'ajourner étourdiment, sans consulter l'architecte, quelques parties d'un travail ainsi coordonné, car il y aurait chance alors, non-seulement d'une dépense considérable pour n'avoir pas fait à temps la faible dépense nécessaire, mais encore d'un dommage irréparable, tant pour les plantations existantes que pour celles projetées. Ce n'est, en effet, qu'après l'ébauche des masses que l'on sait positivement si certaine portion du terrain se suffisant à elle-même pour tous ses déblais et remblais, il est convenable de la réserver tout entière pour un travail subséquent. Autrement dans quels embarras de toute espèce ne se jetterait on pas? Comment ajourner un déblai sans risque d'endommager plus ou moins les parties avoisinantes qui seraient achevées? Si l'on n'emploie pas de suite le déblai, sur quels points accumuler des amas de terre, sans laisser inachevés leurs alentours, et sans augmenter les frais du transport par l'interruption du relais? Comment défoncer, planter, semer des pelouses, des massifs sur lesquels des terres devraient être régalées plus tard? Au reste, il va sans dire que dans ce grand ensemble de terrassement qui constitue l'ébauche générale des masses, ébauche toujours indispensable pour décider l'ajournement du moindre détail, nous ne comprenons pas les travaux légers qui s'effectuent sur place, tels que combler un fossé en y renversant ses berges avec leurs talus, onduler un pli du terrain en nivelant ses inégalités les plus raboteuses, adoucir une pente en l'écrêtant pour rapporter cette terre dans ses bas-fonds, et quelques autres opérations de défonçage, de nivellement, de mélange de terre et d'engrais qui précèdent naturellement toute espèce de semis ou de plantations.

Un soin très-important pour la conduite du travail des terrassemens est celui du mélange des terres qui doit s'opérer alors sans nouveaux frais, et de manière à améliorer partout la couche végétale du sol de la propriété. Cette amélioration s'obtient, comme l'on sait, en divisant par des terres légères les terres trop compactes, en donnant du corps au sable par des argiles grasses, en réchauffant par des marnes et même par de la chaux les glaises d'une humidité trop froide; mais une remarque essentielle c'est que la gelée seule peut opérer l'ameublissement des gros morceaux de glaise ou de marne, et que les terres, même végétales, sorties

de profondes excavations, ont besoin d'un certain temps pour s'aérer et reprendre les propriétés qu'elles avaient perdues par l'enfouissement et la privation des rayons solaires. C'est encore un motif à ajouter à celui de l'inégalité des tassemens dans toute terre remuée, pour ne pas semer de suite les gazons des pelouses; une sage précaution à cet égard, et qu'on ne saurait trop recommander aux propriétaires, est celle d'ensemencer au moins une fois en avoine et quelquefois deux, afin de préparer la terre et la mûrir en l'ameublissant suffisamment pour la réussite des semis de gazon.

Le blocage des chemins, nécessaire surtout à ceux sur la chaussée desquels doivent circuler les voitures, n'est pas indépendant, malgré sa spécialité, du travail des terrassemens; il doit s'opérer en même temps, parce que ces travaux sont ordinairement facilités l'un par l'autre. Quant au métrage du cube des terres, il se calcule par le déblai, et se vérifie par des témoins ou buttes laissées de distance à autre, et qui constatent ainsi la quantité de terre enlevée; mais il faut prendre garde que les terrassiers ne surchargent pas ces témoins, et de nombreux niveaux de repère seront un excellent moyen de contrôle.

§ XXVIII. Soins divers pour les plantations et pour le lit des eaux.

Si la plantation de jeunes arbres forestiers, ou de pépinière, est d'une grande ressource pour garnir promptement les massifs et quelques clairières de bois, ce serait parfois un moyen très-dispendieux et d'une réussite toujours aventureuse pour des bois de quelque étendue. Aussi préfère-t-on généralement alors les semis, quoiqu'ils exigent encore, sinon le défonçage, au moins un labourage préalable, et quelque soin pendant les premières années de leur croissance. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de culture des plantations et des semis, mais nous engageons le lecteur à consulter les livres qui en traitent spécialement, car cette conduite est indispensable à ceux qui s'occupent de jardinage. C'est surtout pour les arbres verts résineux que les semis sont avec raison préférés à la transplantation de sujets de trois à cinq ans, tels que les fournissent habituellement les pépiniéristes; il n'est pas rare, en effet, lors même que la reprise des jeunes plants a réussi, de voir des semis de six à sept ans plus vigoureux et d'une plus belle venue que les arbres transplantés depuis le même temps.

Les chaleurs de l'été, malgré les arrosages; les coups de vents impétueux, ou froids et humides, malgré la protection d'un tuteur garni de paille pour ne pas endommager l'écorce, empêchent souvent la reprise des jeunes plants. Pour éviter ces inconvéniens, quelques pépiniéristes cultivent, dans des pots, les arbres résineux, et en facilitent ainsi la transplantation.

Quand on achète de jeunes plants, il faut les choisir dans des pépinières dont le terrain soit à peu près de même valeur que celui dans lequel on désire les transplanter. Si le terrain de la pépinière est plus mauvais, tant mieux; car les jeunes arbres trouvant dans une meilleure terre des sucs nourriciers plus abondans, reprendront plus facilement une belle végétation, tandis qu'ils languiraient infailliblement long-temps avant de reprendre, si on les transplantait dans un sol plus maigre et de tous points inférieur à celui de la pépinière.

Le succès de la transplantation dépendant en grande partie des soins donnés à l'arrachement du plan, le propriétaire aurait tort, s'il le peut, de ne pas faire opérer cet arrachement par son jardinier, qui ménagera les racines et n'enlèvera que les sujets bons à la reprise; c'est une véritable économie, dans ce cas, de payer un peu plus cher, pour n'avoir aucun de ces vieux rebuts que les pépiniéristes expédient si volontiers à très-bon marché. Des racines froissées, rompues, trop courtes, privées du chevelu nécessaire; un trou pas assez profond, trop étroit, trop sec ou trop humide, peu ou point garni de terre végétale meuble et aérée, le manque de tuteurs solides, sont les causes ordinaires de la non réussite des transplantations. Il est toujours utile d'étendre en tous sens les racines sur une terre bien meuble, de les recouvrir légèrement d'abord, enlevant les cailloux ou les mottes trop compactes pour se diviser, ne tassant la terre ensuite que doucement et seulement assez pour assurer l'arbre dans sa position, sans laisser cependant aucun vide entre les racines. En un mot, il ne faut négliger aucun des soins, aucune des nombreuses précautions qu'on sait assurer le succès de la transplantation des jeunes arbres, et qui donnent même la possibilité de transplanter de grands arbres, quand on s'y prend en saison et en temps convenables.

On a inventé plusieurs machines pour opérer cette transplantation des grands arbres avec une forte motte de terre adhérente à leurs racines, et enlevée d'un seul bloc avec elles; la plus simple et la meilleure de toutes ces machines, est une longue perche attachée à un essieu supporté par deux grandes roues (*Voyez* Pl. XXIV.). On brêle à la perche le tronc de l'arbre garni de paille en tous ses points d'attache; l'essieu le supporte ensuite dans une position horizontale, lorsqu'on l'y a renversé en amenant la motte de terre le plus près possible de l'essieu; pour éviter que les secousses du transport ne mettent les racines à nu, en

détruisant cette motte, on peut l'envelopper d'une toile serrée par des liens d'osier ou de toute autre manière. Des hommes ou des chevaux attelés soit à la perche, soit à l'essieu, transportent l'arbre, que la même machine sert à placer dans le trou préparé pour sa transplantation. On peut ainsi, sans frais excessifs, jouir rapidement d'effets remarquables par la transplantation de quelques grands arbres.

La plupart des sols ne sont pas d'une nature assez compacte pour retenir les eaux, en leur servant de lit naturel; il faut alors former ces lits artificiellement, soit par une couche plus ou moins épaisse de glaise, soit par des massifs en pierres meulières maçonnées avec de la chaux hydraulique. Il suffit quelquefois, pour retenir l'eau dans un bassin, d'en glaiser les bords du côté de la pente naturelle du terrain; mais, dans les terrains arides où l'on veut étendre de grandes nappes d'eau, il faut revêtir les fonds et les bords de plusieurs couches de glaise bien préparées; l'emploi du béton est même quelquefois nécessaire quand on détourne l'eau de son cours ordinaire pour l'amener dans un nouveau lit, où il se manifeste des affouillemens que la glaise ne réussit pas toujours à prévenir. Dans les canaux étroits et navigables, les berges se détruisent rapidement à raison du flot qu'y pousse continuellement le mouvement de la navigation, et l'on ne réussit pas toujours à parer à cet inconvénient par des talus gazonnés en pente douce et naturelle, qui d'ailleurs rétrécissent ridiculement quelquefois un canal déjà trop étroit; la plantation, sur ses berges, de joncs que l'on a soin de couper pour les faire tailler, est un moyen employé avec succès sur les bords du canal du Midi, et qui peut avoir d'utiles applications.

Nous ne parlerons point ici des tuyaux en terre cuite, en bois, en fonte de fer, en plomb, en zinc, nécessaires à la conduite et à l'écoulement des eaux, et dont les travaux divers constituent l'art du fontainier; mais nous insisterons sur la nécessité de ménager des regards assez nombreux, d'abriter suffisamment ces conduites, enfin de les construire assez solidement pour que des réparations fréquentes de tuyaux crevés ou de pertes d'eau n'obligent pas à chaque instant à bouleverser le jardin.

CHAPITRE XI.

Exemples choisis parmi les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre.

§ XXIX. DOMAINES : Blenheim, Chantilly, Versailles, Morfontaine, Ermenonville, Chatsworth, Stowe, Meudon, Saint-Cloud, Saint-Germain, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, Longleate.

BLENHEIM (Angleterre, planches I, II, III.)

Ce palais, donné avec ses jardins et son parc par la nation anglaise au fameux duc de Marlborough, est situé à Woodstock, près d'Oxford. Le palais et le pont ont été bâtis par Vauburgh, et les jardins avaient été tracés symétriquement d'abord par Loudon et Wise, suivant la mode française qui dominait à cette époque. On retrouve, en face du château, quelques groupes d'arbres, restes de l'ancienne avenue, tirée au cordeau, qui conduisait à la porte Ditchley. J'ai, dans la lithographie (Pl. 1), indiqué, plus qu'on ne l'aperçoit au premier coup d'œil, la forme primitive de cette allée droite qui fut détruite lorsque la main hardie de Brown rendit à la nature ces superbes jardins que lui avaient arrachés la règle et le compas, en les asservissant à cette régularité dont la pompe mensongère est mise à nu maintenant par l'avenue droite d'Hensington, et par les compartimens symétriques qui l'accompagnent encore près de la porte O (Pl. 1). Il semble, en effet, que cet amas de lignes droites soit resté là, dans un coin, pour mieux faire apprécier, dans le chef-d'œuvre de Brown, la grandeur véritable qui résulte toujours, pour un jardin, de l'heureux emploi des courbes naturelles en harmonie avec la conformation du terrain et le caractère général du site. Brown eut assez de génie pour comprendre tout l'effet d'un vaste palais avec ses massifs flanqués de tourelles, convenablement situé au milieu d'un parc de trois mille arpens planté d'arbres déjà fort anciens : il esquissa d'un seul trait d'ensemble le tableau principal et toutes les vues accidentelles qu'il pouvait produire avec une pareille masse de constructions, en ménageant les plans intermédiaires dans les divers accidens du terrain et dans les groupes des plus beaux arbres : il eut assez de talent pour transformer un ravin aride en un lac immense, motivant ainsi un pont superbe dont l'arche principale a cent vingt pieds de largeur, et qui n'était là qu'un hors-d'œuvre ridicule, tant qu'il y manqua de l'eau.

L'aspect du site n'était pas naturellement riche, majestueux, comme celui de Richemond ou de Marly et de Saint-Germain-en-Laye; il n'était que champêtre, riant, ainsi qu'on en peut juger encore par le mouvement des terrains et par la vue de la campagne environnante : Brown, en véritable artiste, sentit que ce serait par la grandeur des masses qu'il arriverait au caractère majestueux qu'il voulait donner à l'en-

semble, et tout répondit à cette pensée créatrice. Point d'ornemens superflus, aucune fabrique hors-d'œuvre : le palais, un pont, une colonne, voilà tous les objets d'architecture; des massifs, de beaux arbres isolés, de vastes pelouses dont la verdure est variée en certaines parties par la culture des céréales; partout de la noblesse et de la simplicité. Honneur donc à Brown, qui seul conçut et exécuta ce plan admirable; car il lui fallut combattre le goût de son siècle pour ne pas défigurer l'ensemble en affaiblissant l'effet des masses par une foule de détails alors à la mode. Que de préjugés ce grand artiste n'eut-il pas sans doute à vaincre, seulement pour faire abattre des arbres de la grande avenue de Ditchley, à l'extrémité de laquelle le château se trouvait d'équerre symétriquement encadré à la suite du pont pour former la perspective de longue vue le plus en vogue dans ce temps! Cependant rétablissons un instant, par la pensée, cette avenue; plaçons-nous à la porte Ditchley, seul point où le spectateur pût jouir de tout l'effet de ces longues rangées d'arbres également espacés sur deux lignes droites aboutissant à l'entrée du pont; regardons le palais puisqu'il n'est aucun autre point de vue possible entre ces deux murs de verdure; à peine une partie de sa façade apparaîtra-t-elle à nos yeux fatigués de s'y fixer, tandis qu'en réalité maintenant le palais se déploie dans toute sa splendeur à travers de vastes pelouses, d'où l'œil, de toutes parts agréablement reposé par la beauté des plans intermédiaires, se reporte volontiers sur les nombreuses tourelles qui, dans le lointain, couronnent la masse imposante des bâtimens.

Nous nous sommes étendu à dessein, dans cet exemple de Blenheim, sur la comparaison entre l'unique effet de perspective qu'on puisse attendre de la combinaison des droites géométriques et le grand nombre de tableaux inévitablement produits par la disposition heureuse des lignes naturelles; nous insistons ici sur cette comparaison, non qu'il nous soit difficile de l'établir partout ailleurs, mais parce que cet exemple de Blenheim est, à notre avis, celui qui démontre le plus victorieusement, même en ce qui concerne l'apparat, la pompe, la grandeur, la dignité, la majesté, la constante infériorité du savant système de resserrer les jardins en compartimens symétriques, par rapport à l'art modeste de tracer les jardins de manière à les étendre en tous sens, en y développant largement, sous leurs aspects divers, les vraies beautés de la nature. On arrive ordinairement dans le parc de Blenheim par l'arc triomphal *i*, du côté de Woodstock; dès qu'on y est entré l'on ne peut plus se défendre de l'admiration qu'inspire l'ensemble majestueux du palais, du lac et des pelouses immenses où se groupent des arbres de la plus riche végétation. Après avoir traversé le pont dont l'arche principale rappelle le Rialto de Venise, l'on s'achemine vers la colonne; la vue, reposée par les masses imposantes et variées des seconds plans, s'étend librement jusqu'à l'horizon des collines environnantes; parvenu à la sommité des collines, de nouveaux tableaux dignes du pinceau de notre Claude le Lorrain se déroulent successivement de tous côtés, et l'œil, enchanté des divers points de ce vaste panorama, se reporte avec complaisance sur les bords du lac, scène animée par des troupeaux de belles genisses et par les reflets étincelans que le coucher du soleil brillante de ses feux. Cette vue est celle de la Planche III, telle que je la dessinai le premier jour de mon arrivée à Blenheim, sans pouvoir détacher mes yeux de ce ravissant spectacle. La nuit m'y surprit, et le lendemain mon premier soin, au lever du soleil, fut d'esquisser d'un autre point de la colline un tableau d'un tout autre effet, à cause du brouillard vaporeux (Pl. II) à travers lequel je recherchais, pendant qu'un troupeau de daim paissait et se jouait familièrement à mes pieds, les bords de ce lac enchanteur et les masses de ce palais magique aux élégantes tourelles qui m'avaient charmé la veille et auxquels je songeais encore. Je ne m'éloignai qu'à regret de ces hauteurs pour visiter en détail le petit Parc, le Pleasure-Ground, le Potager; j'en trouvai les dispositions nouvelles en complet désaccord avec le plan général de Brown et je me hâtai de repasser le pont, afin de parcourir à pied ce superbe domaine, où l'on peut se promener d'ailleurs presque partout en voiture; puis, enchanté, je revins sous l'ombrage d'un arbre séculaire, méditer à loisir sur les hauts enseignemens que révèle, pour l'art véritable de créer les jardins, ce Blenheim où semble planer encore le génie immortel de Brown.

CHANTILLY (France).

La position, l'étendue, la richesse du site accidenté de ce vaste domaine, fourniraient certes au talent d'un artiste capable d'apprécier le génie de Brown, le motif d'un ensemble aussi beau que celui de Blenheim; car Chantilly renferme des eaux plus abondantes, offre des lointains plus variés, et indépendamment de ses groupes d'arbres vigoureux, en pleine croissance et d'une puissante végétation, une forêt tout entière. Malheureusement, dans le principe, on n'a pas su bien choisir l'emplacement de l'habitation principale; on a, sans goût comme sans motif, entassé les bâtimens de manière à détruire l'effet de quelques grandes masses; on a gâté de beaux détails par la surcharge des décorations architecturales les plus disparates; on a mal dirigé les eaux, et fait un hors-d'œuvre des étangs de la reine Blanche; on a coupé par des allées droites le développement des ondulations du terrain; on a percé la forêt pour la chasse seulement; enfin, là comme

ailleurs, le niveau du genre symétrique a détruit à grands frais la beauté de la nature. Peut-on se défendre d'amers regrets, quand le caractère général du site se montre encore, malgré tant de mutilations, empreint d'une certaine grandeur? On la retrouve cette grandeur dans la pelouse des écuries, et quoique déplacée elle n'est pas sans effet, tandis qu'on ne voit dans le petit jardin anglais, près de là, qu'un pleasure ground mesquin, sans aucun raccordement avec l'ensemble, et dont les courbes se ressentent du décousu contre nature de tout le reste du domaine.

VERSAILLES. (France.)

Tracé d'après les dessins de Lenôtre, le parc de Versailles est resté le type de cette décoration systématique, de ce clinquant théâtral que nous avons dû blâmer partout où nous l'avons rencontré; car cette pompe factice et contre nature n'est nulle part plus facilement mise à nu qu'en un jardin, et dès lors où paraît-elle plus mensongère et plus misérable? C'est à tort d'ailleurs que l'on a donné le nom de genre français à ce style symétrique qui nous vient d'Italie, car il fut plus en vogue peut-être en Angleterre, du temps même de Louis XIV, qu'il ne l'était en France; depuis il prit faveur en Allemagne, et s'y conservait encore lorsque, vers la fin du règne de Louis XV, il commençait à la perdre à la fois en France et en Angleterre. Nous ne reviendrons pas ici sur tout ce que nous avons déjà dit, dans le cours de cet ouvrage, de la monotonie des allées droites des jardins de Versailles, du pauvre effet des charmilles taillées en murs de verdure, de la tristesse et de l'insalubrité de ses eaux emprisonnées, de la folle profusion des colonnades, des vases, des statues; mais nous croyons devoir rappeler que Louis XIV hésita entre le plan géométrique de Lenôtre qu'il fit exécuter, et un plan de jardins irréguliers que proposait Dufresny. Cet autre plan de Dufresny, quel était-il? On l'ignore. S'il ne comprenait, sans étendre la vue en tous sens, que le terrain renfermé dans ce qu'on appelle encore le parc de Versailles, il n'est pas étonnant que ses courbes peu développées aient semblé moins heureuses que les grandes droites de Lenôtre: plus naturelles, les courbes devaient se prêter moins facilement à la décoration théâtrale de cette architecture fastueuse que, dans son ignorance, Louis XIV confondait avec la magnificence par laquelle sa vanité prodigue voulait surprendre l'admiration de l'univers. Mais si le plan de Dufresny, embrassant l'ensemble d'un vaste domaine, s'emparait habilement de la campagne environnante, si les masses largement combinées d'une architecture à la fois noble et sévère, de pelouses vastes et de beaux groupes d'arbres, ajoutant à la richesse naturelle de ce site champêtre, lui donnaient une imposante majesté, alors ces jardins de Versailles, d'une incontestable beauté, d'une véritable magnificence, eussent été dignes du roi d'une grande nation, et n'eussent pas épuisé les trésors de la monarchie française. Versailles au reste n'offre pas à beaucoup près, il faut le dire, autant de ressources en tout genre que les sites naturellement riches, majestueux, de Saint-Germain, Marly, Saint-Cloud, Meudon, et de tant d'autres domaines royaux de notre beau pays de France.

MORFONTAINE, ERMENONVILLE. (France, pl. IV, V, VI, IX.)

L'aspect général du site de Morfontaine est pittoresque, très-accidenté; une route publique sépare du grand parc, le petit parc, et le château qui s'y trouve mal assis et sans aucun horizon lointain: une voie souterraine réunit les deux parcs, et c'est dans le grand seulement que Joseph Bonaparte semblait se plaire à développer toutes les beautés naturelles de cet admirable paysage: il avait l'heureuse intention d'y reconstruire le château, d'où la vue alors eût pu s'étendre sur ce lac de deux cents arpens qu'il venait de créer, et sur les plantations qu'il avait ordonnées, en ménageant l'horizon de la campagne environnante. Malheureusement ce superbe domaine de quatre mille arpens, dont près de trois mille d'un seul tenant (Pl. IV), a toujours manqué d'un plan général d'ensemble; mais nulle part ne se présentent plus avantageusement les contrastes piquans d'une végétation vigoureuse et de rochers incultes, de bocages sortant du milieu des eaux et d'un désert aride, d'horizon à perte de vue et de lointains distincts, toujours d'un bel effet dans une foule de tableaux du genre le plus varié. C'est en appréciant toute la richesse de ces nombreux détails, que j'ai senti vivement combien elle s'appauvrissait par une mauvaise mise en œuvre, et que rien ne peut racheter un défaut d'ensemble; séduit par la beauté des eaux, on se dirige ordinairement en nacelle vers l'île Molton, et c'est de là, au point F, qu'a été prise la vue intérieure du parc (Pl. V): on revient ensuite par l'étang de Lagrange, et faute, de communications promptes ou faciles pour les voitures, on néglige presque toujours la partie à droite de l'étang, qui cependant est la plus pittoresque; c'est de l'une de ses hauteurs qu'est prise (Pl. VI) une vue d'un horizon très-remarquable, et dans laquelle j'ai indiqué, par un papier de retombe, le dégagement nécessaire à l'effet perspectif.

Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont distans d'une demi-lieue, et qu'ils ont entre eux plusieurs traits de ressemblance quant à la nature du site, que j'ai rassemblé dans un même article Morfontaine et

Ermenonville, mais bien parce que je voudrais aussi les voir réunis dans un même domaine, qui n'aurait alors rien de comparable en Europe comme site pittoresque accidenté.

Le domaine d'Ermenonville appartient depuis long-temps à la famille Girardin, et Morel fut le premier qui apporta de notables améliorations au tracé de ses jardins; il est fâcheux que cet habile artiste n'ait pas été le maître de changer l'habitation principale, qui, bâtie en travers de la vallée, la resserre et la coupe désagréablement, en nuisant à l'effet d'ensemble. Cette vallée, rafraîchie par des eaux abondantes, s'encadre agréablement au pied de ses coteaux; elle renferme de belles plantations, et des fabriques convenablement disposées, parmi lesquelles on remarque le moulin et la maison du garde. D'un autre côté, des sables arides, des rochers, des bruyères, des ravins, un lac, des forêts de pins, y offrent un bel exemple de site sauvage mélancolique : c'est près de la cabane où venait travailler J.-J. Rousseau, qui donna tant de célébrité au parc d'Ermenonville, que j'ai dessiné la vue représentée (Pl. IX); un temps de pluie ajoutait à la sauvagerie des premiers plans, à la tristesse du lac, à la mélancolie de ses bords boisés, en voilant d'une teinte sombre les lointains et l'horizon.

CHATSWORTH. (Angleterre, planches VII et VIII.)

C'est dans une agreste vallée du Derbyshire, au pied des montagnes où roule le torrent du Derwent, qu'est situé le domaine de Chatsworth : assis dans la plaine que forme en cet endroit le vallon, le château, bâti sous Louis XV, conserve un singulier mélange de l'architecture fort en vogue alors, et du style italique suivant lequel on l'a restauré depuis, en l'agrandissant; le duc de Devonshire l'a enrichi de statues, et de galeries de tableaux et de dessins. Toute la partie des jardins qui avoisine le château, encore asservie aux compartimens que lui tracèrent la règle et le compas du géomètre, offre dans ses murailles de verdure, dans ses bassins de marbre, dans ses cascades en rocailles, dans ses jets d'eau plombés, une maigre copie du grand décor de Versailles et de Saint-Cloud. A Chatsworth, ce fard insolent d'une parure mignarde, blesse d'autant plus vivement les yeux, qu'ils peuvent se reporter sur la campagne environnante, où, de toutes parts, s'étalent, sans apprêt, les mâles beautés de la nature.

La haute futaie qui boise la montagne, au pied de laquelle se trouve le château, aurait besoin d'éclaircies, qui permissent au soleil levant d'arriver dans cette portion des jardins qu'attriste le manque de lumière, et l'on obtiendrait d'ailleurs, par ce moyen, quelques beaux effets de panoramas. Si l'on faisait ensuite disparaître l'artifice et la symétrie du jardin, pour y développer les mouvemens naturels du terrain, l'ensemble serait à peu de frais remis en harmonie avec le caractère du site, et le domaine deviendrait un des jardins les plus remarquables de l'Angleterre.

Le paysage (Pl. VII) est l'un des tableaux pittoresques qu'offre continuellement la promenade sur les bords du Derwent : dans le fond, à droite du château, entre le branchage du superbe hêtre qui se trouve au premier plan, on aperçoit, près de la tour, la nappe étendue de la cascade formée par l'étang du plateau de la montagne et qui tombe à travers les rochers. Un beau groupe d'arbres forme un second plan agréablement lié à ce lointain et à celui du pont par les eaux du Derwent, qu'on a su conserver abondantes dans de nombreux bassins, par quelques chutes à dessein répétées pour ne pas les précipiter. Que l'on compare maintenant ce paysage avec la vue (Pl. VIII) prise de la tour, vue dans laquelle le Derwent n'apparaît que par une trace blanchâtre derrière le carré du château, précédé des compartimens symétriques de son jardin, flanqué de son avant-corps circulaire, suivi d'une avant-cour et de ses pavillons de style italique; que l'on sache que les montagnes qui forment les lointains dépendent du domaine, et l'on comprendra sans peine toutes les améliorations qui naîtraient en foule des changemens que nous avons indiqués pour restituer aux jardins le véritable caractère du site.

STOWE. (Angleterre, planches X et XI.)

C'est dans le comté de Buckingham, en un site champêtre riant, sans vallée, sans montagne, pays de plaine à peine accidenté par quelques inégalités du sol, que s'élève le magnifique palais de Stowe; son jardin, le plus renommé sans contredit de l'Angleterre, doit probablement cette célébrité à la richesse des nombreux monumens que l'on y a prodigués à sa décoration somptueuse. Le pont de Palladio, exécuté pour le passage des voitures, et semblable d'ailleurs à celui de la planche XXII, se distingue parmi ces monumens qui sont du style greco-romain, à l'exception d'une église gothique, et qui sont tous renfermés dans le petit parc dont nous avons donné le plan (Pl. XI). On a conservé à tort les allées droites des murs en terrasse, formant séparation avec le parc immense qui l'enveloppe de toutes parts et qui compose le domaine; plus malheureusement encore pour ces jardins, tracés dans leur origine suivant le genre symétrique,

on n'a pas su faire disparaître entièrement cette régularité qui défigure l'ensemble, malgré les changemens heureux qu'y apportèrent successivement Bridgman, lord Cobham et Kent, vers 1760.

Une allée droite, plantée d'ormes, longue de près de trois mille pas, est terminée par un arc de triomphe, avec pilastres corinthiens, par lequel on arrive au grand parc. En regard de cette entrée triomphale, la façade, midi du palais, est ornée d'un portique de six colonnes d'ordre corinthien, et de deux ailes du même style, qui se réunissent au corps-de-logis principal par une galerie d'ordre ionique : la façade nord est composée d'une colonnade circulaire, formant portiques, et masquant les basses-cours et autres servitudes accessoires. (*Voy.* Pl. X le plan général des bâtimens, et Pl. XI la vue perspective de la façade principale.) Cette masse de bâtimens ne produit pas tout l'effet qu'on en pourrait attendre, parce qu'elle est trop près d'une foule de monumens bâtis sur le même niveau; et ces monumens, à leur tour, perdent de leur grandeur, par ce rapprochement et par leur multiplicité même. C'est donc surtout par la richesse des détails, par la beauté de la végétation de ses ifs, de ses épicéas, de ses platanes, de ses tulipiers, de ses catalpas, de ses cèdres du Liban, que se distinguent les vues de Stowe; mais aucune de celles dont le parc se compose n'est liée suffisamment à l'ensemble; une brusque transition y détruit souvent l'impression qu'un tableau vient de produire, par l'effet de celui qui lui succède, sans échapper cependant à la monotone régularité de cette série de scènes d'intérieur du même genre.

Les eaux proviennent de sources et de petits ruisseaux enclavés dans le domaine; elles avaient été d'abord renfermées dans les bassins et dans les tuyaux à jets du genre symétrique; on les a fort habilement délivrées de leur prison artificielle pour les réunir en une charmante rivière qui vient se perdre en un vaste lac, et c'est une des améliorations de Kent que nous avons eu l'occasion de citer déjà dans cet ouvrage. Il avait tenté sans doute aussi de donner plus d'effet à l'ensemble par les vides spacieux de pelouses plus vastes, mais il ne put en détruire tous les alignemens commandés par les monumens auxquels elles conduisaient directement; ce défaut se manifeste notamment dans la grande pelouse qui s'ouvre perpendiculairement par une vue de face sur le milieu de la façade principale du château.

MEUDON, SAINT-CLOUD et SAINT-GERMAIN. (France.)

Ces trois royales demeures sont construites sur les coteaux qui, non loin de Paris, dessinent le superbe bassin de la Seine. Leur site a naturellement l'aspect riche et majestueux que donne le cours des eaux d'un grand fleuve à une belle campagne bien boisée, d'une culture riche et variée qui anime le voisinage d'une ville digne du surnom glorieux de capitale de l'Europe. Il eût été d'autant plus facile de développer ce caractère de grandeur et de magnificence véritables dans les jardins de ces résidences royales, qu'elles s'étendent à mi-côte sur les sommités, et jusqu'au pied des coteaux dans la vallée; mais loin de songer à ces paysages admirables, d'un effet magique par la richesse de leurs fonds, et dont on n'avait qu'à masser convenablement les premiers plans, on n'a cherché qu'à défigurer la nature même de ces premiers plans en l'architecturant à grands frais dans une prison : murs de terrasses, murs de rampes, murs d'escaliers, murs d'appui, murs de bassins, murs de cascades, toujours et partout des murs, aussi toujours et partout de la symétrie, de la monotonie, de la tristesse, tous les ennuis d'une fausse grandeur.

Dans le magnifique panorama de la terrasse de Saint-Germain, pourquoi n'a-t-on ménagé aucun de ces plans intermédiaires qui font si bien ressortir les lointains et l'horizon? Comment n'a-t-on conservé aucun des premiers plans qui devraient reposer la vue fatiguée de s'égarer dans les fonds de cette vallée délicieuse, et sur l'horizon des hauteurs de Marly?

A Meudon, le panorama, moins étendu et plus varié, est moins fatigant pour l'œil qui s'arrête sur la verdure de bois plus rapprochés. A Saint-Cloud, où l'on se lasse bien vite d'admirer la cascade artificielle et le jet d'eau, qui ne manque pas d'effet cependant au milieu des masses d'arbres, l'alignement des allées importune et lasse la vue qui cherche à s'étendre au delà de cet encadrement forcé; combien les yeux seraient soulagés par un vaste tapis de gazon où se grouperaient de beaux arbres, où se déploieraient les courbes des ondulations naturelles du terrain?

FONTAINEBLEAU, COMPIÈGNE et RAMBOUILLET. (France.)

Renommé dans les fastes de la monarchie française, et célèbre à jamais par l'abdication de l'empereur Napoléon, le palais de Fontainebleau s'élève, en s'appuyant sur la ville, dans un site où se trouve l'exemple le plus complet et le plus beau peut-être du caractère pittoresque accidenté. La forêt s'étend sur une chaine de mamelons qu'elle couvre, ainsi que leurs vallons, d'une forte végétation; malgré la nudité des roches de grès qui percent çà et là, de leur tête grisâtre, le sable et la bruyère, des chênes majestueux, des hêtres gigantesques, des bouleaux élancés, se détachent isolés ou mariés en groupes élégans sur les teintes

variées des génevriers, des érables, des charmes, des trembles, dont les troncs s'entremêlent et disparaissent parmi les touffes de genêts.

Quant aux jardins symétriques actuels, où l'on a rassemblé de belles eaux dans des bassins réguliers, ils sont d'une si faible étendue, que l'on semble avoir pris à tâche de resserrer encore en tortillant dans un coin quelques allées symétriquement irrégulières pour la promenade particulière des habitans du palais. Nulle part le niveau du géomètre n'a mutilé d'une manière plus fâcheuse les beautés de la nature, et nulle part l'artiste n'aurait pu développer une plus grande variété de paysages pittoresques, car la forêt touche aux jardins du palais qui renferment des sources abondantes; les eaux de la Seine n'en sont pas à plus d'une lieue, et il ne fallait qu'une main hardie pour fondre le tout dans un ensemble admirable d'harmonie avec le caractère général du site.

Le château de Compiègne, d'une architecture moderne et régulière, tient aux maisons de la ville que traverse la rivière de l'Oise, et les eaux arrivent maintenant dans le palais et dans le jardin, à l'aide d'une machine à vapeur; le jardin, qui n'a guères plus de cinquante arpens, a été débarrassé de ses formes géométriques par Berthault, à qui l'on ne proposa malheureusement alors aucun autre but que celui d'y créer une promenade particulière pour Napoléon : aussi cet architecte, qui ailleurs a fait preuve de talent, ne s'est-il occupé ni de la mettre en rapport avec la masse des bâtimens du palais, ni même d'y ménager des points de vue sur la forêt qui les domine : le site cependant, sans avoir rien de majestueux ni de riche, se prêterait volontiers au développement d'un bel ensemble.

A Rambouillet, ancien rendez-vous de chasse des rois de France, et dont le palais s'est agrandi successivement, les eaux très-abondantes, et de source, s'encadrent symétriquement dans un jardin régulier, dont une partie a depuis été tracée irrégulièrement; on y a construit un corps de ferme et une laiterie qui paraissent bien entendus; mais ces transformations isolées manquent du développement qui devrait les rattacher à l'ensemble, en y créant d'agréables points de vue pour de nombreux paysages.

LONGLEATE. (Angleterre, pl. XIX.)

Une vue très-étendue sur la riche campagne du Willshire, les nappes d'eau du lac et de la petite rivière qui baignent de vastes prairies, des coteaux nombreux, bien boisés, bien cultivés, terminés par un vaste horizon, la végétation vigoureuse, la bonne disposition et la variété du feuillage des groupes d'aunes, de hêtres et d'arbres verts dont le parc est planté, les courbes heureuses des plis naturels du terrain, tout concourt à l'effet d'ensemble de ce beau domaine, auquel on a su conserver habilement, en l'embellissant, en l'agrandissant, le caractère champêtre riant du site qui l'environne. Le château est bâti suivant le style de la renaissance, avec des cheminées presque en forme de tourelles (Pl. XIX); à sa droite est un jardin fleuriste; les massifs d'arbres n'ont pas permis de montrer dans ce dessin, fait sur nature avec la plus scrupuleuse exactitude, les diverses chutes de la rivière.

§ XXX. PARCS : Windsor, Richemond-Parck, Hampton-Court, Malmaison, la Jonchère, Saint-Leu, Brunehaut, le Raincy, Neuilly, Chew, Sionhouse, Wilton.

WINDSOR, RICHEMOND-PARK et HAMPTON-COURT. (Angleterre, pl. XII.)

Rendez-vous de chasse de Guillaume le Conquérant, agrandi par Henri Ier, par Édouard III et ses successeurs, le château de Windsor est actuellement la résidence principale du roi d'Angleterre. Au pied de la hauteur sur laquelle est assis le palais, flanqué de diverses tourelles d'un effet assez pittoresque, coule la Tamise, dont il est séparé par quelques terrasses élevées; de l'autre côté se déploie, jusqu'à la route publique, un vaste tapis de verdure bordé d'arbres; cette enceinte comprend le petit parc, qui n'a qu'une médiocre étendue. Après la route, et en face du château, se présente le grand parc, auquel conduit une avenue droite de près de trois mille pas de longueur. C'est de la colline du grand parc, parmi des massifs d'arbres superbes et des groupes de hêtres gigantesques, au pied desquels la fougère déploie librement ses longues feuilles dentelées, en circulant facilement dans de larges allées assez bien disposées pour cet ensemble, qui ne manque pas de grandeur, que l'on jouit des plus belles échappées de vue sur la Tamise, sur le palais et sur sa chapelle gothique justement renommée.

Richemond-Park, situé sur un plateau qui domine la Tamise, à six milles de Londres, n'a pas de château royal. On n'aperçoit le cours majestueux de la Tamise (Pl. XII) qu'avant d'entrer dans le parc, où le fleuve, masqué par les diverses propriétés qui bordent le coteau, se dérobe à la vue; mais la grande cité de Londres, qui se montre à gauche dans un horizon vaporeux, les divers châteaux dont les lointains s'embellissent, une immense étendue de gazons toujours verts, des arbres majestueux par leur isolement ou par la disposi-

tion de leurs groupes, la végétation vigoureuse des premiers plans, les courbes ondoyantes et gracieuses des routes que parcourent sans cesse des cavaliers et des voitures, les maisons de plaisance éparses dans ce grand parc, d'un pourtour d'environ douze milles, tout contribue à la richesse de la scène.

Hampton-Court a été bâti en grande partie par le cardinal Wolsey, et agrandi par Henri VIII. Les jardins de cette résidence royale qui fut rebâtie par Guillaume et Marie, out été symétriquement tracés par Loudon et Wise, dans un terrain très-étendu, qui se divise en plusieurs parties; celle qui se trouve derrière le château, près de la route qui traverse la ville, renferme uue délicieuse promenade, de beaux arbres, et un gazon toujours vert où viennent brouter les daims et les troupeaux.

MALMAISON et la JONCHÈRE. (France, Pl. XXIII.)

A mille pas des bords de la Seine, sur la route de Paris à Saint-Germain, une simple grange, jardin, verger, et quelques terres y attenant, était devenu le château de Malmaison, dont Morel avait commencé les premières plantations, continuées depuis par Berthault qui les termina. Bonaparte, premier consul de la République française, acheta cette propriété; il se plut à l'agrandir et à l'embellir pour sa femme; la bonne Joséphine, devenue impératrice, en fit un séjour délicieux; c'est là qu'elle se retira après son divorce; c'est là qu'elle mourut au moment de l'envahissement de la France par toutes les armées de l'Europe, et de la première abdication de Napoléon. N'est-il pas incroyable qu'aucun de ces souvenirs n'ait préservé ce beau domaine, dont M. Delaborde a donné diverses vues dans son ouvrage sur les Jardins, du morcellement et de la mutilation qui viennent de l'anéantir?

Les serres (Pl. XXIII) et les jardins de Malmaison, remplis des plantes, des arbustes, des arbres exotiques les plus rares et les plus précieux, ont fait long-temps, à juste titre, l'admiration des connaisseurs. La plantation de grands arbres presqu'en feuilles eut lieu sous la direction de Berthault, et par ordre de Bonaparte, qui voulait ménager à Joséphine l'agréable surprise de la création nouvelle et de l'achèvement instantané des jardins. Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit dans le cours de cet ouvrage de l'emplacement vicieux du château; Napoléon voulait avec raison le transporter à mi-côte en le liant convenablement avec le grand ensemble qu'il projetait sans doute en achetant les bois, les prés, les étangs, les terres qui l'avoisinaient et qui l'eussent environné.

Le parc de la Jonchère, attenant à celui de Malmaison, s'étendait sur tout le versant de la colline, jusqu'auprès de l'église de Bougival, et l'habitation principale était bâtie sur la hauteur. Berthault, qui avait tracé les jardins, y avait ménagé des pelouses assez vastes pour étendre la vue sur les paysages délicieux de Bougival, de Marly, de Saint-Germain et de tout le bassin de la Seine; on devait y pratiquer un chemin pour les voitures afin de monter commodément la pente continue du terrain; mais ce bel ensemble, qui eût fait de la Jonchère un séjour délicieux et remarquable, était à peine ébauché quand le domaine a été morcelé pour être vendu, et bientôt aura disparu jusqu'à la trace de ces plans dont l'exécution ne pouvait manquer de faire honneur à Berthault.

SAINT-LEU. (France, Planches XIII et XIV.)

A mi-côte des hauteurs que la forêt de Montmorency couronne, le parc de Saint-Leu Taverny s'étend, par une pente douce suivant les gracieuses ondulations du sol, jusqu'à la plaine cultivée dont les lointains commencent à l'étang de Saint-Denis pour se terminer à l'horizon de Paris, riche de ses monumens et des collines qui lui servent de ceinture. Un canal de jonction de la Seine et de l'Oise doit passer au pied des coteaux les plus rapprochés; il ne pourrait qu'ajouter de nouvelles beautés à toutes celles de ce riant paysage, dont le dessin de la Pl. XIV, malgré les soins du lithographe, ne donne encore qu'une imparfaite idée. Nous avons dégagé cette vue, par un papier de retombe, des peupliers qui la masquent à présent en partie. Nous avons également indiqué, par le papier de retombe de la Pl. XIII, les nouvelles vues que produirait un abattis de bois qui romprait sa ligne droite près de la forêt; il ne resterait plus qu'à bâtir convenablement l'habitation principale en la reportant au-dessus du petit lac F, à dégager quelques tableaux des arbres qui les étranglent par des coulisses trop étroites, à lier entr'elles quelques scènes trop isolées de manière à les rattacher à l'ensemble par un plan général facile à mettre à peu de frais en harmonie avec le caractère du site, pour faire de Saint-Leu, qui renferme de beaux arbres et des eaux, un séjour vraiment enchanteur et aussi remarquable, sous tous les rapports, que celui de Longleate qui cependant est ce que l'Angleterre possède de mieux en ce genre.

Afin de faire plus aisément comprendre au lecteur ce plan général d'ensemble que nous venons d'esquisser, entrons dans quelques détails sur les agrandissemens et sur les changemens successifs qui, fort heureusement, n'ont pas encore altéré l'accord entre l'aspect général de ce parc et celui de la campagne environnante. L'ancien château C, près du village (Pl. XIII), appartenait à la famille d'Orléans, et le jardin ne comprenant pas la totalité de la partie basse du parc actuel, en deçà de la rivière T, n'avait d'autres eaux que celles qui lui venaient, en D, de la fontaine Genet, la plantation d'arbres variés, pin, épicéa, platane, catalpa, cèdre du Liban, etc., etc., qu'on y admire maintenant dans toute la force de leur belle végétation, n'y fut faite qu'en 1776, par M. Delaborde. La rivière et le lac F ainsi que la totalité des terrains supérieurs et une grande partie de ceux inférieurs, dépendaient de la seigneurie de Saint-Leu, dont le château, bâti vers le milieu de la ligne XU, fut abattu, en 1805, par Louis Bonaparte, qui réunit les deux propriétés. Il y développa les vastes pelouses qui descendent jusqu'à la plaine, et en 1806 il ajouta au domaine tout le vallon de la fontaine Genet, autour de QM, en le formant des propriétés particulières qu'il acheta, et d'une portion de la forêt de Montmorency. Un chêne majestueux, un peuplier superbe en avant, et des pins d'Écosse sont convenablement disposés pour former les premiers plans de ce vaste paysage; mais il faudrait sacrifier quelques autres groupes, pour étendre davantage la vue en tous sens; il faudrait surtout lier habilement cette pelouse aux autres, afin de rattacher ce coin de nature à l'ensemble du tableau. En 1813, la reine Hortense, qui faisait ses délices de ce riant séjour, dont elle a conservé le nom comme duchesse de Saint-Leu, allait joindre à son parc de trois cents arpens la partie R qui monte presqu'à pic jusqu'à la forêt. Le prince de Condé a bâti depuis des écuries sur la rue du village auprès de l'ancien château dont on a démoli l'orangerie pour en agrandir l'entrée; mais ces améliorations de détail ne peuvent remédier au vice radical d'un emplacement mal choisi, dans un fond trop étroit, et sans vue pour l'habitation principale de ce parc qu'il serait si facile, par quelques agrandissemens et améliorations, de changer en un magnifique et riant domaine.

MÉRÉVILLE et BRUNEHAUT. (France.)

C'est dans un petit vallon qui rompt le niveau continu des plaines de la Beauce, qu'est situé le parc de Méréville. Feu M. Delaborde le créa peu de temps après que l'on eut commencé à remplacer en France la symétrie des jardins par une irrégularité plus en harmonie avec le paysage; il en a convenablement tracé l'ensemble; mais il a, sans nécessité, prodigué les détails dispendieux, multiplié les fabriques, et garni d'un rideau d'arbres trop continu toutes les sommités du bas-fonds qui se trouve ainsi constamment privé des plus beaux effets de la lumière, ceux du lever et du coucher du soleil.

M. Delaborde fils ayant donné dans son ouvrage sur les jardins toutes les vues de ce parc, nous croyons inutile d'en citer ici les nombreuses fabriques, parmi lesquelles on remarque la colonne rostrale élevée à la mémoire des fils Delaborde, compagnons de voyage de l'infortuné Lapeyrouse, et le tombeau de Cook. Le temps a donné aux rochers transplantés à grands frais pour former cascade, un aspect de vérité qu'ils ont bien rarement dans ces constructions en pièces rapportées; le moulin est convenablement disposé à portée du village; les bergeries se groupent assez bien sur la colline, non loin de la colonne du sommet de laquelle apparaît un vaste panorama.

Comme artiste, M. Delaborde a prouvé, par le parc de Méréville, ce qu'il eût été capable de faire dans un site moins ingrat; comme homme de bien, sa mémoire est en vénération parmi les habitans du pays auxquels il se plaisait à procurer du travail et de l'aisance.

M, le vicomte Viart, à qui le parc de Brunehaut appartient actuellement, se plait à l'embellir lui-même, et il en a fait une description détaillée dans son ouvrage intitulé: *Le Jardiniste moderne*. M. Delaborde avait aussi donné quelques vues de ce parc où s'éleva jadis une habitation de la reine Brunehaut, dont il a tiré son nom. L'antique manoir a disparu; un château moderne l'a remplacé, et plusieurs fabriques ornent ce parc, qui renferme des eaux abondantes et des bois d'une belle végétation.

Le RAINCY et NEUILLY. (France.)

Il ne reste plus que des ruines de l'ancien château du Raincy, qui existait encore lorsque M. Delaborde dessina les vues de ce parc; quelques chalets offrent seuls une habitation provisoire pour la résidence momentanée du roi des Français, à qui le Raincy appartient. C'est le seul parc qui m'ait rappelé, en France, la disposition large et convenable des vastes pelouses anglaises ornées d'arbres isolés ou de groupes faisant heureusement ressortir les mouvemens naturels du terrain; seulement la végétation y paraît moins riche

que celle des arbres remarquables que j'ai rencontrés dans tous les parcs d'Angleterre. Des fabriques motivées, et d'une architecture appropriée à leur caractère d'utilité, un horizon étendu, de l'eau, des accidens pittoresques, tout contribuerait à faire un des jardins les plus remarquables de France, si l'on achevait l'ensemble et les détails de ce beau parc, en harmonie avec le caractère du site.

Neuilly doit la plupart de ses agrandissemens et de ses embellissemens au roi des Français, dont il est encore la résidence habituelle pendant l'été. Dans un site riant, sur un terrain presque de niveau, baigné par la Seine, ce parc se réunit par des ponts suspendus et des ponts de bateaux aux deux îles qui en font partie, en aval et en amont du pont de Neuilly. L'extrémité de chacune de ses îles offre des vues délicieuses, l'une vers Saint-Denis, et l'autre vers les coteaux de Saint-Cloud; mais un double rideau de peupliers d'Italie ne laisse, de l'intérieur du parc, apercevoir aucun de ces beaux effets des eaux du fleuve et des lointains variés qui les dominent de leur riche horizon. Ce rideau d'arbres, qui masque ainsi désagréablement la vue, a d'ailleurs le défaut de resserrer la propriété, en marquant trop visiblement ses limites, au lieu de l'étendre, en les reculant indéfiniment par des percées habilement ménagées sur la campagne environnante. Il serait facile, au reste, d'harmoniser à peu de frais l'ensemble de cette résidence agréable aux portes de Paris. Les serres y sont bien cultivées, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour exercer les talens du jardinier Jacques, à qui l'on doit de bonnes études et des observations fort justes qu'il a publiées sur l'horticulture.

CHEW et SION-HOUSE; WILTON. (Angleterre, Pl. XXII.)

Pied-à-terre particulier du roi d'Angleterre, Chew n'a qu'une habitation de peu d'importance, avec de nombreuses serres chaudes et tempérées, qui d'ailleurs n'ont rien de très-remarquable. Une vaste pelouse, ornée d'un temple et d'un pavillon chinois, s'étend devant la maison, sans aucune vue sur la Tamise dont on ne peut apercevoir les eaux qu'en continuant la promenade jusqu'au bord du fleuve qui baigne une partie des jardins. Le pays est plat, le terrain sans mouvement, la Tamise resserrée, en sorte que l'on n'a d'autres tableaux que ceux d'une vaste prairie coupée de bouquets de bois et d'arbres d'une riche végétation. Fort heureusement Sion-House appartenant au duc de Northumberland, et situé presqu'en face de Chew, lui fait point de vue. Dans le dessin large et bien entendu des jardins qui répondent à l'importance de l'habitation, on reconnaît, malgré le peu de ressources d'un sol de niveau, l'habileté de Brown qui, rectifiant l'ensemble, lorsqu'on le lui confia un instant, sut tirer le meilleur parti possible des bois, des prairies, des cèdres du Liban et des beaux arbres de toute espèce que renferme cette propriété.

Le château de Wilton est en partie gothique. On retrouve dans diverses fabriques du parc, parmi lesquelles on remarque le pont de la Pl. XXII, et une orangerie éclairée par en haut, différens styles d'architecture greco-romains et de la renaissance; le parc d'environ cent cinquante arpens, n'en a guère que cinquante en culture; le sol inégal, avec des monticules et de très-petits vallons qui donnent du mouvement au grand parc, ne permet aucune autre vue que celle d'un coteau voisin assez aride. Une rivière d'eau vive qui traverse le pays et que renferme les jardins, a été dirigée de manière à séparer adroitement la partie cultivée de celle qui ne l'est pas; des arbres d'une belle vieillesse, des cèdres du Liban, diverses espèces de chênes, attestent une vigoureuse végétation, et ajoutent à l'agrément de ce parc qui mérite d'être visité.

§ XXXI. JARDINS : Chiswick, Beauregard, Marly-le-Roi, Bougival.

CHISWICK. (Angleterre, Pl. XXIII.)

C'est en pays de plaine, à sept milles de Londres, qu'est situé Chiswick; le jardin et le château appartiennent au duc de Devonshire, et furent établis d'abord suivant le goût italien. Le portique, en colonnes corinthiennes, est une imitation de Palladio; mais tout l'édifice est singulièrement rapetissé par un encadrement régulier, composé, en avant de ses façades, de deux allées droites en cèdres du Liban, qui, plantés à soixante pieds de distance, entrelacent maintenant leur branchage de manière à former deux murailles d'une verdure noirâtre. Une salle rectangulaire, ouverte à colonnes et arcades d'ordre ionique, laisse apercevoir, de l'intérieur du château, de fort belles serres dont nous avons donné le dessin Pl. XXIII.

Le jardin ayant été tracé symétriquement dans l'origine, on n'en a pas dissimulé partout la régularité par un raccordement assez heureux pour lier les diverses parties de l'ensemble et motiver les fabriques. Le parterre, entouré de ses ifs symétriques, qui encadrent les serres et la salle ouverte, ne se rattache aucunement au reste du jardin où la rivière et la prairie sont d'un bon effet, et dont l'allée de pourtour presqu'en terrasse,

donne un peu de mouvement aux pelouses. La ménagerie n'est fermée que par un grillage imperceptible, en sorte que les animaux y paraissent en liberté.

Malgré ses défauts de raccordement, le manque d'horizon et d'accidens de terrain qui ne permettent qu'une vue très-bornée, Chiswick se compose assez agréablement pour mériter l'attention des amateurs.

BEAUREGARD. (France, Pl. XV et XVI.)

L'ancien château de Beauregard, dans Villeneuve-Saint-Georges, à quatre lieues de Paris, s'adossait à une ferme exploitant six cents arpens de terre ; mais il ne restait plus que cent arpens de ces terres en-dehors de l'enclos fermé de murs qui composait le jardin (Pl. XV), lorsque je fus appelé à restaurer cette propriété. Les terres en dehors de l'enclos se louant facilement, le corps de ferme *f g*, qui masquait tout le midi devenait inutile ; mon premier soin fut de le faire abattre, et de transformer en maison de plaisance élégante et commode, E, un manoir inhabitable que rendait insalubre l'humidité d'un bassin circulaire enchâssé dans un monticule dont les talus arrivaient jusqu'au pied des murs du vieux château *e*.

Le jardin à mi-côte s'étend en amphithéâtre presqu'au bord de la Seine, qui, d'un côté, s'éloigne vers les champs des coteaux d'Athis, et de l'autre jusqu'au pied des collines que couronnent les monumens les plus élevés de Paris. Dans ce site riche de sa culture variée et de son vaste horizon, le fleuve étend de larges nappes d'eau au milieu d'un bassin immense qui de toutes parts devait m'offrir des points de vue délicieux, dès que j'aurais enlevé les murs de charmille qui les masquaient, ainsi qu'on peut en juger par le papier de retombe de la Planche XVI. Il fallait donc détruire les terrasses, les rampes, les allées régulières, et tous les murs qui soutenaient cet échafaudage symétriquement élevé à grands frais pour dénaturer par des niveaux factices, la pente naturelle et les accidens du terrain. Mais ce ne fut qu'à grand'peine et successivement que je pus obtenir du propriétaire cette transformation ; et encore fallut-il me résigner à laisser les petits bassins et les jets d'eau qui me parurent plus ridicules que jamais dès que j'eus mis ces flaques d'eau et leurs maigres filets en présence du cours majestueux de la Seine. Je ne voulais établir dans ce jardin qu'une seule nappe d'eau au point L (Pl. XV), dans un petit vallon formé déjà par d'anciennes extractions de glaise, parce que de ce point, au milieu des bois, l'on n'eût pas aperçu la Seine, et qu'ensuite cela motivait un ruisseau qu'il eût paru naturel de voir serpenter dans la prairie pour aller se jeter dans le fleuve. On comprendra d'ailleurs, en jetant un coup d'œil sur l'étude du projet développé par les Pl. XV et XVI, que l'ensemble du jardin a besoin aujourd'hui de quelques retouches de détails, de la croissance des arbres et de la continuité d'une direction convenable, pour acquérir toute sa beauté.

MARLY-LE-ROI. (France, Pl. XVII et XVIII.)

L'enclos de terrain comprenant les jardins et la maison de plaisance de M. Mauguin, dont j'ai donné le plan Pl. XVII, faisait partie de l'ancien parc symétrique de Marly, et l'habitation était restaurée déjà quand je fus appelé à dessiner le jardin. Certes il eût mieux valu choisir un autre emplacement pour l'habitation principale, mais heureusement on n'avait pas déformé les accidens naturels de ce site pittoresque, et mon premier soin fut d'agrandir au moins les abords de l'habitation, et d'en étendre la vue de telle sorte qu'en effectuant plus tard le reste du projet, l'emplacement de la maison deviendra tout-à-fait convenable. La plus grande difficulté, pour le tracé du jardin, était celle de l'étranglement de F en I ; j'ai cherché à la vaincre en couvrant les murs d'arbres verts, mais elle disparaîtra tout-à-fait si l'on obtient l'échange du triangle indiqué par le papier de retombe ; alors cet enclos de vingt-cinq arpens s'agrandira sur-le-champ, par sa liaison avec la forêt, de toute la campagne environnante, car il domine tout le village, et dans ces accidens d'un sol pittoresque au milieu des bois, il offre, avec un horizon inattendu, des points de vue délicieux dont la Pl. XVIII peut donner une idée. Le point de vue MON (Pl. XVII), dont je n'avais à disposer que les premiers plans, est un des plus beaux que je connaisse ; à travers la forêt, et dominant la cime des arbres les plus élevés, apparaissent sur la hauteur la ville et le château de Saint-Germain, tandis que dans un fond lointain la Seine fuit sous le pont du Peck pour se perdre à l'horizon des collines de Montmartre. Combien j'ai regretté quelques beaux arbres isolés tombés sous la cognée, avant que M. Mauguin fût propriétaire, et qui eussent si bien massé les premiers plans que j'avais à établir ! combien je les regrettai plus amèrement en retrouvant dans le jardin voisin, chez M. Ravel, un de ces hôtes majestueux de l'antique forêt qui fait richement à lui seul tous les frais d'un premier plan ! mais au moins quelques groupes subsistent que le temps développera, et déjà ce jardin, quoique dessiné seulement depuis six ans, a de l'ombrage et

tous les agrémens qu'on pouvait espérer d'une disposition en harmonie avec le caractère du site, tant il est vrai qu'un sol boisé est celui qui se prête le mieux à l'embellissement, et qui rend assez prompte la jouissance d'un jardin qu'il est plus facile d'y créer que partout ailleurs.

BOUGIVAL. (France, Pl. XXI.)

Cet enclos d'environ dix arpens, où j'ai construit la maison de campagne et tracé le jardin de M. Bourbonne, était jadis occupé par la terrasse du château de la belle Gabrielle, et depuis il avait fait partie du parc de la Jonchère. Dans un site riant, qu'enrichissent la proximité de Paris, les bois de Malmaison, le bassin de la Seine, et plus loin Marly et ses aqueducs, il fallait faire d'un enclos qui s'étend à mi-côte et en pente jusqu'à la route de Paris à Saint-Germain, une maison d'agrément d'où le négociant pût surveiller la fabrication qu'il avait établie sur le bord de cette route.

La grande rapidité des pentes naturelles du sol, et le peu de largeur du terrain augmentaient la difficulté du tracé d'un jardin dans un enclos aussi petit et aussi resserré. Je suis parvenu cependant à disposer des courbes naturelles par lesquelles on arrive facilement en voiture à l'habitation placée à mi-côte, loin de la poussière de la route et du bruit des voitures. Des glaces sans étamage au-dessus des cheminées, dans les trumeaux de la salle à manger et de la salle de billard, permettent d'y jouir de la vue des plans intermédiaires et des lointains que retrace la Pl. XXI, dont la maison forme le premier plan. Malheureusement la clôture de murs qu'exigeait le propriétaire, rappelle sans cesse l'exiguité de l'enclos, tandis qu'il eût fallu la dissimuler en rattachant adroitement, par des haies, le jardin à toute la campagne environnante, et cela devenait facile, en liant le jardin au bois dont la pente est si rapide qu'on y gravit péniblement pour y jouir d'une vue plus étendue. La Seine s'offrant de toutes parts, je n'ai réservé qu'un bassin nécessaire d'ailleurs à la fabrication, en rassemblant les eaux par des voûtes souterraines, pour les distribuer dans toute la propriété à l'agrément de laquelle on pourrait encore ajouter en tirant parti de l'ouverture d'une carrière de marbre et de pierre qui se trouve près de l'une des issues de la clôture.

§ XXXII. Une ferme. (France, Pl. XXIV.)

Après avoir choisi de nombreux exemples parmi ceux qui m'ont semblé les plus remarquables dans les domaines, dans les parcs, dans les jardins de la France et de l'Angleterre, qu'il me soit permis de mettre sous les yeux du lecteur une simple ferme, à laquelle son modeste propriétaire joint un pavillon d'habitation pour y jouir, en faisant valoir quelques réserves, des véritables délices de la campagne. Je ne veux point parler de ces exploitations agricoles, sans eaux, sans prés, sans bois, en plaines rases engraissées de fumiers et nivelées par la charrue pour la récolte la plus profitable en céréales et denrées de toute espèce; là, tout agrément, fût-ce celui d'un arbre, est sans pitié sacrifié aux intérêts d'argent, au calcul souvent faux et toujours sordide du plus mince revenu; là n'est plus la campagne, mais une agriculture industrielle qui reçoit tout son prix de la parcimonie et de l'activité prodigieuses du fermier cultivateur, non moins que des besoins sans cesse renaissans de cette foule de prolétaires que grossit chaque jour dans nos villes le luxe de la civilisation. Cessons donc de nous occuper de ces fermes où nulle part l'agréable ne se mêle à l'utile; reportons nos yeux sur ces retraites si nombreuses en France, à l'acquisition desquelles l'artiste, le commerçant, l'industriel, emploient si volontiers une modique fortune honnêtement acquise, afin de s'y délasser du tracas des affaires par les travaux agréables de la campagne, dans un doux repos; et pourquoi me refuserais-je au plaisir de décrire ici cette ferme d'Aubetin, où je trouve tant de bonheur à passer en famille les trop courts loisirs que me laissent mes continuelles occupations?

A dix-huit lieues de Paris, près Coulommiers, dans un site accidenté de vallons et de collines propres à la culture, coule la petite rivière de l'Aubetin dont les eaux rapides peuvent alimenter quelques usines. C'est là, dans un vallon, abrité des grands vents par des collines, que se trouvent les bâtimens et le jardin potager d'une ferme (Pl. XXIV) de six cents arpens environ et d'un seul tenant, en prairies naturelles bordant la rivière, en terres labourables, en bouquets de bois, avec quelques fontaines limpides formées naturellement çà et là. Les bois font partie des réserves du propriétaire et celui d'Hourtebise seul a près de cinquante arpens. C'est le charme de ces lieux qui sans doute aura déterminé la construction d'un pavillon d'habitation, en dehors du corps de ferme avec lequel il communique par un fournil commun; les remises et écuries de maître, avec entrée particulière sans passer par la cour de la ferme, sont adossées aux bâtimens du fermier; le jardin attenant au pavillon se lie au potager qui fait suite à celui de la ferme; le bois

dit de bouleaux qui touche au pavillon, a été percé de quelques allées pour la promenade, et le chemin public qui passe auprès des bâtimens donne du mouvement et de la vie à la scène, sans désunir l'ensemble.

Le cours rapide de l'Aubetin laissant souvent à découvert son lit de cailloux, on a augmenté le volume de ses eaux dans une partie de la propriété qu'il traverse, en établissant un barrage au-dessous d'un terrain formant île, par la réunion des deux bras de l'ancien et du nouveau lit de la rivière. On s'est ainsi procuré la vue des eaux dont on élevait le niveau, le plaisir de la promenade en bateaux avec une pêche plus abondante, et l'on a pu créer le déversoir d'un moulin auprès du pont de Dagny; cette fabrique, bien motivée, tout-à-fait en harmonie avec le caractère du site, est une création d'autant plus heureuse qu'elle anime la scène, en ajoutant aux charmes du paysage et aux revenus de la propriété. Plus loin on a planté, sur les bords de la rivière, des saules qu'on étête souvent pour laisser le soleil arriver sur les coteaux vignobles, où le raisin ne mûrirait pas sans cette précaution qu'il a fallu prendre également en face des potagers. Partout ailleurs des peupliers de Suisse ou d'Italie élèvent librement leur tête altière, et cette disposition, qui laisse une promenade ombragée tout le long de la rivière, a permis de belles échappées de vue qu'aurait masquées sans cela un rideau continu d'arbres à hautes tiges. Le bois des roches dont le fourré nuisait aux foins de la prairie a été converti en élysée où l'on jouit à toute heure de la fraîcheur et de l'ombrage de grands et superbes frênes. Presque tous les bouquets de bois de la ferme sont plantés dans les pentes les plus raides, ou dans le sol le moins propre à la culture; un seul bois, celui des Oiseaux, se trouve en terrain fertile, au milieu du vallon dont il rompt la monotonie; c'estu ne excellente remise pour le gibier, et sur le penchant midi du coteau, le bois d'Hourtebise, d'une belle végétation, percé des allées nécessaires à son exploitation, offre dans sa vaste étendue les plaisirs de la chasse et de la promenade.

Toute la propriété a ses limites, bordées de fossés et plantées d'arbres divers d'essence et de grandeurs, toujours en harmonie avec le caractère du site, ses points de vue accidentels, et le tableau général. Ces arbres, parmi lesquels se trouve un grand nombre de pommiers à cidre, ajoutent aux revenus du propriétaire, sans nuire à ceux du fermier. Quelques fontaines naturelles répandent çà et là leur eau limpide et salubre, non loin des chemins communaux qui servent en quelque sorte d'allées de ceinture, parce qu'on a su les rattacher à l'ensemble. L'une de ces fontaines, dite fontaine Martin, borde la principale route traversant la propriété; cette source d'une eau excellente est entourée d'une double rangée de charmes touffus, sous lesquels une verte pelouse invite le passant à venir se reposer, après avoir apaisé sa soif.

Une percée sur le village de Dagny, qui se groupe en amphithéâtre, fixe agréablement la vue sur une charmante fabrique; quelques autres percées ont été ménagées dans le but de découvrir, du pavillon d'habitation, un horizon plus étendu. Sur une des limites de la propriété s'élève une tour nouvellement construite, de forme octogone, d'où la vue s'étend circulairement sur plus de cinq lieues de pays.

Des vallons entre-coupés de coteaux garnis de bois et de vignes, des maisonnettes d'ouvriers, des châteaux de la plus imposante construction, environnent cette tour d'un panorama constamment animé par le mouvement des bestiaux, des charrues, des voyageurs et des travaux de la ferme.

Que de sites variés et pittoresques sont partout ailleurs, dans nos départemens français, faciles à disposer ainsi en résidences agréables, non-seulement sans nuire aux revenus des fermages, mais encore de manière à les augmenter ainsi que les réserves! Il est, au reste, à remarquer qu'à l'exception des bastilles féodales construites à dessein sur les hauteurs pour contenir et rançonner le plat pays qu'elles dominaient, il n'est guère en France de site pittoresque, ombragé d'un bouquet de bois et rafraîchi d'un filet d'eau qui n'ait eu son vieux castel avec sa ferme y attenant. Ces manoirs antiques étaient même jadis les seuls titres de cette noblesse dont le peuple respecta les priviléges tant qu'elle sut se rendre utile en défendant le pays de son épée; mais, nobles et châteaux, titres et priviléges, tout disparut le jour où, redevenu libre, le peuple souverain s'arma lui-même pour la défense du territoire. Maintenant, propriétaire et fermier vivent l'un et l'autre avec indépendance, avec sécurité, dans un logis plus élégant et plus commode, sans aucune distinction, sans privilége, depuis qu'ils sont devenus également tous les deux, citoyens et soldats d'un pays où l'on ne reconnaît plus aucun maître que la loi.

CHAPITRE XII.

Jardins publics et petits jardins de ville.

§ XXXIII. Jardins publics. (Pl. XXIV.)

C'est un préjugé si généralement répandu, que la symétrie des jardins publics est indispensable au maintien de l'ordre et de la décence, à l'arrangement et à la splendeur d'une fête, à la circulation et au rapide écoulement de la foule, que je désespère de vaincre ce préjugé, tant il me semble profondément enraciné, de temps immémorial, en France ; je n'hésite pas à le combattre cependant, et je veux essayer d'y soustraire les autres, comme j'y ai moi-même échappé, par la comparaison de nos fêtes dans les Tuileries et les Champs-Elysées, avec celles des Anglais, dans Saint-James, Kensington et Hyde-Park.

Sur les vastes pelouses d'Hyde-Park, la population entière apparait, distincte, immense, mobile, variée dans tous ses détails de costume et de physionomie ; la foule n'y est pas confuse, restreinte, inerte, monotone, invisible à tout autre œil qu'à celui qui plonge sur l'allée où s'entasse une masse compacte de bonnets et de chapeaux, comme cela ne manque jamais d'avoir lieu dans les Tuileries et dans la grande avenue des Champs-Élysées. Ajoutons que la légère pente d'Hyde-Park et ses rares massifs d'arbres, loin de gêner en rien le coup d'œil, ajoutent à l'étendue et à l'effet de ce vivant panorama. Cependant le palais Saint-James tient au parc, entouré d'édifices publics, comme le palais des Tuileries à son jardin ; Saint-James se rattache à Hyde-Park et à Kensington, de la même manière que les Tuileries aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne ; il n'y a d'autres eaux à Saint-James que celles d'une rivière factice remplaçant les anciens bassins, et la Seine borde l'une des terrasses des Tuileries. Mais on a fait disparaître la symétrie des jardins réguliers de Saint-James, quoiqu'elles ait encore le tort de reparaître dans les allées bordant les grilles ; mais on a groupé les massifs d'arbres de manière à ce qu'ils puissent former les plans intermédiaires et les premiers plans des nombreux points de vue que l'on a démasqués sur les édifices publics et particuliers susceptibles de composer des tableaux d'intérieur et d'un horizon plus lointain. Je le dis avec une conviction profonde, si l'on voulait disposer les Tuileries d'une manière analogue, n'aurait-on pas des ressources bien autrement prodigieuses, pour de magiques tableaux en tous genres ; dans les édifices les plus rapprochés, le Garde-Meuble, la Chambre des Députés, la rue de Rivoli ; dans les monumens lointains, l'École militaire, les Invalides, le Panthéon, le Val-de-Grâce, Saint-Eustache, l'Institut, Notre-Dame, et surtout dans le cours de la Seine, chargée de ses ponts innombrables et bordée de ses quais s'étendant jusqu'à Passy ? Faites disparaître le style symétrique des Tuileries, renversez la terrasse du bord de l'eau, liez cet ensemble à celui des Champs-Élysées où vous démasquerez les hôtels privés d'air et de soleil qui les bordent, par de larges abattis que vous convertirez en vastes pelouses, et de toutes parts la vue s'étendra sur un panorama d'un immense horizon, dont les fonds seront le bassin de la Seine, avec les lointains de Meudon et de Passy, et dont les plans intermédiaires seront enrichis d'une foule de fabriques de la plus grande magnificence. Alors s'achèveront les quartiers de François Ier., du jardin Beaujon, de la plaine des Sablons, de la plaine de Passy ; alors se construiront, comme à Régent-Park, de belles maisons de Plaisance, qui, sur les derrières de Chaillot, viendront lier, par une disposition plus large que celle de l'avenue actuelle des Champs-Élysées, le bois de Boulogne aux Tuileries : alors pourra se compléter l'ensemble riche majestueux dont je viens de tracer l'ébauche en qnelques lignes ; alors se composeront de nombreux tableaux d'un effet plus surprenant encore que ceux de la plaine de Green-Park, Hyde-Park, Kensington et de leur rivière factice, parce que le site pittoresque accidenté des rives de la Seine donne tous les moyens de laisser apercevoir le cours de ce fleuve, jusqu'au pied des coteaux charmans du Calvaire, de Saint-Cloud et de Meudon.

Qui donc oserait prétendre que cette vue s'étendant sur de vastes pelouses à travers des massifs d'arbres, pour se reposer sur le cours de la Seine, ses ponts, ses quais, et sur les principaux monumens de Paris, formerait une entrée moins imposante pour les étrangers que celle de l'avenue des Champs-Élysées à l'extrémité de laquelle apparait à peine le gros pavillon du centre des Tuileries ? Au reste, pour que le lecteur puisse en juger lui-même, j'ai donné (Pl. XXIV) les plans de ces promenades publiques de France et d'Angleterre, avec une échelle de proportion servant à faire connaître la différence de leur étendue ; je ne terminerai point ce chapitre sans exprimer tout mon regret de voir conserver au Bois de Boulogne son tracé régulier actuel, car ce bois est sans contredit celui qu'il serait le plus facile de rendre à sa beauté naturelle, celle d'un site pittoresque qu'enrichissent les coteaux de Sèvres, de Saint-Cloud, du Calvaire, de nombreux villages

et châteaux disposés en amphithéâtre sur les bords rians de la Seine. Il reste encore à ce bois d'assez beaux chênes pour en isoler quelques-uns, pour former avec les autres des groupes bien massés, pour orner les taillis ; quoique le sol sablonneux y soit parfois bien ingrat, n'y pourrait-on disposer, si non des pelouses d'un gazon fin et d'un entretien dispendieux, au moins des clairières en prairies artificielles ? L'ensemble offrirait ainsi des vues et des promenades délicieuses qu'on pourrait animer par des troupeaux, et certes à moins de frais, que le nivellement, l'entretien et la plantation des allées droites actuelles avec le renouvellement continuel de leurs arbres maigres et rabougris.

§ XXXIV. Petits jardins de ville.

Les jardins de ville, quand ils ont une suffisante étendue, ne doivent jamais être tracés en compartimens symétriques ; lors même qu'ils sont très-petits, si leur terrain est irrégulier, il se prête volontiers au tracé simple dont nous indiquerons, en peu de mots ici, les principales dispositions qui sont généralement : un chemin de ceinture avec une ou deux allées transversales au plus, suivant l'étendue du terrain ; du gazon et de l'ombrage autant que possible, mais de l'air avant tout ; des fleurs à profusion, beaucoup d'arbustes, peu de grands arbres, et de la verdure pour cacher les murailles ; ne jamais resserrer le terrain par trop de plantations, mais étendre l'espace au contraire, en se ménageant la vue des jardins ou des constructions agréables du voisinage, et masquant le reste par des espaliers ou des arbres verts.

Lorsqu'un très-petit jardin de ville se rattache entièrement par sa forme régulière à l'architecture de l'habitation, ses compartimens symétriques sont inévitables et tracés en quelque sorte d'avance. En effet, où trouver un coin de nature dont l'irrégularité ne devienne pas choquante quand on y peut appliquer de toutes parts le niveau, la règle et le compas qui l'ont renfermé dans cet étroit espace ; seulement, dans ce genre symétrique, il ne faut pas oublier, en laissant une dimension convenable aux allées droites, d'étendre le plus possible un tapis de verdure qui repose au moins la vue de la blancheur de la chaux, de la pierre et du plâtre.

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

CATALOGUE

ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉ

DES PRINCIPAUX ARBRES, ARBRISSEAUX ET ARBUSTES,

DE PLEINE TERRE EN FRANCE.

Nota. L'arbuste a de 1 à 5 pieds; l'arbrisseau de 5 pieds à 15 pieds; l'arbre, 1re grandeur, de 80 à 100 pieds et davantage; 2e grandeur, de 50 à 80; 3e grandeur, de 25 à 50; 4e grandeur, de 15 à 25 pieds.

NOMS VULGAIRES,	LATINS.	GRANDEUR.	FEUILLES.	FLEURS APPARENTES.
Abricotier.	*Armeniaca vulgaris.*	Troisième.	D'un vert ordinaire.	Blanches.
Acacia (faux).	*Robinia pseudo-acacia.*	Deuxième.	Vert clair.	Blanches, odorantes.
——— visqueux.	——— *viscosa.*	*Id.*	Plus foncé.	Rose pâle, non odorantes.
——— rose.	——— *hispida.*	Quatrième.	Vert foncé.	Roses, *id.*
——— sans épines.	——— *inermis.*	*Id.*	Vert ordinaire.	?
Acacie julibrizin.	*Mimosa julibrizin.*	*Id.*	Vert pâle.	Rose pâle.
——— à grappes.	——— *discolor.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	Jaune pâle, odorantes
Airelle myrtille.	*Vaccinium myrtillus.*	Arbuste.	*Id.*	Rose pâle.
——— canneberge.	——— *oxicoccos.*	*Id.*	Glauques, persistantes.	Rouge foncé.
——— corymbifère.	——— *amœnum.*	*Id.*	Grisâtres.	Blanches.
——— en arbre.	——— *arboreum.*	Grand arbrisseau.	Luisantes.	*Id.*
Alisier de Fontainebleau.	*Cratægus latifolia.*	Quatrième.	Grisâtres.	*Id.*, odorantes.
——— torminal.	——— *torminalis.*	*Id.*	Vert ordinaire.	*Id.*, inodores.
——— blanc.	——— *aria.*	*Id.*	Grisâtres.	*Id.*
——— amelanchier.	——— *amelanchie.*	Arbrisseau.	*Id.*	Blanc jaunâtre.
——— du Canada.	——— *spicata.*	Arbuste.	*Id.*	Blanches.
Amandier commun.	*Amygdalus communis.*	Troisième.	Vert ordinaire.	Blanches.
——— nain.	——— *nana.*	Arbuste.	*Id.*	Roses.
——— satiné.	——— *argentea.*	Arbrisseau.	Argentées.	*Id.*
Amorphe arbrisseau.	*Amorpha fruticosa.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Bleu violâtre.
Andromède en arbre.	*Andromeda arborea.*	Deuxième.	Tachées de rouge.	Blanches.
——— du Maryland.	——— *mariana.*	Arbuste.	Luisantes.	*Id.*
——— luisante.	——— *lucida.*	*Id.*	*Id.*	Blanc rougeâtre.
——— cotonneuse.	——— *tomentosa.*	*Id.*	Grisâtres.	Blanches.
——— à feuilles de cassiné.	——— *cassinefolia.*	*Id.*	Vert foncé en dessus.	*Id.*
Aralie épineuse.	*Aralia spinosa.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	*Id.*, odorantes.
——— à grappe.	——— *racemosa.*	Arbuste.	*Id.*	*Id.*, inodores.
Arbousier commun.	*Arbutus unedo.*	Arbrisseau.	Persistantes.	Blanches ou rouges.
——— busserole.	——— *uva-ursi.*	Arbuste.	Luisantes.	Blanches.
Argan à feuilles de saule.	*Sideroxilon licioïdes.*	Arbrisseau.	D'un beau vert.	»
Argousier du Canada.	*Hippophae canadensis.*	*Id.*	Argentées en dessous.	»
——— rhamnoïde.	——— *rhamnoïdes.*	*Id.*	*Id.*	»
Aristoloche siphon.	*Aristolochia sipho.*	*Id.* grimpant.	Vert clair; grandes.	Pourpre verdâtre.
——— pubescente.	——— *puber.*	*Id.*	*Id.*	Jaunes.
Armoise citronnelle.	*Artemisia abrotanum.*	Arbuste.	Vert pâle.	»
Asclépiade de Syrie.	*Asclepias syriaca.*	*Id.*	Blanchâtres.	Rougeâtres, odorantes.
Assiminier de Virginie.	*Annona triloba.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	Pourpre noirâtre.
——— à grandes fleurs.	——— *grandiflora.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*, plus grandes.
Astragale adragant.	*Astragalus tragacantha.*	Arbuste.	Blanches et soyeuses.	Blanches ou purpurines.
Atragène des Alpes.	*Atragene alpina.*	*Id.* grimpant.	Vert ordinaire.	Blanches.
——— de Sibérie.	——— *sibirica.*	*Id.*	*Id.*	Bleuâtres.
Aucuba du Japon.	*Aucuba japonica.*	Arbuste.	Luisantes, marbrées de jaune.	»
Aune commun.	*Alnus communis.*	Deuxième.	Vert foncé.	»
Aylanthe glanduleux.	*Aylanthus glandulosus.*	*Id.*	Beau vert.	»
Azalée pontique.	*Azalea pontica.*	Arbuste.	*Id.*	Jaunes, odorantes.
——— nudiflore.	——— *nudiflora.*	*Id.*	*Id.*	Blanches, *id.*
——— éclatante.	——— *calendulacea.*	*Id.*	*Id.*	Jaune safrané.
Baguenaudier commun.	*Colutea arborescens.*	Arbrisseau.	Vert clair.	Jaunes.
——— du Levant.	——— *orientalis.*	Plus petit.	Glauques.	Rouge pourpre.
——— d'Alep.	——— *alepica.*	Arbuste.	Vert grisâtre.	Jaunes.
——— moyen.	——— *media.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	*Id.*, lavées de rouge.
Bignone catalpa.	*Bignonia catalpa.*	Troisième.	Vert pâle.	Blanches, tachées.
——— de Virginie.	——— *radicans.*	Arbrisseau grimpant.	Beau vert.	Rouges et orangées.
——— de la Chine.	——— *grandiflora.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— à vrille.	——— *capreolata.*	*Id.*	*Id.*	Rouge roussâtre.
Bonduc ou chicot.	*Gymnocladus canadensis.*	Quatrième.	Excessivement longues.	»
Borie acuminée.	*Boria acuminata.*	Arbuste.	Vert gai.	Blanche
Bouleau commun.	*Betula alba.*	Deuxième.	*Id.*	»
——— odorant.	——— *lenta.*	*Id.*	Vert foncé.	»
——— noir.	——— *nigra.*	Première.	*Id.*	»
——— à canot.	——— *papyracea.*	*Id.*	Vert grisâtre.	»
——— marceau.	——— *pumila.*	Quatrième.	*Id.*	»
——— nain.	——— *nana.*	Arbuste.	Vert gai.	»
Bourdaine noire.	*Rhamnus frangula.*	Arbrisseau.	Vert foncé.	»
Broussonetier à papier.	*Broussonetia papyrifera.*	Deuxième.	Vert jaunâtre.	»
Bruyère cendrée.	*Erica cinerea.*	Arbuste.	Vert foncé.	Purpurines.
——— tétralix.	——— *tetralix.*	*Id.*	*Id.*	Blanches et roses.
——— ciliaire.	——— *ciliaris.*	*Id.*	*Id.*	Pourpres.
——— multiflore.	——— *multiflora.*	*Id.*	*Id.*	Blanches et rouges.
——— multicaule.	——— *multicaulis.*	*Id.*	*Id.*	Roses.
Budléia globuleux.	*Budleia globosa.*	Arbrisseau.	Très-blanches dessous.	Odorantes, jaunes.
——— à feuilles de sauge.	——— *salvifolia.*	*Id.*	Vert grisâtre.	Blanches.
Bugrane frutescente.	*Ononis fruticosa.*	Arbuste.	Vert gai.	Roses.
Buis toujours vert.	*Buxus sempervirens.*	Quatrième.	Vert luisant, persistantes.	»
——— de Mahon.	——— *balearica.*	Arbrisseau.	*Id.*, persistantes.	Odorantes.
Buplèvre oreille de lièvre.	*Buplevrum fruticosum.*	Arbuste.	Un peu glauques.	»
Callicarpe d'Amérique.	*Callicarpa americana.*	*Id.*	Grisâtres.	Rouges.
Calycanthe de la Caroline.	*Calycanthus floridus.*	Arbrisseau.	Vert grisâtre.	Rouge brun, odorantes.
——— précoce.	——— *precox.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Jaunâtres, très-odorantes.
——— nain.	——— *nanus.*	Arbuste.	*Id.*	Rouge brun.
Camélée à trois coques	*Cneorum tricoccum.*	*Id.*	Vert jaune, persistantes.	Jaunes.
Câprier commun.	*Capparis spinosa.*	*Id.*	Un peu glauques.	Blanches.
Caragana arborescent.	*Caragana arborescens.*	Arb	Vert ordinaire.	Jaunes.
——— de la Daourie.	——— *altagana.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— barbu.	——— *jubata.*	Arbuste.	*Id.*	Pourpres.
——— féroce.	——— *spinosa.*	*Id.*	*Id.*	Jaune pâle.
——— satiné.	——— *argentea.*	*Id.*	*Id.*	Bleuâtres.
——— de la Chine.	——— *chamlagu.*	*Id.*	*Id.*	Jaunes.
——— frutescent.	——— *frutescens.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— pygmée.	——— *pygmœa.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
Céanothe d'Amérique.	*Ceanotus americanus.*	*Id.* grimpant.	Vert grisâtre.	Blanches.
Cèdre du Liban.	*Pinus cedrus.*	Première.	Vert sombre.	»
Célastre grimpant.	*Celastrus scandens.*	Arbrisseau grimpant.	Vert ordinaire.	»
Céphalanthe bois-bouton.	*Cephalanthus occidentalis.*	Arbrisseau.	*Id.*	Blanches.

FRUITS APPARENS.	MOIS DE LA FLORAISON.	TERRAIN.	EXPOSITION.	OBSERVATIONS.
Jaune.	Avril.	Bon.	Chaude.	Variétés : à fleurs doubles et à feuilles panachées.
»	Mai—juin.	Ordinaire, frais.	Ordinaire.	Connu sous le nom d'acacia commun.
»	*Id.*	*Id.* plus sec.	*Id.*	
»	Juin—août.	Ordinaire.	*Id.*	Arbre très-cassant. *Voyez* Caragana.
?	*Id.*	*Id.*	*Id.*	On le greffe sur tige pour former la boule.
»	Août—septembre.	Léger.	*Id.*	Arbre charmant, mais délicat dans sa jeunesse.
»	Mai—juin.	De bruyère.	Ordinaire.	*Id.*
Bleu noirâtre.	Mai.	De bruyère.	Ombragée.	Délicat; difficile à la transplantation.
Violet.	Mai.	*Id.*	*Id.*	*Id.*
Bleu.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*, joli arbuste.
Noir.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.* très-joli.
Orangé.	*Id.*	Ordinaire.	Ouverte et nord.	Tous les alisiers produisent un bel effet par leurs feuilles et leurs fruits.
Rouge.	Mai—juin.	*Id.*	*Id.*	
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Bleu noirâtre.	Avril.	*Id.*	*Id.*	
Rouge.	Mai.	*Id.*	*Id.*	
Grisâtre.	Février-mars.	Léger, profond.	Chaude.	Variété à fleurs doubles.
»	Mai et septembre.	*Id.*	*Id.*	Variété à fleurs doubles.
»	Avril.	*Id.*	*Id.*	
»	Août.	Léger et sec.	*Id.*	Joli arbrisseau.
»	Juin-juillet.	De bruyère.	Au nord.	
»	Juillet	*Id.*	*Id.*	
»	Juin-juillet.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Août—septembre.	Léger, frais.	A mi-soleil.	Délicat dans sa jeunesse.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Moins délicat.
Rouge	Septembre—janvier.	Léger.	Au nord-ouest.	Fruit ressemblant à une fraise.
Id.	Mai.	De bruyère.	*Id.*	
»	»	Substantiel, frais.	Chaude.	
»	»	Sablonneux.	*Id.*	Ses jeunes rameaux et ses bourgeons paraissent dorés.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	Mai—juin.	Frais.	Ombragée.	Propre à couvrir les berceaux. D'un bel effet.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
»	»	Substantiel, frais.	Chaude.	Les feuilles exhalent l'odeur du citron.
»	Juillet et août.	Mauvais.	Ordinaire.	
Vert, mangeable.	Mai—juin.	Franc, léger.	Chaude.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Mai—juillet.	Sablonneux.	*Id.*	Propre à orner les rocailles.
»	Juin—juillet.	Franc, léger.	Ordinaire.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	»	*d.*	Demi-ombragée.	
»	»	rès-humide.	Ordinaire.	Propre à décorer le bord des eaux. Il croît très-vite. Variétés : à feuilles panachées, à feuilles laciniées.
»	»	Ordinaire,	*Id.*	
»	Mai—juin.	De bruyère.	Ombragée.	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	Var. : roses, rouges, simples, doubles, au nombre de plus de 100.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Vésiculeux.	Tout l'été.	Franc, léger.	Demi-ombragée.	
»	*Id.*	*Id.*	Plein soleil.	
Rougeâtre.	*Id.*	*Id.*	Demi-ombragée.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Longue silique	Juillet et août.	*Id.*	Ordinaire.	D'un bel effet.
»	Août—septembre.	*Id.* et frais.	Du midi.	Propre à couvrir les murailles. Charmante, ainsi que les suivantes.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Mai—juillet.	*Id.*	*Id.*	
»	»	Franc, léger.	Un peu om ragée.	
»	Avril—mai.	Ordinaire.	Ordinaire.	
»	»	*Id.* frais.	*Id.*	Variétés : pleureur ; à feuilles panachées ; à feuilles lac niées ; tous remarquables par leur écorce lisse, blanche et satinée.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	D'un effet pittoresque greffé à 5 pieds de haut sur le bouleau commun.
»	»	*Id.*	*Id.*	
Rouge, puis noir.	»	Ordinaire.	*Id.*	Ses fruits sont mangeables, mais, pour qu'il en produise il faut un mâle et une femelle.
En chaton, rouge.	»	*Id.*	*Id.*	
»	En été.	De bruyère.	Ombragée.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juin.	Léger.	Abritée, demi-ombre.	Délicat dans sa jeunesse.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
»	Mai—juin.	Ordinaire.	Chaude.	
»	»	*Id.*	Ordinaire.	Variétés: à feuilles panachées de jaune ou de blanc; naine à bordures.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Frais ou humide.	*Id.*	
D'un rouge foncé.	En automne.	De bruyère.	Ombragée.	Dans le nord il est prudent de le couvrir.
»	Mai et juin.	De bruyère.	Demi-ombragée.	
»	Février—mars.	*Id.*	*Id.*	
»	Mars.	*Id.*	*Id.*	
»	En été.	Léger.	Chaude.	Délicat dans sa jeunesse.
»	Mai—juillet.	Léger et sec.	*Id.*	Il faut le couvrir l'hiver au-dessus de la latitude de Lyon.
»	Mai.	Franc, leger.	Ordinaire.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Avril—mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Voyez* Gléditzia.
»	Juillet—octobre.	De bruyère.	Mi-soleil.	S'il gèle dans les grands froids, il repousse de son collet.
»	»	Franc, léger.	Nord.	
Rouge, à 3 cornes.	»	Frais.	Ordinaire.	Il s'entortille autour des arbres et les étouffe, d'où on le dit : *bourreau des arbres*.
»	En été.	De bruyère.	Ombragée.	

NOMS VULGAIRES.	LATINS.	GRANDEUR.	FEUILLES.	FLEURS APPARENTES.
Cerisier commun.	*Cerasus avium.*	Troisième.	Vert ordinaire.	Blanches.
——— ragouminier.	——— *pumila.*	Arbuste.	Un peu glauques.	*Id.*
——— à grappes.	——— *padus.*	Troisième.	Vert foncé.	*Id.*, à grappes.
——— odorant.	——— *mahaleb.*	Quatrième.	Vert ordinaire.	Blanches.
——— à feuilles de pêcher.	——— *persicifolia.*	Première.	*Id.*	*Id.*
——— laurier de Portugal.	——— *lusitanica.*	Quatrième.	Luisantes, persistantes.	*Id.*
——— laurier-cerise.	——— *lauro-cerasus.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— laurier du Missisipi.	——— *caroliniana.*	Troisième.	*Id.*	*Id.*
Chalef olivier de Bohême.	*Elæagnus angustifolia.*	*Id.*	Argentées.	Jaunâtres, odorantes.
——— d'Orient.	——— *orientalis.*	Quatrième.	Très-blanches.	*Id.*
Chamecerisier de Tartarie.	*Lonicera chamæcerasus.*	Arbrisseau.	Vert bleuâtre.	Roses et blanches.
——— des Pyrénées.	——— *pyrenaica.*	*Id.*	Vert glauque.	Blanc rosé.
——— xylostéon.	——— *xylosteon.*	*Id.*	Vert tendre.	Blanc jaunâtre.
Charme commun.	*Carpinus betula.*	Troisième.	Beau vert.	»
——— d'Italie.	——— *ostrya.*	Quatrième.	*Id.*	»
——— d'Amérique.	——— *americana.*	Troisième.	*Id.*	»
——— de Virginie.	——— *virginiana.*	*Id.*	*Id.*	»
Châtaignier commun.	*Castanea vulgaris.*	Première.	Vert gai.	»
——— d'Amérique.	——— *americana.*	*Id.*	*Id.*	»
——— chincapin.	——— *pumila.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	»
Chêne commun.	*Quercus robur.*	Première.	Un peu glauques en dessous.	»
—— rouvre.	——— *sessiliflora.*	*Id.*	Vert plus foncé.	»
—— chevelu.	——— *cerris.*	*Id.*	Un peu pubescentes.	»
—— tauzin.	——— *Tauza.*	Troisième.	Grisâtres.	»
—— pyramidal.	——— *fastigiata.*	Deuxième.	Beau vert.	»
—— vert, yeuse.	——— *ilex.*	Troisième.	Luisantes, persistantes.	»
—— blanc.	——— *alba.*	Première.	D'un vert tendre.	»
—— à gros fruits.	——— *macrocarpa.*	*Id.*	Très-grandes.	»
—— oliviforme.	——— *olivæformis.*	Deuxième.	Glauques en dessous.	»
—— étoilé.	——— *stellata.*	*Id.*	Pubescentes en dessous.	»
—— écarlate.	——— *coccinea.*	*Id.*	Rouge vif en automne.	»
—— rouge.	——— *rubra.*	*Id.*	*Id.*	»
—— quercitron.	——— *tinctoria.*	*Id.*	Pubescentes en dessous.	»
—— châtaignier.	——— *castanea.*	*Id.*	D'un joli vert.	»
—— bicolore.	——— *bicolor.*	*Id.*	Blanches en dessous.	»
—— des montagnes.	——— *montana.*	*Id.*	*Id.*	»
—— prin.	——— *prinus.*	Première.	Vert ordinaire.	»
—— saule.	——— *phellos.*	Deuxième.	Vert léger.	»
Chèvre-feuille des bois.	*Lonicera peryclymenum.*	Arbrisseau grimpant.	Glauques.	Blanches et jaunes, odor.
——— des jardins.	——— *caprifolium.*	*Id.*	Un peu glauques.	Rouges.
——— de Virginie.	——— *sempervirens.*	*Id.*	*Id.*, persistantes.	Rouge vif et jaune.
——— de Minorque.	——— *balearcia.*	*Id.*	*Id.*, persistantes.	Violet rouge.
——— Dioïque.	——— *dioica.*	*Id.*	Un peu glauques.	Jaune sale.
——— de Fraser.	——— *fraseri.*	*Id.*	*Id.*	Jaune éclatant.
——— velu.	——— *pilosa.*	*Id.*	Grisâtres.	Jaunes.
——— de Goldie.	——— *Goldii.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— du Japon.	——— *japonica.*	*Id.*	*Id.*	Blanches et jaunes.
——— de la Chine.	——— *sinensis.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Blanches et pourpres.
Chionanthes de Virginie.	——— *virginica.*	Arbrisseau.	*Id.*	D'un beau blanc.
Ciste de la Caroline.	*Cistus carolinianus.*	Arbuste.	D'un violet foncé.	Jaune doré.
Clavalier à feuilles de frêne.	*Zanthoxylum fraxinifolium.*	Arbrisseau.	Beau vert.	»
Clématite à grandes fleurs.	*Clematis florida.*	Arbrisseau grimpant.	D'un vert ordinaire.	Blanches, grandes.
——— viorne.	——— *viorna.*	*Id.*	*Id.*	Jaunes et pourpres.
——— à fleurs bleues.	——— *viticella.*	*Id.*	*Id.*	Bleues ou pourpres.
——— à fleurs crépues.	——— *crispa.*	*Id.*	*Id.*	Rougeâtres.
——— de Virginie.	——— *virginiana.*	*Id.*	*Id.*	Blanches, odorantes.
——— odorante.	——— *flamula.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*, très-odorantes.
——— rougeâtre.	——— *rubella.*	*Id.*	*Id.*	Blanc rosé.
——— à bractées.	——— *bracteata.*	*Id.*	*Id.*	Blanches.
——— droite.	——— *recta.*	Arbuste droit.	Glauques.	*Id.*
——— à feuilles entières.	——— *integrifolia.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Bleues.
——— à grand calice.	——— *calycina.*	Arbuste grimpant.	*Id.*	*Id.*
——— toujours verte.	——— *cirrhosa.*	*Id.*	*Id.*, persistantes.	Blanc verdâtre.
Cléthra à feuilles d'aune.	*Clethra alnifolia.*	Arbuste.	Vert ordinaire.	Blanches, odorantes.
——— cotonneux.	——— *tomentosa.*	*Id.*	Blanchâtres.	*Id.*
——— paniculé.	——— *paniculata.*	*Id.*	Vert ordinaire.	*Id.*
——— acuminé.	——— *acuminata.*	Troisième.	Glauques en dessous.	*Id.*
Cognassier commun.	*Cydonia communis.*	Quatrième.	Vert foncé.	Blanches.
——— du Japon.	——— *japonica.*	Arbrisseau.	*Id.*	Beau rouge.
——— de la Chine.	——— *sinensis.*	*Id.*	*Id.*	Roses, odorantes.
Compton à feuilles de cétérac.	*Comptonia aspleniifolia.*	Arbuste.	Tachées, luisantes.	»
Conyse seneçon en arbre.	——— *Conyza halimifolia.*	Arbrisseau.	Ponctuées de blanc.	Blanchâtres.
Cornouiller à feuilles alternes.	*Cornus alternifolia.*	*Id.*	Beau vert.	Blanches.
——— blanc.	——— *alba.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— sanguin.	——— *sanguinea.*	Quatrième.	Glauques en dessous.	*Id.*
——— à fruits bleus.	——— *cærulea.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	*Id.*
——— à grandes fleurs.	——— *florida.*	Troisième.	*Id.*	Blanches ou rosées.
——— paniculé.	——— *paniculata.*	Quatrième.	*Id.*	*Id.*
——— mâle.	——— *mas.*	*Id.*	*Id.*	»
Coronille des jardins.	*Coronilla hemerus.*	Arbuste.	Vert foncé.	Jaune rougeâtre.
Cyprès commun.	*Cupressus sempervirens.*	Troisième.	D'un vert foncé.	»
——— faux thuya.	——— *thuyoides.*	Deuxième.	*Id.*, plates.	»
——— chauve.	*Schubertia disticha.*	*Id.*	Vert jaunâtre.	»
Cytise des Alpes.	*Cytisus laburnum.*	Troisième.	Vert soyeux.	Jaunes.
——— odorant.	——— *odoratus.*	*Id.*	Luisantes.	*Id.*
——— noirâtre.	——— *nigricans.*	Arbuste.	Grisâtres.	*Id.*, odorantes.
——— à feuilles sessiles.	——— *sessilifolius.*	*Id.*	*Id.*	Jaunes.
——— à fleurs en tête.	——— *capitatus.*	*Id.*	Persistantes.	Jaune orangé
——— d'Autriche.	——— *austriacus.*	*Id.*	Blanchâtres.	Jaunes.
——— pourpre.	——— *purpureus.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Rouges.
Décumaire sarmenteux.	*Decumaria sarmentosa.*	Arbuste rampant.	Vert luisant.	Blanches, odorantes.
Dierville jaune.	*Diervilla lutea.*	Arbrisseau.	*Id.*	Jaunes, odorantes.
Dirca des marais.	*Dirca palustris.*	*Id.*	Jaunâtre.	Blanc jaunâtre.

FRUITS APPARENS.	MOIS DE LA FLORAISON.	TERRAIN.	EXPOSITION.	OBSERVATIONS.
Rouge.	Avril.	Ordinaire, bon.	Ordinaire.	Variété à fleurs doubles.
Noir.	Avril—mai.	*Id.*	*Id.*	
Rouge ou noir.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Id.	Mai-juin.	*Id.*	*Id.*	Vulgairement connu sous le nom de *Sainte-Lucie*.
D'un beau rouge.	Mai.	*Id.*	*Id.*	
Noir.	Mai—juin.	Franc, léger.	Demi-ombragée.	Vulgairement connu sous le nom d'*Azaréro*.
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge noirâtre.	Mai	*Id*	*Id.*	Il gèle à 10 degrés de froid.
Rougeâtre.	Juin.	Léger, sablonneux.	Au midi.	
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge.	Mars—avril.	Ordinaire.	Ordinaire.	*Voyez* Chèvre-feuille.
Id.	Mai.	Léger.	Au soleil.	
Blanc, roug., jaun.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	»	Ordinaire, frais.	Ordinaire.	Propre à faire des palissades. Variétés : à feuilles panachées ; à feuilles incisées.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Médiocre.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
Hérissé.	»	Franc, profond.	Elevée.	Variété hétérophylle.
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	Ordinaire.	
En grappes.	»	*Id.* un peu frais.	*Id.*	
Presque sessile.	»	*Id.*	*Id.*	Variétés à feuilles panachées.
A écailles pointues.	»	*Id.*	*Id.*	*Id.*
»	»	Mauvais.	*Id.*	Il se multiplie de traces.
»	»	Ordinaire, profond.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
Mangeable.	»	Franc, profond.	*Id.*	Ses feuilles sont rouges dans leur jeunesse, violâtres dans leur vieillesse.
Très-gros.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Mauvais.	Froide.	
Mangeable.	»	Ordinaire, profond.	Ordinaire.	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Il craint les grands froids dans le nord de la France.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	Toute l'année.	Ordinaire, substantiel.	Ombragée.	
»	Mai—juin.	*Id.* substantiel.	Ordinaire.	Variété à feuilles panachées.
»	*Id*	*Id.*	*Id.*	
»	Eté et automne	*Id.*	*Id.*	
»	Au printemps.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juin.	Franc, humide.	*Id.*	
»	Juin—juillet.	Substantiel.	Chaude.	Le couvrir l'hiver dans le nord de la France.
Rouge, odorant.	»	Ordinaire.	Demi-ombragée.	
»	Avril—novembre.	Franc, léger.	Chaude et sèche.	A tort, beaucoup de jardiniers cultivent les clématites en serre.
»	Juin-septembre.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet-août.	*Id.*	*Id.*	
»	Juin—août.	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet—août.	*Id.*	*Id.*	
»	Octobre.	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet—août.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juin—août.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	Couverture l'hiver.	
»	Octobre—novembre.	*Id.*	Chaude et sèche.	
»	Août.	De bruyère, frais.	Ombragée.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Gros, jaune, velouté	Au printemps.	Léger, humide.	Abritée.	
Verdâtre.	*Id.*	De bruyère.	*Id.*	
Alongé, *id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	Demi-ombragée.	
»	Octobre.	Léger, sablonneux.	Chaude, abritée.	
Violet.	Au printemps.	Franc léger.	Un peu ombragée.	
Blanc.	Juin—juillet.	*Id.*	*Id.*	
Rouge noirâtre.	Juin.	*Id.*	*Id.*	Rameaux d'un beau rouge.
Bleu céleste.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
Rouge, persistant.	Mai-juin.	*Id.*	*Id.*	
Rouge, oliviforme.	Février.	Ordinaire.	*Id.*	Variété à fruits jaunes ; les uns et les autres mangeables.
»	Avril—juin.	Franc, léger,	Au midi.	
»	»	Léger, graveleux.	Chaude.	Variété à branches étalées, cyprès mâle des jardiniers.
»	»	*Id.* ou de bruyère.	Demi-ombragée.	
»	»	Humide ou marécag.	Ombragée.	Ses racines émettent des cônes gros et creux.
»	Mai.	Ordinaire.	Ordinaire.	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	Juin-juillet.	*Id.*	*Id.*	
»	Juin.	Léger.	*Id.*	*Petit cytise* ou *trifolium* des jardiniers.
»	Juin-juillet.	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Août—septembre.	Ordinaire, frais.	Ombragée.	
»	Juin-décembre.	Frais.	Mi-soleil.	
»	Avril.	Humide.	Ombragée.	

NOMS VULGAIRES,	LATINS.	GRANDEUR.	FEUILLES.	FLEURS APPARENTES.
Eccrémocarpe à fruits rudes.	*Eccremocarpus scaber.*	Arbrisseau grimpant.	Vert gai.	Rouges et orangées.
Edwarsier à grandes fleurs.	*Edwarsia grandiflora.*	Arbrisseau.	Vert ordinaire.	Jaunes.
Ephédra à un épi.	*Ephedra monostachya.*	Arbuste.	Nulles.	»
Epigée rampante.	*Epigæa repens.*	*Id.*	Persistantes.	Blanches ou roses; odor.
Épine-vinette commune.	*Berberis vulgaris.*	Arbrisseau.	Vert jaunâtre.	Jaunes, irritables.
——— sans épines.	*——— abortiva.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
Érable à feuilles de frêne.	*Acer negundo.*	Deuxième.	*Id.*	»
——— de Pensylvanie.	*——— pensylvanicum.*	Troisième.	Vert ordinaire.	»
——— de Tartarie.	*——— tataricum.*	Arbrisseau.	*Id.*	Blanches, rosées.
——— de montagne.	*——— montanum.*	Troisième.	*Id.*	»
——— rouge.	*——— rubrum.*	Deuxième.	Blanches en dessous.	Très-rouges.
——— à fruits cotonneux.	*——— eriocarpon.*	*Id.*	Grisâtres en dessous.	»
——— à sucre.	*——— saccharinum.*	Troisième.	Un peu glauques.	»
——— plane.	*——— platanoides.*	*Id.*	*Id.*	»
——— sycomore.	*——— pseudoplatanus.*	Deuxième.	Vert foncé.	»
——— champêtre.	*——— campestre.*	Quatrième.	*Id.* ordinaire.	»
——— de Naples.	*——— neapolitanum.*	Troisième.	Glauques en dessous.	»
——— opale.	*——— opalus.*	Quatrième.	Vert ordinaire.	»
——— de Montpellier.	*——— monspessulanum.*	Troisième.	*Id.*	»
Fevier triacanthos.	*Gleditzia triacanthos.*	*Id.*	Vert gai.	»
——— sans épines.	*——— inermis.*	*Id.*	*Id.*	»
——— monosperme.	*——— monosperma.*	*Id.*	*Id.*	»
——— de la Chine.	*——— sinensis.*	*Id.*	*Id.*	»
——— à grosses épines.	*——— macrocanthos.*	*Id.*	*Id.*	»
——— de la mer Caspienne.	*——— caspiana.*	*Id.*	*Id.*	»
Figuier cultivé.	*Ficus carica.*	Quatrième.	Vert foncé.	»
Filaria à larges feuilles.	*Phillyrea latifolia.*	Arbrisseau.	Persistantes.	»
——— à feuilles étroites.	*——— angustifolia.*	*Id.*	*Id.*	»
——— moyennes.	*——— media.*	*Id.*	*Id.*	»
Fontanésie phyllyréoïde.	*Fontanesia phyllyreoides.*	*Id.*	Vert foncé.	»
Fothergille à feuilles d'aune.	*Fotergilla alnifolia.*	Arbuste.	Blanches en dessous.	Blanches, odorantes.
Fragon piquant.	*Ruscus aculeatus.*	*Id.*	Piquantes, persistantes.	Sur les feuilles.
——— hypophylle.	*——— hypophyllum.*	*Id.*	Non piquantes, persistantes.	*Id.*
Framboisier.	*Rubus idæus.*	*Id.*	Vert foncé.	Blanches.
Frêne commun.	*Fraxinus excelsior.*	Deuxième.	Beau vert.	»
——— à la manne.	*——— rotundifolia.*	Troisième.	*Id.*	»
——— à fleurs, ornier.	*——— ornus.*	*Id.*	*Id.*	Blanches.
——— de la Caroline.	*——— caroliniana.*	*Id.*	*Id.*	»
——— blanc.	*——— americana.*	Deuxième.	*Id.*	»
——— vert.	*——— viridis.*	Troisième.	Luisantes.	»
——— quadrangulaire.	*——— tetragona.*	*Id.*	Beau vert.	»
——— cotonneux.	*——— tomentosa.*	Deuxième.	*Id.*	»
Fusain commun.	*Evonymus europæus.*	Arbrisseau.	Ordin.	»
——— à larges feuilles.	*——— latifolius.*	*Id.*	*Id.*	»
——— galleux.	*——— verucosus.*	*Id.*	Vert foncé.	»
——— toujours vert.	*——— americanus.*	*Id.*	*Id.*, persistantes.	»
——— du Népaul.	*——— nepalensis.*	*Id.*	Vert ordinaire.	?
——— noir pourpre.	*——— atro-purpureus.*	*Id.*	*Id.*	Pourpre obscur.
Gainier arbre de Judée.	*Cercis siliquastrum.*	Troisième.	Un peu glauques.	Beau rose.
——— du Canada.	*——— canadensis.*	*Id.*	Beau vert.	Plus petites.
Galé piment royal.	*Myrica gale.*	Arbuste.	Ponctuées de jaune.	»
— de Pensylvanie.	*——— pensylvanica.*	*Id.*	Beau vert.	»
Gattilier arbre au poivre.	*Vitex agnus-castus.*	Arbrisseau.	Blanchâtres en dessous.	Blanches, rouges ou violet.
——— hybride.	*——— latifolius.*	*Id.*	Plus larges.	*Id.*
——— à feuilles incisées.	*——— incisa.*	*Id.*	Vert ordinaire.	*Id.* plus petites
Genet d'Espagne.	*Genista juncea.*	*Id.*	Vert gai.	Jaunes, odorantes.
——— des teinturiers.	*——— tinctoria.*	Arbuste.	*Id.*	*Id.*, non odorantes.
——— ovale.	*——— ovata.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
Genevrier commun.	*Juniperinus communis.*	Arbrisseau.	Glauques, piquantes.	»
——— sabine mâle.	*——— cupressifolia.*	*Id.*	*Id.*, non piquantes.	»
——— sabine femelle.	*——— tamariscifolia.*	Arbuste.	*Id.*	»
——— cade.	*——— oxicedrus.*	Quatrième.	*Id.*, piquantes.	»
——— cèdre de Virginie.	*——— virginiana.*	Troisième.	*Id.*	»
——— cèdre d'Espagne.	*——— thurifera.*	*Id.*	*Id.*	»
——— de Phénicie.	*——— phœnicea.*	Arbrisseau.	Vertes, non piquantes.	»
——— couché.	*——— prostrata.*	*Id.*	*Id.*	»
——— d'Orient.	*——— excelsa.*	Troisième.	Imbriquées.	»
Germandrée jaunâtre.	*Teucrium aureum.*	Arbuste.	Blanchâtres.	Jaunâtres, laineuses.
Ginkgo à deux lobes.	*Salisburia adianthifolia.*	Deuxième.	Vert gai.	»
Glycyne de la Chine.	*Glycyne sinensis.*	Arbrisseau grimpant.	Beau vert.	Bleu pâle, odor., grandes.
——— frutescente.	*——— frutescens.*	*Id.* *Id.*	*Id.*	Violettes.
Goyavier poirier des Indes.	*Psidium pyriferum.*	*Id.*	Vert brillant, persistantes.	Blanches.
Grenadier à fruit.	*Punica granatum.*	Quatrième.	Vert gai.	Rouges.
Grenadille bleue.	*Passiflora cærulea.*	Arbrisseau grimpant.	*Id.*	Rouge et bleu.
——— à feuilles palmées.	*——— palmata.*	*Id.*	*Id.*	Violettes.
——— incarnate.	*——— incarnata.*	*Id.*	*Id.*	Bleuâtres.
Groseillier à grappes.	*Ribes rubrum.*	Arbuste.	Vert ordinaire.	»
——— doré.	*——— aureum.*	Arbrisseau.	*Id.*	Jaune et rouge.
——— odorant.	*——— palmatum.*	*Id.*	Vert jaunâtre.	*Id.*, odorantes.
——— à fleurs rouges.	*——— sanguineum.*	*Id.*	Beau vert.	Rose vif, grandes.
——— cassis.	*——— nigrum.*	Arbuste.	Vert jaunâtre.	»
——— à maquereau.	*——— uvacrispa.*	*Id.*	Vert gai.	»
Halésie à quatre ailes.	*Halesia tetraptera.*	Arbrisseau.	Ordinaire.	Blanc pur.
——— à deux ailes.	*——— diptera.*	*Id.*	*Id.*	»
Hamamelis de Virginie.	*Hamamelis Virginica.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Jaunes.
Hêtre commun.	*Fagus sylvatica.*	Première.	Beau vert.	»
——— ferrugineux.	*——— ferruginea.*	Deuxième.	Grisâtres dessous.	»
Houx commun.	*Ilex aquifolium.*	Quatrième.	Vert luisant.	»
——— de Madère.	*——— Maderiensis.*	Arbrisseau.	*Id.* plus grandes.	»
——— de Minorque.	*——— Balearica.*	*Id.*	Bordées de blanc.	»
——— à feuilles de troëne.	*——— daoun.*	*Id.*	Raides et petites.	»
——— opaque.	*——— opaca.*	*Id.*	Luisantes et raides.	»
Hovenia à fruits doux.	*Hovenia dulcis.*	Quatrième.	Vert ordinaire.	»
Hydrangée arborescente.	*Hydrangea arborescens.*	Arbuste.	Vertes.	Blanches, en ombelle.

FRUITS APPARENS.	MOIS DE LA FLORAISON.	TERRAIN.	EXPOSITION.	OBSERVATIONS.
En forme de bouteil.	En été.	Franc, léger.	Chaude.	S'il gèle dans les grands froids il repousse de son collet ; charmant pour couvrir les tonnelles, murailles, etc.
»	Avril—mai.	Ordinaire.	Chaude et abritée.	
Rouge, mangeable.	»	Léger, humide.	Mi-soleil.	
»	Mars—juillet.	De bruyère.	Ombragée.	
Rouges, mangeables.	Mai.	Léger.	Ordinaire.	Variétés : à gros fruits, à fruits violets.
Blanc ou violet.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
«	»	Substantiel, frais.	Ordinaire.	
»	»	*Id.*	*Id.*	Son écorce est jaspée de blanc.
Rouge.	Mai—juin.	Ordinaire.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
Rouge.	Avril.	Frais.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Var. à feuilles laciniées ; moins élevée.
»	»	Ordinaire.	*Id.*	Variété panachée de jaune.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Variété de Crête, à feuilles persistantes et fleurs blanchâtres.
Tach. de beau rouge.	»	Léger.	Mi-soleil.	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Délicat dans sa jeunesse.
»	»	*Id.*	*Id.*	Très-remarquable par ses longues épines rameuses et en faisceau.
»	»	*Id.*	*Id.*	*Id.*
»	»	*Id.*	*Id.*	Le plus beau de tous.
Mangeable.	»	Sables ou décombres.	Au midi.	
Noir.	»	Médiocre, léger.	Mi-soleil.	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Sec, léger.	Du levant.	
Fruits élastiques.	Avril.	De bruyère humide.	Ombragée.	
Gros et rouge.	Juin et décembre.	Léger.	Chaude.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge, ou blanc.	Printemps.	Léger, frais.	Ombragée.	
»	»	Franc et frais.	Ordinaire.	Variétés : à feuilles jaspées de jaune ; panachée de blancs ; à rameaux pendans ; à une fenille ; horizontal, etc.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Plus délicat que les autres.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
Rouge et orangé.	»	Ordinaire.	Ordinaire.	Variété panachée, à fruits blancs.
Id. plus gros.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
Rouge.	»	De bruyère.	Mi-soleil.	
»	»	Ordinaire.	Ordinaire.	
»	Juillet.	*Id.*	*Id.*	
Silique.	Avril—mai.	Léger.	Au midi.	Variété à fleurs blanches.
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	»	De bruyère humide.	Demi-ombragée.	Propre à la décoration du bord des eaux.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	En été.	Léger. un peu frais.	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juin—juillet.	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet—août.	Léger.	Chaude.	Variété à fleurs doubles.
»	*Id.*	Ordinaire.	Ordinaire.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Voyez* Spartium.
Baie noire, aromat.	»	Léger.	Du levant.	Variété plus belle : genevrier de Suède. Tous ont les feuilles persistantes.
Bleu noirâtre.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Variété à feuilles panachées.
Rougeâtre.	»	*Id.*	*Id.*	
Bleuâtre.	»	Léger, frais.	*Id.*	
Noir.	»	Léger.	Abritée.	
Jaunâtre.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet—septembre.	Franc, léger.	Chaude.	
Oliviforme.	»	*Id.* un peu humide.	Ombragée.	Bel arbre à feuillage très-remarquable.
»	Avril.	Léger, chaud.	Au midi.	Elle résiste sans couverture à 12 degrés de froid. Pour rideau contre un mur.
»	Juin—septembre.	*Id.*	*Id.*	
Jaune, gros, mang.	Mai.	Franc et chaud.	Chaude.	Il ne fructifie qu'en Provence, et gèle quelquefois à Paris.
Gros, mangeable.	Juillet—septembre.	Léger, chaud.	*Id.*	
Vert.	Juin—décembre.	*Id.* *Id.*	Contre un mur.	Quand ses tiges gèlent, elles repoussent chaque année, ainsi que dans les deux espèces suivantes.
»	*Id.*	*Id.* *Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.* *Id.*	*Id.*	
Rouge ou blanc.	»	Ordinaire.	Ordinaire.	
Orangé.	Avril.	*Id.*	*Id.*	
Noir.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Variété à feuilles panachées.
Noir aromat.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Vert et rouge.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
A quatre ailes.	Mai.	De bruyère.	Mi-soleil.	
A deux ailes.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	En automne.	Léger et frais.	Ombragée.	
Hérissé.	»	Profond, un peu sec.	Aérée.	Variétés : à rameaux pendans ; à feuilles pourpres ; panachées ; cuivreuses ; en crête.
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Rouge ou jaune.	»	Franc, léger.	Ordinaire.	Variétés panachées de jaune ou de blanc.
Beau rouge.	»	*Id.*	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Léger.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	Chaude.	Couverture l'hiver.
»	Juillet.	De bruyère.	Mi-soleil.	

NOMS VULGAIRES.	LATINS.	GRANDEUR.	FEUILLES.	FLEURS APPARENTES.
Hydrangée blanche.	*Hydrangea nivea.*	Arbuste.	Blanches en dessous.	Blanches, en ombelle.
If commun.	*Taxus baccata.*	Troisième.	Vert triste.	»
——— à feuilles dentées.	—— *serratifolia.*	*Id.*	*Id.*	»
Itéa de Virginie.	*Itea virginica.*	Arbuste.	Beau vert.	Blanches.
——à grappes.	—— *racemosa.*	Quatrième.	*Id.*	*Id.* d'un joli effet.
Jasmin jaune.	*Jasminum fruticans.*	Arbuste.	Persistantes.	Jaunes.
———blanc.	——— *officinale.*	*Id.* grimpant.	Vert ordinaire.	Blanches, odorantes.
Jujubier cultivé.	*Zizyphus sativus.*	Arbrisseau.	Vert gai ; luisantes.	»
——— de la Chine.	——— *sinensis.*	*Id.*	Moins luisantes.	»
Kalmia à larges feuilles.	*Kalmia latifolia.*	*Id.*	Beau vert.	Roses ou blanches.
——— à feuilles de romarin.	——— *glauca.*	Arbuste.	Glauques.	Roses.
——— à feuilles étroites.	——— *angustifolia.*	*Id.*	Blanchâtres dessous.	Rouge vif.
Ketmie des jardins.	*Hibiscus syriacus.*	Arbrisseau.	Vert terne.	De couleurs variées.
Kœlreuteria paniculé.	*Kœlreuteria paniculata.*	Troisième.	Vert jaunâtre.	Jaunes.
Lauréole bois gentil.	*Daphne mezereon.*	Arbuste.	*Id.*	Violâtres, blanc. odor.
——— pontique.	——— *pontica.*	*Id.*	Persistantes.	Verdâtres, odorantes.
——— commun.	——— *laureola.*	*Id.*	*Id.*	*Id.* *Id.*
——— cneorum.	——— *cneorum.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Rose foncé, odorantes.
——— des Alpes.	——— *alpina.*	*Id.*	Caduques.	Blanches, odorantes.
——— d'Italie.	——— *collina.*	*Id.*	Persistantes.	Roses, odorantes.
——— à fenilles d'olivier.	——— *oleæfolia.*	*Id.*	Glauques en dessous.	Blanchâtres.
Laurier commun.	*Laurus nobilis.*	Quatrième.	Vert foncé ; persistantes.	»
——— -rose ordinaire.	*Nerium oleander.*	Arbrisseau.	Vert terne.	Roses.
Lédon à larges feuilles.	*Ledum latifolium.*	Arbuste.	Persist., roussâtres dessous.	Blanches.
———des marais.	———*palustre.*	*Id.*	*Id.* jaunâtres dessous.	*Id.*
Leiophylle à feuilles de thym.	*Leiophyllum thymifolium.*	*Id.*	Blanches dessous ; persist.	*Id.*
Lierre grimpant.	*Hedera helix.*	Arbrisseau grimpant.	Luisantes ; persistantes.	»
———d'Irlande.	——— *hibernica.*	*Id.*	Plus larges.	»
Lilas commun.	*Syringa vulgaris.*	Quatrième.	Beau vert.	Odor. lilas ou pourprées.
—— Josika.	——— *josikæa.*	*Id.*	*Id.*	Violâtres, paniculées.
—— Varin.	——— *rothomagensis.*	Arbrisseau.	*Id.*	Pourpres ou rouges.
—— de Perse.	——— *persica.*	*Id.*	*Id.*	Pourpre clair.
—— saugé.	——— *saugeiana.*	*Id.*	*Id.*	Rouges
Liquidambar copal.	*Liquidambar styraciflua.*	Troisième.	D'un vert agréable.	»
——— du Levant.	——— *imberbe.*	*Id.*	*Id.*	»
Lyciet de la Chine.	*Lycium sinense.*	Arbrisseau.	Vert gai.	Bleu pourpré.
——— Jasminoïde.	——— *barbarum.*	*Id.*	Vert grisâtre.	Blanc pourpré.
Magnolier à grandes fleurs.	*Magnolia grandiflora.*	Troisième.	Persistantes, très-grandes.	D'un blanc pur, odor.
——— Parasol.	——— *umbrella.*	Quatrième.	Caduques ; beau vert.	Blanches.
——— yu-lan.	——— *conspicua.*	Troisième.	*Id.*	Blanches, odorantes.
——— à grandes feuilles.	——— *macrophylla.*	Quatrième.	*Id.*, glauques en dessous.	Blanches, tach. de pourpre.
——— acuminé.	——— *acuminata.*	Première.	*Id.* beau vert.	Jaune verdâtre.
——— à feuilles en cœur.	——— *cordata.*	Deuxième.	*Id.*, glauques en dessous.	*Id.*
——— auriculé.	——— *auriculata.*	Quatrième.	*Id.* beau vert.	Blanches.
——— de Thomson.	——— *thomsoniana.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
——— glauque.	——— *glauca.*	Arbrisseau.	*Id.* glauques en dessous.	*Id.*
——— discolore.	——— *discolor.*	*Id.*	Caduques.	Pourpres et blanches.
——— grêle.	——— *gracilis.*	*Id.*	*Id.* moins larges.	*Id.* plus foncées.
Malachodendron à un style.	*Stewartia malacodendron.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Blanches, odorantes.
——— à cinq styles.	——— *pentagyna.*	Arbuste.	Velues en dessous.	*Id.* *Id.*
Marronnier d'Inde.	*Æsculus hyppocastanum.*	Première.	Beau vert.	Blanches et roses.
——— rubicond.	——— *rubicunda.*	Troisième.	Plus foncé.	Rouges.
Mélèze d'Europe.	*Larix europæa.*	Première.	Vert jaunâtre.	Rougeâtres.
——— d'Amérique.	—— *americana.*	Troisième.	*Id.*	»
Ménisperme du Canada.	*Menispermum canadense.*	Arbrisseau grimpant.	Beau vert.	»
——— de la Caroline.	——— *caroliniarum.*	*Id.*	*Id.* velues en dessous.	»
——— de Virginie.	——— *virginicum.*	*Id.*	*Id.*	»
Menziezie à feuilles de polium.	*Menziezia polifolia.*	Arbuste.	Persistantes.	D'un joli pourpre.
Micocoulier de Provence.	*Celtis australis.*	Troisième.	Vert foncé, velues dessous.	»
——— de Virginie.	—— *occidentalis.*	Deuxième.	D'un vert blond.	»
——— du Levant.	—— *orientalis.*	Quatrième.	Vert mat.	»
——— à feuilles en cœur.	—— *crassifolia.*	Troisième.	Vert tendre.	»
——— du Missisipi.	—— *mississipiensis.*	Deuxième.	Luisantes.	»
Millepertuis à grandes fleurs.	*Hypericum calycinum.*	Petit arbuste.	Vert jaunâtre.	Jaunes, très-grandes.
——— à odeur de bouc.	——— *hircinum.*	*Id.*	Glauques.	*Id.*
——— en pyramide.	——— *pyramidatum.*	*Id.*	Beau vert.	*Id.*
Morelle grimpante.	*Solanum dulcamara.*	Arbrisseau grimpant.	Vert foncé.	Violettes.
——— à feuilles glauques.	——— *glaucophyllum.*	*Id.*	Glauques.	Bleues.
Mûrier blanc.	*Morus alba.*	Troisième.	Vert pâle.	»
——— rouge.	—— *rubra.*	*Id.*	Vert foncé.	»
Néflier cultivé.	*Mespilus germanica.*	Quatrième.	*Id.*	Blanches.
——— aubépine.	——— *oxiacantha.*	*Id.*	Vert luisant et gai.	Blanches, odorantes.
——— très-odorant.	——— *odoratissima.*	*Id.*	*Id.*	*Id.* très-odorantes.
——— azerolier.	——— *azarolus.*	*Id.*	*Id.*	Blanches.
——— petit corail.	——— *corallina.*	Arbrisseau.	*Id.*	*Id.*
——— buisson ardent.	——— *Pyracantha*	*Id.*	Presque persistantes.	*Id.*
——— ergot de coq.	——— *crus-galli.*	*Id.*	Beau vert.	*Id.*
——— bibacier.	——— *japonica.*	*Id.*	*Id.*, persistantes.	*Id.* odorantes.
——— cotoneaster.	——— *cotoneaster.*	*Id.*	Blanches en dessous.	Jaunâtres.
——— à feuilles de tanaisie.	——— *tanacetifolia.*	*Id.*	Beau vert.	Blanches, odorantes.
Nerprum alaterne.	*Rhamnus alaternus.*	*Id.*	Vert luisant ; persistantes.	»
——— purgatif.	——— *catharticus.*	*Id.*	Non persistantes.	»
——— graine d'Avignon.	——— *infectorius.*	*Id.*	*Id.*	»
——— hybride.	——— *hybridus.*	Arbuste.	Un peu persistantes.	»
——— à feuilles d'aune.	——— *Alnifolius.*	*Id.*	Glauques.	»
Noisetier des bois.	*Corylus avellana.*	Arbrisseau.	Vert jaunâtre.	»
———franc.	——— *tubulosa.*	*Id.*	Beau vert.	»
——— d'Amérique.	——— *americana.*	*Id.*	*Id.*	»
——— de Constantinople.	——— *colurna.*	*Id.*	*Id.*	»
——— cornu.	——— *rostrata.*	*Id.*	*Id.*	»
Noyer cultivé.	*Juglans regia.*	Première.	*Id.*	»
—— pacanier.	——— *olivæformis.*	Deuxième.	*Id.*	»
—— noir.	——— *nigra.*	Première.	*Id.* tres-longues.	»
—— ikori.	——— *alba.*	*Id.*	*Id.*	»

FRUITS APPARENS.	MOIS DE LE FLORAISON.	TERRAIN.	EXPOSITION.	*OBSERVATIONS.*
»	Juillet.	De bruyère.	Mi-soleil.	
Rouges.	»	Franc, léger.	Ombragée.	Variété panachée de blanc ou de jaune
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
»	Juin.	De bruyère.	Ombragée.	
»	*Id.*	Tourbeux et frais.	*Id.*	
»	Mai — septembre.	Ordinaire.	Ordinaire.	
»	Juillet—octobre.	*Id.*	Chaude.	
Rouge, oliviforme.	»	Meuble.	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	Couverture l'hiver.
»	Juin.	De bruyère frais.	Demi-ombragée.	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	Juin—juillet.	*Id.*	*Id.*	
»	Août—septembre.	Franc, léger.	Du midi.	*Althæa frutex* des jardiniers. Variétés à fleurs simples ou doubles,
»	Juin.	Léger, frais.	Ordinaire.	blanches, roses, rouges, pourpres, etc.
»	Décembre—février.	Léger.	Ombragée.	
»	Mars—mai.	*Id.*	Mi-soleil.	
»	Janvier—mars.	*Id.*	*Id.*	
»	Avril—mai.	De bruyère.	Du nord.	
»	Mai—juin.	*Id.*	*Id.*	
»	Avril—Juin.	*Id.*	*Id.*	
»	En automne.	*Id.*	*Id.*	
»	»	Franc, léger.	Au levant, abritée.	
»	Juin—octobre.	Sec et chaud.	Abritée.	Il ne résiste à la pleine terre qu'au-dessous de la latitude de Lyon.
»	Mai.	De bruyère, frais.	Ombragée.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Avril—mai.	De bruyère.	Du nord.	
Noir.	»	Ordinaire.	Ordinaire.	
Jaune.	»	*Id.*	*Id.*	D'une croissance plus rapide.
»	Avril—mai.	Ordinaire.	Ordinaire.	Variétés : à fleurs blanches, pourpres, pâles, de Marly ; à feuilles
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	panachées, etc.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	»	Humide.	Chaude et abritée.	Ses feuilles sont rouges en automne.
»	»	*Id.*	*Id.* plus rustique.	
Rouge.	Tout l'été.	Ordinaire.	Ordinaire.	
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge.	Juillet—novembre.	Franc, profond.	Du sud-ouest.	Le plus beau des arbres à fleurs apparentes. Variétés nombreuses.
»	Juin.	*Id.*, frais.	*Id.*	
»	Avril.	De bruyère.	Demi-ombragée.	Variété : *Soulangiana*.
»	Mai—juin.	Léger, frais.	Du sud-ouest.	
Rouge vif.	*Id.*	Léger, substantiel.	Chaude.	
»	*Id.* et septembre	*Id.*	*Id.*	Variété : *Striata*.
»	Avril—mai.	*Id.*	*Id.*	Variété : *Pyramidata*, plus petite.
»	Mai—juin.	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet—septembre.	De bruyère, humide.	Du levant.	
»	Avril—juin.	Léger, non humide.	Chaude.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juin—juillet.	De bruyère.	Abritée et ombragée.	Délicat à la latitude de Paris, et au-dessus.
»	Mai—juin.	*Id.*	*Id.*	Rustique.
Hérissé.	Mai.	Ordinaire.	Ordinaire.	Variété : à feuilles panachées de jaune ; *id.* de blanc.
Non hérissé.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Avril et mai.	Médiocre.	Au nord.	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Ordinaire.	Ordinaire.	Propre, ainsi que les suivans, à couvrir les tonnelles.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	En été.	De bruyère.	Ombragée.	
Noir, rond.	»	Substantiel, profond.	Chaude.	
D'un pourpre foncé.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	Juin—septembre.	Franc, léger.	Mi-soleil.	Très-propre, ainsi que les suivans, à la décoration des rocailles.
»	*Id.*	*Id.*	Chaude.	
Gros, rouge.	*Id.*	*Id.*	Ordinaire.	
Rouge.	Juin—juillet.	Ordinaire.	*Id.*	
»	En automne.	»	Chaude.	D'un bel effet. Ses tiges gèlent chaque année, mais elles repoussent et fleurissent.
Blanc.	»	»	Ordinaire.	
Rouge noirâtre.	»	»	*Id.*	
Mangeable.	Au printemps.	»	*Id.*	Variétés : à fruits jaunes ; à fleurs doubles, blanches ou roses ;
Rouge.	Avril.	»	*Id.*	simples roses ; à feuilles panachées, découpées, etc
Beau rouge.	Mai—juin.	»	*Id.*	
Rouge ou jaune.	*Id.*	»	Du midi.	
Rouge de corail.	Juin.	»	Ordinaire.	
Id. feu, très-nomb.	Mai.	»	*Id.*	
Rouge.	Mai—juin.	»	*Id.*	
Jaunâtre.	Mai et septembre.	Léger.	Chaude.	
Beau rouge.	Avril et mai.	*Id.*	Ordinaire.	
Jaune.	Juin.	*Id.*	*Id.*	
»	»	Fort, frais.	Ombragée au nord.	Variétés à feuilles panachées de blanc, de jaune, etc.
Noir.	»	*Id.*	Ordinaire.	
Id.	»	*Id.*	Chaude.	
»	»	Rocailleux.	Ordinaire.	
»	»	*Id.*	*Id.*	
Noix foliacée.	»	Léger, frais.	Demi-ombragée.	Variétés : à feuilles pourpres ; à feuilles laciniées.
Id. plus gros.	»	*Id.*	*Id.*	
Petit.	»	*Id.*	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Vert, rond.	»	Profond.	Ouverte.	Variété à feuilles découpées.
Id., ovale.	»	*Id.*	*Id.*	
Id., rond.	»	*Id.*	*Id.*	
Petit.	»	*Id.*	*Id.*	

NOMS VULGAIRES,	LATINS.	GRANDEUR.	FEUILLES.	FLEURS APPARENTES.
Noyer cendré.	*Juglans cinerea.*	Deuxième.	Vert grisâtre.	Blanches, odorantes.
Olivier cultivé.	*Olea europæa.*	Troisième.	*Id.*	»
——— d'Amérique.	—— *americana.*	*Id.*	*Id.*	»
Orme champêtre.	*Ulmus campestris.*	Première.	Vert foncé.	»
—— de Hollande.	——— *pedunculata.*	*Id.*	*Id.*	»
—— d'Amérique.	——— *americana.*	*Id.*	Luisantes.	»
—— rouge.	——— *rubra.*	Deuxième.	Vert terne.	»
—— ailé.	——— *alata.*	Troisième.	*Id.*	»
—— subéreux.	——— *suberosa.*	Première.	*Id.*	»
—— à feuilles de charme.	——— *nemoralis.*	Deuxième.	Vert foncé.	»
—— à feuilles entières.	——— *integrifolia.*	*Id.*	*Id.*	»
—— nain.	——— *pumila.*	Arbrisseau.	*Id.*	»
Paliure argalou.	*Paliurus aculeatus.*	*Id.*	Beau vert.	Jaunes.
Pavier rouge.	*Pavia rubra.*	Quatrième.	*Id.*	Rouges.
——— jaune.	—— *tutea.*	Troisième.	*Id.*	Jaune pâle.
——— de l'Ohio.	—— *ohiotensis.*	Quatrième.	*Id.*	Blanches.
——— doux.	—— *macrostachia.*	Arbrisseau.	*Id.* cotonneuses dessus.	*Id.*, odorantes.
——— discolore.	—— *discolor.*	Arbuste.	*Id.*	?
Pêcher cultivé.	*Amygdalus persica.*	Quatrième.	Vert brillant.	Blanches, rosées.
——— amandier.	————— *hybrida.*	*Id.*	*Id.*	»
Périploca de la Grèce.	*Periploca græca.*	Arbrisseau grimpant.	Beau vert.	Pourpre foncé.
Pervenche (grande).	*Vinca major.*	Arbuste rampant.	Vert foncé, brillant.	Bleues ou blanches.
———— (petite).	—— *minor.*	*Id.* *Id.*	Vert luisant.	*Id.*
Peuplier blanc.	*Populus alba.*	Première.	Blanches en dessous.	»
——— cotonneux.	——— *nivea.*	*Id.*	Plus blanches en dessous.	»
——— faux-tremble.	——— *tremuloïdes.*	*Id.*	Vert terne.	»
——— tremble.	——— *tremula.*	*Id.*	Vert grisâtre.	»
——— d'Athènes.	——— *græca.*	*Id.*	Vert bleuâtre.	»
——— noir.	——— *nigra.*	*Id.*	Vert foncé.	»
——— d'Italie.	——— *fastigiata.*	*Id.*	Vert gai.	»
——— Suisse.	——— *monilifera.*	*Id.*	Vert rougeâtre.	»
——— à grandes dents.	——— *grandidentata.*	Deuxième.	Vert gai.	»
——— baumier.	——— *balsamifera.*	Quatrième.	Blanchâtres dessous.	»
——— argenté.	——— *heterophylla.*	Deuxième.	Grisâtres.	»
——— d'Amérique.	——— *trepida.*	*Id.*	Vert grisâtre.	»
——— de la Caroline.	——— *angulata.*	Première.	Vert luisant.	»
——— grand baumier.	——— *viminea.*	Troisième.	Blanches en dessous.	»
——— de l'Ontario.	——— *ontariensis.*	Première.	Très-grandes, luisantes.	»
——— odorant.	——— *suaveolens.*	Quatrième.	Blanchâtres.	»
——— de la baie d'Hudson.	——— *hudsoniana.*	Deuxième.	Vert foncé.	»
——— du Canada.	——— *canadensis.*	*Id.*	*Id.* plus clair.	»
1° PINS A 2 FEUILLES.				
Pin sauvage du Nord.	*Pinus sylvestris.*	Première.	Vert glauque.	»
—— d'Ecosse.	——— *rubra.*	*Id.*	Moins glauques.	»
—— de Genève.	——— *genevensis.*	*Id.*	*Id.*	»
—— de Riga.	——— *navalis.*	Plus grand.	*Id.*	»
—— de Tartarie.	——— *tartarica.*	Deuxième.	Très-glauques.	»
—— de montagne.	——— *montana.*	*Id.*	Moins glauques.	»
—— à feuilles divergentes.	——— *banksiana.*	?	*Id.*	»
—— nain.	——— *pumilio.*	Arbrisseau.	*Id.*	»
—— mugho.	——— *mughus.*	*Id.*	*Id.*	»
—— de Corse.	——— *laricio.*	Première.	*Id.*	»
—— de Calabre.	——— *calabra.*	*Id.*	*Id.*	»
—— des Pyrénées.	——— *uncinata.*	*Id.*	Vertes.	»
—— maritime.	——— *maritima.*	Troisième.	Vert blond.	»
—— de Mathiole.	——— *pinaster.*	Première.	*Id.*, plus foncées.	»
—— de Virginie.	——— *inops.*	Troisième.	*Id.*	»
—— résineux.	——— *resinosa.*	Deuxième.	Vert sombre.	»
—— d'Alep.	——— *alepensis.*	Troisième.	*Id.*	»
—— de la Chine.	——— *massoniana.*	Deuxième.	Vert blond.	»
—— pinéa.	——— *pinea.*	*Id.*	Glauque bleuâtre.	»
—— de Romanie.	——— *Romaniæ.*	*Id.*	Vert foncé, larges.	»
—— doux.	——— *mitis.*	Troisième.	*Id.* moins foncé.	»
—— De Monterey.	——— *adunca.*	?	*Id.*	»
2° PINS A 3 FEUILLES.				
—— à feuilles variables.	——— *variabilis.*	Deuxième.	Beau vert, 2 à 3.	»
—— rude.	——— *rigida.*	Troisième.	Vert jaunâtre.	»
—— d'encens.	——— *tæda.*	Deuxième.	*Id.*	»
—— du Népaul.	——— *nepalensis.*	?	Menues, beau vert.	»
3° PINS A 5 FEUILLES.				
—— du lord Weimouth.	——— *strobus.*	Première.	Vert gai.	»
—— cembro.	——— *cembro.*	Troisième.	Blanches dessous.	»
—— d'occident.	——— *occidentalis.*	*Id.*	Beau vert.	»
Pinkneya pubescent.	*Pinkneya pubescens.*	Arbrisseau.	Vert grisâtre.	Blanches, rayées pourpres.
Pistachier (vrai).	*Pistacia trifolia.*	*Id.*	Beau vert.	Purpurines.
———— térébinthe.	——— *terebinthus.*	Quatrième.	*Id.*	*Id.*
Pivoine en arbre.	*Pæonia arborea.*	Arbuste.	Glauques.	grand., blanch. ou pourp.
Planère de Richard.	*Planera crenata.*	Troisième.	Vert grisâtre.	»
——— de Gmelin.	——— *ulmifolia.*	*Id.*	Vert luisant.	»
Plaqueminier d'Italie.	*Diospyros lotus.*	*Id.*	Vert foncé.	»
———— de Virginie.	———— *virginiana.*	*Id.*	Vert luisant.	»
Platane d'Orient.	*Platanus orientalis.*	Deuxième.	Vert clair.	»
——— d'Occident.	———— *occidentalis.*	*Id.*	*Id.*	»
——— à feuilles en coin.	———— *cuneata.*	Troisième.	*Id.*	»
——— à feuilles d'érable.	——— *acerifolia.*	Deuxième.	*Id.*	»
Poirier commun.	*Pyrus communis.*	Troisième.	Vert luisant.	Blanches.
——— à feuilles de saule.	—— *salicifolia.*	Quatrième.	Vert grisâtre.	*Id.*
——— du Sinaï.	—— *Sinai.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*

FRUITS APPARENS.	MOIS DE LA FLORAISON.	TERRAIN.	EXPOSITION.	*OBSERVATIONS.*
Ovale, oblong.	Juin.	Profond.	Ouverte.	
Ovale, violet.	»	Léger, substantiel.	Chaude.	Il ne résiste au froid que dans les départemens méridionaux.
Pourpre bleuâtre.	»	*Id.*	*Id.*	Plus rustique greffé sur le troëne.
»	»	Ordinaire.	Ordinaire.	Variétés nombreuses, parmi lesquelles : à feuilles larges ; à feuilles
»	»	*Id.*, profond.	*Id.*	panachées.
»	»	*Id.* *Id.*	*Id.*	
»	»	Franc, léger.	Ouverte.	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	Abritée.	
Ailé.	Juin—juillet.	Sec et chaud.	Au midi.	Délicat dans sa jeunesse.
Petite châtaigne.	Mai.	Léger, frais.	Aérée.	
Id.	*Id.*	*Id.*	Ordinaire.	
Id. épineux.	*Id.*	*Id*	Aérée.	
Mangeable.	Juillet—août.	*Id.*	Demi-ombragée.	
?	?	*Id.*	*Id.*	
Rouge ou jaunâtre	Avril.	Léger, substantiel.	Chaude.	Variétés : à fleurs roses doubles; nain à fleurs doubles ou simples.
Tantôt pêches, t. amandes.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Dans les étés chauds il produit des pêches; quelquefois des amandes
»	Août.	Substantiel.	Mi-soleil.	et des pêches à la fois.
»	Mai—septembre.	Frais.	Ombragée.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Variétés : à fleurs doubles; rouges; blanches; panachées.
»	»	Léger, frais ou humide.	Ordinaire.	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Frais.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Léger, frais.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Cassant, mais superbe.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
	»			
Cônes.		Franc, sablonneux.	Du nord.	
Id. plus petits.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. brun verdâtre.	»	*Id.*	*Id.*	
Cônes assez gros.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. très-petits.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. moyens.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. ?	»	*Id.*	*Id.*	
Id. très-petits.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. oblongs.	»	*Id.*	*Id.*	Feuilles quelquefois ternées.
Id. ovales.	»	*Id.*	*Id.*	
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. oblongs, à croch.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. très-gros.	»	*Id.*	*Id.*	Petit pin maritime ou pinceau des jardiniers.
Id. verticillés.	»	*Id.*	*Id.*	Grand pin maritime des jardiniers.
Id. à crochets.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. ovales-coniques.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. *id.*	»	*Id.*	*Id.*	Semis en orangerie et ne mettre en place que la troisième année.
Id.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. très-gros.	»	*Id.*	*Id.*	Les mêmes soins que le pin d'Alep, et le garantir du froid pendant
?	»	*Id.*	*Id.*	les deux ou trois premières années de sa plantation.
»	»	*Id.*	*Id.*	
Cônes très-alongés.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. ov. aig. incourb.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. à crochets.	»	*Id.*	*Id.*	Il repousse du tronc et du pied.
Id. défléchis.	»	Bon, léger.	Abritée.	Il ne prend tout son développement que dans nos départemens
?	»	*Id.*	*Id.*	méridionaux.
Cônes cylindriques.	»	Sablonneux.	Du nord.	
Id. ovales-obtus.	»	*Id.*	*Id.*	
Id. obl. à éc. tronq.	»	Bon, léger.	Abritée.	Couverture pendant sa jeunesse.
»	Printemps.	De bruyère, frais.	Demi-ombragée.	
Mangeable.	Avril—mai.	Franc, léger.	Chaude.	Garantir des fortes gelées dans sa jeunesse.
«	Juin—juillet.	*Id.*	*Id.*	Un grand nombre de variétés superbes.
»	Avril—mai.	*Id.*	*Id.*	
Capsule lisse.	»	Ordinaire.	Ordinaire.	
Capsule écailleuse.	»	*Id.*	Chaude.	
Mangeable.	»	Franc et frais.	*Id.*	
Jaunâtre transpar.	»	*Id.*	Du nord.	
Globuleux, pendant.	»	Ordinaire.	Ordinaire.	
Id. plus gros.	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Variété à feuilles panachées.
Mangeable.	Au printemps.	Franc, ordinaire.	*Id.*	
Verdâtre, petit.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	

NOMS VULGAIRES,	LATINS.	GRANDEUR.	FEUILLES.	FLEURS APPARENTES.
Poirier cotonneux.	*Pyrus polveria.*	Quatrième.	Satinées blanchâtres.	Blanches.
Pommier commun.	*Malus communis.*	Troisième.	Vert foncé.	Blanches ou rosées.
—— de la Chine.	—— *spectabilis.*	Arbrisseau.	*Id.*	Blanches, lavées de rose.
—— odorant.	—— *coronaria.*	*Id.*	Glabres, luisantes.	*Id.* en bouquets, odor.
—— toujours vert.	—— *sempervirens.*	*Id.*	Persistantes, luisantes.	Roses, puis blanches, odor.
—— baccifère.	—— *baccata.*	*Id.*	Vert terne.	Blanches, odorantes.
—— hybride.	—— *hybrida.*	Troisième.	Vert luisant.	*Id.* très-odorantes.
Potentille frutiqueuse.	*Potentilla fruticosa.*	Arbuste.	Vert grisâtre.	Jaunes ou blanches.
Prinos verticillé.	*Prinos verticillata.*	*Id.*	Vert ordinaire.	Blanches, petites.
—— glabre.	—— *glaber.*	*Id.*	Vert foncé ; persistantes.	Blanches, odorantes.
Prunier cultivé.	*Prunus domestica.*	Quatrième.	Vert terne.	Blanches.
—— sauvage.	—— *insititia.*	*Id.*	Velues en dessous.	*Id.*
—— myrobolan.	—— *myrobolana.*	Arbrisseau.	Vert foncé.	*Id.*
—— à fleurs de cerisier.	—— *chamæcerasus.*	Arbuste.	Très-luisantes.	*Id.* en ombelles.
—— couché.	—— *prostrata.*	*Id.*	Très-petites.	Roses, très-jolies.
—— de la Chine.	—— *sinensis.*	*Id.*	Beau vert.	*Id.*, très-doubles.
—— blanchâtre.	—— *incana.*	Arbrisseau.	Blanchâtres dessous.	Roses.
—— prunellier.	—— *spinosa.*	*Id.*	Vert jaunâtre.	Blanches.
Ptéléa à trois feuilles.	*Ptelea trifoliata.*	Quatrième.	Vert foncé.	»
Pterocarya à feuilles de frêne.	*Pterocarya fraxinifolia.*	*Id.*	Odorantes.	»
Rhododendron d'Amérique.	*Rhododendrum maximum.*	Arbrisseau.	Vert tendre ; persistantes.	Roses, blanch. ou rouges.
—— ferrugineux.	—— *ferrugineum.*	Arbuste.	Persistantes, velues dessous,	Roses ou rouge vif.
—— ponctué.	—— *punctatum.*	*Id.*	*Id.* ferrugin. en-dessous.	Roses, carnées ou pâles.
—— de Daourie.	—— *davuricum.*	*Id.*	*Id.* glabres.	Rouge foncé.
—— du Kamschatka.	—— *kamsehaticum.*	*Id.*	*Id.* ciliées.	D'un joli rose.
—— velu.	—— *hirsutum.*	*Id.*	*Id.* ponctuées dessous.	Rouge vif, à points dorés.
—— à petites feuilles.	—— *chamæcistus.*	*Id.*	Très-petites.	Carnées ou rouge vif.
—— du Caucase.	—— *caucasicum.*	*Id.*	Cotonneuses dessous.	Roses ou blanches.
—— à fleurs jaunes.	—— *chrysantum.*	*Id.*	Persistantes, discolores.	Jaunes.
—— pontique.	—— *ponticum.*	Arbrisseau.	*Id.* glabres, unicolores.	Variées selon la variété.
—— de Catesby.	—— *catawbiense.*	Arbuste.	Blanches en dessous.	Roses.
—— azaloïde.	—— *azaloïdes.*	*Id.*	Pubescentes en dessous.	Roses, tachées de jaunâtr.
Rhodora du Canada.	*Rhodora canadensis.*	*Id.*	Vert grisâtre.	Purpurines, odorantes.
Romarin officinal.	*Rosmarinus officinalis.*	*Id.*	Persistantes, blanchâtres.	Bleu pâle.
Ronce commune.	*Rubus fruticosus.*	Arbrisseau.	Un peu glauques.	Roses, blanches, doubles.
—— odorante.	—— *odoratus.*	*Id.*, sans épines.	Beau vert.	Roses.
—— du nord.	—— *acticus.*	Très-petit arbuste.	*Id.*	Rose vif
Rosiers cent feuilles.	*Rosa centifolia.*	Arbrisseau.	*Id.*	Roses, très-doubles.
—— à feuilles simples.	—— *berberifolia.*	Arbuste.	Caduques.	Jaune et brun.
—— féroces.	—— *ferox.*	Arbrisseau.	Beau vert.	Violet clair.
—— bractéolés.	—— *bracteata.*	*Id.*	Vert tendre.	Blanches.
—— cannelles.	—— *rapa.*	*Id.*	*Id.*, foncé luisant.	Rouges
—— pimprenelles.	—— *spinosissima.*	Arbuste.	Un peu glauques.	Roses.
—— velus.	—— *turbinata.*	Arbrisseau.	*Id.*	Rouge foncé.
—— rouillés.	—— *lutea.*	*Id.*	Luisantes en dessous.	Jaune jonquille.
—— églantiers.	—— *canina.*	*Id.*	Vert tendre.	Rose pâle ou blanches.
—— indiens.	—— *indica.*	*Id.*	Velues en dessous.	Roses.
—— à styles soudés.	—— *sempervirens.*	*Id.*	Persistantes.	*Id.*
—— banksiens.	—— *banksiana.*	*Id.*	*Id.*	Blanches.
Ruë des jardins.	*Ruta graveolens.*	Arbuste.	Glauques, persistantes.	Jaune pâle.
—— pinnée.	—— *pinnata.*	*Id.*	Ailées.	*Id.*
Santoline commune.	*Santolina chamæcyparissus.*	*Id.*	Blanchâtres, persistantes.	Jaunes, odorantes.
Sapin commun.	*Abies taxifolia.*	Première.	Vert luisant.	»
—— baumier.	—— *balsamea.*	Troisième.	Beau vert.	»
—— blanc du Canada.	—— *alba.*	*Id.*	*Id.*, bleuâtres.	»
—— du Canada.	—— *canadensis.*	Deuxième.	*Id.*, gai.	»
—— noir.	—— *nigra.*	*Id.*	*Id.*, noirâtre.	»
—— épicéa de Norwège.	—— *picea.*	Première.	*Id.*, sombre.	»
Saule commun.	*Salix alba.*	Deuxième.	Vert grisâtre.	»
—— pourpre.	—— *purpurea.*	Arbrisseau.	Vert gai.	»
—— violet.	—— *acutifolia.*	*Id.*	*Id.*	»
—— jaune.	—— *vitellina.*	*Id.*	*Id.*	»
—— viminal.	—— *viminalis.*	*Id.*	Vert argenté.	»
—— odorant.	—— *pentandra.*	Troisième.	Vert luisant.	»
—— marceau.	—— *caprea.*	*Id.*	Grisâtres.	»
—— pleureur.	—— *babylonica.*	*Id.*	Jaunâtres.	»
Sophora du Japon.	*Sophora japonica.*	Deuxième.	Vert foncé, luisant.	Blanches, en grappes.
—— pleureur.	—— *pendula.*	Troisième.	*Id.*	*Id.*
Sorbier domestique.	*Sorbus domestica.*	Deuxième.	Vert foncé.	D'un blanc sale.
—— hybride.	—— *hybrida.*	Quatrième.	Grisâtres.	Blanches.
—— des oiseleurs.	—— *aucuparia.*	Troisième.	Vert grisâtre.	*Id.*
—— d'Amérique.	—— *americana.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
—— à feuilles de sureau.	—— *sambucifolia.*	Quatrième.	*Id.*	*Id.*
Soude arbrisseau.	*Salsola fruticosa.*	Arbuste.	Persistantes, charnues.	»
Spartium à fleurs blanches.	*Spartium album.*	Arbrisseau.	Soyeuses.	Blanches.
—— purgatif.	—— *purgans.*	Arbuste.	*Id.*	Jaunes.
—— genêt à balais.	—— *scoparium.*	Arbrisseau.	*Id.*	Blanches dans la variété.
Spirée lisse.	*Spiræa lævigata.*	Arbuste.	Glauques.	Blanches, petites.
—— à feuilles de saule.	—— *salicifolia.*	*Id.*	Joli vert.	Blanches et carnées.
—— cotonneuse.	—— *tomentosa.*	*Id.*	Cotonneuses en dessous.	Roses.
—— à feuilles de millepertuis.	—— *hypericifolia,*	Arbrisseau.	*Id.*	Blanches.
—— à feuilles de chamædrys.	—— *chamædrifolia.*	*Id.*	Joli vert.	*Id.*
—— à feuilles d'ormes.	—— *ulmifolia.*	Arbuste.	*Id.*	*Id.*
—— à feuilles crénelées.	—— *crenata.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
—— à feuilles de sorbier.	—— *sorbifolia.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
—— du Japon.	—— *japonica.*	Arbrisseau.	*Id.*, souvent jaunâtre.	Jaunes.
Staphylier nez-coupé.	*Staphylea pinnata.*	*Id.*	Vert clair.	Blanches.
—— trifolié.	—— *trifoliata.*	Plus petit.	*Id.*	*Id.* plus grandes.
Sumac des corroyeurs.	*Rhus coriaria.*	Arbrisseau.	Grisâtres.	»
—— de Virginie.	—— *typhinum.*	Plus grand.	Glauques en dessous.	Rouges, en panicule.
—— vinaigrier	—— *glabrum.*	Quatrième.	Vert foncé.	Jaunes, *id.*
—— vernis.	—— *vernix.*	Arbuste.	Beau vert.	»
—— copal.	—— *copalinum.*	Arbrisseau.	*Id.*	»
—— aromatique.	—— *aromaticum.*	*Id.*	Vert grisâtre.	»

FRUITS APPARENS.	MOIS DE LA FLORAISON.	TERRAIN.	EXPOSITION.	OBSERVATIONS.
Verdâtre, petit.	Au printemps.	Franc, ordinaire.	Ordinaire.	
Mangeable.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Variété à fleurs doubles.
Très-petit.	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
R., comme un pois.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Variété *microcarpa*, à fleurs très-odorantes et à fruits comme un grain de groseille rouge.
Très-acide.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet—août.	Ordinaire.	*Id.*	
Rouge.	*Id.*	Franc, léger.	Ombragée	
Noir.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge ou verdâtre.	Au printemps	Frais.	Ordinaire.	Variétés : à fleurs doubles ; à feuilles panachées.
Noirâtre.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge cerise.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Avril.	*Id.*	*Id.*	
»	Avril—mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rouge, pisiforme.	Avril.	*Id.*	*Id.*	
Noirâtre.	*Id.*	*Id*	*Id.*	Variété à fleurs très-doubles.
Graines aromat.	»	Franc, léger.	Mi-soleil.	
A deux ailes.	»	*Id.*	Chaude.	
»	Juillet.	De bruyère.	Du nord ou du levant.	
»	Juin.	*Id.*	*Id.*	
»	Mai	*Id.*	*Id.*	
»	Mars—mai.	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	Juin.	*Id.*	*Id.*	Variétés à feuilles bordées de jaunes.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Variétés nombreuses, simples ou doubles, à fleurs blanches, violettes, roses, etc., à feuilles panachées, bordées, boursouflées, etc.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Mai—juin	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	Mars—avril.	*Id.*, fraîche.	Demi-ombragée.	
»	Février—mai.	Ordinaire.	Ordinaire.	
Noir ou blanc.	Au printemps.	*Id.*	*Id.*	Variétés : à fleurs roses, doubles, à feuilles laciniées, panachées ; à fruits blancs.
Rou~e foncé.	Juin-septembre.	*Id.* frais.	Ombragée.	
»	Mai.	De bruyère.	*Id*	
»	Juin—juillet.	Léger, substantiel.	Ordinaire.	Plus de cinquante variétés, dont plusieurs mousseuses, du blanc au rose foncé. *Nota*. Nous ne citerons que le type des tribus.
»	*Id.*	De bruyère.	Du levant.	
»	*Id.*	Léger, substantiel.	Ordinaire.	
»	*Id.*	*Id.*	Chaude.	On les palisse contre un mur. Variétés remontantes.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Beaucoup d'espèces et variétés.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.*
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Deux espèces ; plusieurs variétés.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Propre à recevoir les greffes des autres espèces.
»	Toute l'année.	De bruyère.	Mi-soleil.	Cette tribu renferme les thés, les bengales, les noisettes.
»	Au printemps.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	Léger.	Chaude.	
»	*Id.*	*Id.*, sec.	Ordinaire.	
»	*Id.*	*Id.*	Chaude.	
»	Juillet—août.	Léger.	Au nord.	
Cônes longs.	»	Franc, léger.	*Id.*	
Id. à crochets.	»	Sablonneux.	*Id.*	
Obovale.	»	*Id.*	*Id.*	
Ovale, très-court.	»	Léger ou sablonneux.	*Id.*	
Ovale.	»	*Id.*	*Id.*	
Cylindrique.	»	*Id.*	Ordinaire.	
»	»	Humide	*Id.*	Le nom spécifique français, ainsi que celui des suivans, indique la couleur des rameaux.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	Ordinaire;	*Id.*	
»	»	Humide.	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	Très-remarquable par ses rameaux grêles et pendans.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet.	Franc, léger.	*Id.*	Variété du précédent, à rameaux pendans.
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	Variété panachée de jaune.
Pyriforme.	Au printemps.	*Id.*, profond.	*Id.*	
Plus gros.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Rond, r. de corail.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Moins gros, foncé.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
Id.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	»	Sablonneux.	Demi-ombragée.	Variété à fleurs roses.
»	Mai—juin.	De bruyère.	Chaude.	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Avril—juin.	Un peu frais.	Ordinaire.	
»	Juin-juillet.	Un peu humide.	Ombragée.	
»	Août—septembre.	Un peu frais.	Ordinaire.	
»	Avril—mai.	*Id.*	*Id.*	
»	Avril.	*Id.*	*Id.*	
»	Mai.	*Id.*	*Id.*	
»	*Id.*	*Id.*	*Id.*	
»	Août.	*Id.*	*Id.*	
»	Février—septembre.	*Id.*	*Id.*	Le *corchorus japonicus* des jardiniers.
»	Avril et juin.	Ordinaire, frais.	*Id.*	
»	Mai-juin.	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	Juillet.	*Id.*	*Id.*	Il trace beaucoup.
Rouge, éclatant.	*Id.*	*Id.*	*Id.*	*Id.* Il fait un bel effet par ces fruits imitant des pompons.
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	
»	»	*Id.*	*Id.*	

TABLEAU

DES FLEURS PROPRES A LA DÉCORATION DES BOSQUETS,

DANS L'ORDRE DE LEUR FLORAISON.

JANVIER.

Arbousier commun.
Coronille glauque.
Fragou piquant.
Hellébore noire.
Laurier-tin.
Réséda odorant.
Tussilage odorant.
Violette odorante.

FÉVRIER.

Les mêmes, plus :

Acorus à feuilles de graminées.
Anémone hépotique,
Bruyère herbacée.
Cochrète du Japon.
Cognassier du Japon.
Daphné des collines.
Grande pervenche.
Galanth perceneige.
Helléborine rose de Noël.
Iris jaunâtre.
Paquerette vivace.
Pensée de Rouen.
Petite pervenche.
Romarin officinal.
Safran printanier.

MARS.

Beaucoup des précédentes, et :

Anémone sylvie.
——— à fleurs bleues.
Arbousier andrachné.
Cynoglosse printanière.
Chamecerisier de Tartarie.
Dirca des marais.
Daphné commun.
Eriné des Alpes.
Fritillaire damier.
Ficaire renoncule.
Giroflée variable.
——— *id* jaune.
Iris naine.
—— de Perse.
—— scorpioïde.
Ibéride de Perse.
——— toujours verte.
Linaire à fleurs d'orchis.
Mérendère bulbocode.
Orobe printanier.
Pensée vivace.
Primevère commune.
——— oreille d'ours.
Pulmonaire de Virginie.
Populage des marais.
Réséda odorant.
Rhododendron de Daourie.
Tulipe de Cels.
—— odorante.
Viorne laurier-tin.

AVRIL.

Anémone des fleuristes.
Arabette printanière.
Arum gobe-mouche.
Buglosse toujours verte.
Drave des Pyrénées.
Dendrie à feuilles de buis.
Erythrone à longues feuilles.
Épimède des Alpes.
Fritillaire, couronne impériale.
Fumeterre bulbeuse.
Galaxie à fleurs d'ixia.
Gortéria queue de paon.
Jacinthe des jardiniers.
Lamier orvale.
Lachenale tricolore.
Lapeyrousie joncée.
Lunaire annuelle.
Monsonie élégante.
Muscari odorant.
Primevère oreille d'ours.
Sanguinaire du Canada.
Sceau de Salomon.
Scorpione souvenez-vous de moi.
Scille agréable.
Souci de la reine.
Sparaxide à grandes fleurs.
Tulipe des fleuristes.
Trillie sessile.
Trolle d'Europe.
Verveine de Miquelon.

MAI.

Parmi le grand nombre de fleurs qui paraissent dans ce mois, on remarque :

Alysse, corbeille d'or.
Ancolie.
Antholyde.
Asphodéle.
Cyclame.
Cypripéde.
Celsia.
Ceraiste.
Dianelle.
Doronique.
Ephémérine.
Erythrorhize.
Glaïeul.
Giroselle.
Gaillarde.
Gentiane.
Geranium.
Helonias.
Iris.
Ixia.
Marguerite vivace.
Mélite.
Mélianthe.
Muflier.
Muguet.
Narcisse.
Pachysandre.
Pervenche.
Pigamon.
Pivoine,
Polémoine.
Sabline.
Saxifrage.
Sausédiére.
Sowerbée.
Vieusseuxie.
Velar.
Uvulaire.
Waehendorf.

JUIN.

On remarque dans ce mois, les :

Aconit.
Amaranthe.
Ail blanc.
— Moly.
Aletris.
Améthyste.
Ansonia.
Androsace.
Anthémis.
Astragale.
Bléte.
Campanule.
Carthame.
Coquelourde.
Crépide
Cynoglosse.
Dolique.
Elyme.
Gentianelle.
Gesse odorante.
Giroflée.
Globulaire.
Gomphrène.
Haricot d'Espagne.
Hèmérocolle.
Hydoxide.
Ipomée.
Luzerne limaçon.
Lis.
Lin.
Lotice.
Lupin.
Lychnide.
Matricaire.
Michauxie.
Moléne.
Origan.
Ornithogale.
Pavot.
Phlox.
Podaliria.
Pyrole.
Rhexie.
Renoncule.
Sédum.
Siléné.
Spigèle.
Swertie.
Valériane.
Varaire.

JUILLET.

Les plus remarquables du mois, sont :

Adonide.
Agapanthe.
Anigosanthe.
Apocyn.
Aristée.
Asclépias.
Aster de la Chine.
Basilic.
Balisier d'Inde.
Bétoine.
Bugrane.
Capucine.
Chrysanthème.
Corydale.
Cupidone.
Crinole.
Daléa.
Dauphinelle ou pied d'alouette.
Dracocéphale.
Echinope.
Enothère.
Eperviére.
Fraxinelle.
Galéga.
Gnaphale.
Glycine.
Jonbarbe.
Lavatère.
Lomatie.
Lysimachie.
Mélisse.
Momordique.
Monarde.
Nigelle.
Œillet.
Pancratier.
Phalangère.
Rudbeckia.
Sainfoin,
Sauge.
Scabieuse.
Spirée.
Stachys.
Staticé.
Stévie.

AOUT.

On remarque :

Achillée.
Alcéa rose trémière.
Balsamine.
Belle de nuit.
Bragalon.
Brunelle.
Buphtalme.
Cacalie.
Cactier.
Coriope.
Centaurée.
Digitale.
Epilobe.
Ficoïde.
Immortelle.
Ketmie.
Lobélie.
Melilot.
Mimule.
Molucelle.
Panicaut.
Parnassie.
Phlomis.
Piment.
Septas.
Soleil.
Stramoine.
Trachélie.
Verge d'or.
Véronique.

SEPTEMBRE.

Le nombre des fleurs commence à diminuer, mais parmi les plus belles on remarque encore les :

Amaryllis.
Casse du maryland.
Colchique.
Chrysocome.
Dahlia.
Eupatoire.
Fabagelle.
Gaura.
Hélénie.
Phitolacca.
Sarette.
Silphium.
Tabac rose.
Œillet d'Inde.

OCTOBRE.

On ne trouve plus guère que les fleurs des :

Anthemis ou chrysanthème des Indes.
Albuca.
Colchique.
Dahlia.
Eucomis.
Galane.
Germandrée frutiqueuse.
Millepertuis.
Narcisse.
Reine-Marguerite.
Topinambour.
Zinnia.

NOVEMBRE.

Dans ce mois il ne reste plus guère en fleur que les :

Chrysanthème des Indes.
Laurier-tin.
Ximénésie à feuilles d'Émelie.

DÉCEMBRE.

Si la saison est favorable on peut voir les fleurs de quelques-unes des plantes que nous avons citées pour janvier, plus, les :

Tussilage odorant.
Véronique agreste.
Fragon piquant.
Lopézie écarlate.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS FRANÇAIS QUI ONT ÉCRIT SUR LES JARDINS

Nota. Nous avons cru inutile de charger ce tableau des noms d'auteurs étrangers dont les ouvrages n'ont pas été traduits en français.

Adanson (Madame Aglaé). La Maison de campagne. Paris. 1825.

Aguillon (Camille). Calendrier horticultural toulonnais, ou Description de toutes les opérations d'agriculture, de floriculture, d'arboriculture, à exécuter durant le cours de l'année. Paris. 1832.

Angran de Rueneuve. Observations sur l'agriculture et le jardinage, pour servir d'instruction à ceux qui désirent s'y rendre habiles. Paris. 1712.

Anonymes (Auteurs) ou en société. 1. Le Jardinier prévoyant, almanach suivi des considérations sur le jardinage. Paris. 1770.
2. Le Bon jardinier, almanach commencé en 1770 par l'abbé de Grâce, continué depuis par MM. Delaunay, Loiseleur-des-Longschamps, Noisette, Vilmorin, Pirolle, Boitard et Poiteau. Paris. 1835.
3. Essai sur la taille des arbres fruitiers. Fig. Paris. 1773.
4. Bibliothéque des propriétaires ruraux, ou Journal d'économie rurale et domestique. 1803.
5. Traité complet sur le jardin potager, etc., avec une grande planche offrant les plans, coupe et élévation d'une serre à légume. Paris. 1808.
6. Le Jardinier français, qui enseigne à cultiver les arbres et les herbes potagéres, avec la manière de conserver les fruits. Rouen. 1683.
7. Annuaire du jardinier et de l'agronome. Paris, de 1826 à 1835.
8. Art de cultiver les jardins. Paris. 1835.
9. Le Jardinier fleuriste, potager et fruitier. Paris. 1831.
10. Nouvel almanach du Bon jardinier anglais et français. Paris. 1828.
11. Manuel des jardiniers, ou Guide des travaux à faire chaque mois dans les jardins, pendant le cours de l'année. Evreux. 1828.
12. Le Guide du cultivateur et du fleuriste, annuaire de la société linnéenne de Bordeaux, pour l'an bissextil 1828. Bordeaux.
13. Le Jardinier des fenêtres et des appartemens. Paris. 1828.
14. Le Bon et Parfait jardinier, ou l'Art de cultiver les plantes, les fleurs et les fruits. Paris. 1828.
15. Agriculture et jardinage, enseignés en douze leçons, par A.-J.-B. B. Paris. 1826.

Ardenne (Jean-Paul d'). 1. Traité des renoncules. Paris. 1746.
2. Traité des tulipes. Fig. 1760.
3. Traité des œillets. Fig. Avignon. 1763.
4. Traité des jacinthes. Fig. Avignon. 1763.
5. Traité de l'oreille-d'ours. Avignon. 1759.
6. Année champêtre. Lyon. 1769.

Argenville (Dezallier, Ant.-Joseph d'). 1. La théorie et la pratique du jardinage, où l'on traite à fond des beaux jardins de plaisance et de propreté, contenant plusieurs plans et dispositions générales des jardins, nouveaux dessins de parterres, de bosquets, de boulingrins, salles, cabinets, etc. Paris. 1713.
2. Dictionnaire du jardinage. Liége. 1783.

Aristote, jardinier de Puteaux. 1. L'Art de cultiver toutes sortes de fleurs, avec instructions pour cultiver et greffer les arbres fruitiers. Paris. 1677.
2. Instructions pour le jardin potager, avec l'art de cultiver les fleurs et les arbres fruitiers. Paris. 1678.
3. Observations sur le livre du curé d'Hénonville, ou de l'abbé de Pont-Château, de Cambont de Coislin, jardinier de Port-Royal. 1677.

Bailly. 1. Manuel complet, théorique et pratique du jardinier, ou l'Art de cultiver et de composer toutes sortes de jardins. Paris. 1834.
2. De l'incision annulaire dans la culture de la vigne. Paris. 1825.

Barruel-Beauvert. 1. Plainte du chou et du navet, contre les jardins de l'abbé Delille. 1782.
2. Lettres critiques sur le poëme des jardins, suivi du chou et du navet. Amsterdam et Paris. 1782.

Bastien (Jean-François). 1. Calendrier du jardinier. Paris. 1805.
2. La Nouvelle maison rustique.
3. La Flore jardinière. 1809.

Baumann (F.-G.). Catalogue des arbres fruitiers les plus recherchés et les plus estimés, qui peuvent se cultiver dans notre climat. Paris. 1788.

Bazin (Gilles-Augustin). 1. Observations sur les plantes, et leur analogie avec les insectes. 1741.
2. Traité de l'accroissement des plantes.

Bearde (de l'Abbaye). Essais d'agriculture, ou Tentatives physiques, etc. Paris. 1769.

Beatson. Nouveau système de culture, sans fumier, ni chaux, ni jachère d'été, pratiqué à la ferme de Knowle, traduit de l'anglais par M. Cavoleau. Paris. 1828.

Beaunier. Le Guide des propriétaires et des jardiniers, pour le choix, la plantation et la culture des arbres, etc. Paris. 1820.

Belon (Pierre). 1. De arboribus coniferis, resiniferis, aliisque sempervirentibus, etc. Paris. 1553.
2. Les remontrances sur le défault du labour et culture des plantes, et de la connaissance d'icelles, contenant la manière d'affranchir et apprivoiser les arbres sauvages. Paris. 1558.

Bertholon. Traité de la taille de la vigne. 1800.

Bertrand (Francis). Ruris deliciæ. Collectæ ex melioris notæ latinis gallicisque poetis. Paris. 1757.

Berriays (M.-L.-B. le). Traité des jardins, ou le Nouveau la Quintinie, contenant la culture, 1° des arbres fruitiers; 2° des plantes potagères; 3° des arbres, arbrisseaux, fleurs et plantes d'ornement; 4° des arbres, arbrisseaux, et plantes d'orangerie et serre chaude. Paris. 1789.

Besnier. Le Jardinier botaniste, ou la Manière de cultiver toutes sortes de plantes, fleurs, arbres et arbrisseaux, avec leur usage en médecine et pour l'embellissement des jardins. Paris. 1705.

Beugnot. La Maison rustique, ou Manuel complet d'agriculture, d'économie rurale et domestique, contenant la chimie agricole, la médecine vétérinaire, etc. Paris. 1834.

Blismon. Le Jardinier du nord de la France et de la Belgique, ou les Elémens de la culture des jardins potagers et fruitiers, par Bonnelle. Paris. 1833.

Boitard. 1. Traité de la composition et de l'ornement des jardins. Paris. 1825.
2. L'Art de composer et décorer les jardins, ouvrage accompagné d'un grand nombre de planches. Paris. 1835.
3. Manuel du jardinier des primeurs. Paris. 1832.

Bonnefons. Jardinier français et délice de la campagne. Paris. 1651.

Bonnelle (Charles). Le jardinier d'Artois, ou Elémens de la culture des jardins potagers et fruitiers. 1763.

Bonnet. Traité des engrais liquides dont les cultivateurs ont besoin, et qu'ils peuvent se procurer facilement presque sans frais. Paris. 1830.

Bosc (Louis-Auguste-Guillaume). Exposition du plan de travail adopté pour étudier et classer les diverses variétés de vignes cultivées dans les pépinières du Luxembourg (*Journal de physique*, tome 66). Paris. 1819.

Boullay. Manière de bien cultiver la vigne, de faire la vendange et le vin dans le vignoble d'Orléans, utile à tous les autres vignobles du royaume. 1712.

Bousmard. Mémoire sur cette question : Quels seraient les moyens de multiplier les plantations des bois, sans trop nuire à la production des substances? 1788.

Boyceau (Jacques), sieur de la Barauderie. 1. Traité du jardinage selon les raisons de la nature et de l'art, ensemble divers dessins de parterres, pelouses, bosquets, et autres ornemens servant à l'embellissement des jardins. Paris. 1638.
2. Traité du jardinage qui enseigne les ouvrages qu'il faut faire pour avoir un jardin dans sa perfection, et la manière de faire les pépiniéres, de greffer, enter, etc. Paris. 1639.

Bretonnerie (de la). 1. Correspondance rurale sur la culture des terres et des jardins. Paris. 1783.
2. Ecole du jardinier fruitier.
3. Ecole du jardinier potager.

Brossard (David). L'Art et manière de semer pepins, faire pépinières et sauvageons; enter en toutes sortes d'arbres, et faire vergers; avec un autre traité de la manière de semer grains en jardins, le temps et la saison de planter, replanter, recueillir graines, et cultiver toutes sortes d'herbes, etc. Mons. 1552.

Brousse (de la). Traité de la culture du figuier, suivi d'observations et d'expériences sur la meilleure manière de le cultiver. 1772.

Buchoz (Pierre-Joseph). 1. Catalogue latin et français des plantes vivaces, etc., pour la décoration des jardins. Paris. 1786.
2. Dissertation sur le cèdre du Liban, le platane et le cytise. 1804.
3. Nouveau traité physique et économique par forme de dissertations, de toutes les plantes qui croissent sur la surface du globe. 1786.
4. Lettre sur la méthode de s'enrichir promptement, et de conserver sa santé par la culture des végétaux. 1760.
5. Mémoire sur l'hortensia, le cestreau, etc., augmenté de deux mémoires sur le lagerstrome et le fothergill. 1804.
6. Monographie de la rose et de la violette. 1805.
7. Observations sur quelques genres d'arbustes, l'azaléa, le cèdre, le kalmia et le rhododendron, qui méritent d'être cultivés dans les jardins.
8. Prospectus d'histoire naturelle des végétaux de la France, etc., ou la botanique, la médecine, l'agriculture, le jardinage et les arts, réunis dans le règne végétal de la France. Metz. 1765.
9. Réflexions sur le genre Robinier.
10. Traité de la culture des arbres et arbustes qu'on peut élever dans le royaume.

Buffon (George-Louis Leclerc de). 1. Mémoire sur la conservation et le rétablissement des forêts (*Mémoire de l'Académie de Paris*. 1742).
2. Mémoire sur la culture des forêts (*Id.* 1742).

Bulos. Traité d'agriculture et d'horticulture, traduit de l'anglais de Smith. Paris. 1825.

Butret. Taille raisonnée des arbres fruitiers, et opérations relatives à leur culture, démontrées clairement par des raisons physiques tirées de leurs différentes natures. Paris. 1804.

Cabanis de Salignac. Essai sur les principes de la greffe. Paris. 1802.

Cadet (Charles-Louis). Mémoire sur l'arbre cirier de la Louisiane et de la Pensylvanie. Paris. 1801.

Cadet-de-Vaux (Antoine-Alexis). 1. De la Restauration et du gouvernement des arbres à fruits mutilés et dégradés par la succession annuelle de l'ébourgeonnement et de la taille. Paris. 1807.
2. Procédés de la culture des asperges de Hollande. Décade philosophique; sixième année.

Calonne. Essai d'agriculture en forme d'entretien sur les pépinières des arbres étrangers et fruitiers. Paris. 1779.

Calvel (Étienne). 1. Traité complet sur les pépinières, tant pour les arbres fruitiers et forestiers que pour les arbrisseaux. Paris. 1802.
2. Notice historique sur la pépinière nationale des Chartreux, au Luxembourg. 1804.
3. Mémoire sur l'ajonc, ou genêt épineux, considéré sous le rapport du fourrage, de l'amendement des terres stériles et de supplément au bois. Paris. 1809.
4. Du Melon, de sa culture sous châssis, sur couche et en pleine terre. Paris. 1805.
5. Manuel pratique des plantations, etc. Paris. 1804.

6. Des arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement nommés quenouilles, avec la manière d'élever sous cette forme tous les arbres à fruits. Paris. 1802.
7. Principes pratiques sur la plantation et la culture des chasselas et autres vignes précoces, principalement sous la latitude de Paris, avec la liste des nouvelles variétés.
8. Manuel de l'amateur des arbres fruitiers pyramidaux. Paris. 1828.
9. Recherches et expériences sur les moyens d'accélérer la fructification des arbres. Paris. 1830.

CALVERT. Catalogue of roses. Rouen. 1821.

CASTEL (René-Richard). Les plantes; poëme. Paris. 1802.

CAUMELS (de). Tables synoptiques des caractères différens de la vigne. Toulouse. 1816.

CAYLUS (N. DE). Histoire du rapprochement des végétaux. Paris. 1806.

CELNART (Madame). 1. Manuel des habitans de la campagne et de la bonne fermière, ou Traité complet d'économie rurale et domestique. Paris. 1833.
2. L'Art de fertiliser les terres. Paris. 1828.

CERUTI (Joseph-Ant.-Joachim). Les jardins de Betz; poëme accompagné de notes instructives sur les travaux champêtres, les arts, les lois, etc. 1792.

CHAMBRAY (Louis, marquis DE). Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire les cidres selon l'usage de Normandie. Paris. 1765.

CHAMPIER (Symphorien). Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quidquid apud Indos, Arabes et Pœnos reperitur, apud Gallos demonstratur posse reperiri. Lyon. 1533.

CHARPENTIER DE CAUSSIGNY. Notes sur les moyens à employer pour transporter au loin, par mer, dans des voyages de long cours, les végétaux et les graines exotiques (*Mémoires des sociétés françaises*, tome 1, p. 481). Paris. 1800.

CHARTREUSE DE PARIS (les R. P. de la). Catalogue des arbres a fruits les plus excellens, les plus rares et les plus estimés, qui se cultivent dans les pépinières des pères de la Chartreuse, avec la description tant des arbres que des fruits, etc. Paris. 1767.

CHATAIGNERAYE (le sieur DE). La Parfaite connaissance des arbres fruitiers. Paris. 1692.

CHASSEL. Supplément au dictionnaire des Jardiniers, qui comprend tous les genres et toutes les espèces non détaillées dans le dictionnaire de Miller.

CHESNÉE (Monstereuil Charles de la). Le Fleuriste français, traitant de l'origine des tulipes, avec un catalogue des noms des tulipes. Caen. 1654.

CHESNEL (le marquis DE). Histoire de la rose chez les peuples de l'antiquité et chez les modernes; description des espèces cultivées; culture des rosiers, et leurs diverses propriétés alimentaires et domestiques. Toulouse. 1820.

CLERC. 1. Manuel du vigneron. Paris. 1829.
2. Principes sur la culture de la vigne en cordons, sur la conduite des treilles, etc. Paris. 1826.

CLERC fils (M.-L.). Manuel théorique et pratique du jardinier potager. 1828. Cet ouvrage était d'abord intitulé : *École théorique et pratique*, etc.

COINTEREAUX (François). Instruction agréable et utile pour embellir les jardins à peu de frais. Paris. 1814.

CORNUS (Georges) ou GORGOLE DE CORNE. 1. Manière d'enter, planter et nourrir les arbres et jardins, avec quelques autres traités d'agriculture. Paris. 1540.
2. De la Manière de planter, arracher, labourer, semer et émonder les arbres sauvages, bois haut et bois taillis. Paris. 1540.

COTINET (M.-J.-B.). Notice sur une nouvelle méthode de tailler les pêchers. Paris. 1834.

CUBIÈRES. 1. Mémoire sur le tulipier. Paris. 1803.
2. Mémoire sur l'érable à feuilles de chêne, ou *acer negundo*. Versailles. 1804.

CURTEN. 1. Le Guide du cultivateur. Grenoble. 1798.
2. Coup d'œil politique et économique sur l'état actuel des bois et forêts en France, suivi d'un projet d'institution forestière. Grenoble. 1804.

DAHURON (Réné). Nouveau traité de la taille des arbres fruitiers, contenant plusieurs figures qui marquent les manières de les bien tailler. Paris. 1696.

DALBRET. Cours théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers. Paris. 1829.

DALMAR (BASSE N.). De l'utilité et de la culture de l'acacia robinier. Dédié aux cultivateurs. Paris. 1800.

DAVY (sir Humphry). L'Art de préparer les terres et d'appliquer les engrais, ou Chimie appliquée à l'agriculture; traduit par Bulos. Paris. 1826.

DE CANDOLLE (A.-P.). 1. Catalogue des arbres fruitiers du jardin botanique de Genève. Genève. 1823.
2. Mémoire sur la famille des crucifères. Genève.

DECOMBLES. 1. Traité de la culture des pêchers. Paris. 1745.
2. École du jardin potager. Paris.

DELAMARRE. Traité pratique de la culture des pins, avec des notes de Michaux et Vilmorin. Paris, 1831.

DELAUNAY (Mordant). Le Bon jardinier. Paris. 1811.
2. Figures pour l'almanach du bon jardinier.

DELEUZE (J.-P.-F.). Recherches sur les plantes d'ornement et sur leur introduction dans nos jardins. (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, tomes 8 et 9).

DELILLE (Jacques). 1. Les Jardins; poëme. Paris. 1765.
2. Le jardin d'Éden, suivi d'une épître à deux enfans voyageurs. Paris. 1817.

DESBOIS (Francis-Alexandre Aubert de la Chesnaye). Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage. Paris. 1751.

DESLORME. La Maison rustique, ou Dictionnaire du cultivateur. Paris. 1832.

DELPIERRE (Léocade). Traité des bois et forêts. Paris. 1829.

DEREGHAT DE VILLARD. Des Arbres en pyramides, vulgairement appelés quenouilles. Nantes. 1829.

DOUETTE-RICHARDOT. Procédés pour obtenir des roses deux fois par an. Paris. 1828.

DOUY. Le Jardinier maraîcher, ou Traité des plantes potagères cultivées en France. (*Bibliothèque populaire*). Paris, 1833.

DRALET. L'Art du taupier. Paris. 1829.

DUBOIS (Louis). 1. Du Pommier, du poirier et du cormier, considérés dans leur histoire, leur physiologie et les divers usages de leurs fruits. Paris. 1804.
2. Des Melons et de leurs variétés, considérés dans leur histoire, leur physiologie, leur culture naturelle et artificielle, etc. Paris.
3. Pratique simplifiée du jardinage. Paris. 1828.

DUCHESNE (Antoine-Nicolas). 1. Traité des fraisiers. 1760.
2. Sur la formation des jardins. Par l'auteur des Considérations sur le jardinage. Paris. 1775.

DUHAMEL-DUMONCEAU (Henri-Louis). 1. De l'Importance de l'analogie que les arbres doivent avoir entre eux pour la réussite et la durée des greffes (*Mémoire academ.* Paris. 1730-31).
2. Sur les plantes qu'on peut élever dans l'eau (*Mémoire academ.* Paris).
3. Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre. Paris. 1755.
4. Physique des arbres, où il est traité de l'anatomie des plantes et de l'économie végétale, etc. 1758.
5. Traité complet des bois et des forêts. Paris. 1758-67.
6. Des semis et plantation des arbres, et de leur culture. Paris. 1760.
7. Traité des arbres fruitiers. Paris. 1768.

DUMONT-COURSET. Le Botaniste-cultivateur, ou Description, culture et usage de la plus grande partie des plantes étrangères, naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre, rangées selon la méthode de Jussieu. Paris. 1802.

DU PETIT-THOUARS (Aubert). 1. Recueil de rapports et de mémoires sur la culture des arbres fruitiers, lus dans les séances particulières de la société d'agriculture de Paris. Paris. 1816.
2. Histoire d'un morceau de bois, précédée d'un essai sur la séve considérée comme résultat de la végétation, etc. Paris.
3. Le Verger français, ou Traité général de la culture des arbres fruitiers qui croissent en pleine terre dans les environs de Paris.
4. Prémices d'horticulture. Paris. 1830.

DUPLESSIS (F.-S.). Des végétaux résineux, tant indigènes qu'exotiques, avec les procédés pour en extraire les résines. Paris. 1802.

DURAND. Nouveau moyen de cultiver les arbres étrangers (*Nouveau mém. academ. de Dijon*, 2 sem., p. 7-6).

DURDOS. Mémoire touchant les pépinières. 1783.

DURIVAL (Clément). La vigne. Mémoire couronné à l'académie de Metz, par M. Durival le jeune. 1777.

FANON. Des Arbres à fruits, et nouvelle méthode d'affructer le pommier et le poirier, fondée sur 28 ans d'expériences consécutives. Paris. 1804.

FAISSOLLE. Mémoire sur les engrais. Lyon. 1834.

FAUBERT (J.-A.). Seconde édition d'un mémoire instructif sur la manière de tailler les oliviers atteints par la gelée, et sur les procédés du recepage, suivi d'un supplément. Agen. 1830.

FEISSAT aîné. Lettres d'Antoine David sur les oliviers. Marseille. 1833.

FILASSIER (N.). 1. Culture de la grosse asperge, dite de Hollande, etc. Paris. 1783.
2. Dictionnaire du jardinier français. Paris. 1791.

FONTAINES (Louis DES). Le Verger, poëme. 1788.

FRANCES aîné. Nouvelle découverte sur les vignes et sur les engrais. Paris. 1826.

FRANCHEVILLE (Josephe-Dufresne DE). Catalogue nouveau de bons fruits. 1753.

FRANÇOIS. Le Jardinier solitaire, ou Dialogues contenant la méthode de cultiver un jardin fruitier et potager. Paris. 1770.

FRANÇOIS (Nicolas). Lettre sur le robinier, connu sous le nom impropre de faux acacia, avec plusieurs pièces relatives à la culture et aux usages de cet arbre. Paris. 1803.

GACON-DUFOUR (Madame). Manuel des habitans de la campagne et de la bonne fermière. Paris. 1825.

GALLESIO (George). Traité du *citrus*. Paris. 1811.

GARNIER (Claude). La Manière d'enter, planter et semer, avec les remèdes contre les moucherons, limaçons et autres bêtes qui gâtent les herbes et jardins. Troyes. 1631.

GASPARIN (Adrien de). Considérations sur l'extension de la culture des mûriers, lues dans la séance publique de la société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon. Lyon. 1833.

GILBERT-COUSIN ou COGNATUS. De hortorum laudibus. 1546.

GIRARDIN (L.-R., vicomte d'Ermenonville). La composition des paysages sur le terrain, ou des Moyens d'embellir la nature autour des habitations, en y joignant l'utile à l'agréable. 1777.

GOUIN. Le Nouveau Bon jardinier, ou Manuel des jardiniers. Paris. 1826.

GOUGES DE CESSIÈRES. Les Jardins d'ornement. Poëme. 1758.

GUERIN et SCHWARTZ. Vue et description du Jardin des Plantes. Paris. 1813.

GUERIN (M.). Traité de la culture parfaite de l'oreille d'ours. 1732.

GUILLEMEAU (Jean-Louis-Marie). Histoire naturelle de la rose. Paris. 1800.

HAMMER (F.-L.). Mémoire sur les arbres qui peuvent être employés aux plantations le long des routes. 1802.

HENRIQUEZ (Jean). 1. Mémoire sur les moyens de multiplier les plantations de bois, sans nuire à la production des subsistances. Reims. 1789.
2. Observations sur l'aménagement des bois. Verdun. 1781.

HÉRICART DE THURY. Du Dessèchement des terres cultivables sujettes à être inondées. Paris. 1831.

HÉRISSANT (Louis-Antoine-Prosper). Jardin des curieux, ou Catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latin, leur culture et les vertus particulières de chaque espèce; le tout précédé de quelques notions sur la culture en général. Paris. 1771.

HERVI (M. VILLÉ). 1. Taille raisonnée des arbres fruitiers. Paris. 1802.
2. Catalogue méthodique et classique de tous les arbres et arbustes fruitiers et des vignes, formant la collection de l'école impériale établie près le Luxembourg. Paris. 1809.

HOTTON. Manuel de l'élagueur, ou De la conduite des arbres forestiers. Paris. 1828.

HUBERT (F.-A.). Traité, ou Méthode de cultiver les pins sauvages (*pinus sylvestris* de Linnée) d'une manière simple et peu dispendieuse, applicable aux terres incultes ou incultivables, et rebelles à toute autre végétation. Paris. 1826.

JACQUES PONS. Sommaire traité des melons. Lyon. 1586.

JACQUIN aîné. 1. Monographie complète du melon. Paris. 1832.
2. Des Hannetons considérés comme insectes nuisibles à l'agriculture,

ou Exposé des ravages qu'ils font parmi les végétaux, et des moyens employés contre eux, etc. Paris. 1832.

Jacquin frères. Essai sur la culture des dahlias. Paris. 1830.

Jaume Saint-Hilaire. 1. Exposition des familles naturelles et de la génération des plantes. Paris. 1805.
2. Mémoire sur la culture du poirier noir. Paris. 1828.
3. Traité des arbrisseaux et des arbustes cultivés en pleine terre. Paris. 1828.
4. Traité des arbres fruitiers. Paris. 1828.

Jolyclerc (N.). Phytologie universelle, ou Histoire naturelle et méthodique des plantes, de leurs propriétés, de leurs vertus et de leur culture : ouvrage consacré aux progrès des sciences utiles, de l'agriculture et de tous les arts. Paris. 1800.

Julien (A.). Topographie de tous les vignobles connus, etc., suivie d'une classification générale des vins. Paris. 1816.

Jussieu (Bernard de). Catalogue des arbres et arbrisseaux qui se peuvent élever dans les environs de Paris. Paris. 1735.

Kæppelin. Traité sur la végétation, les terrains et leurs amendemens. Colmar. 1833.

Kraft (J.-Charles). 1. Plans des plus beaux jardins pittoresques de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et des édifices, monumens, fabriques, etc., qui concourent à leur embellissement dans tous les genres d'architecture, tels que chinois, égyptien, anglais, arabe, mauresque, etc. Paris. 1810.
2. Recueil des plus jolies maisons de Paris et de ses environs, comprenant les élévations intérieures et extérieures de chaque maison, etc. Paris.

Laborde (Alexandre, comte de). Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux. Les dessins par C. Bourgeois. Paris. 1810.

Laffay. Mémoire relatif à la destruction des hannetons. Paris. 1834.

Lair (P.-A.). 1. Description des jardins de Courset. Paris. 1810.
2. Notice sur M. Le Berriays, auteur du nouveau Laquintinie.

Lalos (J.). De la composition des parcs et jardins pittoresques, ornée de planches; par Reville. Paris. 1818.

Lambray (M.). Exposé d'un moyen mis en pratique pour empêcher la vigne de couler, et hâter la maturité du raisin. Paris. 1817.

Lamoignon-Malesherbe (Chrétien-Guillaume). Observation sur le pin, les orchis, le mélèze, etc. Paris. 1780.

Lardier (J.-S.). 1. Nouveau Traité théorique et pratique sur les semis et les plantations. Paris. 1828.
2. Lois fondamentale de la nature sur les semis. Paris. 1828.

Larivière et Dumoulin. Méthode pour cultiver les arbres à fruits et pour les élever en treille. Paris. 1769.

Larochefoucauld-Liancourt. Notes sur le chêne. Paris. 1800.

Lastérye (Ch.-Ph., comte de). 1. Culture du souchet tuberculeux (*Déc. phil. 7e année*).
2. Collection des machines employées dans l'économie rurale. Paris. 1821-1822.

Latapie. L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais; traduit de l'anglais. Paris. 1771.

Lataille des Essarts. Mémoire sur le safran. Orléans. 1766.

Laurent (Jean). Abrégé pour les arbres nains et autres, etc. Paris. 1675.

Lebret (M.-Isidore). Mémoire sur le *trappa natans*, ou la Châtaigne d'eau. Rouen. 1821.

Lefebvre (E.-A.). Expériences sur la germination des plantes. Strasbourg. 1801.

Legendre, curé de Hénonville. De la Manière de cultiver les arbres fruitiers.

Leibault (Jean). La Maison rustique. 1570.

Lelieur de Ville-sur-Arce (Le comte). 1. La Pomone française, ou Traité de la culture française et de la taille des arbres fruitiers. Paris. 1811.
2. Mémoire sur les maladies des arbres fruitiers. Paris. 1811.
3. De la Culture du rosier. Paris. 1811.

Lemaistre. Fruitier de la France, ou Description des fruits à noyaux et à pepins, qui se cultivent dans le royaume, avec une dissertation historique sur l'origine et les progrès des jardins. 1719.

Lemarie (François). Supplément à l'Ami des jardins d'utilité et d'ornement, contenant des notions sur la culture de diverses plantes; entre autres le rutabaga ou chou-navet de Laponie, qui ne gèle jamais en terre et qui remplace le colza; sur de nouveaux arbres et arbrisseaux, tels qu'un nouveau rosier, le mangoustan et autres, avec deux listes des panachés, dont l'une des plantes vivaces en pleine terre, et l'autre des arbres et arbrisseaux. Paris. 1700.

Lemoine (Léonor). 1. Manuel du pépiniériste de Paris. 1805.
2. Cours de culture des arbres à fruits, de la vigne et des jardins. Paris. 1801.
3. Cours complet sur la taille du pêcher et autres arbres à fruits, etc. Paris. 1803.
4. Leçons théoriques et pratiques sur la plantation. Paris. 1828.

Lenoir (B.-A.). Traité de la culture de la vigne. Paris. 1828.

Lerouge. Recueil des plans et des vues des plus beaux jardins de l'Europe, etc. Paris. 1787-1790.

Leroy (C.-D.-A.). Pratique et perfectionnement de la greffe en approche. Paris. 1829.

Leschevin. De l'Usage de la fumée dans les vignes contre les gelées tardives du printemps. Paris. 1805.

Lézay-de-Marnésia. De la Nature champêtre : poëme. Paris. 1787.

Liger (Louis). 1. Traité facile pour apprendre à élever les figuiers. 1703.
2. Le Jardinier fleuriste et historiographe. 1704.
3. La Culture parfaite des jardins fruitiers et potagers. 1714.

Loiseleur de Longchamps. Nouveau Duhamel, ou Traité des arbres et arbustes qu'on cultive en France en pleine terre. Paris. 1815.

Loizelier. Le Nouveau parfait jardinier, ou l'Art de cultiver toutes sortes de jardins, contenant les instructions sur la culture pour tous les mois de l'année, les principes généraux du jardinage, etc. Paris. 1834.

Lorenz (L.-F.). Manuel du Forestier, ou Traité complet de tout ce qui a rapport à l'histoire naturelle des arbres. Strasbourg. 1803.

Loudon (M.-J.-C.). Traité de la composition et de l'exécution des jardins d'ornement, contenant, etc.; traduit de l'anglais par Chopin. Paris. 1830.

Mallet (Robert-Xavier). 1. Culture des asperges et des petits pois. 1775.
2. Beauté de la nature, fleurimanie raisonnée, etc.
3. Dissertation sur la manière de cultiver des plantes choisies dans les châssis physiques du sieur Mallet, leur inventeur, avec la description de ces châssis. Paris.

Malo (Charles). Guirlande de fleurs, ou Origine et histoire des jolies fleurs qu'on cultive en France, etc. Paris. 1815.

Mandirola. Manuel du jardinier. 1763.

Marchant. Dissertation sur la préférence que nous devons donner aux plantes de notre pays, par-dessus les plantes étrangères. 1701.

Maréchal (Pierre-Sylvain). Décades du cultivateur. Paris. 1780.

Martin (M.-E.). Traité des amendemens et des engrais. Paris. 1829.

Masse (Jean). 1. Dictionnaire portatif des eaux et forêts. Paris. 1766.
2. Traité des bois et des différentes manières de les semer, cultiver, planter, exploiter, etc. Paris. 1769.

Masson de Blamont (Charles-François-Philibert). Les Jardins de Sambourski, poëte russe; traduit du russe en français. 1790.

Maurice (F.-G). Traité des engrais tirés des différens rapports faits au département d'agriculture d'Angleterre, avec des notes; suivi de la traduction du Mémoire de Kirvan sur les engrais. Paris. 1826.

Merlet (Jean). Abrégé des bons fruits, avec la manière de les connaître. Paris. 1675.

Michaux (F.-A.). 1. Mémoire sur la naturalisation des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, etc. Paris. 1805.
2. Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale. Paris. 1810.
3. Histoire des chênes de l'Amérique, ou Description et figures de toutes les espèces et variétés de chênes cultivés dans l'Amérique septrionale.

Milcent (Claude), Nouveau traité des engrais et des amendemens de la terre. Paris. 1828.

Mizauld. Le Jardinage de Mizauld. Paris. 1578.

Moer (M.). Traité de la culture des renoncules, œillets, auricules et tulipes. 1754.

Moléon (M.-V. de). Anatomie de la vigne, par Walter William Caper, traduit de l'anglais par M.-V. de Moléon. Paris. 1832.

Moll (M.-G.). Traité théorique et pratique sur le chauffage des serres, par MM. Bayley et Moll, traduit par MM. L. Paris. 1826.

Mollet (André). Le Jardin de plaisir, contenant plusieurs dessins de jardinage, tant parterres en broderie, compartimens de gazon, que bosquets et autres, avec un Abrégé de l'agriculture, etc. Stockholm. 1651.

Mollet (Claude). Théâtre des plans et jardinages, contenant des secrets et inventions inconnus à tous ceux qui jusqu'à présent se sont mêlés d'écrire sur cette matière; avec un Traité d'astrologie, propre pour toutes sortes de personnes, et particulièrement pour ceux qui s'occupent de la culture des jardins. Paris. 1652.

Montesquieu (Secondat de). 1. Mémoire sur l'histoire naturelle du chêne, et sur la résistance des bois à être rompus par les poids dont ils sont chargés. Paris. 1785.
2. Mémoire sur la culture de la vigne. Paris. 1785.

Montpélier (A.). De la culture des arbres à fruits. Castelnaudary. 1815.

Morel (N.). 1. L'Art de distribuer les jardins suivant l'usage des Chinois. Londres. 1757.
2. Théorie des jardins, ou les Jardins de la nature. 1776, 1803.
3. Tableau dendrologique, contenant la liste des plantes ligneuses, indigènes et exotiques, acclimatées; la manière dont elles se propagent, le terrain et l'exposition qui leur conviennent. Lyon. 1800.

Morin (Pierre). 1. Remarques nécessaires pour la culture des fleurs. 1658.
2. Instruction facile pour connaître toutes sortes d'orangers et de citronniers; qui enseigne aussi la manière de les cultiver, semer, etc. Paris. 1680.

Morinus (Stephanus). Observationes circa culturam plantarum. 1658.

Morogues (Le baron de). Cours complet d'agriculture, ou Nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire. Paris. 1833.

Moucheron. La Ferme. Poëme.

Mozard (Jean). Principes pratiques sur l'éducation, la culture, la taille et l'ébourgeonnement des arbres fruitiers, et principalement du pêcher, d'après la méthode de Pepin et autres cultivateurs de Montreuil, etc. Paris. 1815.

Mustel. Traité théorique et pratique de la végétation, contenant plusieurs expériences nouvelles et démonstratives sur l'économie végétale et sur la culture des arbres. Paris. 1784.

Nectoux. Observations sur la préparation des envois des plantes et arbres des Indes-Orientales pour l'Amérique, et leur traitement pendant la traversée (*Mémoire de la société royale d'agriculture de Paris*). 1791.

Noget (Jean-François). Méthode de la culture du melon en pleine terre, sans couche, sans cloche ou avec cloche, telle qu'on la pratique dans la vallée d'Orbec. Falaise. 1832.

Noisette (Louis). 1. Le Jardin fruitier. Paris. 1810.
2. Catalogue des arbres fruitiers. Paris. 1821.
3. Manuel complet du jardinier. Paris. 1835.

Odolant-Desnos. Traité de la culture des pommiers et poiriers. Paris. 1829.

Palissy (Bernard de). Recette véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à augmenter leur trésor, avec le dessin d'un jardin délectable et utile. La Rochelle. 1563.

Parmentier (Antoine-Augustin). 1. Recherche sur les végétaux nourrissans qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires; avec de nouvelles observations sur la culture des pommes-de-terre. Paris. 1781.
2. Mémoire sur la culture et les usages de la patate (*convolvulus batatas*) (*Mémoire de l'Académie de Toulouse*, tom. 3, p. 183-196).

Pelée, M. de Saint-Maurice. L'Art de cultiver le peuplier d'Italie. Paris. 1700.

Pelleport-Saune. Traité de la manière de planter, d'élever et de cultiver la vigne. Toulouse. 1813.

Pelletier de Frépillon. Essai sur la taille des arbres fruitiers. Paris. 1773.

Percier (Charles) et P.-F.-L. Fontaine. Choix des plus célébres maisons de plaisance de Rome et ses environs. Paris. 1814.

Petit. Nouveau dictionnaire du jardinage, contenant, etc., avec deux tableaux synoptiques du jardinage, indiquant les cultures à faire dans chaque mois de l'année. Paris. 1826.

Piérard (Charles-François). Note sur le saugier ou poirier sauvage. Paris. 1820.

Pirolle. L'Horticulteur français, ou le Jardinier amateur. Paris. 1825.

Poinsot. L'Ami des jardiniers. Paris. 1804.

Poiteau. Le Bon jardinier. 1835.

Pontier. Mémoire sur la connaissance des terres en agriculture. Paris. 1830.

Porcelin de la Roche-Tillac. Le Parfait vigneron, ou l'Art de travailler les vignes, de faire le vin et de le conserver. 1782.

Préaudeau-Chemilly (Eugène). Des haies considérées comme clôture; de leurs avantages, et des moyens de les obtenir. Paris. 1794.

Prévost fils. Essai sur l'éducation et la culture des arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés quenouilles; précédé de considérations sur les causes qui se sont opposées et s'opposent encore au succés de cette culture dans la plupart des jardins. Rouen. 1826.

Pronville (Auguste de). 1. Nomenclature raisonnée des espèces, variétés et sous-variétés du genre rosier, etc. Paris. 1818.

2. Monographie du genre rosier, traduite de l'anglais de M. Lindley. Paris. 1824.

Quintinie (Jean de la). 1. Traité des jardins fruitiers et potagers. Amsterdam. 1690

2. Instructions sur les jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangers, et des réflexions sur l'agriculture.

Querber. Moyen d'encouragement pour les plantations artificielles. Metz. 1800.

Rapin (Réné). Renati Rapini de hortorum. 1665.

Raspail. Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale, à l'usage des écoles primaires. Paris. 1832.

Rauch (B.-A.). Harmonie hydro-végétale et météorologique, ou Recherches sur les moyens de recréer, avec nos forêts, la force des températures et la régularité des saisons, par des plantations raisonnées. Paris. 1801.

Rédarès. Le Chasseur taupier, ou l'Art de prendre les taupes par des moyens sûrs et faciles, précédé de leur histoire naturelle. Seconde édition, augmentée d'un traité sur la destruction des animaux et des insectes nuisibles au jardinage. Paris. 1834.

Redouté (J.-P.). Les Roses. Paris. 1817-1819.

Renault. Mémoire sur la culture des pommiers dans toute l'étendue de la France. Rouen. 1700.

Repton. Fragmens sur la théorie et la pratique des jardins; traduits de l'anglais, de

Ressons (Jean-Baptiste Deschiens de). Manière de greffer les arbres des fruits à noyaux sans perdre aucun temps, en sorte qu'un arbre qui aura fait de très-mauvais fruits l'année précédente en pourra porter de très-bons l'année suivante. Paris. 1716.

Richard. Manuel du forestier, ou Traité élémentaire, contenant le ballivage, le martelage, etc., suivi du Traité des pépinières, leurs cultures, semis et plantation. Paris. 1802.

Richou. Art de composer, de distribuer, et de décorer à peu de frais toute espèce de jardins, avec un grand nombre de plans des plus beaux jardins des environs de Paris. 1828.

Risso et Poiteau. Histoire naturelle des orangers. Paris. 1818.

Rivière (de la). Méthode pour bien cultiver les arbres à fruits, et pour élever les treilles. Utrecht. 1737.

Robin (C.). Observations en faveur de l'acacia. Paris. 1811.

Rosier (François). 1. Manuel du jardinier, mis en pratique pour chaque mois de l'année. Paris. 1790.

2. Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, etc.

3. Cours complet d'agriculture pratique, d'économie rurale et domestique.

4. Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique, contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc.

Rossignol (Labbé de). Le Jardinier universel, ou l'Art de cultiver les jardins potagers, les arbres fruitiers de toutes espèces; tous les ognons et plantes à fleurs; les arbres et arbrisseaux d'ornement, le chêne, les fourrages, etc. Liége. 1797.

Roubo. L'Art du treillageur, ou Menuiserie des jardins. Paris. 1775.

Roucher. Les Mois, poëme.

Roux (Augustin). 1. Traité physique de la culture et de la plantation des arbres, avec la manière de les exploiter, de les débiter, etc. Paris. 1750.

2. Traité de la culture des arbres à ouvrier.

Sageret. Pomologie physiologique, ou Traité des perfectionnemens de la fructification. Paris. 1829.

Saint-Étienne (Claude de). Traité de la connaissance des bons fruits, par MM. Merlet et Saint-Étienne. 1782.

Saint-Lambert. Les Saisons, poëme.

Saint-Martin (M. de). Traité de la culture du chêne. 1788.

Saint-Péravi (Guermeau de). Traité de la culture de différentes fleurs, des narcisses, girofflées, tubéreuses, anémones, jacinthes, jonquilles, iris, lis et amaranthes. Paris. 1765.

Saint-Simon (Marquis de). Des jacinthes; de leur anatomie, reproduction et culture. Paris. 1768.

Salmon. Art de cultiver la vigne et de faire de bon vin, etc. Paris. 1826.

Saussai (de). Traité des jardins. Paris. 1722.

Schabol (Jean-Roger). 1. Théorie et pratique du jardinage, avec figures en taille-douce. Paris. 1767.

2. Dictionnaire du jardinage. 1767.

3. Observations sur les villages de Montreuil, Bagnolet, Vincennes, Charonne, et villages adjacens à deux lieues, ou environ, de Paris, au sujet de la culture des végétaux, avec une idée de la méthode qu'on y emploie pour traiter les arbres, surtout les pêchers. Paris. 1755.

4. Elémens du jardinage utile, ou Méthode de cultiver avec succès le potager et le verger, d'après les expériences de Roger Schabol. Metz. 1786.

Sonnini de Manoncourt (Charles-Sigisbert). 1. Culture de la julienne comme plante utile. Paris. 1804.

2. Traité de l'arachide, ou Pistache de terre; contenant les description, culture et usage de cette plante. Paris. 1808.

Soulange-Bodin (Le chevalier *de la légion-d'honneur*). Discours sur l'importance de l'horticulture et sur les avantages de son union avec les sciences physiques. Paris. 1828.

Tarade (Alfred de). Culture des rosiers écussonnés sur églantiers. Paris. 1831.

Tatin (A.). Principes raisonnés et pratiques de la culture des arbres fruitiers, d'agrément et forestiers, arbrisseaux et arbustes d'agrément, des graines, plantes potagères et légumineuses, des prairies naturelles et artificielles. Paris. 1811.

Tessier (Henri-Alexandre). Mémoire sur les plantations des terrains vagues, surtout sur celles des grandes routes, et sur les causes du dépérissement des bois et les moyens d'y remédier. Paris. 1791.

Thaer. Principes raisonnés d'agriculture; traduit de l'allemand par le baron E.-V.-R. Crud. Paris. 1830.

Thierrat. Observations sur la culture des arbres à haute tige, particulièrement des pommiers. 1760.

Thomson. Les Saisons, poëme.

Thory (Claude-Antoine). 1. Rosa candolleana, seu descriptio novæ speciei generis rosæ, dicata, Pyr. Aug. de Candolle, à C.-A. Thory, etc. Paris 1819.

2. Rosa Redouteæ, seu descriptio novæ speciei generis rosæ, dicata, Petro-Joseph Redouté. Paris. 1807.

3. Prodrome et monographie des espèces et variétés connues du genre rosier, divisées selon leur ordre naturel, avec la synonymie des noms vulgaires, un tableau synoptique, et des planches gravées en couleur.

Thouin (André). 1. Mémoire sur l'usage du terreau de bruyère dans la culture des arbrisseaux et arbustes étrangers, regardés jusqu'à présent comme délicats dans nos jardins (*Mémoire de l'Académie des sciences de Paris.* 1787).

2. Sur les avantages de la culture des arbres étrangers pour l'emploi de plusieurs terrains de différentes natures, abandonnés comme stériles (*Memoires de la Société royale d'agriculture de Paris.* 1786).

3. Description du jardin du Musée d'histoire naturelle, de ses semis, de sa culture et de ses usages (*Annales du Musée d'histoire naturelle, tome* 4).

4. Description de l'école d'agriculture pratique du Musée d'histoire naturelle (*Ibid. tome* 10, 11 et 12).

5. Mémoire sur de nouvelles modes de greffe (*Ibid. tome* 12, 13, 14, etc.).

6. Note sur la culture des patates et des pommes-de-terre; sur la culture des plantes alpines (*Ibid. tome* 3).

7. Mémoire sur la culture des bruyères (*Ibid. tomes* 2 et 3).

8. Mémoire sur la culture des dahlia, etc. (*Ibid. tome* 3).

9. Monographie des greffes, ou Description technique des diverses sortes de greffes employées pour la multiplication des végétaux. Paris. 1821.

10. Instruction sur l'établissement des pépinières. Paris.

11. Note sur le semis du pin de Riga. Paris.

12. Note sur la culture et les usages du pin Laricio de Corse. Paris.

13. Cours de culture et de naturalisation des végétaux; par André Thouin, publié par Oscar Leclerc. Paris. 1828.

Thouin (Gabriel). Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins. Paris. 1819.

Thouin (Jean). Mémoire sur l'emploi du mâchefer dans le jardinage. Paris. 1816.

Tournefort (Joseph Pitton de). Observations sur la naissance et la culture des champignons (*Mémoire de l'Académie de Paris.* 1707).

Tourney (M.-E.). Nouvelle méthode de semis, de plantation et d'aménagement des bois; augmenté d'un tableau synoptique d'aménagement centenaire. Paris. 1830.

Toustain-de-Limesy (Charles-François). Mémoire sur les plantations. Paris. 1769.

Triquel. Instruction pour les arbres fruitiers.

Trolliet. 1. Discours sur l'histoire de l'agriculture. Lyon. 1833.

2. De la plantation des arbres fruitiers. Paris. 1833.

Trother. L'Art de fertiliser les terres et de préserver de la gelée commodément et à peu de frais les arbres et arbrisseaux, les vignes, etc. Paris. 1793.

Tschoudi (Jean-Baptiste-Louis-Théodore, baron de). 1. De la transplantation, de la naturalisation et des perfectionnemens des végétaux. 1778.

2. Traité des arbres résineux conifères, extrait et traduit de l'anglais de Miller, avec des notes. 1768.

3. Essais sur la greffe de l'herbe, etc. 1819.

Vallemont (L'abbé de). Curiosités de la nature et de l'art sur la végétation, ou l'Agriculture et le jardinage dans leur perfection. Paris. 1705.

Velan (L'abbé de). Traité de la culture des melons. Paris. 1774.

Vérardi (Pseudonyme). Manuel du destructeur des animaux nuisibles. Paris. 1828

Vibert. Observations sur la nomenclature et le classement des roses, suivies du catalogue de celles cultivées par J.-P. Vibert. Paris. 1820.

Viart (Comte de). Le Jardiniste moderne, guide des propriétaires qui s'occupent de la composition de leurs jardins et de l'embellissement de leurs campagnes. Paris. 1819.

Walpole (Horace). Essai sur l'art des jardins modernes; traduit de l'anglais, par M. le duc de Nivernais.

Watelet (Claude-Henri). Essais sur les jardins. Paris. 1774.

Wately. L'Art de former les jardins modernes; traduit de l'anglais, de

Wenckeler (Jean-Georges). Instructions sur le jardinage, qui renferment en abrégé ce qui a rapport à la culture des fleurs, des fruits et des légumes. Paris. 1767.

Nota. Pour les auteurs étrangers: anglais, italiens, allemands, etc., nous renvoyons le lecteur à l'Encyclopédie d'horticulture, publiée à Londres, par M. Loudon.

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Classification des jardins d'après leur étendue et l'aspect général du site ; influence des climats, des saisons, de la lumière et des ombres ; effets et emploi des objets naturels.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME PARTIE.

Effets et emploi des objets de main-d'œuvre ; bâtimens d'habitation et leurs dépendances ; fabriques et accessoires de toute espèce ; avenues, entrées, chemins, points de vue, clôtures.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

TROISIÈME PARTIE.

Choix et étude du site et des environs, plan général, nivellement, vues perspectives, profils, coupes et élévations ; tracé pratique et exécution comprenant l'emploi, les modifications et le remaniement des objets naturels et de main-d'œuvre. Exemples choisis dans les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre, jardins publics et jardins de ville ; catalogue raisonné d'arbres, arbustes, plantes, etc.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

DIVERS PLANS ET VUES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ANGLETERRE. | ENGLAND.

NOUVEAU PLAN
PALAIS, des Jardins, du Parc, des Plantations, &c.ª de BLENHEIM
demeure de sa Grace
le DUC de MARLBOROUGH.

A new and accurate Plan of BLENHEIM PALACE, Gardens, Park, Plantations, &c.ª
the Seat of His Grace
the DUKE of MARLBOROUGH.



AB *Vue du Palais. (Effet de brouillard) Pl. II.*
CB *Vue du Palais. (Soleil couchant) Pl. III.*

AB *A View of the Palace, and effect of mist. Pl. II.*
CB *A View of the Palace, at sunset. Pl. III.*

	Explication	Explanation.
a	*Grande Cascade.*	*Grand Cascade.*
b	*Fontaine.*	*Fountain.*
c	*Temple de Diane.*	*Temple of Diana.*
d	*Nouveau Temple.*	*New Temple.*
e	*Jardin Fleuriste.*	*Flower Garden.*
f	*Volière.*	*Aviary.*
g	*Fruitier.*	*Conservatory.*
h	*Belle Cascade.*	*Lower Cascade.*
B	*Chateau*	*Castle.*

	Explication	Explanation.
i	*Entrée Triomphale.*	*Triumphal Gate.*
k	*Maison du Poete Chaucer.*	*Chaucer's House.*
l	*Dépendances de la Ferme.*	*Farm appendages.*
m	*Eglise.*	*Church.*
n	*Hotel de Ville.*	*Town Hall.*
o	*Porte d'Hensington.*	*Hensington Gate.*
p	*Faisanderie.*	*Pheasantry.*
q	*Galerie de Porcelaine de Chine.*	*China Gallery.*

N. Desmadryl lith.

TRAITÉ DES JARDINS PAR VERGNAUD ARCHITECTE.

Lith. de Thierry Frères succ.rs de Engelmann.

ANGLETERRE. | ENGLAND.



Virpenne lith.

Lith. de Thierry Frères, succ.rs de Engelmann.

VUE DE BLENHEIM, (suivant la ligne AB du plan Pl.1.) | A VIEW OF BLENHEIM, (according to the line AB. of the map. Pl.1.)

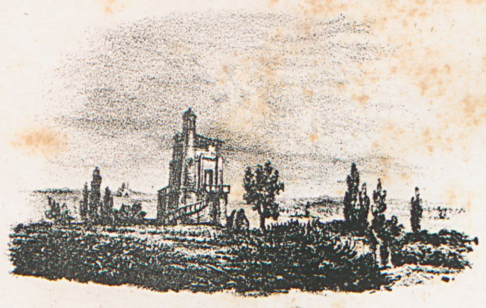
ANGLETERRE. | ENGLAND.



Verpenne lith. Lith. de Thierry Frères, succrs. de Engelmann & Cie.

VUE DE BLENHEIM. (suivant la ligne C.B. du plan Pl.1.) | A VIEW OF BLENHEIM (according to the line C.B. of the map Pl.1.)

PLAN du domaine de MORFONTAINE. A MAP of the demesne at MORFONTAINE.



Belvédère. Belveder.

Glacière avec pavillon. Ice house and pavillion.

Explication

Petit Parc.

1 Chateau de Morfontaine.
2 Dépendances du chateau.
3 Glacière avec pavillon.
4 Petit temple.
5 Vollière.
6 Rivière et ancien pont.
7 Pavillon et logement du régisseur.
8 Elysées.
9 Chemin souterrain de communication des deux parcs.

Grand Parc.

10 Maison du garde forestier.
11 Pont Colbert.
12 Belvédère.
13 La Grange.
14 Pont de Vallière en bois sous la route publique.
15 Tour en ruine placée sur une hauteur de rochers.
16 Village de Charlepont.
17 Village de Morfontaine.
18 Montage S.te Marguerite des Grès.
19 Point de vue. 2.e tableau pris de l'île Molton. Angle EFG, Pl. V.
20 Maisonnette.
21 Pont cassé.
22 Etang de l'Epine entourant l'île Molton.
23 Désert de Bruyères de 2 lieues de long.
24 Pavillon de Vallière.
25 Tour du bois.
26 Point de vue. 1.er tableau. Angle HIK, Pl. VI.

Explanation.

Small Park

1 The Castle of Morfontaine.
2 The Castle appendages.
3 Ice house and Pavilion.
4 Small Temple.
5 Aviary.
6 The River and ancient Bridge.
7 Pavilion and Stewart's house.
8 Elysean Fields
9 Subterranean communication of the two Parks.

Great Park

10 The Keeper's Lodge.
11 Colbert's Bridge.
12 Belveder.
13 The Barn.
14 The wood Bridge of Vallière under the publick road.
15 A Tower in ruins on a Mass of Rocks.
16 The Village of Charlepont.
17 The Village of Morfontaine.
18 The Mountain S.te Marguerite-des-Grès.
19 A View taken in Molton Island.
20 Lodge.
21 Broken Bridge.
22 L'epine's Pool surrounding Molton's Island. Angle EFG, Pl. V.
23 A Desert of 2 Leagues long.
24 Vallière's Pavilion.
25 The Wood's Tower.
26 A Prospect, 1.st Picture Angle HIK, Pl. VI.



Pont de Vallière en bois sous la route publique.
The wood bridge of Vallière under the pulick road.

Chateau de Morfontaine. The Castle of Morfontaine.

A. Vue du temple qui termine le petit parc de Morfontaine.
A. View of the temple at the end of the little parc of Morfontaine.

Metres — Feet

Coupe sur la ligne CD même échelle que le plan. Cut according to CD on the same Scale as the Map.

Coupe sur la ligne AB même échelle que le plan. Cut according to AB on the same Scale as the Map.

TRAITÉ DES JARDINS PAR VERGNAUD ARCHITECTE.



Leborne lith.

Lith. de Thierry Frères succ.rs de Engelmann & C.ie

VUE PRISE DE L'ISLE MOLTON à Morfontaine.
(suivant l'angle E.F.G. du plan Pl.IV.)

A VIEW TAKEN FROM MOLTON ISLE at Morfontaine.
(angle E.F.G. of the map Pl.IV.)



Sabatier lith.

Lith. de Thierry Frères succ.rs de Engelmann et C.ie

VUE PRISE A MORFONTAINE (suivant l'angle H.I.K du plan Pl. IV) | A VIEW FROM MORFONTAINE (angle H.I.K. of the map. Pl. IV)



Saballier lith. Lith. de Thierry Frères succ.rs de Engelmann et Cie

VUE PR[illegible] VIEW FROM MORFONTAINE (angle H.I.K. of the map. P. IV.)

ANGLETERRE. | ENGLAND.



Villeneuve lith.

Lith. de Thierry Frères, Succ. de Engelmann & Cie.

VUE PRISE AU BORD DU DERWENT, dans le domaine de Chatsworth. | A VIEW TAKEN FROM THE TORRENT, derwent in Chatsworth's park.



Villeneuve lith.

Lith. de Thierry Frères, succ. de Engelmann.

VUE PRISE AU PIED DE LA TOUR.
Sur la hauteur de Chatsworth.

A VIEW TAKEN FROM THE TOWER FOOT,
Chatsworth's hill.



Bichebois lith.[r]

Lith. de Thierry Frères, succ.[rs] de Engelmann & C.[ie]

VUE PRISE A ERMENONVILLE (près de la Cabane de S.[t] Jacques) | A VIEW TAKEN AT ERMENONVILLE (near S.[t] James Cabin.)

PLAN des Jardins de sa Grace le Duc de BUCKINGHAM, A STOWE.

A PLAN of the Gardens of His Grace the Duke of BUCKINGHAM, AT STOWE.

	Explication.	Explanation.
1	*Le Chateau et ses dépendances.*	*The House and Offices.*
2	*Monument de Congrève*	*Congreve's Monument.*
3	*Les deux pavillons d'entrée.*	*Pavillions at the Entrance.*
4	*Bassin octogone aujourd'hui une rivière.*	*Late Octagon and River.*
5	*Temple des G.ds Hommes d'angleterre.*	*Temple of British Worthies.*
6	*Champs Elysées.*	*Elysian Fields.*
7	*Arc d'Amélie.*	*Amelian Arch.*
8	*Temple de l'ancienne Vertu.*	*Temple of Ancient Virtue.*
9	*Eglise et Cimetière*	*Church.*
10	*Grotte.*	*Grotto.*
11	*Rivière Alder.*	*Alder River.*
12	*Pont de coquille*	*Shell Bridge.*
13	*Cascade et Rochers.*	*Cascade and Rock.*
14	*Lac*	*Lake.*
15	*Hermitage.*	*Hermitage.*
16	*Temple à Venus.*	*Temple of Venus.*
17	*Colonne de la feu Reine Caroline.*	*Late Queen's Pillar.*
18	*Pavillon de Boycott.*	*Boycott Pavillion.*
19	*Temple à Bacchus*	*Temple of Bacchus*
20	*Ménagerie et Jardin-fleuriste.*	*Menagerie and Flower-Garden.*
21	*Rotonde.*	*Rotondo.*
22	*Colonne du feu Roi.*	*Late King's Pillar.*
23	*Parterre.*	*Parterre.*
24	*Niche en mosaique*	*Pebble Alcove.*
25	*Temple à l'amitié.*	*Temple of Friendship.*
26	*Pont de Palladio.*	*Palladio Bridge.*
27	*Monument au Cap.e Grenville.*	*Captain Grenville's Monument.*
28	*Temple gothique.*	*Gothic Temple.*
29	*Promenade gothique.*	*Gothic Walks.*
30	*Divinités saxonnes.*	*Saxon Deities.*
31	*Colonne de lord Cobham.*	*Lord Cobham's Pillar*
32	*Pavillon de la Reine.*	*Queen's Building.*
33	*Temple à la Concorde et à la Victoire.*	*Temple of Concord and Victory.*
34	*Cercle du Faune dansant*	*Circle of the Dancing Faun.*
35	*Temple de la poesie pastorale.*	*Fane of Pastoral Poetry.*
36	*Statue équestre de George 1.er*	*Equestrian Statue of George I.*
37	*Monument du Cap.e Cook.*	*Captain Cook's Monument.*



Nota: *Ce petit Parc de 500 arpens environ est entouré de tous côtés du Grand Parc d'environ 1500 arpens*

0 50 100 200 300 400 500 Métres.

0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 1100 1200 1300 1400 1500 1600 Feet.

Nota: *This small Park of nearly 500 Acres is surrounded on every side with the great one of nearly 1500 Acres.*

N. Desmadryl lith.

TRAITÉ DES JARDINS PAR VERGNAUD ARCHITECTE.

Lith. de Thierry frères Succ.rs de Engelmann et C.ie

ANGLETERRE. | ENGLAND.



Leborne lith.

Lith. de Thierry Frères, succ.rs de Engelmann et C.ie

VUE DE STOWE (prise près des pavillons d'entrée de la Pl. X.) | A VIEW FROM STOWE (taken near to the entrance pavilions Pl. X.)



Sorrieux lith. *Lith. de Thierry Frères, succ. de Engelmann.*

VUE PRISE A RICHEMOND, près de l'entrée du parc.

A VIEW FROM RICHEMOND, taken near to the entrance of the park.

Explication

1. Grande Allée.
2. Allée de la Reine.
3. Pièce d'eau de Virginie.
4. Maison de Cumberland.
5. Château.
6. Petit Parc.
7. Vieux Windsor.
8. Porte de l'Evêque.
9. Porte du Sand-Pitt.
10. La Tamise Riv.



Explanation.

1. Long-Walk.
2. Queens Walk.
3. Virginia Water.
4. Cumberland lodge.
5. Castle.
6. Little-Park.
7. Old Windsor.
8. Bishops gate.
9. Sand-Pitt gate.
10. River Thames.

ANGLETERRE. | ENGLAND.

Traité sur les jardins par Vergnaud, architecte. P. XII.



Sorrieux lith. *Lith. de Thierry Frères, succ. de Engelmann.*

VUE DU CHATEAU DE WINDSOR. suivant la ligne A.B. du plan.

A VIEW OF WINDSOR CASTLE. line A.B. of the map.

PLAN du Chateau et du Parc de St. LEU. PLAN of the Castle and Park of St. LEU.





Explication. / Explanation.

A *Grille et pavillon d'entrée.* — *Gate and Lodge.*
B *Basse cour, Ecuries, Remises, etc.* — *Poultry Yard, Stables, Coach-houses, etc.*
C *Chateau avec cour d'honneur.* — *Castle and front court.*
D *Petit rivière avec pont.* — *Rivulet and Bridge.*
E *Petit étang.* — *Small Pont.*
F *Petit lac et rivière.* — *Small Lake and Rivulet.*
G *Maison du Garde avec avenue.* — *Keeper's House, and Avenue.*
H *Volière* — *Aviary.*
K *Orangerie.* — *Orangerie.*

Principaux points de vue / Principal Prospects.

Angle.

STV *Vue du petit étang de St. Denis, des monumens de Paris et des montagnes et lointains environnans. Pl. XIV.* — *View of the small Pond of St. Denis, the édifices of Paris, and the surrounding hills. Pl. XIV.*

MQR *Vue de la grande pelouse, des montagnes, bois et pays lointains.* — *View of the Lawn, and the hills, woods, and country in the distance.*

UXV, ZXY *Vues pittoresques à obtenir en abattant le bois et en coupant sa ligne droite.* — *Picturesques Views to be obtained by throwing down the wood, and cutting off its right line.*

FRANCE.

PLAN du Chateau et du Parc de S.t LEU. PLAN of the Castle and Park of S.t LEU.



Explication. / Explanation.

A *Grille et pavillon d'entrée.* — *Gate and Lodge.*
B *Basse cour, Ecuries, Remises, etc.* — *Poultry Yard, Stables, Coach-houses, etc.*
C *Chateau avec cour d'honneur.* — *Castle and front court.*
D *Petit rivière avec pont.* — *Rivulet and Bridge.*
E *Petit étang.* — *Small Pont.*
F *Petit lac et rivière.* — *Small Lake and Rivulet.*
G *Maison du Garde avec avenue.* — *Keeper's House, and Avenue.*
H *Volière* — *Aviary.*
K *Orangerie.* — *Orangerie.*

Principaux points de vue / Principal Prospects.

Angle.
STV *Vue du petit étang de S.t Denis, des monumens de Paris et des montagnes et lointains environnans. Pl. XIV.* — *View of the small Pond of S.t Denis, the édifices of Paris, and the surrounding hills. Pl. XIV.*
MQR *Vue de la grande pelouse, des montagnes, bois et pays lointains.* — *View of the Lawn, and the hills, woods, and country in the distance.*
UXV, ZXY *Vues pittoresques à obtenir en abattant le bois et en coupant sa ligne droite.* — *Picturesques Views to be obtained by throwing down the wood, and cutting off its right line.*

N. Desmadryl lithog.

Lith. de Thierry frères succ. de Engelmann.



Vanderb... lith. — *Lith. de Thierry frères succ. de Engelmann.*

VUE PRISE A S.T LEU (suivant l'angle S.T.V. du plan P.l XIII.) | A VIEW TAKEN FROM S.T LEU (according to the angle S.T.V. of the plan P.l XIII.)



Vanderb... lith. Lith. de Thierry frères succ.rs de Engelmann.

VUE PRISE A S.t LEU (suivant l'angle S.T.V. du plan P.l XIII.) | A VIEW TAKEN FROM S.t LEU (according to the angle S.T.V. of the plan P.l XIII.)

Actuel Map of the Country House and Park of Beauregard at Villeneuve St. Georges four leagues from Paris.

the seat of TRANCHANT.

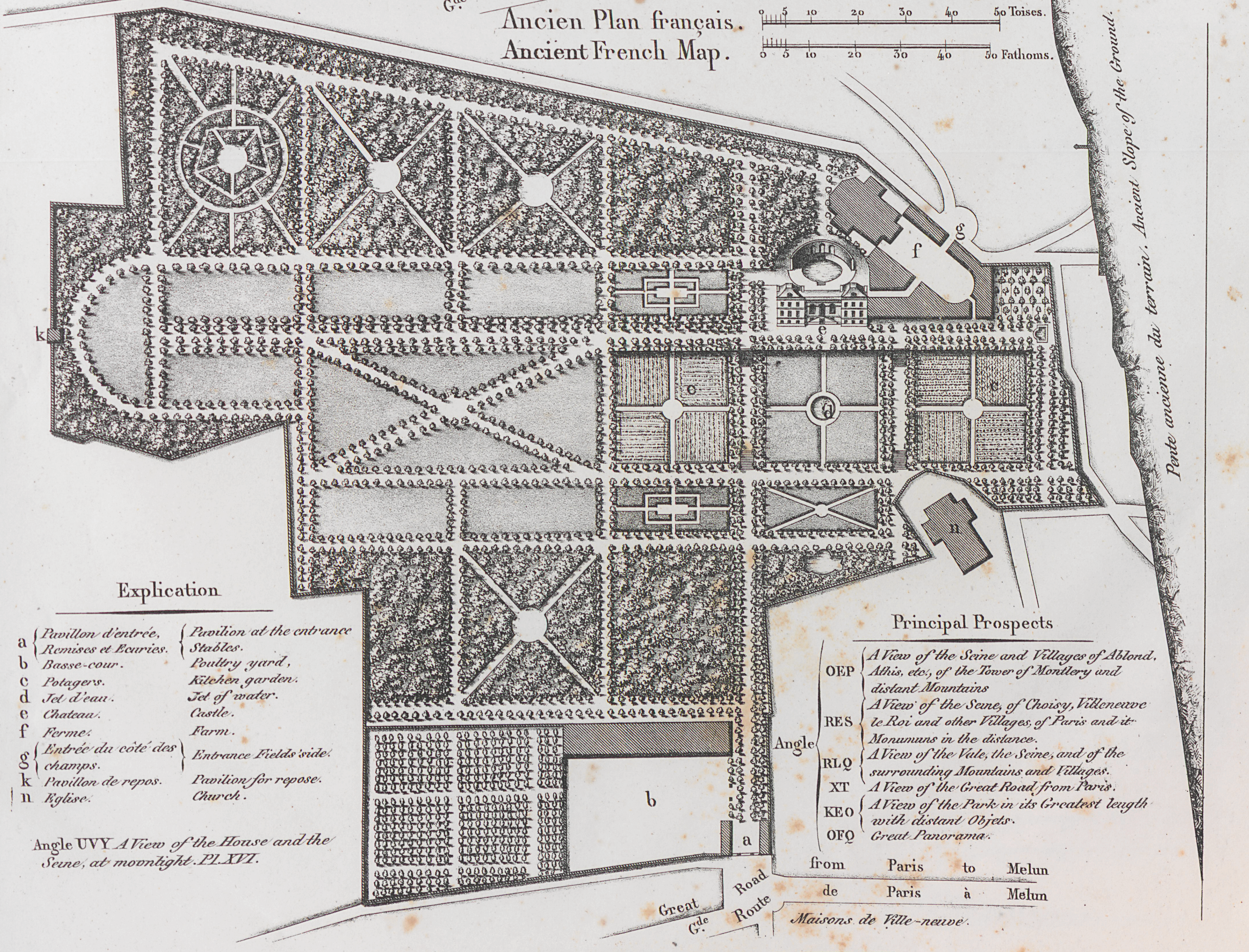
PLAN actuel de la Maison de Plaisance et du Parc de Beauregard

à Ville-neuve St. Georges, 4 lieues de Paris

appartenant à Mr. TRANCHANT.



Ancien Plan français.
Ancient French Map.



N. Desmadryl lithog.e

TRAITÉ DES JARDINS PAR VERGNAUD ARCHITECTE.

Lith. de Thierry frères sucs. de Engelmann.

PLAN actuel de la Maison de Plaisance de Mr. MAUGUIN.

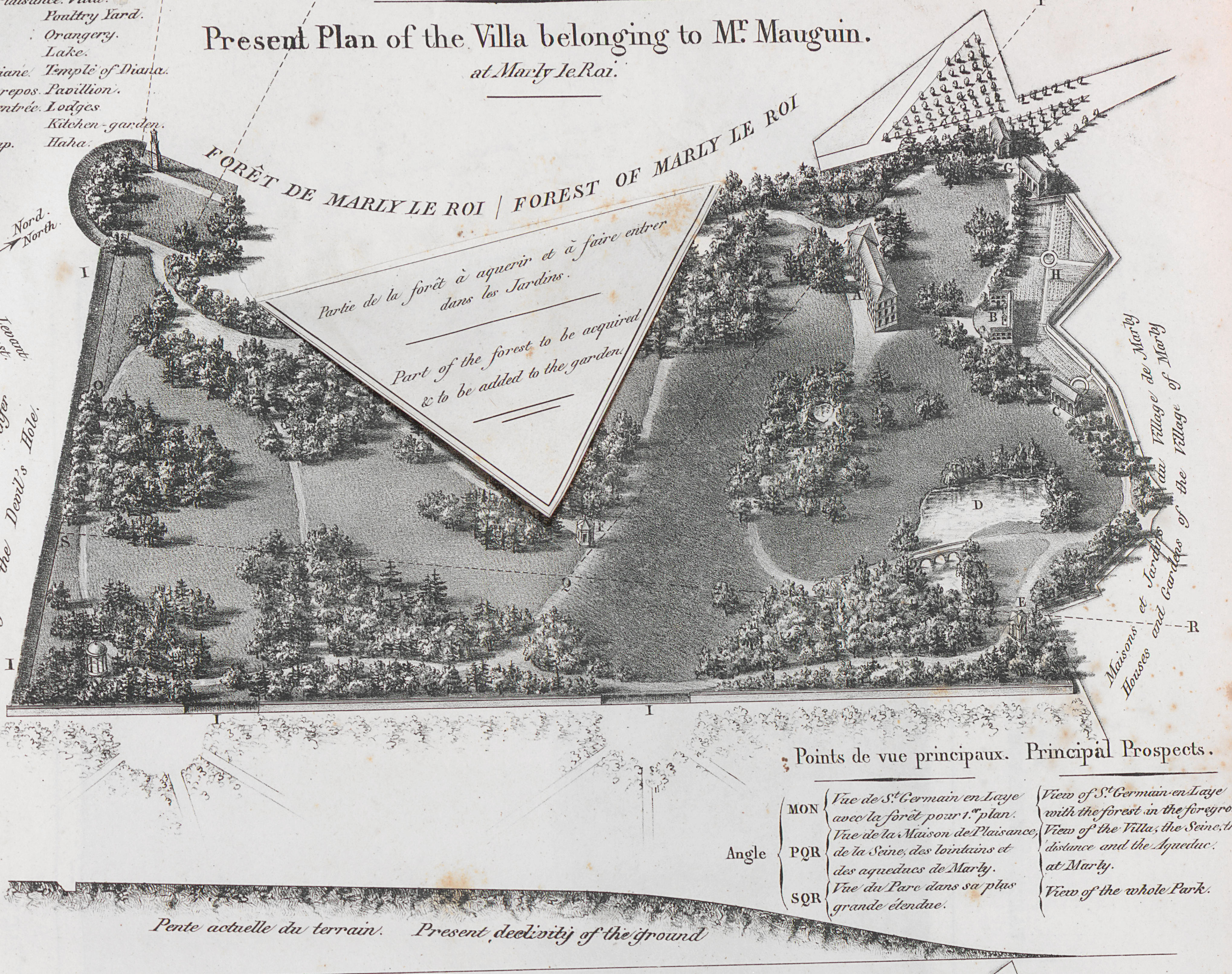
située à Marly le Roi.

Present Plan of the Villa belonging to Mr. Mauguin.

at Marly le Roi.

Explication

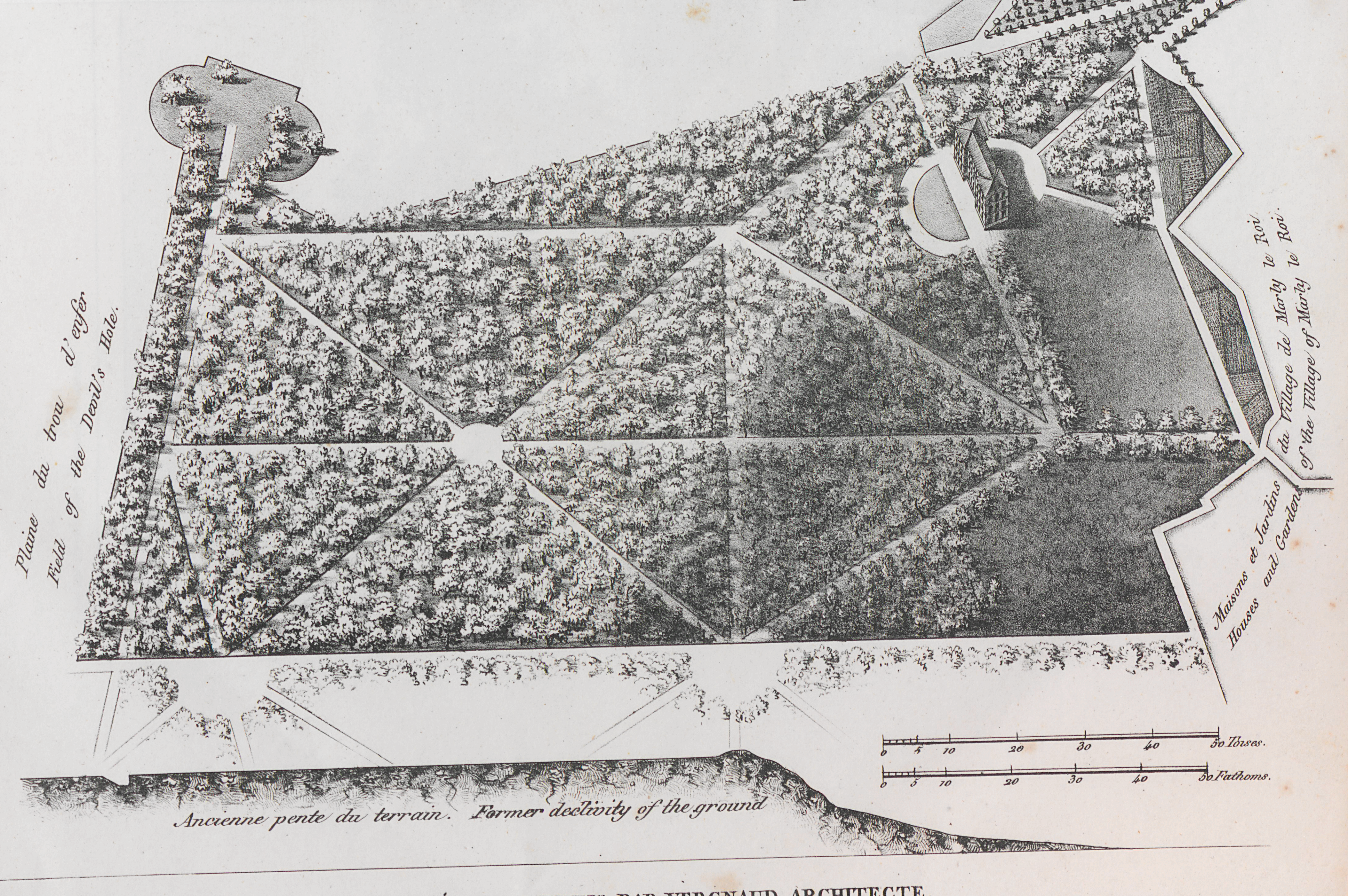
A	*Maison de Plaisance.*	*Villa.*
B	*Basse cour.*	*Poultry Yard.*
C	*Orangerie.*	*Orangery.*
D	*Lac*	*Lake.*
E	*Temple de Diane.*	*Temple of Diana.*
F	*Pavillon de repos.*	*Pavillion.*
G	*Pavillons d'entrée.*	*Lodges*
H	*Potager*	*Kitchen-garden.*
I	*Saut de loup.*	*Haha.*



Points de vue principaux. Principal Prospects.

Angle	MON	*Vue de St. Germain en Laye avec la forêt pour 1er. plan.*	*View of St. Germain en Laye with the forest in the foreground*
	PQR	*Vue de la Maison de Plaisance, de la Seine, des lointains et des aqueducs de Marly.*	*View of the Villa, the Seine, the distance and the Aqueduc at Marly.*
	SQR	*Vue du Parc dans sa plus grande étendue.*	*View of the whole Park.*

Ancien Plan. Ancient Map.



N. Desmadryl lithog. Lith. de Thierry frères suc.rs de Engelmann.

PLAN actuel de la Maison de Plaisance de Mr. MAUGUIN.

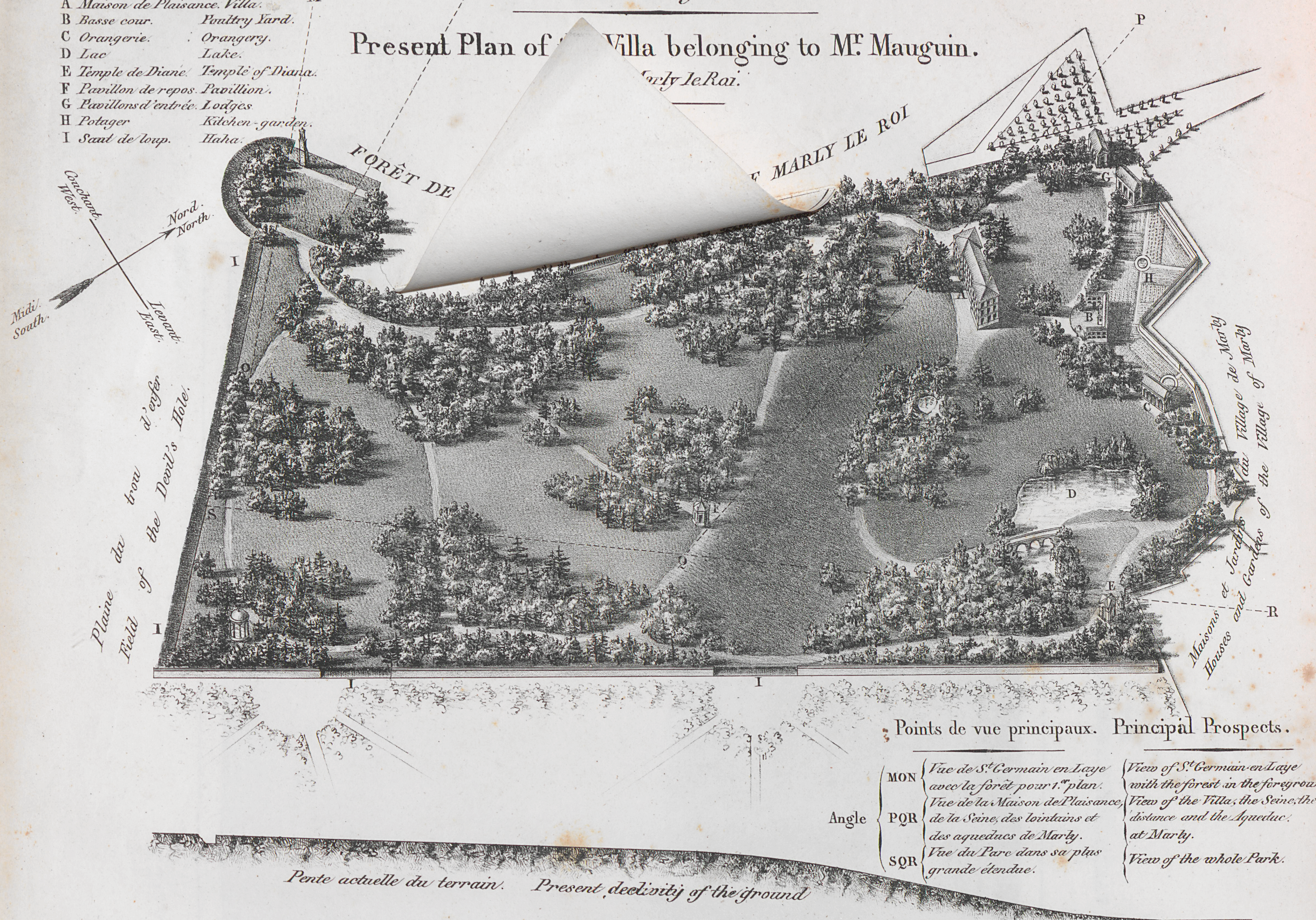
située à Marly le Roi.

Present Plan of the Villa belonging to Mr. Mauguin.

at Marly le Roi.

Explication

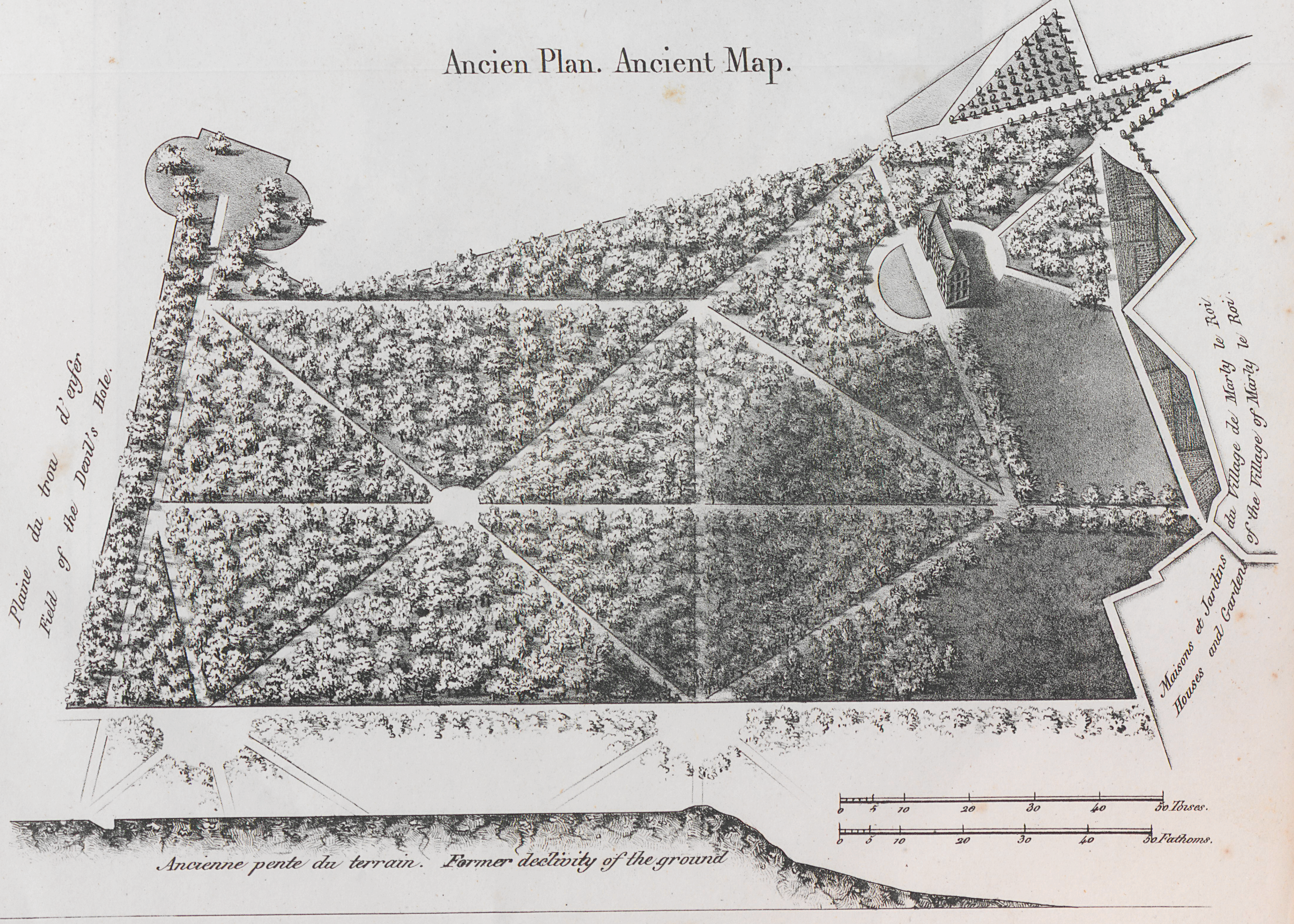
A	*Maison de Plaisance.*	*Villa.*
B	*Basse cour.*	*Poultry Yard.*
C	*Orangerie.*	*Orangery.*
D	*Lac.*	*Lake.*
E	*Temple de Diane.*	*Temple of Diana.*
F	*Pavillon de repos.*	*Pavillion.*
G	*Pavillons d'entrée.*	*Lodges.*
H	*Potager.*	*Kitchen-garden.*
I	*Saut de loup.*	*Haha.*



Points de vue principaux. Principal Prospects.

Angle	MON	*Vue de St. Germain en Laye avec la forêt pour 1.er plan.*	*View of St. Germain en Laye with the forest in the foreground.*
	PQR	*Vue de la Maison de Plaisance, de la Seine, des lointains et des aqueducs de Marly.*	*View of the Villa, the Seine, the distance and the Aqueduc at Marly.*
	SQR	*Vue du Parc dans sa plus grande étendue.*	*View of the whole Park.*

Ancien Plan. Ancient Map.



N. Desmadryl lithog. Lith. de Thierry frères suc.rs de Engelmann.



Jacottet del.

Lith. de Thierry frères succ.rs de Engelmann.

VUE PRISE DES JARDINS DE M.r MAUGUIN (suivant l'angle PQR. du plan P.l XVII.)
Marly le Roi.

A VIEW TAKEN FROM THE GARDENS OF M. MAUGUIN (according to the angle PQR. of the plan P.l XVII.)
Marly le Roi

ANGLETERRE. | ENGLAND.

Pl. XIX.



...CE. | ITALY, FLORENCE.

Pl. XX.





Promenades et Jardins publics en Angleterre.
Public Walks and Gardens of England.



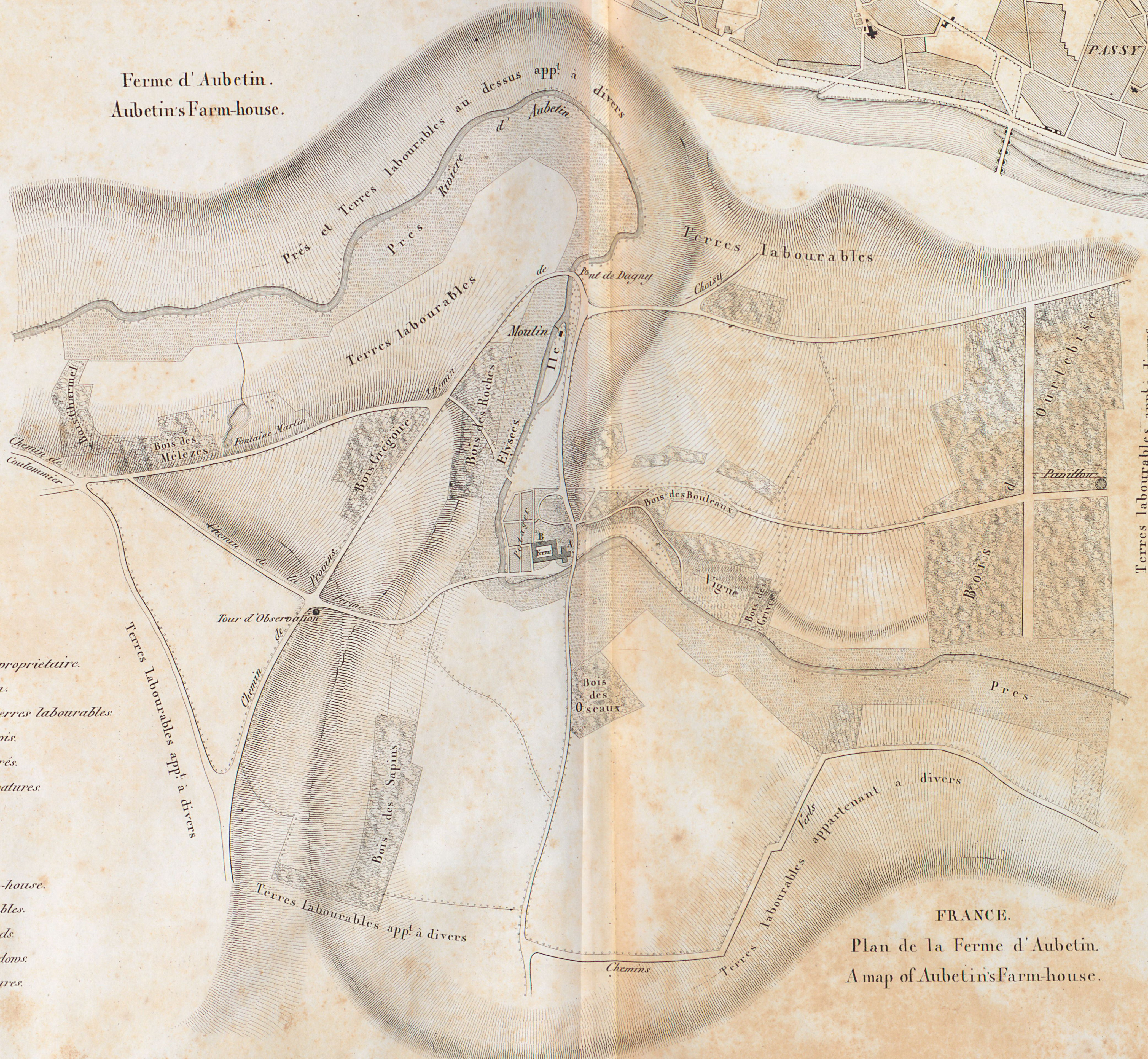
Angleterre } Regents Park.
England... }



Promenades et Jardins publics en France.
Public Walks and Gardens of France.



Ferme d' Aubetin.
Aubetin's Farm-house.



A. *Habitation du proprietaire.*
B. *Ferme d'Aubetin.*

350 arpens de terres labourables.
100 " " bois.
60 " " prés.
75 " " patures.
585 arpens.

A. *The house.*
B. *Aubetin's Farm-house.*

350 acres of arables.
100 " " woods.
60 " " meadows.
75 " " patures.
585 acres.

FRANCE.
Plan de la Ferme d'Aubetin.
A map of Aubetin's Farm-house.

Transplantation de gros arbres.
Removing of great trees.

Gravé par A. Rémitz.

Lith. de Thierry Frères succ. de Engelmann.